



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE & RAPPORT FINANCIER ANNUEL **2011**



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) le 26 avril 2012 conformément à l'article 212-13-II du Règlement général de l'AMF. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce Document de Référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Sommaire

	PAGE		PAGE
1 ▼ Personne responsable du document de référence	3	7 Organigramme	53
1.1. Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence	3	7.1. Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2011	53
1.2. Attestation de la personne responsable du Document de Référence	3	7.2. Information sur les filiales et participations	55
2 Contrôleurs légaux des comptes	4	8 Propriétés immobilières, usines et équipements	58
2.1. Commissaires aux comptes titulaires	4	8.1. Propriétés immobilières et équipements	59
2.2. Commissaires aux comptes suppléants	5	8.2. ▼ Politique environnementale	60
2.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	5	9 Examen de la situation financière et du résultat	65
3 Informations financières sélectionnées	6	9.1. Présentation générale	65
3.1. Présentation synthétique du Groupe	6	9.2. ▼ Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010	69
3.2. Données chiffrées	8	9.3. Comparaison des résultats des exercices 2010 et 2009	78
4 ▼ Facteurs de risques	12	10 ▼ Trésorerie et capitaux	79
4.1. Risques liés aux activités du Groupe	13	10.1. Capitaux	79
4.2. Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe	15	10.2. Flux de trésorerie	80
4.3. Risques juridiques	16	10.3. Endettement	82
4.4. Risques de marché	16	10.4. Analyse des engagements hors bilan donnés	87
4.5. Risques liés à la Société	19	11 ▼ Recherche et développement, brevets et licences	88
4.6. Gestion des risques	19	12 ▼ Informations sur les tendances	90
5 Informations concernant l'émetteur	21	12.1. Événements récents	90
5.1. Histoire et évolution de la Société	21	12.2. Tendances et objectifs	90
5.2. Investissements	22	13 Prévisions ou estimations du bénéfice	93
6 Aperçu des activités	26	14 Organes d'administration et de direction générale	94
6.1. Présentation générale des activités du Groupe	27	14.1. Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale	94
6.2. Atouts et stratégie du Groupe	28	14.2. Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration	98
6.3. Description des métiers et présentation des marchés	31	14.3. Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration	98
6.4. Facteurs de dépendance	51	14.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction Générale	98
6.5. Environnement législatif et réglementaire	51		

	PAGE		PAGE
15 Rémunération et avantages	99	20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	122
15.1. Rémunération versée et avantages en nature	99	20.1. Principes comptables	123
15.2. Pensions, retraites et autres avantages	102	20.2. ▼ Informations financières historiques	123
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	103	20.3. ▼ Comptes sociaux au 31 décembre 2011	168
16.1. Fonctionnement du Conseil d'Administration	103	20.4. ▼ Honoraires des commissaires aux comptes	182
16.2. Fonctionnement des organes de direction	105	20.5. ▼ Politique de distribution de dividendes	182
16.3. Limitation de pouvoirs	105	20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	182
16.4. Contrôle interne	105	20.7. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	184
16.5. Date d'expiration du mandat des administrateurs	106		
16.6. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	107		
16.7. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	107		
17 ▼ Salariés	108		
17.1. Données générales	108		
17.2. Options de souscription et d'achat d'actions	114		
17.3. Intéressement du personnel	114		
17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société	114		
18 ▼ Principaux actionnaires	117		
18.1. Répartition du capital social et des droits de vote	117	▼ Annexe 1 - Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	196
18.2. Droits de vote	118	▼ Annexe 2 - Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	204
18.3. Contrôle de la Société	118	▼ Annexe 3 - Document d'information annuel	206
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	118	Annexe 4 - Éléments constitutifs du rapport financier et du rapport de gestion annuels 2011	209
19 Opérations avec des apparentés	119	Glossaire	211
19.1. Contrats et opérations avec des parties liées	120		
19.2. Opérations intra-groupe	120		
19.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	121		

▼ Éléments du Rapport Financier Annuel

Remarques Générales

La société Vicat, société anonyme de droit français au capital social de 179 600 000 euros, dont le siège social est situé Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 057 505 539 est dénommée la « Société » dans le présent Document de Référence. Le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société et ses filiales et participations telles que figurant dans l'organigramme qui figure à la section 7 « Organigramme » du présent Document de Référence.

Sauf indication contraire, les données chiffrées utilisées dans le présent Document de Référence, notamment à la section 6 « Aperçu des activités » du présent Document de Référence, sont extraites des comptes consolidés du Groupe, établis en normes IFRS. Les données chiffrées ayant fait l'objet d'arrondis, les montants indiqués comme étant des totaux dans les tableaux et dans les diverses sections du présent Document de Référence peuvent ne pas correspondre à la somme arithmétique de ces chiffres et nombres.

Le présent Document de Référence contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectifs tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner »,

« estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » du présent Document de Référence est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent Document de Référence visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés à la section 4 « Facteurs de risques » du présent Document de Référence.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs

de risques, décrits par ordre d'importance décroissant à la section 4 « Facteurs de risques » du présent Document de Référence, avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Le présent Document de Référence contient des informations relatives aux marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Compte tenu des changements qui peuvent marquer le secteur d'activité du Groupe en France et dans le monde, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celles décrites dans le présent Document de Référence et les déclarations ou informations figurant dans le présent Document de Référence pourraient se révéler erronées.

Le présent Document de Référence tient lieu de rapport financier annuel et comporte les informations requises au titre de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF. Pour en faciliter la lecture, une table de concordance figure à l'Annexe 4 du présent Document de Référence.

Personne responsable du Document de Référence

1.1.	Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence	3
1.2.	Attestation de la personne responsable du Document de Référence	3

1.1. Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence

Monsieur Guy Sidos, Directeur Général.

1.2. Attestation de la personne responsable du Document de Référence

« J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion (figurant aux sections 4, 8, 9, 10, 11, 12, 17, 18, 20, 21 et à l'annexe 1 du présent Document de Référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant à la section 20.2.3 du présent Document de Référence et incluses par référence à la section 20.2. Je rappelle que les contrôleurs légaux ont précisé dans leur rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2010 l'existence de nouvelles normes et interprétations que la Société applique depuis le 1^{er} janvier 2010, conformément à la réglementation comptable en vigueur.»

Le 26 avril 2012

Guy Sidos

Directeur Général

Contrôleurs légaux des comptes

2.1.	Commissaires aux comptes titulaires	4
2.2.	Commissaires aux comptes suppléants	5
2.3.	Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	5

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

KPMG Audit

Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris-La Défense Cedex

Représenté par Monsieur Bertrand Desbarrières.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 1983.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Wolff & Associés SAS

Centre Beaulieu, 19 boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Représenté par Monsieur Grégory Wolff.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2. Commissaires aux comptes suppléants

Constantin Associés

185 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Monsieur Jean-Marc Bastier.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1995.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Exponens Conseil et Expertise

11 avenue d'Eprémesnil, 78401 Chatou

Représenté par Monsieur Frédéric Lafay.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Mixte statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

2.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Néant.

Informations financières sélectionnées

3.1. Présentation synthétique du Groupe	6
3.2. Données chiffrées	8
Les chiffres clés du Groupe	8
Compte de résultat synthétique	8
Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA	9
Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA	9
Bilan synthétique	10
Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements	10
Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)	11
Ratios financiers consolidés	11

Les investisseurs sont invités à lire les informations financières sélectionnées suivantes avec les sections 9 « Examen de la situation financière et du résultat », et 10 « Trésorerie et capitaux », les comptes consolidés annuels audités pour les trois exercices couverts par le présent Document de Référence et les notes relatives à ces comptes consolidés figurant à la section 20 « Informations financières » du présent Document de Référence ainsi que toute autre information financière contenue dans le présent Document de Référence.

3.1. Présentation synthétique du groupe

La société Vicat SA (la « Société ») ainsi que l'ensemble des filiales qu'elle contrôle directement et indirectement, ces filiales et la Société appelées ensemble le Groupe (le « Groupe ») ont développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi et des granulats qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le ciment constitue son « cœur de métier », sur lequel il axe son développement et qui représente plus de 50 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2011. Chaque fois que la situation du marché le justifie, le Groupe développe une stratégie d'intégration verticale dans le béton prêt à l'emploi et les granulats ; cette activité représente 36% du chiffre d'affaires consolidé en 2011. Le Groupe bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires (préfabrication de produits en béton, chimie du bâtiment, transport, activité papier et sacherie), exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional.

Les expéditions totales du Groupe dans les trois principaux métiers ont représenté, en 2011, 18 millions de tonnes de produits cimentiers, 8 millions de m³ de béton et 22,2 millions de tonnes de granulats.

Avec une présence couvrant onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient,

le Groupe dispose d'une implantation diversifiée qui lui permet de poursuivre une stratégie de développement international tout en atténuant d'ores et déjà sa sensibilité aux fluctuations économiques pouvant affecter l'un des marchés où il opère.

	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	■	■	■
États-Unis	■	■	
Suisse	■	■	■
Turquie	■	■	
Sénégal	■	■	
Égypte	■		
Italie	■		
Kazakhstan	■		
Mali	■		
Inde	■	■	
Mauritanie	■	■	

La part du chiffre d'affaires réalisé en France est stable et représente en 2011 plus de 41 % du chiffre d'affaires consolidé tandis que celle du reste de l'Europe, et particulièrement la Suisse, s'accroît et représente près de 18 % du chiffre d'affaires consolidé. Le chiffre d'affaire de la zone Turquie - Kazakhstan - Inde représente à présent plus de 15 % du total du Groupe ; la part de l'Afrique et du Moyen-Orient se réduit à un peu plus de 18 %. Enfin, la part des Etats-Unis décroît à nouveau sur l'exercice, représentant désormais un peu plus de 7 % du chiffre d'affaires consolidé.

En 2011, les ratios EBITDA sur chiffre d'affaires et résultat net consolidé sur chiffre d'affaires ressortent à respectivement 21,7 % et 8,5 %.

La structure financière du Groupe est caractérisée par des fonds propres importants (2 461 millions d'euros) et un niveau d'endettement financier net faible (43,8 % des fonds propres), ce qui donne au Groupe une bonne flexibilité et les moyens de financer sa croissance.

Le Groupe entend poursuivre son développement en conjuguant croissance et rentabilité. Il a démontré sa capacité au cours des années passées à tirer profit de ses fortes positions régionales, de la qualité de ses outils industriels et de l'expertise de ses collaborateurs pour dégager des niveaux de rentabilité élevés.

Deux axes de développement sont privilégiés par le Groupe : - un développement par croissance organique, en augmentant significativement ses capacités de production et en se donnant les moyens de répondre à la demande des marchés

où il est présent. Le Groupe a ainsi engagé en 2006 un programme d'investissements industriels pluriannuels, le plan Performance 2010, destiné à la fois à augmenter de 50 % ses capacités de production de ciment à fin 2010 avec la mise en service d'un nouveau four chaque année au cours de cette période, à réduire ses coûts de production et conforter ses positions concurrentielles. Ce plan Performance 2010 a été achevé par la mise en service de la nouvelle ligne de cuisson au Sénégal en octobre 2009. Il a permis au Groupe d'augmenter ses ventes de ciment dans un contexte macro-économique défavorable.

- le Groupe a également pour objectif de poursuivre sa politique de croissance externe de façon selective comme auparavant, par des acquisitions ou des usines *greenfield* qui lui permettront de se positionner comme un acteur important sur de nouveaux marchés régionaux ou qui viendront compléter son dispositif existant ou son offre produits. Le Groupe a acquis en 2010 une participation majoritaire de 51 % dans la société indienne Bharathi Cement Company. Une nouvelle usine au Kazakhstan a été mise en production en 2011 et le démarrage d'une cimenterie *greenfield* dans l'état du Karnataka en Inde est prévu au second semestre 2012.

Pour atteindre ses objectifs, le Groupe peut s'appuyer sur son expertise industrielle et commerciale dans ses métiers cœur et sur la pérennité de son modèle stratégique assuré par un actionnariat et une direction familiale présente dans la Société depuis sa fondation et possédant une expérience approfondie de ces métiers.

Informations financières sélectionnées

3.2. Données chiffrées

3.2. Données chiffrées

Les informations financières sélectionnées sont issues des comptes consolidés du Groupe, établis selon les normes IFRS sur les trois années de référence 2009, 2010 et 2011.

Les comptes consolidés du Groupe, pour chacune des trois années couvertes par le présent Document de Référence, ont été audités par KPMG Audit et le cabinet Wolff & Associés SAS, commissaires aux comptes titulaires et indépendants, et dont les rapports sont inclus à la section 20 « Informations financières » du présent Document de Référence.

Les chiffres clés du Groupe

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires consolidé	2 265	2 014	1 896
EBITDA ⁽¹⁾	491	504	473
Résultat net	193	264	234
Capitaux propres totaux	2 461	2 557	2 082
Endettement net/capitaux propres (en %)	43,8 %	38,6 %	31,4 %
Résultat net par action - part du Groupe (euros/action)	3,64	4,52	4,26
Dividende par action (euros/action)	1,50 ⁽²⁾	1,50	1,50

(1) **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

(2) Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 mai 2012.

Compte de résultat synthétique

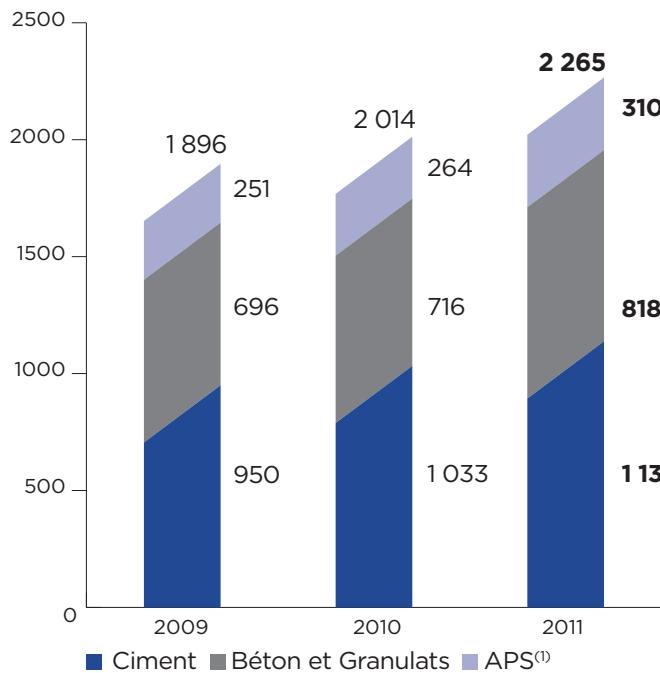
(en millions d'euros)	2011	2010	Variation 2011/2010	2009	Variation 2010/2009
Chiffre d'affaires consolidé	2 265	2 014	+ 12,5 %	1 896	+ 6,2 %
EBITDA	491	504	- 2,6 %	473	+ 6,6 %
EBIT ⁽¹⁾	309	337	- 8,1 %	322	+ 4,7 %
Résultat financier	(44)	(27)	+ 60,5 %	(24)	+ 14,3 %
Résultat net consolidé	193	264	- 26,9 %	234	+ 13,1 %
Résultat net part du Groupe	164	203	- 19,3 %	191	+ 5,9 %
CAF ⁽²⁾	363	409	- 11,2 %	387	+ 5,6 %

(1) **Earnings Before Interest and Taxes** : se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires. L'EBIT n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBIT étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBIT du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBIT communiquées par d'autres sociétés.

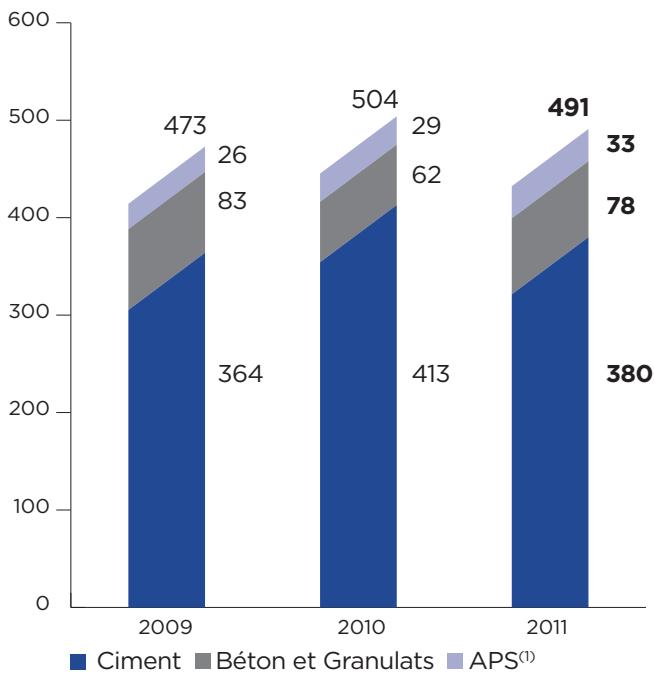
(2) **CAF** : capacité d'autofinancement.

Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par activité⁽²⁾ (en millions d'euros)



EBITDA par activité⁽³⁾ (en millions d'euros)



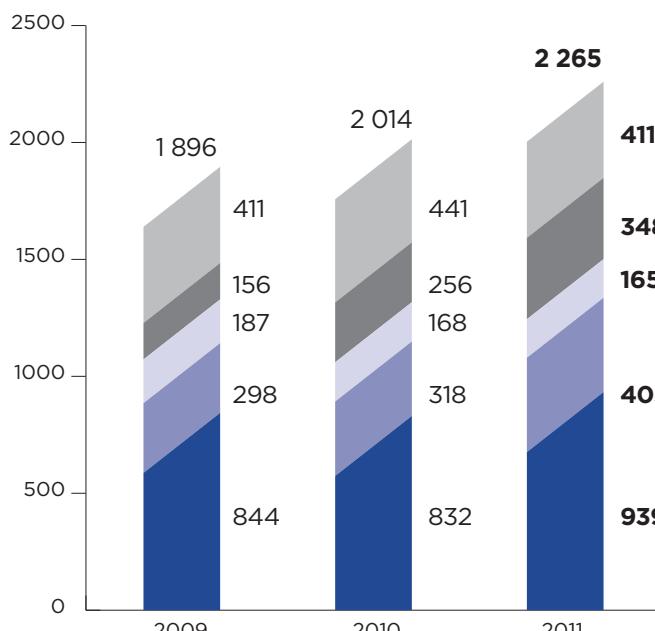
(1) APS : Autres Produits et Services.

(2) Sauf mention contraire, les chiffres s'entendent après éliminations intra-groupe.

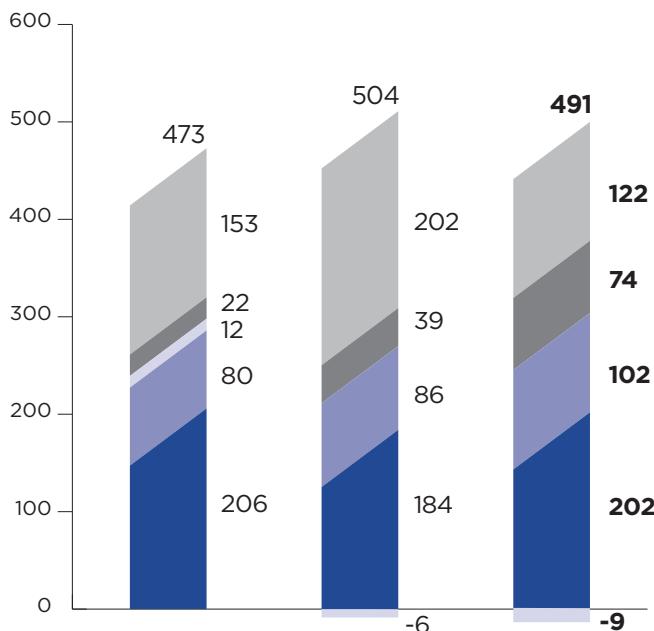
(3) **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique d'implantation (en millions d'euros)



EBITDA par zone géographique par zone géographique d'implantation (en millions d'euros)



■ France ■ Europe (hors France) ■ États-Unis

■ Turquie, Kazakhstan & Inde ■ Afrique & Moyen-Orient

■ France ■ Europe (hors France) ■ États-Unis

■ Turquie, Kazakhstan & Inde ■ Afrique & Moyen-Orient

Informations financières sélectionnées

3.2. Données chiffrées

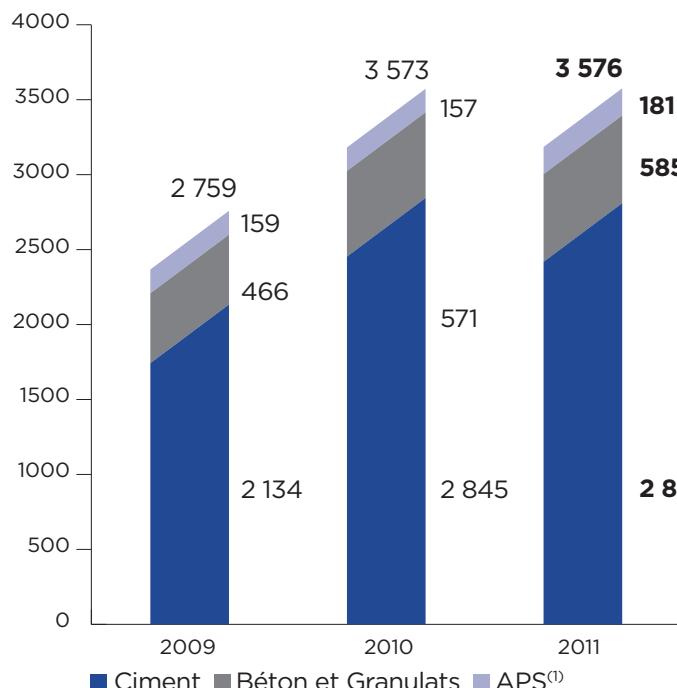
Bilan synthétique

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
ACTIF			
Actifs non courants	3 461	3 455	2 655
Actifs courants	1 231	1 112	959
Total Actif	4 692	4 566	3 614
PASSIF			
Capitaux propres part du Groupe	2 112	2 141	1 882
Intérêts minoritaires	349	416	199
Capitaux propres totaux	2 461	2 557	2 082
Passifs non courants	1 675	1 510	964
Passifs courants	557	499	568
Total Passif	4 692	4 566	3 614

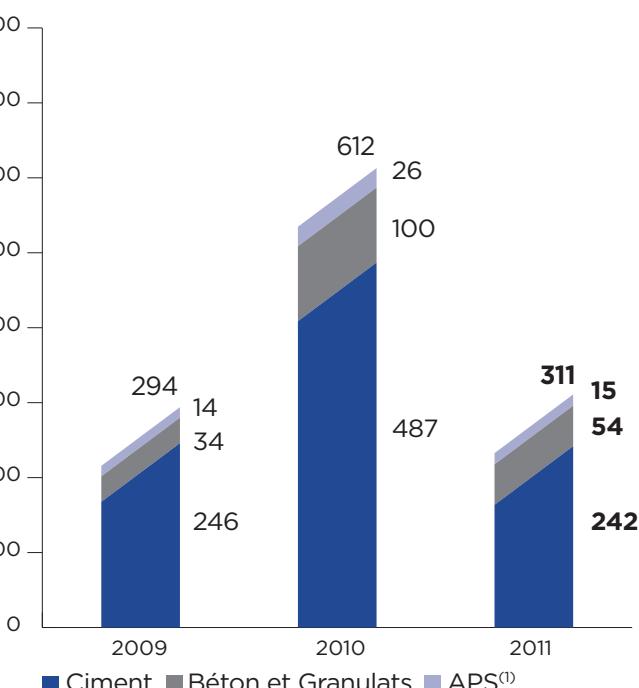
(1) APS : Autres Produits et Services.

Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements

Actifs employés par activité (en millions d'euros)



Investissements totaux par activité (en millions d'euros)



(1) APS : Autres Produits et Services.

Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	2 557	2 082	1 954
Résultat de l'exercice	193	264	234
Dividendes	(122)	(84)	(89)
Effets de change	(124)	116	(36)
Variation de périmètre	(33)	150	8
Autres variations	(10)	29	11
Capitaux propres au 31 décembre	2 461	2 557	2 082

Ratios financiers consolidés

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Endettement net/capitaux propres totaux (en %)	43,8	38,6	31,4
Endettement net/EBITDA ⁽¹⁾	2,19	1,96	1,38
Endettement net/CAF ⁽²⁾	2,97	2,42	1,68
Couverture de frais financiers nets			
par l'EBITDA	12,1	20,0	19,7
par l'EBIT	7,7	13,3	13,4

(1) **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

(2) **CAF** : capacité d'autofinancement.

Facteurs de risques

4.1.	Risques liés aux activités du Groupe	13
4.1.1.	Risques liés à l'environnement concurrentiel	13
4.1.2.	Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques	13
4.1.3.	Risques pays	13
4.1.4.	Risques industriels et liés à l'environnement	14
4.2.	Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe	15
4.2.1.	Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation	15
4.2.2.	Risques liés à la réglementation	15
4.2.3.	Risques climatiques	16

4.3.	Risques juridiques	16
4.4.	Risques de marché	16
4.4.1.	Risques de change	16
4.4.2.	Risques de conversion	17
4.4.3.	Risques de taux d'intérêt	17
4.4.4.	Risques « actions »	18
4.4.5.	Risques de liquidité	18
4.5.	Risques liés à la Société	19
4.5.1.	Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés	19
4.5.2.	Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe	19
4.5.3.	Risques de dépendance vis-à-vis des clients	19
4.6.	Gestion des risques	19
4.6.1.	Politique de prévention des risques	19
4.6.2.	Politique de couverture des risques et assurance	20

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent Document de Référence, y compris les risques ci-dessous. Ces risques sont, à la date de dépôt du présent Document de Référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée à la section 4 « Facteurs de risques » n'est pas exhaustive, et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date de dépôt du présent Document de Référence, comme susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats, pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1. Risques liés aux activités du Groupe

4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe opère ses différents métiers sur des marchés concurrentiels. Pour les principaux métiers du Groupe, le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats, la concurrence s'exerce principalement à une échelle régionale compte tenu de l'importance relative des frais de transport (surtout en cas de transport routier). L'intensité concurrentielle de chaque marché régional dépend des capacités de production présentes et disponibles. L'aptitude du Groupe à maintenir son chiffre d'affaires et sa marge sur chaque marché dépend donc de sa capacité à répondre au marché avec son outil de production local. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de matériaux (ciment et granulats) sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes (par exemple terminal maritime ou ferroviaire) sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

L'établissement d'une situation de concurrence très intense sur l'un ou plusieurs des marchés où le Groupe est présent est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs, notamment dans un contexte de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. C'est particulièrement le cas de l'activité cimentière, compte tenu du caractère très capitaliste de ce métier et de l'incidence importante d'un écart de volume sur le résultat de cette activité (voir la section 6.2 « Atouts et stratégie du Groupe » et les sections 6.3.1.5 et 6.3.2.5 « Positionnement concurrentiel » du présent Document de Référence).

4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques

Les activités de production du Groupe, et en particulier l'activité cimentière, consomment une grande quantité d'énergie thermique et électrique, qui représente une part importante des prix de revient.

En ce qui concerne l'énergie électrique, le Groupe s'approvisionne dans chaque pays auprès de producteurs locaux et ne dispose pas toujours de solution de fourniture alternative. Cette situation peut entraîner des ruptures de fourniture d'électricité ou des augmentations de prix. Lorsque le Groupe a considéré que ce risque était significatif, il a mis en place des solutions de production autonome.

Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus et à la section 4.1.4.5 « Disponibilités de certaines matières premières » du présent Document de Référence, le Groupe estime ne pas se trouver en situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs.

Pour son approvisionnement en énergie thermique, le Groupe achète des combustibles fossiles sur les marchés internationaux et est ainsi exposé aux variations de cours de ces matières. Afin de limiter cette exposition, le Groupe a d'une part adapté son outil industriel pour disposer, dans la mesure du possible, d'une faculté de choix du combustible et, procède d'autre part à des achats à terme permettant de lisser les effets des variations des cours des combustibles. Par ailleurs, il développe une politique visant à favoriser l'utilisation de combustibles de substitution qui sont une valorisation de déchets comme développé à la section 8.2.2. « choix optimisé des sources d'énergie » du présent Document de Référence.

Toutefois, des hausses ou des variations significatives du prix des ressources énergétiques peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.3. Risques pays

La stratégie de croissance du Groupe l'amène à saisir des opportunités de développement sur des marchés en croissance. Ainsi, en 2011, environ 33 % du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé sur ces marchés, qualifiés de « pays émergents ». Cette situation expose le Groupe à des risques tels que l'instabilité politique, économique et financière ou sociale, la sécurité du personnel, les difficultés à recouvrer les créances clients, la fluctuation des taux de change, des taux d'inflation élevés, l'existence de procédures de contrôle des changes, les contrôles à l'exportation, la fiscalité et les différences d'environnements réglementaires susceptibles d'affecter les marchés sur lesquels le Groupe opère ou encore les nationalisations et expropriations de biens privés qui pourraient affecter les sociétés intervenant sur ces marchés.

Ainsi, en 2011, les résultats du Groupe en Egypte ont été affectés par les conséquences des événements politiques survenus en début d'année (voir à ce sujet la section 9.2.2).

Facteurs de risques

4.1. Risques liés aux activités du Groupe

« Évolution du résultat d'exploitation » du présent Document de Référence. Concernant les perspectives voir aussi à la section 12.2.1.1. du présent Document de Référence).

Bien que le Groupe sélectionne ses pays d'implantation avec attention, la réalisation de certains de ces risques pourrait affecter la continuité de ses activités dans les pays concernés et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement

4.1.4.1. Risques liés aux équipements industriels

Les usines du Groupe ont été construites en respectant les normes en vigueur et ont été conçues de façon à offrir un degré très important de résistance aux risques naturels tels que le vent, la neige et les risques sismiques. Par ailleurs, le choix des sites des usines tient compte des risques naturels d'inondation.

Les installations industrielles du Groupe sont équipées de systèmes de pilotage et de surveillance incorporant des automatismes et des logiciels dont le dysfonctionnement pourrait affecter la marche des usines.

Les équipements industriels lourds sont préservés des risques de casse et de bris de machine par des programmes d'entretien permanents et par la gestion d'un stock de pièces de rechange (moteurs, réducteurs, paliers, roulements, etc.) pour les équipements les plus importants et dont le délai de réapprovisionnement est long. Du fait de leur éloignement, qui rallonge ce délai, le Groupe veille à ce que ses usines situées dans des pays émergents appliquent avec beaucoup de rigueur cette politique de constitution d'un stock de pièces de rechange.

Le Groupe ne peut pour autant exclure la survenance de tels événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.2. Risques liés à la réalisation des investissements industriels

Le développement du Groupe s'appuie notamment sur la réalisation d'investissements industriels destinés à moderniser l'outil existant, à augmenter les capacités de production existantes ou à créer de nouvelles capacités de production (usines greenfield en Inde). Indépendamment de la qualité des prestataires retenus, tout retard ou difficulté à répondre aux performances attendues sont de nature à avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.3. Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux du Groupe résultent de ses activités, lesquelles sont encadrées par des lois et règlements imposant de nombreuses obligations, restrictions et mesures de protection rigoureuses. Le Groupe mène de façon permanente des actions afin de prévenir et limiter ces risques et notamment autour des axes suivants : l'insertion des carrières dans leur environnement, le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets, le contrôle des émissions, dont les gaz à effet de serre, la gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production. Ces différentes mesures sont développées à la section 8.2 « Politique environnementale » du présent Document de Référence.

4.1.4.4. Risques liés à des défauts de qualité des produits

Les produits fabriqués par le Groupe font l'objet de contrôles tout au long du processus de production. Par ailleurs, le Groupe procède à la vérification de la conformité des produits aux normes applicables sur les marchés où ils sont commercialisés. Néanmoins, il ne peut exclure que malgré ces contrôles, des dysfonctionnements ou accidents de nature à entraîner un défaut de qualité du produit surviennent.

De tels défauts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation du Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.5. Disponibilités de certaines matières premières

Le Groupe dispose de réserves propres de calcaire, de marnes et de granulats qui sont utilisées dans le cadre de ses activités industrielles. Il achète également sur certains marchés, auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe, certaines de ces matières premières ainsi que des compléments tels que le laitier de hauts fourneaux (issu des aciéries), les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou le gypse synthétique.

La garantie des approvisionnements en matériaux des usines du Groupe passe par une gestion rigoureuse des réserves et exploitations des carrières. Une organisation spécifique internalisée et dédiée à ces besoins permet la maîtrise des matières premières en toute confidentialité par le concours des spécialistes et experts géologues, mineurs et environnementalistes.

De la reconnaissance géologique ou géochimique à la détermination des qualités intrinsèques des matériaux, de la modélisation informatique du gisement à la simulation des exploitations et à la réalisation des extractions et réaménagements, Vicat fait appel aux meilleures techniques existantes. Ainsi, l'étude et le suivi des gisements permettent d'en suivre les équilibres chimiques et de vérifier en permanence la pérennité à long terme des approvisionnements des usines.

Selon les pays, la maîtrise des terrains passent par l'acquisition ou le contrat d'usage avec les propriétaires qui peuvent être l'Etat lui-même. Cette étape intervient après la parfaite connaissance du sous-sol réalisée par sondages géophysiques ou destructifs.

Néanmoins, si les carrières exploitées directement par le Groupe ou si les fournisseurs concernés venaient à cesser leurs activités ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, le Groupe serait alors contraint d'assurer son approvisionnement à un coût qui pourrait s'avérer plus élevé et pourrait ne pas être en mesure de répercuter la totalité de cette hausse des coûts sur les prix ou de rechercher des matières premières de substitution, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2. Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe

4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation

Les produits et services vendus par le Groupe, et principalement le ciment, le béton et les granulats, sont utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que pour des bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le dynamisme de la demande des produits et services vendus par le Groupe dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché et leurs évolutions et d'éléments économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant) et les taux de croissance respectifs de ces paramètres, mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Un indicateur du degré d'intensité de la consommation fréquemment utilisé est la consommation de ciment par habitant.

Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de la construction, et particulièrement dans le contexte actuel de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Pour limiter le risque de cyclicité sur un marché donné, le Groupe a adopté une stratégie de développement géographique (détalée en section 6.2.3) visant à conjuguer les investissements dans des pays développés et dans des pays émergents contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique.

Néanmoins, des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sur un marché important du Groupe sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.2. Risques liés à la réglementation

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. Il doit se conformer à de nombreuses dispositions législatives et réglementaires, qui diffèrent selon le pays d'implantation. En particulier, le Groupe est soumis à des réglementations internationales, nationales et locales strictes relatives à l'exploitation de carrières ou de cimenteries (voir section 6.5 « Environnement législatif et réglementaire » du présent Document de Référence). La pérennité de toute exploitation dépend du respect de ces contraintes législatives et réglementaires. À cet égard, le Groupe a développé, dans toutes ses zones d'implantation, un dialogue permanent avec les collectivités locales et les associations de riverains et de protection de l'environnement et mis en place des mesures visant à diminuer les nuisances liées à l'exploitation des carrières afin de limiter les risques de conflit. Toutefois, si le Groupe ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, il pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamné au paiement d'amendes.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir, que ce soit à l'initiative des autorités compétentes, ou par suite d'une action intentée par un tiers ou par des associations locales s'opposant au développement des activités du Groupe. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses dépenses d'investissement (liées par exemple à l'adaptation des modalités d'exploitation de ses carrières ou cimenteries), ou ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles et de surveillance supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités.

Le Groupe ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.3. Risques climatiques

L'activité matériaux de construction exercée par le Groupe sur les différents marchés connaît des fluctuations saisonnières qui dépendent à la fois des conditions climatiques et des habitudes de chaque marché. Au-delà de l'incidence habituelle de ces variations saisonnières, qui est décrite à la section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent Document de Référence, l'activité du Groupe est susceptible d'être affectée par des aléas climatiques pouvant toucher ses principaux marchés. En effet, la demande de

matériaux de construction est directement influencée par les conditions climatiques exceptionnelles (grands froids, pluie ou neige abondante, etc.) qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre normale des matériaux sur les chantiers, particulièrement au cours des périodes d'activité intense du secteur de la construction.

Ainsi, la survenance d'une telle situation sur un marché important du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.3. Risques juridiques

Les sociétés du Groupe sont, ou sont susceptibles d'être, impliquées dans un certain nombre de procédures de nature judiciaire, administrative ou arbitrale dans le cours normal de leurs activités. À titre d'exemple, l'évolution des lois et réglementations, ainsi que le développement croissant d'associations locales s'opposant au développement de l'industrie cimentière, sont susceptibles de générer des

recours et, le cas échéant, des contentieux administratifs. Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, réclamés au Groupe dans le cadre de certaines de ces procédures (voir la section 6.5 « Environnement législatif et réglementaire » et la section 20.6 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent Document de Référence). La politique de dotation aux provisions est développée ci-après à la note 1.17 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2011 » du présent Document de Référence.

4.4. Risques de marché

Le Groupe opère dans un cadre international au travers de filiales implantées localement qui comptabilisent à ce titre leurs opérations dans différentes devises étrangères. Le Groupe est en conséquence exposé à des risques de change et à des risques de conversion.

4.4.1. Risques de change

L'activité des filiales consistant, pour l'essentiel, à produire et à vendre localement dans leur devise fonctionnelle, le Groupe considère que son exposition actuelle et future au risque de change est globalement faible à ce titre.

Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont le plus souvent couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises.

L'endettement financier du Groupe est, pour l'essentiel, porté par la Société et libellé en euros après transformation dans cette devise des dettes libellées en Dollar US par recours à des instruments financiers de couverture (*cross currency swap* ou *forex*). Les financements intragroupes font l'objet de couvertures par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le Groupe reste exposé dans certains pays où il n'y a pas de marché de couverture (devise non convertible) ou de marché suffisamment liquide. Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises au 31 décembre 2011, lorsque la devise de transaction est différente de la devise fonctionnelle de la filiale. Le risque principal porte sur le Dollar US comme le fait apparaître le tableau qui suit :

(en millions d'euros)	Dollars US	Euros	Francs Suisse
Actifs	288,0	74,9	0,0
Passifs et commandes engagées	(1 121,4)	(168,1)	(23,0)
Position nette avant gestion	(833,4)	(93,2)	(23,0)
Couverture	627,1	85,5	23,0
Position nette après gestion	(206,4)	(7,7)	0,0

La position nette « après gestion » en Dollar US correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe non swappé dans la devise fonctionnelle en raison de l'absence d'un marché de couverture suffisamment structuré et liquide.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre le Dollar US s'élève, en contre-valeur Euro, à 1,7 million d'euros (dont 1,4 million d'euros pour la dette kazakh).

Le Groupe ne peut néanmoins exclure qu'une évolution défavorable des taux de change puisse avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.2. Risques de conversion

Les comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) exprimés dans leur devise fonctionnelle sont convertis en Euro, « la monnaie de présentation », pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe. La fluctuation du cours de change de ces devises contre l'euro se traduit par une variation positive ou négative en contre-valeur Euro des comptes de résultat et des bilans des filiales dans les comptes consolidés. L'incidence de la fluctuation des cours de change sur la conversion des comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) sur le bilan et le compte de résultat est développée ci-après aux sections 9 « Examen de la situation financière et du résultat » et 10 « Trésorerie et capitaux » du présent Document de Référence.

4.4.3. Risques de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition au risque de taux d'intérêt correspond à deux catégories de risques.

4.4.3.1. Risques de cours, pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe

Lorsque le Groupe contracte une dette à taux fixe, il s'expose à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé.

4.4.3.2. Risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable.

Les variations de taux d'intérêt ont en effet peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais influent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée, d'une part en combinant dettes à taux fixe et dettes à taux variable, et d'autre part en limitant le risque de fluctuation des taux variables par recours à des instruments de couverture (caps : plafonds de taux) ainsi que par des excédents de trésorerie à court terme également rémunérés à taux variable. Le Groupe s'abstient de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers. Ce type d'instruments est exclusivement dédié à la réalisation de couvertures économiques.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition entre taux fixe et variable par devises de l'exposition nette au risque de taux du Groupe après couverture au 31 décembre 2011.

(en milliers d'euros)	Euros	Dollars US	Autres devises	Total
Dette brute totale	978 197	221 970	235 974	1 436 141
Dette à taux fixe (incluant swaps et CCS)	644 460	12 452	249 523	906 435
Dette à taux variable	333 737	209 518	(13 549)	529 706
Couverture (Caps)	360 000	27 050	0	387 050
Endettement brut à taux variable couvert	(26 263)	182 468	(13 549)	142 656
Cash et équivalent cash	(30 933)	(7 159)	(321 317)	(359 409)
Position nette après couverture	(57 196)	175 309	(334 866)	(216 753)

Facteurs de risques

4.4. Risques de marché

La seule position résiduelle significative, hors cash, correspond à l'endettement de la filiale kazakh, libellé en dollars US et portant intérêt à Libor\$ 6 mois. Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et sur la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous:

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt
Impact d'une variation de +100 bps de taux d'intérêt	1 407	(12 185)
Impact d'une variation de -100 bps de taux d'intérêt	(482)	12 050

4.4.4. Risques « actions »

Le Groupe ne possède pas de portefeuille actions, à l'exception d'actions propres, pour l'essentiel acquises en juin 2007 dans le cadre de l'opération de placement par Heidelberg Cement de sa participation dans la Société. La situation de ce portefeuille d'actions propres au 31 décembre 2011 s'établit comme suit :

- Nombre d'actions Vicat détenues en portefeuille : 1 009 426
- Pourcentage de capital détenu par la Société : 2,25 %
- Valeur comptable du portefeuille au coût historique (cours d'achat) : 80 559 milliers d'euros
- Valeur nette comptable du portefeuille : 42 759 milliers d'euros
- Valeur de marché du portefeuille : 44 622 milliers d'euros

Les variations du cours de l'action Vicat en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat social de la Société, qui a fait l'objet au 31 décembre 2011 d'une provision pour dépréciation de titres de 37 800 milliers d'euros avant effet d'impôt.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe n'a investi que dans des supports monétaires à court terme (inférieur à trois mois) ne présentant pas de risque de variation de

valeur du montant principal investi. Ces placements ont été effectués auprès d'un ensemble diversifié de banques de premier plan. Ces excédents sont libellés en Franc suisse, en Dollar US, en Roupie et en Euro.

Certains régimes de retraite à prestations définies, aux États-Unis et en Suisse, sont couverts en tout ou partie par des actifs financiers dédiés, composés pour partie d'actions. La sensibilité de la valeur de ces actifs de couverture à fin 2011 correspondant à une variation de ± 100 points de base du taux de rendement attendu des actifs est de respectivement + 3,0 et (3,0) millions d'euros. Les actifs de couverture étant constitués, pour une part prépondérante, par d'autres types d'actifs financiers que des actions, le risque actions est, à ce titre, considéré comme non significatif.

Une évolution négative des marchés financiers pourrait se traduire, le cas échéant, par la nécessité de compléter le financement, ou le provisionnement de ces régimes, pour répondre aux obligations des sociétés concernées du Groupe.

Une augmentation significative des cotisations versées par le Groupe ou l'augmentation de la provision passée en application de la norme IAS 19 pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.5. Risques de liquidité

À ce jour, le Groupe est exposé à un risque limité de liquidité, qui est présenté à la section 10.3.1 « Politique financière du Groupe » du présent Document de Référence et dans la note 17 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2011 est présenté ci-dessous.

(en milliers d'euros)	Nominal	N+1 Intérêts	N+2 Nominal	N+3 Nominal	N+4 Nominal	N+5 et + Nominal
Placement privé US	611 127	29 388	105 956		105 936	399 235
Emprunts obligataires						
Emprunts bancaires	779 021	58 352	27 985	36 601	62 220	43 472
Dettes en location financement	8 141	2 919	407	2 430	1 641	744
Dettes diverses	21 181	10 969	1 719	4 785	697	433
Banques crééditrices	33 755	33 755	1 268			
Instruments dérivés	(17 084)	98	(1 155)	(320)	455	(634)
Total passif financier	1 436 141	106 093	59 612	149 452	65 013	149 951
						965 632

* Les intérêts de la dette de N+1 sont calculés sur la base de l'échéancier connu de la dette au 31 décembre 2011 et des taux d'intérêts à cette date. Le Groupe ne publie pas de prévisions de résultats ni de cash flow, aucun calcul n'est présenté sur les années ultérieures.

Le risque de liquidité est ainsi couvert par des excédents de trésorerie ainsi que par la disponibilité de lignes de crédit confirmées pour la Société, sur des durées de 1 à 4 ans et non utilisées. L'existence de *covenants* dans certaines de ces lignes de crédit, compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau d'endettement net (au 31 décembre 2011 le *gearing* et le *leverage* du Groupe sont respectivement de 43,8 % et 219,3 %), et de la liquidité du bilan du Groupe, ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2011, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

4.5. Risques liés à la société

4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Les succès futurs du Groupe reposent notamment sur l'implication totale de ses principaux dirigeants. L'équipe dirigeante, dont la stabilité peut être constatée sur une longue période (présence, dans la majorité des cas, au sein du Groupe depuis plus de quinze ans), bénéficie d'une grande expérience des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Par ailleurs, la croissance continue du Groupe nécessitera le recrutement de personnel d'encadrement qualifié et mobile à l'international. Si le Groupe venait à perdre plusieurs de ses dirigeants ou s'il n'était pas en mesure d'attirer ces collaborateurs clés, il pourrait rencontrer des difficultés affectant sa compétitivité et sa rentabilité. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe

Certaines filiales du Groupe sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes ou de fiscalité, restreignant ou rendant plus coûteuse la distribution de dividendes hors de ces pays. Bien que le Groupe estime que le risque soit limité dans ces pays, il ne peut exclure qu'il se réalise à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients

Le Groupe exerce à ce jour ses trois activités dans onze pays auprès d'une clientèle variée. En effet, les clients des activités Ciment, Béton & Granulats et Autres Produits & Services sont, sur chacun des marchés où le Groupe opère, des acteurs économiques distincts : principalement des distributeurs et bétonniers pour l'activité Ciment, entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) pour l'activité Béton & Granulats,

et variables selon les métiers composant l'activité Autres Produits & Services. Le Groupe n'a, par ailleurs, pas de clients globaux présents sur plusieurs de ces marchés.

Au demeurant, certains des premiers clients du Groupe sont des contreparties commerciales importantes, notamment pour l'activité cimentière, dont la perte serait préjudiciable aux positions du Groupe sur les marchés considérés. Bien que le Groupe estime qu'un tel risque est limité, il ne peut exclure qu'une telle perte se produise sur l'un ou plusieurs de ses marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité dans le pays concerné, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.6. Gestion des risques

La politique de gestion des risques est définie par la Direction Générale du Groupe et est mise en œuvre sous la supervision des Directeurs Généraux Adjoints du Groupe, avec le support de la direction juridique. Elle a pour objectif d'identifier les risques potentiels, de définir et de mettre en place les mesures pour les limiter au travers de politiques de prévention et de couverture, de manière à promouvoir un environnement de maîtrise des risques. Par ailleurs, pour chaque risque détaillé aux sections 4.1 à 4.5 du présent Document de Référence, il est précisé, le cas échéant, les mesures qui sont adoptées pour la gestion des risques. Par ailleurs, la politique du Groupe en matière de contrôle interne est décrite à l'Annexe 1 « Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne » du présent Document de Référence.

4.6.1. Politique de prévention des risques

La politique de prévention des risques fait partie intégrante de la politique industrielle du Groupe. Elle est du ressort de chacun des responsables opérationnels, par pays ou type de métiers, et repose notamment sur le choix de fournisseurs de premier rang pour les investissements industriels, sur la constitution de stocks de sécurité, sur la mise en place de procédures de suivi et de prévention des risques, et sur une politique de formation. Par ailleurs, le Groupe a mis en place une direction de l'Audit Interne qui est rattachée à la Direction Générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction Générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

D'autre part, une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis, au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction Générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe.

4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance

Le Groupe dispose de « polices Groupe », souscrites auprès d'assureurs de premier rang. Ces polices ont vocation à couvrir les filiales étrangères, sous réserve du respect des législations locales.

Pour améliorer la protection de ses actifs, le Groupe a procédé, avec l'assistance d'assureurs et d'experts, à une analyse des risques et des moyens de prévention. Le Groupe engage une politique identique pour les risques liés à la responsabilité civile.

4.6.2.1. Dommages aux biens

Les actifs du Groupe sont assurés contre les risques d'incendie, d'explosion, d'événements naturels et de bris de machines. La garantie des risques liés aux pertes d'exploitation est souscrite pour l'activité cimentière et papetière. Cette assurance est en ligne avec les pratiques de l'industrie cimentière.

La souscription d'une garantie de 150 millions d'euros par sinistre incluant les pertes d'exploitation, avec les sous limitations et exclusions traditionnelles du marché, résulte d'une étude des sinistres possibles.

Les grands sites industriels sont soumis à des visites régulières, conduites par des ingénieurs préventionnistes. Cette prévention intervient dès les phases conception pour la réalisation des nouveaux ateliers stratégiques.

La mise en œuvre de leurs recommandations fait l'objet d'un suivi visant à limiter la probabilité de survenance de sinistres.

L'ensemble du Groupe dispose également de polices d'assurances classiques pour ses parcs de véhicules automoteurs ainsi que pour les transports privés ou publics par voies terrestres, maritimes ou fluviales de ses marchandises ou d'autres biens.

4.6.2.2. Responsabilité civile

Le plafond de garantie de la police d'assurance de responsabilité civile est de 100 millions d'euros. Toutes les filiales étrangères sont assurées par la « police Groupe » après épuisement en garantie et en capitaux des polices locales obligatoires.

Les garanties des polices d'assurances de responsabilité civile générale sont souscrites, tant en France qu'à l'étranger, pour des montants en rapport avec les activités et les considérations économiques locales.

Le risque de responsabilité civile environnementale est pris en compte dans chaque pays.

Les dirigeants et mandataires sociaux du Groupe ainsi que les bénéficiaires de délégations de pouvoirs sont assurés dans le cadre d'une police responsabilité civile « mandataires sociaux », dont l'objet est de prendre en charge les conséquences pécuniaires des réclamations présentées par un tiers pour des fautes engageant leur responsabilité civile personnelle, individuellement ou collectivement.

En 2011, le coût total des assurances sur les principaux risques gérés via les polices Groupe est de l'ordre de 3,8 pour mille du chiffre d'affaires.

Les éléments précisés ci-dessus sont donnés à titre d'illustration à une période donnée. La politique d'assurance Groupe est susceptible de modification en fonction des conditions du marché de l'assurance, des opportunités ponctuelles et de l'appréciation par la Direction Générale des risques encourus et de l'adéquation de leur couverture.

Informations concernant l'émetteur

5.1. Histoire et évolution de la Société	21
5.1.1. Dénomination sociale	21
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	21
5.1.3. Date de constitution et durée de la Société	21
5.1.4. Siège social	21
5.1.5. Forme juridique, législation applicable	21
5.1.6. Exercice social	21
5.1.7. Historique	21
5.2. Investissements	22
5.2.1. Investissements réalisés	23
5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet	25

5

5.1. Histoire et évolution de la société

5.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Vicat SA.

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

5.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée en 1853 et immatriculée au Registre du Commerce le 1^{er} janvier 1919 pour une durée de 99 ans laquelle a été prorogée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2009 pour une durée de 80 ans jusqu'au 31 décembre 2098.

5.1.4. Siège social

Le siège social de la Société est sis Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex (téléphone : +33 (0)1 58 86 86 86).

5.1.5. Forme juridique, législation applicable

La Société est une société anonyme à Conseil d'Administration, régie pour son fonctionnement notamment par les dispositions du livre II du Code de commerce et les articles R. 210-1 et suivants du Code de commerce.

5.1.6. Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

5.1.7. Historique

- **1817** : invention du ciment artificiel par Louis Vicat.
- **1853** : création de la Société et construction de la première cimenterie (Genevrey de Vif, par Joseph Vicat, fils de Louis Vicat) ; mise en œuvre dans cette usine de la méthode de fabrication par voie sèche dite de « double cuisson » permettant la fabrication d'un ciment très homogène et très régulier.
- **1875** : construction de l'usine de La Pérelle en France, fabriquant du ciment prompt.

- **1922 - 1929 :** construction des cimenteries françaises de Montalieu et de La Grave-de-Peille par Joseph Merceron-Vicat, petit-fils de Joseph Vicat.
- **1950 :** André Merceron-Vicat engage les usines Vicat dans un programme de modernisation et d'accroissement des capacités de production.
- **1960 - 1972 :** concentration de l'industrie française du ciment. Construction de l'usine de Créchy et acquisition d'usines (Saint-Égrève, Chambéry, Voreppe, Bouvesse, Pont-à-Vendin).
- **1974 :** premier investissement du Groupe à l'étranger, avec l'acquisition de la cimenterie de Ragland en Alabama (États-Unis).
- **1984 :** Jacques Merceron-Vicat est nommé Président Directeur Général du Groupe. Le Groupe engage à partir de cette date une intégration verticale de son activité en France par acquisition de nombreuses sociétés de béton prêt à l'emploi et granulats de manière à constituer progressivement un réseau dans les régions Île-de-France, Centre, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), ainsi que par l'acquisition de SATM (transport) et de VPI (regroupant deux sociétés spécialisées dans les enduits, mortiers, colles et mastics).
- **1987 :** le Groupe poursuit son développement aux États-Unis par l'acquisition de la cimenterie de Lebec en Californie.
- **1991 - 1994 :** Jacques Merceron-Vicat poursuit le développement du Groupe à l'international par l'acquisition de Konya Cimento et de Bastas Baskent en Turquie.
- **1999 :** acquisition de Sococim Industries au Sénégal et de United Ready Mix en Californie.
- **2001 :** acquisition du groupe Vigier en Suisse, qui produit du ciment, du béton, des granulats et des produits préfabriqués.
- **2003 - 2006 :** acquisition de la société Cementi Centro Sud, sur la côte ouest de la Sardaigne et prise de contrôle de Sinaï Cement Company en Égypte par des acquisitions successives de blocs d'actions (la Société détenant 48,25 % du capital de Sinaï Cement Company à fin 2006).
- **2007 :** cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans le Groupe. Lancement du plan Performance 2010 visant à augmenter les capacités de production ciment de 50 % et à réduire les prix de revient à l'horizon 2010, notamment par une augmentation significative de la part des combustibles de substitution consommés par le Groupe. Acquisition de 60 % du capital de la société Mynaral Tas Company LLP au Kazakhstan permettant d'associer le Groupe à un projet de construction d'une cimenterie d'une capacité de 1,1 million de tonnes à Mynaral.
- **2008 :** Guy Sidès est nommé le 7 mars 2008 Directeur Général du Groupe, en remplacement de Jacques Merceron-Vicat qui conserve la fonction de Président du Conseil d'Administration. Acquisition du groupe Walker aux États-Unis, spécialiste du béton prêt à l'emploi. En Inde création d'une société commune, Vicat Sagar Cement, détenue majoritairement par le Groupe, qui vise la construction en deux phases d'une cimenterie d'une capacité de 5,5 millions de tonnes dans l'État du Karnataka, dont l'achèvement de la première ligne de cuisson est prévu en 2012. En Mauritanie, acquisition de 65 % du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite un centre de broyage ciment. En complément du Plan Performance 2010, lancement du Plan Performance Plus pour optimiser la structure de coûts en réponse à la dégradation de l'environnement macro-économique.
- **2009 :** Le Groupe a achevé le plan Performance 2010 avec l'augmentation de capacité du four de Reuchenette, en Suisse, au premier semestre et la mise en service de la nouvelle ligne de cuisson de Sococim, au Sénégal, au mois d'octobre. Par ailleurs le plan Performance Plus, lancé en complément du plan Performance 2010, a permis d'économiser 61 millions d'euros.
- **2010 :** Augmentation de la capacité de l'usine de Sinaï Cement Company en Égypte avec le démarrage d'un nouveau broyeur ciment d'une capacité de 400 000 tonnes. Acquisition en avril 2010 de 51 % de la société Bharathi Cement située dans le sud de l'Inde (État de l'Andhra Pradesh) et disposant d'une cimenterie dont la capacité a été portée à 5 millions de tonnes. Finalisation du financement du projet greenfield Vicat Sagar Cement situé également dans le sud de l'Inde, province de Gulbarga (État du Karnataka), permettant la mise en construction d'une cimenterie qui disposera à terme d'une capacité de 5,5 millions de tonnes. Démarrage de la cimenterie de Jambyl Cement située à Mynaral, au Kazakhstan, d'une capacité de 1,1 million de tonnes. Acquisition fin décembre 2010 de la société L. Thiriet & Cie, société basée en Meurthe et Moselle en France, spécialisée dans la production de béton et granulats.
- **2011 :** Montée en puissance de la commercialisation de Jambyl Cement au Kazakhstan et de la société Bharathi Cement en Inde suite à la mise en service de sa deuxième ligne de production. Montée au capital de Mynaral Tas dont le Groupe détient désormais 84 % du capital.

5.2. Investissements

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitaliste, qui nécessite des investissements significatifs. La construction d'une cimenterie requiert généralement la mise en œuvre de dépenses d'investissement de 150 à 200 millions d'euros. Le Groupe a toujours veillé à maintenir son outil industriel à un très haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il investit de façon continue dans de nouveaux équipements qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues.

Le Groupe a réalisé entre 2006 et 2009 un programme d'investissements industriels destiné à augmenter d'environ 50 % ses capacités de production de ciment en ayant pour objectif de mettre en service un nouveau four chaque année au cours de cette période. Le calendrier de mise en œuvre de ce plan a été adapté au cours des années 2008 et 2009 pour tenir compte de la situation de certains marchés. Ainsi, la construction du nouveau four de l'usine de Ragland aux États-Unis a été suspendue, tandis que l'augmentation de capacité de l'usine de Reuchenette en Suisse a été avancée en 2009.

Par ailleurs, le Groupe a conclu des partenariats au Kazakhstan et en Inde visant à construire des usines *greenfield* dans ces pays. La construction de l'usine de Jambyl Cement, située sur le site de Mynaral au Kazakhstan, s'est achevée et l'usine a été mise en service opérationnel début avril 2011. La construction de l'usine de Vicat Sagar Cement, située à Chatrasala, dans l'état du Karnataka en Inde du Sud, a débuté en septembre 2010. Le démarrage industriel est prévu au deuxième semestre 2012.

Enfin, le Groupe poursuit sa stratégie de croissance externe. Celle-ci s'est matérialisée en 2010 par l'acquisition de 51 % de la société Bharathi Cement disposant d'une capacité de production de 2,5 millions de tonnes, qui a été portée à

5 millions de tonnes à fin 2010 avec la mise en service de la deuxième ligne de production.

Comme indiqué à la section 10.3.1 « Politique financière du Groupe » du présent Document de Référence, les besoins financiers liés aux investissements industriels sont couverts par les ressources propres du Groupe. Le choix des nouveaux équipements qui seront acquis dans le cadre de ce programme intègre la volonté du Groupe de continuer à améliorer la productivité énergétique de ses installations et d'augmenter substantiellement la part des combustibles secondaires utilisés. Les développements qui suivent présentent les principaux investissements réalisés au cours des dernières années et les projets majeurs en cours ou prévus pour les années à venir.

5.2.1. Investissements réalisés

Le tableau ci-dessous présente les principaux investissements réalisés par le Groupe ces trois dernières années par activité :

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Ciment	242	487	246
Béton & Granulats	54	100	34
Autres Produits & Services	15	26	14
Total	311	612	294
<i>Dont investissements financiers</i>	35	277	20

5.2.1.1. Investissements réalisés en 2011

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2011 s'est élevé à 276 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 35 millions d'euros en 2011 et correspondent pour l'essentiel à l'augmentation de capital de la filiale du Groupe au Kazakhstan.

(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 242 millions d'euros, dont 211 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2011 se sont focalisés sur l'amélioration des coûts de revient.
- **Sénégal** : Les investissements de l'année concernent principalement le renouvellement de certaines installations et l'acquisition d'un nouveau poste d'ensachage.
- **Kazakhstan** : La phase opérationnelle de commercialisation du ciment a débuté en 2011. Des travaux de finalisation de la construction de l'usine, d'aménagement du site et d'amélioration de la logistique ont été réalisés.
- **Inde** : La construction de la seconde ligne de production de clinker de Bharathi Cement, achevée fin décembre 2010

et permettant un doublement des capacités de production a donné lieu à quelques travaux de finalisation sur l'année 2011. La Société poursuit également la construction de son usine *greenfield* de Chatrasala dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd.

- **Turquie** : Les investissements ont principalement porté sur l'amélioration des coûts de revient, notamment au travers de l'utilisation de combustibles secondaires et sur l'acquisition de terrains contribuant à sécuriser les réserves de matières premières.

(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 54 millions d'euros, dont 52 millions d'euros au titre des investissements industriels

Les investissements réalisés en France et à l'étranger ont principalement portés sur le maintien et le renouvellement de l'outil de production.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 15 millions d'euros, dont 12 millions d'euros d'investissements industriels, consacrés principalement au renouvellement du matériel de transport en France et à l'activité de préfabrication en Suisse.

5.2.1.2. Investissements réalisés en 2010

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2010 s'est élevé à 335 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 277 millions d'euros en 2010 et correspondent pour l'essentiel à la part de l'acquisition des 51 % de la société Bharathi Cement en Inde faite à des tiers (le solde étant réalisé par augmentation de capital), à l'acquisition de la société de Béton & Granulats L. Thiriet & Cie au sud de la Lorraine, de la société de préfabrication Cewag en Suisse et de la société Mines & Rocks exploitant de carrières de granulats à proximité de Bangalore.

(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 487 millions d'euros, dont 259 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : La construction du broyeur de Fos-sur-mer s'est achevée en 2010. Cet équipement permet d'accroître les capacités de broyage du Groupe en France avec une technologie moderne et de se renforcer dans la région PACA. Les autres investissements industriels ont principalement porté sur l'amélioration des coûts de revient.
- **Sénégal** : Les travaux de finalisation du four mis en service en octobre 2009 et du broyeur associé ont été achevés en 2010.
- **Égypte** : La construction du quatrième broyeur à ciment s'est achevée en 2010, permettant au Groupe de tirer pleinement partie de la croissance du marché égyptien.
- **Kazakhstan** : L'usine de Mynaral d'une capacité de 1,1 million de tonnes, est entrée en phase de production en décembre 2010.
- **Inde** : La construction de la seconde ligne de production de clinker de Bharathi Cement s'est achevée fin décembre 2010, permettant un doublement des capacités de production. La Société poursuit également la construction de son usine *greenfield* de Chatrasala dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd.
- **Turquie** : Les investissements ont principalement porté sur l'amélioration des coûts de revient, notamment au travers de l'utilisation de combustibles secondaires, et de mise en conformité aux futures normes environnementales.
- **Suisse** : Les investissements de l'année ont principalement eu pour but de finaliser l'augmentation de capacité de l'usine de Reuchenette au niveau des différents ateliers.

(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 100 millions d'euros, dont 57 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Le Groupe a acquis la société L. Thiriet & Cie opérant trois centrales à béton et quatre carrières de granulats dans le sud de la Lorraine. Les autres investissements se sont focalisés sur le maintien de l'outil de production ainsi que l'amélioration des conditions environnementales et de sécurité.
- **Sénégal** : Le Groupe a sécurisé ses réserves de granulats basaltiques par l'acquisition d'une parcelle contiguë à celles qu'il exploitait sur le site de Diack.

- **Suisse** : Des acquisitions de terrains pour l'exploitation du granulat ont été effectuées, ainsi que le renouvellement d'une partie du matériel d'exploitation.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 26 millions d'euros, dont 18 millions d'euros d'investissements industriels.

- **France** : Les investissements se sont principalement axés sur le renouvellement du matériel de transport.
- **Suisse** : Dans le cadre de l'acquisition de Cewag, la Société a acquis un terrain situé sur l'axe stratégique Berne-Fribourg. Des investissements ont également été faits pour étendre les capacités de l'activité Préfabrication.

5.2.1.3. Investissements réalisés en 2009

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2009 s'est élevé à 274 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 20 millions d'euros en 2009, et correspondent entre autres au rachat de participations détenues par des actionnaires minoritaires.

(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 246 millions d'euros, dont 232 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2009 se sont focalisés sur l'amélioration des coûts de revient, l'environnement et la sécurité. Les capacités des installations de combustibles secondaires ont été augmentées dans les usines de Montalieu, Peille et de Créchy.
- **Sénégal** : La construction d'une nouvelle ligne de cuisson s'est achevée en 2009, conformément au planning. Ce four, de toute dernière génération, porte la capacité de production annuelle du Groupe au Sénégal à 3,5 millions de tonnes de ciment. Cette installation permet au Groupe de tirer pleinement profit du potentiel de croissance en Afrique de l'Ouest avec un outil de production moderne. Elle lui permet, par ailleurs, de mettre fin aux achats externes de clinker et d'augmenter sensiblement la proportion de combustibles de substitution utilisés.

- **Suisse** : La capacité du four de la cimenterie de Reuchenette a été portée à 2 400 tonnes de clinker/jour afin de répondre à la demande croissante du marché. Les travaux se sont achevés au premier semestre, mettant un terme aux achats de clinker externes et augmentant la capacité d'usage de combustibles secondaires.

- **Turquie** : Les dispositifs de préparation et d'alimentation des combustibles de substitution ont été achevés et mis en service en mai 2009. Cette installation permet une augmentation substantielle de la capacité d'utilisation des combustibles secondaires à l'usine de Bastas.

- **Égypte** : Les travaux de construction d'un quatrième broyeur à ciment ont débuté au cours de l'année pour une mise en service prévue en 2010.

- **Kazakhstan** : La construction de l'usine *greenfield* se poursuit conformément au planning établi. Les installations seront opérationnelles, comme initialement prévu, fin 2010.

(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 34 millions d'euros, dont 32 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Les principaux investissements pour le béton ont concerné la rénovation de quatre centrales. Pour les granulats, le Groupe a fait l'acquisition d'une nouvelle drague aspirante et a procédé à l'amélioration d'une drague existante. De plus, deux nouvelles installations de traitement ont été mises en service.

- **Suisse** : Les investissements ont été réalisés en vue de valoriser certains matériaux de chantiers récupérés, dont du bois, afin d'alimenter la cimenterie de Reuchenette en matériaux biogènes.

- **Sénégal** : Les investissements concernent principalement le remplacement d'un concasseur sur la carrière de Diack.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 14 millions d'euros, dont 10 millions d'euros d'investissements industriels, consacrés principalement à l'activité chimie du bâtiment en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet

Dans le contexte économique actuel incertain, le Groupe est déterminé à poursuivre prudemment sa stratégie de développement en bénéficiant des effets du plan Performance 2010. Le projet *greenfield* de Chatrasala en Inde se poursuivra sur l'exercice 2012, pour une mise en service de la première ligne prévue au deuxième semestre 2012.

Par ailleurs, le Groupe poursuivra activement sa politique d'investissement visant à maintenir et renouveler son outil industriel et à réduire continuellement ses coûts de revient.

Dans ce cadre, le montant global des investissements devrait se situer dans une fourchette de 200 à 250 millions d'euros pour l'année 2012, les principaux projets étant les suivants :

- **France** : Les investissements industriels porteront principalement sur l'ouverture et l'aménagement de la carrière de Mépieu, qui alimentera en calcaire l'usine de Montalieu.

- **Inde** : La construction de la première ligne de production de l'usine de Chatrasala, dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd, débutée en 2010, se poursuivra en 2012 en prévision d'un démarrage opérationnel au deuxième semestre 2012 (voir également section 6.3.1.7. (j) « Description des métiers et présentation des marchés » et 12.2.3. « Investissements industriels »). La centrale électrique d'alimentation de l'usine et l'installation de co-génération doivent être achevées pour mi-2012.

Aperçu des activités

6.1. Présentation générale des activités du Groupe	27
6.2. Atouts et stratégie du Groupe	28
6.2.1. Les atouts du Groupe	29
6.2.2. La stratégie de développement par métier	29
6.2.3. La stratégie de développement géographique	30
6.3. Description des métiers et présentation des marchés	31
6.3.1. Ciment	32
6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats	44
6.3.3. Autres Produits & Services (APS)	49
6.4. Facteurs de dépendance	51
6.5. Environnement législatif et réglementaire	51

Les trois activités du Groupe sont :

- le Ciment ;
- le Béton prêt à l'emploi et les Granulats ;
- les Autres Produits & Services.

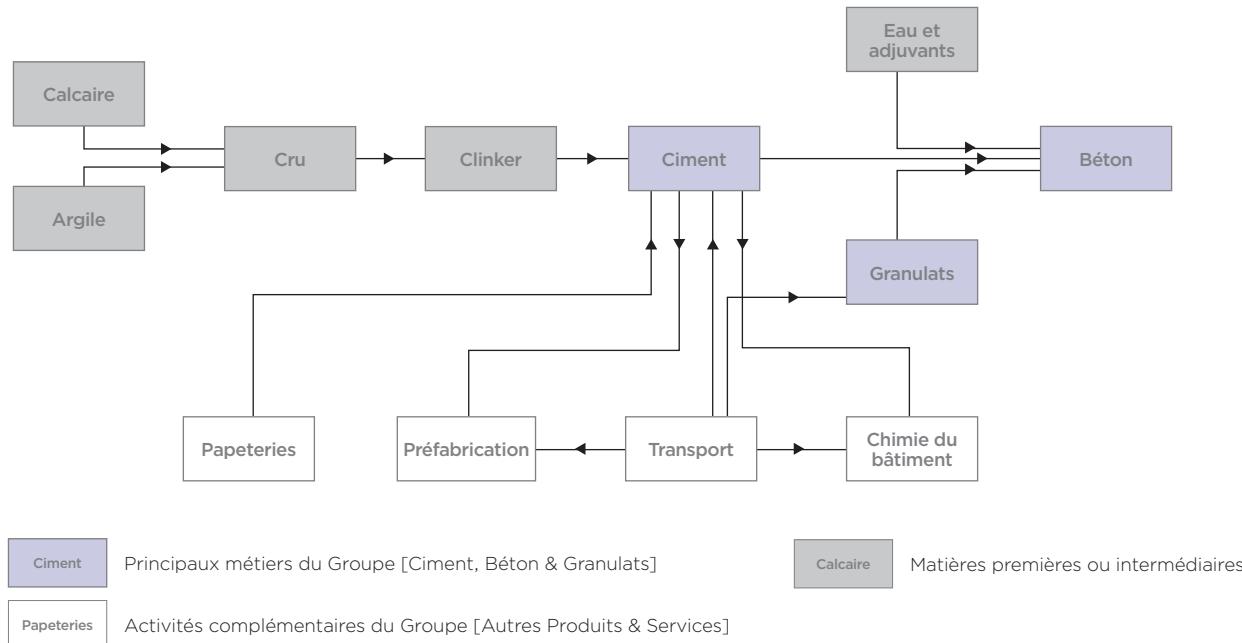
Le Groupe se développe autour de la fabrication et la vente de ciment, métier qu'il exerce dans tous ses pays d'implantation. Le Groupe s'intègre ensuite verticalement par des métiers en aval de l'industrie cimentière que sont le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Ensemble, ces trois métiers industriels constituent le « cœur de métier » du Groupe, sur lequel il axe son développement.

Par ailleurs, le Groupe exerce des activités complémentaires dans certains pays, telles que le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier ou encore la préfabrication de produits en béton.

Le Groupe est implanté dans onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

6.1. Présentation générale des activités du groupe

Le schéma qui suit présente le flux physique de production et l'intégration des métiers du Groupe entre eux.



Le ciment : le ciment est un liant hydraulique qui entre dans la composition du béton et dont les matières premières constitutives sont le calcaire et l'argile. Au contact de l'eau, les silicates et alumates du ciment se réorganisent et forment une structure cristalline, qui confère au béton toute sa résistance.

Le béton prêt à l'emploi (BPE) : le béton est obtenu par un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants. Selon l'ouvrage auquel il est destiné et l'environnement auquel il sera exposé, le béton est assemblé, dosé et mis en œuvre de façon spécifique, afin de répondre à des exigences très précises de qualité et de performance.

Les granulats : les granulats sont des sables et des graviers naturels utilisés dans la construction d'ouvrages de génie

civil, de travaux publics et de bâtiments. Une grande partie de ces granulats est utilisée dans la fabrication de béton, le reste étant destiné à la construction de voiries.

Autres Produits & Services : le Groupe est par ailleurs présent dans des activités complémentaires à ses trois métiers principaux, qui lui permettent de développer des synergies, d'optimiser ses coûts et d'améliorer le service clients. Ces activités sont le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier et de sacs en papier, et la préfabrication de produits en béton.

Au 31 décembre 2011, le Groupe employait 7 471 personnes à travers le monde, et réalisait 58,6 % de son chiffre d'affaires hors de France.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par activité

	2011		Variation 2011/2010		2010		2009	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%	
Ciment	1 138	50,2	+ 10,1 %	1 033	51,3	950	50,1	
Béton & Granulats	818	36,1	+ 14,2 %	716	35,6	696	36,7	
Autres Produits & Services	310	13,7	+ 17,4 %	264	13,1	250	13,2	
Total	2 265	100,0	+ 12,5 %	2 014	100,0	1 896	100,0	

Aperçu des activités

6.1. Présentation générale des activités du groupe

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est sensiblement restée stable en 2011, à plus de 86 % du chiffre d'affaires consolidé ; la part de l'activité Ciment recule légèrement, la croissance en Inde, résultant de l'acquisition de Bharathi Cement en 2010, étant compensé par le repli en Egypte, consécutif aux événements du début de l'année 2011. La progression de la part de

l'activité Béton & Granulats résulte principalement du dynamisme des marchés français, suisse et sénégalais et, dans une moindre mesure, des acquisitions réalisées. Les Autres Produits & Services bénéficient de la croissance de l'activité transport en France, et des acquisitions réalisées fin 2010 en Suisse dans l'activité de Préfabrication.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de destination

	2011		Variation 2011/2010	2010		2009	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
France	902	39,8	+ 15,0 %	785	39,0	809	42,7
Europe (hors France)	432	19,1	+ 22,7 %	352	17,5	328	17,3
Amériques	165	7,3	- 1,6 %	168	8,3	187	9,8
Turquie & Asie	345	15,2	+ 42,9 %	241	12,0	141	7,4
Afrique & Moyen-Orient	421	18,6	- 10,0 %	468	23,2	432	22,8
Total	2 265	100,0	+ 12,5 %	2 014	100,0	1 896	100,0

La part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en croissance, tirée par l'amélioration des conditions de marché et par des conditions climatiques favorables. Le marché de la construction et des travaux publics en Suisse a été très dynamique en 2011. Aux États-Unis, l'activité reste très faible en dépit d'une légère amélioration du marché de la construction au 2nd semestre. La part de la zone Turquie & Asie s'accroît sensiblement sous l'effet conjugué de la montée

en puissance de l'usine *greenfield* de Jambyl Cement au Kazakhstan, de la consolidation en année pleine de Bharathi Cement en Inde, avec la contribution additionnelle de la seconde ligne de production. La zone Afrique & Moyen-Orient contribue, quant à elle, moins sur l'année 2011 du fait du recul de l'activité en Egypte, partiellement compensé par le dynamisme de l'Afrique de l'Ouest.

Ventilation de l'EBITDA par activité

	2011		Variation 2011/2010	2010		2009	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
Ciment	380	77,3	- 8,0 %	413	81,8	364	76,9
Béton & Granulats	78	15,9	+ 24,9 %	62	12,4	83	17,5
Autres Produits & Services	33	6,8	+ 14,8 %	29	5,8	26	5,6
Total	491	100,0	- 2,6 %	504	100,0	473	100,0

6.2. Atouts et stratégie du groupe

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du Ciment, du Béton et des Granulats, qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le Groupe occupe, à côté d'autres entreprises multinationales de plus grande taille, un positionnement spécifique, parmi les leaders des acteurs multirégionaux.

Le Groupe se concentre de façon prioritaire sur son métier d'expertise historique, le ciment, puis se développe par intégration verticale sur les marchés du béton prêt à l'emploi et des granulats afin de sécuriser son accès aux marchés de consommation du ciment. Il bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires, exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional (par exemple métier de Préfabrication en Suisse ou de Transport en France).

Le Groupe privilégie un développement maîtrisé dans ses différents métiers, associant de manière équilibrée une croissance interne dynamique, soutenue par l'investissement industriel pour répondre aux besoins des marchés, et une politique de croissance externe sélective pour aborder de nouveaux marchés présentant un potentiel de croissance attractif ou accélérer son intégration verticale.

6.2.1. Les atouts du Groupe

Le Groupe a développé au fil des années une expertise reconnue dans ses principaux métiers, avec une approche multi-locale ayant conduit à construire des positions régionales fortes et à répartir ses activités de manière équilibrée.

Les principaux atouts du Groupe peuvent être résumés de la manière suivante :

- expertise industrielle et commerciale dans les métiers cœur du Groupe ;
- stratégie pérenne, assurée par un actionnariat et un management familial présent depuis plus 150 ans à la tête de la Société et possédant une expérience approfondie des métiers ;
- présence géographique diversifiée avec des positions régionales fortes ;
- politique industrielle constante privilégiant la maîtrise foncière à long terme des réserves géologiques, ainsi que le maintien d'un dispositif industriel moderne et performant ;
- structure financière solide et niveau de rentabilité élevé sur les derniers exercices, permettant au Groupe de financer ses projets de croissance par ses ressources propres, comme cela a été fait dans le passé, et favorisant ainsi la création de valeur pour l'actionnaire.

Ces atouts permettent au Groupe de répondre de façon très compétitive à une pression concurrentielle forte sur certains de ses marchés et de se positionner efficacement sur les marchés en croissance soutenue, et ce par une augmentation rapide de ses capacités industrielles de production ou par des opérations de croissance externe, tout en poursuivant le double objectif de générer des niveaux de marges opérationnelles élevés et de s'inscrire dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

6.2.2. La stratégie de développement par métier

6.2.2.1. Le Ciment

Le Ciment est le métier principal du Groupe, sur lequel il fonde son développement et sa rentabilité. Le développement de cette activité s'appuie sur trois axes :

- une croissance interne dynamique ;
- une croissance externe ciblée sur des marchés à fort potentiel de développement et sur la construction de *greenfields*.

L'outil industriel du Groupe est décrit à la section 8.1 du présent Document de Référence.

(a) Croissance interne soutenue par l'investissement industriel

Sur les marchés où il est présent, le Groupe maintient un effort constant d'investissement industriel visant :

- d'une part, à moderniser son outil de production pour améliorer l'efficacité et la performance économique de ses usines et avoir ainsi la capacité industrielle pour répondre à une situation de concurrence intense ;
- d'autre part, à augmenter ses capacités de production pour accompagner le développement de ses marchés et conforter ou accroître ses positions de leader régional.

Le Groupe a ainsi réalisé entre 2006 et 2009 un programme d'investissements qui a permis d'augmenter ses capacités de production de 50 % tout en améliorant la productivité de son outil industriel (les investissements du Groupe sont présentés en détail à la section 5.2 « Investissements » du présent Document de Référence) :

- en **France**, augmentation de capacité de l'usine de Montalieu entre 2005 et 2008 ;
- en **Turquie**, construction d'un nouveau four à l'usine de Bastas près d'Ankara, mis en service fin 2007, pour répondre à la croissance du marché turc ;
- en **Égypte**, au cours de la seconde moitié de l'exercice 2008, doublement de la capacité de production de l'usine, pour permettre à Sinaï Cement de répondre à la forte croissance du marché domestique ;
- au **Sénégal**, important projet d'investissement de 2006 à 2009 visant à la fois à faire baisser les prix de revient de Sococim Industries et à augmenter la capacité pour répondre aux besoins des marchés d'Afrique de l'Ouest. Le démarrage de la nouvelle ligne de cuisson a eu lieu début octobre 2009 ;
- en **Suisse**, accélération des investissements pour répondre à la forte demande dans un contexte de sous capacité de clinker de la cimenterie de Reuchenette. Ainsi, l'augmentation de capacité de 200 000 tonnes de ciment par an, initialement prévue fin 2010, est intervenue à la fin du premier semestre 2009.

La volonté du Groupe est, en outre, d'inscrire le développement industriel de ses activités en général, et de son activité Ciment en particulier, dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

(b) Croissance externe

- Acquisitions ciblées sur de nouveaux marchés à fort potentiel.

La stratégie du Groupe est de pénétrer de nouveaux marchés par le métier du Ciment et ce, de manière très sélective. Dans sa démarche de croissance externe, le Groupe vise ainsi à satisfaire l'ensemble des critères suivants :

- une localisation à proximité d'un marché important et disposant d'un potentiel de croissance attractif ;
- une maîtrise foncière des réserves géologiques à long terme (objectif de 100 ans pour le ciment) et une sécurisation des autorisations d'exploitation ;

Aperçu des activités

6.2. Atouts et stratégie du groupe

- une contribution nette du projet aux résultats du Groupe à court terme.

L'historique de croissance du Groupe au cours des 30 dernières années illustre la réussite de cette politique.

En 2010, le Groupe a fait l'acquisition de Bharathi Cement, disposant d'une cimenterie de cinq millions de tonnes de capacité fin 2010, stratégiquement située entre Chennai et Bengaluru, au cœur du marché à fort potentiel de l'Inde du Sud. Cette acquisition a été financée par les lignes d'emprunt pré-existantes du Groupe.

- Construction de *greenfields*

Le Groupe peut par ailleurs, et comme cela a été réalisé en 2007 au Kazakhstan, saisir des opportunités d'entrée sur de nouveaux marchés en développement, par la construction d'usines nouvelles dites *greenfields*. De tels projets sont examinés de manière très sélective dans le respect des critères de croissance externe du Groupe énoncés précédemment.

A ce titre, le Groupe a mis en service en avril 2011 l'usine de Jambyl Cement sur le site de Mynaral au Kazakhstan, et poursuit la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement en Inde du Sud, dans l'État du Karnataka, dont la mise en service est prévue au second semestre 2012.

6.2.2.2. Le Béton prêt à l'emploi (BPE)

Le Groupe se développe dans le métier du BPE pour renforcer son fonds de commerce cimentier. Ce développement s'opère en fonction de la maturité des marchés et de leur intégration dans cette filière de production industrielle du béton.

L'objectif est de constituer un maillage autour des cimenteries et à proximité des marchés de consommation, soit par la création d'installations industrielles, soit par l'acquisition de certains acteurs de ce marché.

Le Groupe investit dans ce métier avec un objectif d'intégration verticale tout en privilégiant la souplesse et la mobilité de l'outil industriel et en imposant à cette activité de générer une rentabilité propre.

Le développement du Groupe en France, en Suisse, en Turquie et aux États-Unis illustre cette stratégie. Le Groupe est attentif à l'évolution d'autres marchés comme l'Inde, l'Égypte ou le Sénégal pour se développer, le moment venu, sur ce métier lorsque la demande de BPE y sera suffisamment importante.

6.2.2.3. Les Granulats

La présence du Groupe dans le métier des Granulats vise à apporter une réponse globale aux besoins de ses clients en matériaux de construction et à sécuriser les ressources de

granulats nécessaires au développement du BPE. Le développement dans ce métier repose sur des acquisitions et des investissements industriels visant à augmenter la capacité des installations existantes, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles carrières et installations.

Les investissements dans ce métier prennent en compte les critères suivants :

- proximité des marchés finaux et des centrales à béton du Groupe ;
- maîtrise foncière de réserves géologiques importantes (objectif de plus de 30 ans) ;
- rentabilité propre à ce métier.

Ce schéma de développement a déjà été mis en œuvre avec succès en France, en Suisse, en Turquie, en Inde et au Sénégal.

6.2.3. La stratégie de développement géographique

Le Groupe est implanté et opère dans 11 pays. Il réalise 41,4 % de son chiffre d'affaires en France, 17,8 % en Europe hors France, 7,3 % aux États-Unis et 33,5 % dans des pays émergents (Inde, Kazakhstan, Égypte, Mali, Mauritanie, Sénégal et Turquie).

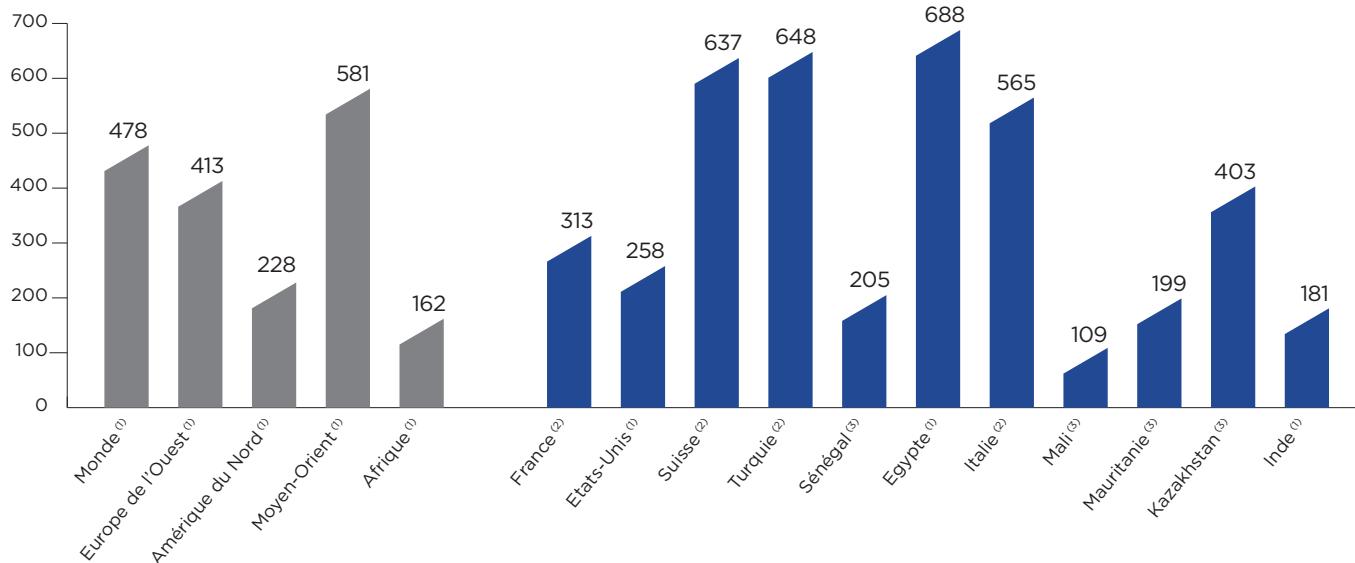
La stratégie du Groupe vise à conjuguer les investissements dans des pays développés, générateurs de *cash-flows* plus réguliers, et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à plus long terme mais pouvant connaître des fluctuations de marché plus marquées, contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique. Dans ce cadre, le Groupe porte un intérêt particulier à des projets de développement dans les pays émergents. L'année 2010 a marqué un fort développement du Groupe en Inde au travers de l'acquisition de Bharathi Cement, et par la mise en service d'une nouvelle ligne de production afin de doubler les capacités de production de cette usine, ainsi que par la construction d'une usine *greenfield*. Ces projets sont des illustrations de la stratégie de développement géographique mise en place.

Sur les marchés où il est présent, le Groupe vise à développer des positions régionales fortes autour de son dispositif industriel Ciment en les confortant par une présence dans les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats. Dans les pays où le Groupe est entré par croissance externe, il met en avant sa capacité financière ainsi que son expertise industrielle et commerciale pour optimiser la performance économique des positions acquises tout en capitalisant sur l'identité locale des marques rachetées.

6.3. Description des métiers et présentation des marchés

D'un point de vue général, le dynamisme de l'industrie des matériaux de construction sur un marché donné dépend essentiellement de l'évolution démographique de la population considérée, de la croissance économique et de l'évolution de son taux d'urbanisation. Par ailleurs, la culture architecturale et les habitudes de construction locales ont également une grande influence sur le choix des matériaux de construction, parmi lesquels on trouve principalement le béton, le bois et l'acier. Ce choix est aussi guidé par la disponibilité et le niveau de prix de chacun de ces matériaux au niveau local.

Consommation annuelle de ciment par habitant en 2010 (kg/habitant)



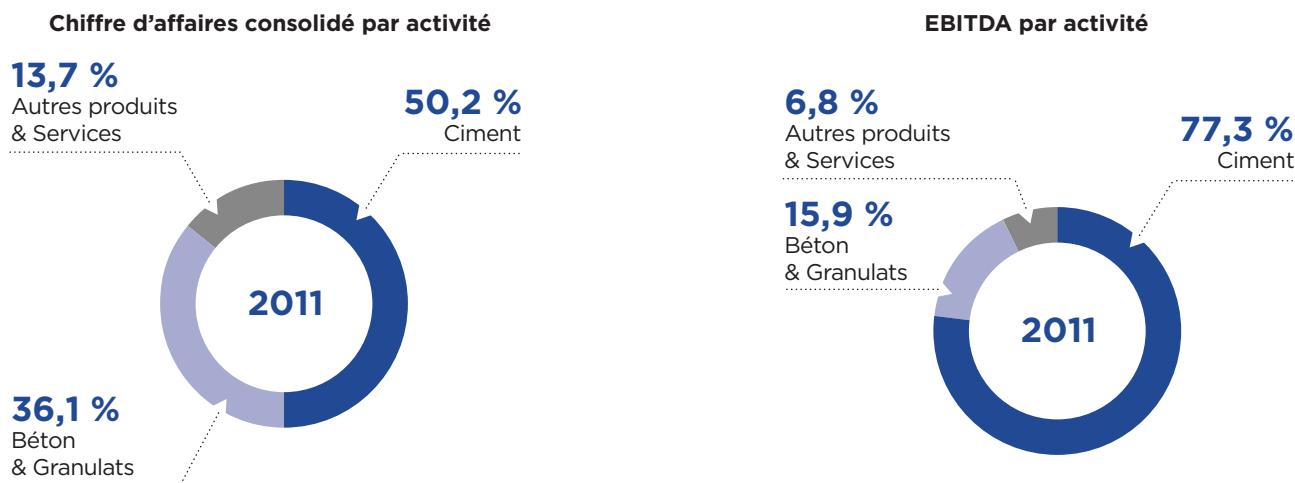
(1) Source : étude « Global Building Materials » de Jefferies International Ltd, février 2012 ; CIA, The World Factbook.

(2) Source : Cembureau, Juin 2011.

(3) Source interne.

S'agissant du ciment, qui est au cœur des activités du Groupe, son prix de vente sur un marché est essentiellement déterminé par la disponibilité et la facilité d'extraction des matières premières, par le coût de l'énergie thermique et électrique, ainsi que par la disponibilité de personnels qualifiés pour assurer l'entretien de l'outil industriel. Enfin, l'existence éventuelle de capacités de production excédentaires augmente l'intensité concurrentielle et influe également sur le niveau de prix.

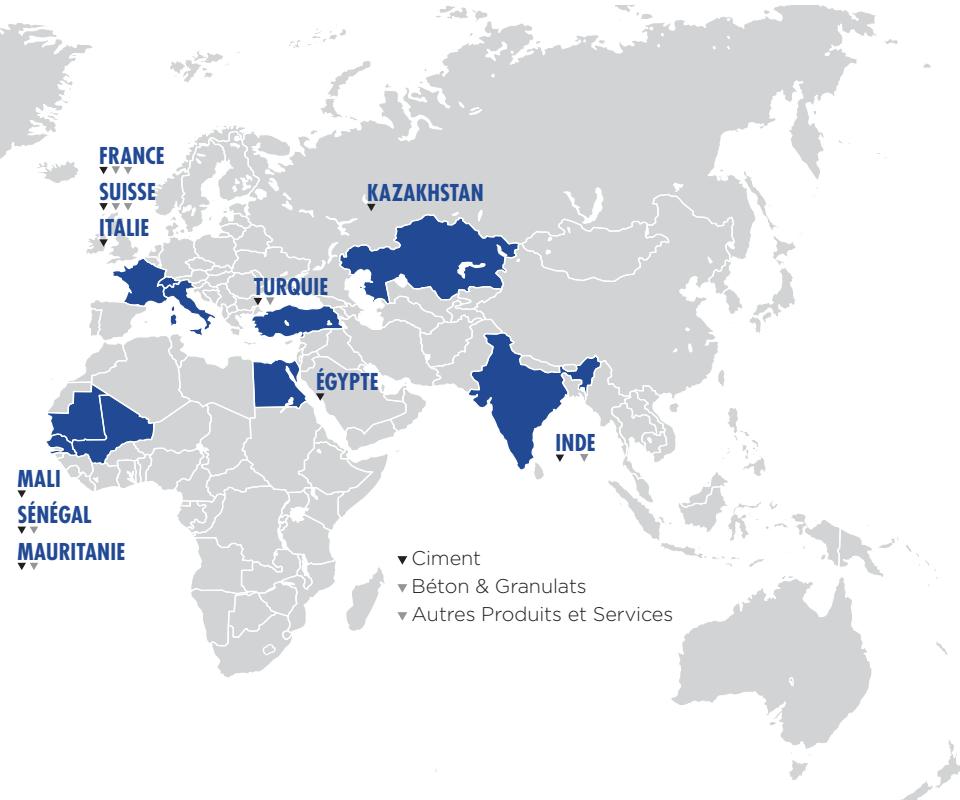
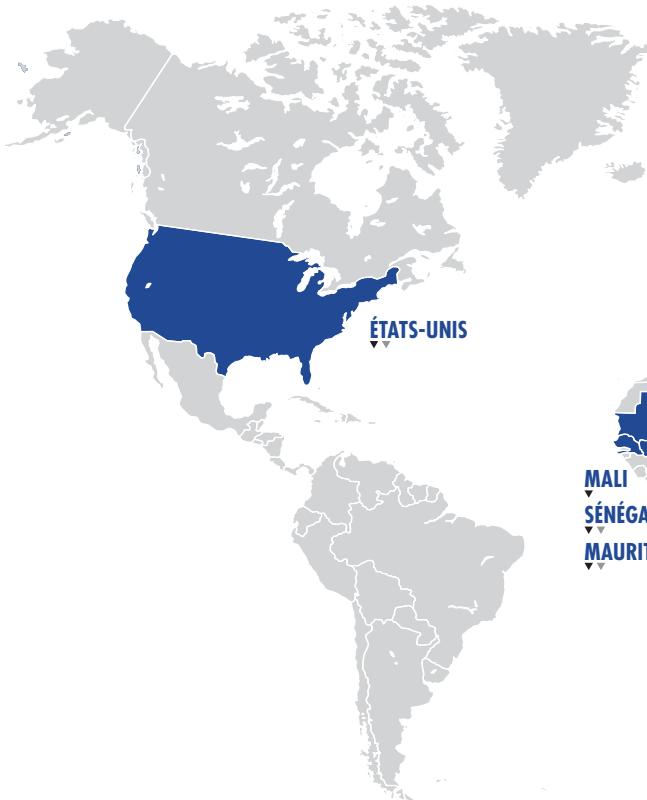
Les répartitions du chiffre d'affaires consolidé et de l'EBITDA⁽¹⁾ du Groupe par activité en 2011 ont été les suivantes :



(1) Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton & Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe

gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitaliste de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficience globale de son organisation.



6.3.1. Ciment

La fabrication du ciment a toujours été le principal métier du Groupe depuis la création de la Société en 1853. Le ciment est une poudre minérale fine, principal composant du béton, auquel il confère un certain nombre de propriétés, et notamment sa résistance. Il s'agit d'un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier.

Au 31 décembre 2011, l'activité Ciment du Groupe à travers le monde comporte quatorze cimenteries et cinq stations de broyage de clinker. En outre, le Groupe exploite en France deux usines spécialisées dans le ciment naturel à prise rapide. Les volumes de ventes de ciment du Groupe en 2011 (avant éliminations intra-groupe) se sont élevés à 18 millions de tonnes (contre 16,2 millions de tonnes en 2010 et 14,5 millions de tonnes en 2009). Ainsi en 2011, ce segment représente 50,2 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (51,3 % en 2010, 50,1 % en 2009 et 45,2 % en 2008), et 77,3 % de l'EBITDA du Groupe (81,8 % en 2010, 77 % en 2009 et 73,5 % en 2008).

6.3.1.1. Les produits

Le Groupe fabrique et commercialise différentes catégories de ciment, selon la composition chimique des matières premières,

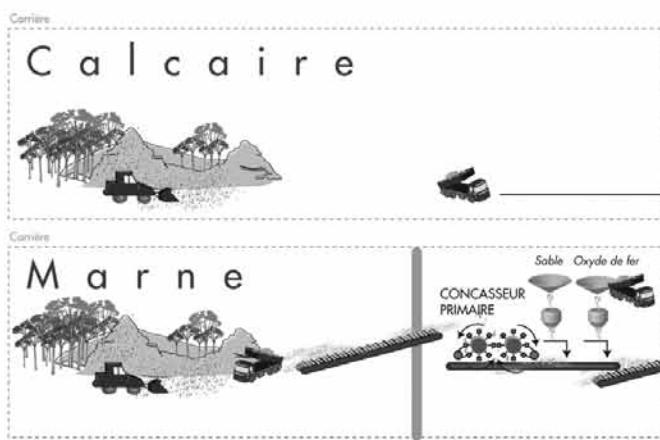
les ajouts éventuels de constituants complémentaires au moment du broyage et la finesse du produit. Chaque gamme de ciment correspond à des applications spécifiques telles que la construction résidentielle, la construction d'ouvrages d'arts, les travaux souterrains ou encore la réalisation de bétons soumis à des milieux agressifs.

La répartition entre chaque type d'application sur un marché donné dépend de la maturité et des habitudes de construction du pays. Les cimenteries du Groupe fabriquent des ciments usuels ainsi que des ciments à usage spécifique. Dans les deux cas, ces ciments sont certifiés conformes aux normes actuellement en vigueur dans les différents pays d'implantation, tant en termes de composition que de désignation. Les principales catégories de ciments produites par le Groupe sont présentées et classées ci-dessous selon les normes françaises :

- CEM I (ciments Portland) et CEM II (ciments Portland composés) : ciments les plus couramment utilisés dans la construction résidentielle, pour réaliser des ouvrages classiques en béton armé ;
- CEM III (ciments de haut-fourneau) et CEM V (ciments au laitier) : ciments usuels à faible dégagement de chaleur durant l'hydratation et à faible teneur en sulfates, utilisés dans les travaux souterrains en milieux agressifs ou dans les travaux à la mer ;

- CEM IV (ciments pouzzolaniques) : ciments usuels utilisant des produits minéraux d'origine volcanique ayant des propriétés hydrauliques. Le Groupe fabrique et vend ce type de ciment uniquement en Italie ;
- ciment prompt naturel : ciment spécifique à prise et durcissement rapides, dont la résistance, immédiatement supérieure, augmente progressivement au fil du temps. Le Groupe produit depuis 150 ans son ciment prompt à partir d'une pierre alpine naturelle, d'une performance exceptionnelle offrant une résistance immédiate et élevée ainsi qu'un faible retrait. Ce ciment est utilisé pour les travaux de scellement de blocs ou de voies d'eau, ainsi que pour les travaux de réhabilitation de façade.

Tous ces ciments font l'objet de contrôles réguliers et approfondis à chaque étape du processus de fabrication, garantissant ainsi la conformité du produit fini aux normes en vigueur. Par ailleurs, le Groupe mène des programmes de recherche et développement sur les produits et leurs applications, permettant de faire avancer les connaissances de ces produits et d'optimiser leur utilisation (ce point est développé à la section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent Document de Référence).

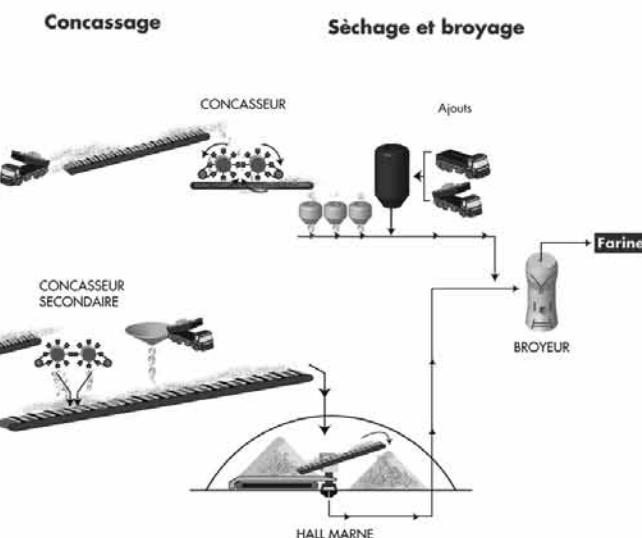


- Le système du four comprend une tour en cyclones échangeurs de chaleur, où la farine sèche est préalablement chauffée par les gaz d'échappement du four rotatif avant d'y être introduite (phase de précalcination). La farine subit au cours de cette cuisson des réactions chimiques complexes : tout d'abord, le calcaire se décarbonate sous l'action de la chaleur à une température avoisinant les 900°C et se transforme en chaux, tandis que les argiles se décomposent en silicates et en alumino-silicates. L'ensemble se recombine ensuite à une température d'environ 1 450°C en silicates et alumino-silicates de chaux. Ce processus chimique conduit ainsi à l'obtention d'un produit semi-fin appelé clinker, qui possède des propriétés de liant hydraulique. Cette cuisson s'effectue dans des fours rotatifs inclinés garnis de briques réfractaires.

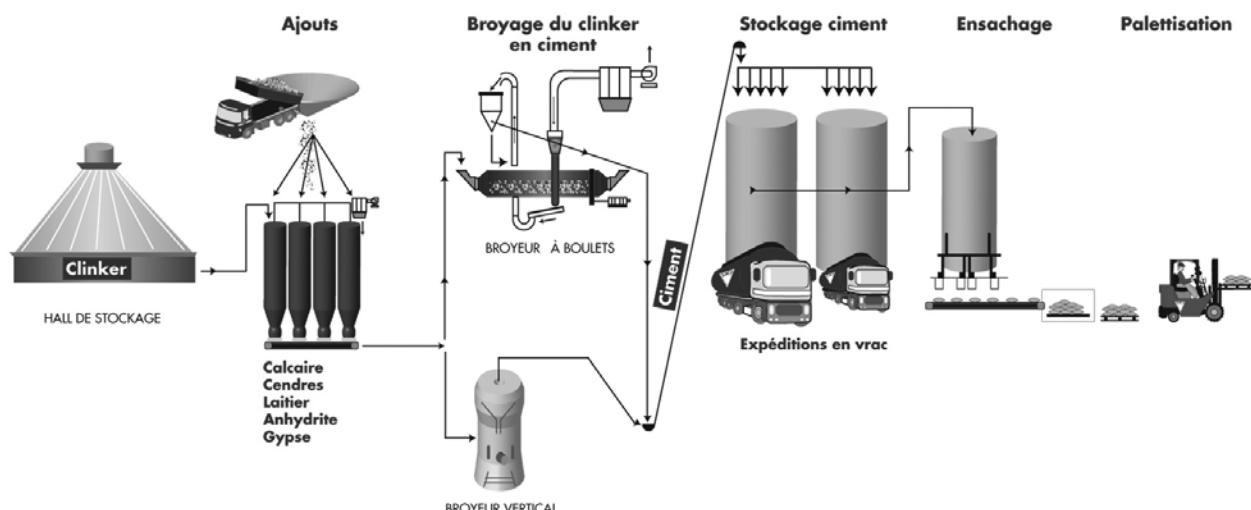
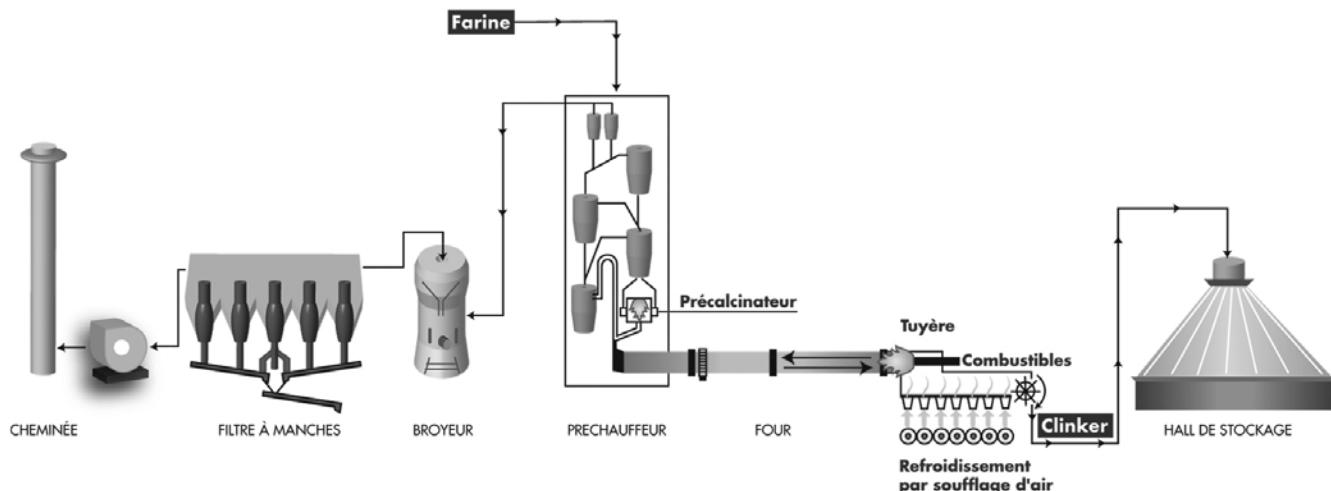
6.3.1.2. Les procédés de fabrication

La fabrication du ciment se déroule principalement en quatre étapes :

- L'extraction des matières premières : le calcaire et l'argile sont extraits de carrières situées généralement à proximité de la cimenterie. La roche est abattue à l'explosif. Les rochers et blocs obtenus sont ensuite transportés vers des concasseurs, afin de réduire leur taille et obtenir des cailloux de moins de 6 cm de diamètre.
- La préparation du cru : les matières extraites des carrières et concassées (calcaire et argile) sont finement broyées jusqu'à l'obtention de farines de roche. Ces farines sont ensuite mélangées dans des proportions définies (environ 80 % de calcaire et 20 % d'argile) avant d'être introduites dans le four. La composition chimique et l'homogénéité de la matière en entrée du four, ainsi que sa régularité dans le temps, sont des éléments fondamentaux dans la conduite du processus de production.



Il existe un commerce mondial important pour le produit semi-fin qu'est le clinker. En effet, ce produit étant plus aisément transportable et stockable, des transferts de clinker des zones sur-capacitaires vers les zones sous-capacitaires ou vers les zones ne disposant pas des ressources minérales nécessaires à la fabrication du ciment, se sont développés au cours des années passées. Ceci permet de diminuer le volume du produit transporté par rapport au ciment et ainsi d'abaisser les coûts logistiques. Une fois arrivé sur le marché de consommation, le clinker est livré à des centres de broyage qui réalisent la fin du processus de fabrication du ciment, jusqu'au conditionnement et en assurent la distribution. Cette méthode est notamment utilisée par le Groupe en Italie et en Mauritanie, comme indiqué ci-dessous.



- Le clinker est enfin broyé très finement ; on lui ajoute du filler de calcaire et du gypse afin d'obtenir le ciment artificiel qui pourra être ensuite vendu en sac ou en vrac. Le rajout de filler de calcaire et de gypse sert à réguler le temps de prise du ciment. Par ailleurs, dans les pays concernés par la réglementation européenne, le Groupe réduit la teneur en chrome VI par des ajouts de sulfate ferreux, et a mis en œuvre une procédure de contrôle qualité qui garantit la conformité des produits livrés à cette réglementation. Selon la qualité de ciment produit, d'autres ajouts peuvent être effectués, tels que des cendres volantes, du laitier de haut-fourneau ou des pouzzolanes naturels ou artificiels.

Il existe trois types de processus de fabrication du ciment, selon le traitement des matières premières avant leur enfournage : la voie sèche, la voie semi-sèche/semi-humide et la voie humide. La technologie utilisée dépend de l'origine des matières premières. L'origine et la nature de l'argile ou du calcaire ainsi que la teneur en eau sont particulièrement importantes. Au cours des dernières décennies, l'industrie européenne du ciment a beaucoup investi dans le passage planifié de la voie humide à la voie sèche, moins consommatrice d'énergie, lorsque les ressources en matières premières l'autorisent. Sur les 20 fours du Groupe actuellement en service, 19 sont des fours à voie sèche. Par ailleurs, le four en commande est également à voie sèche.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines, pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie thermique est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40 % du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie⁽¹⁾ et constitue le premier poste de dépense, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. En 2011, les dépenses énergétiques ont ainsi représenté pour l'ensemble du Groupe environ 272 millions d'euros. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe optimise ses besoins énergétiques en utilisant des déchets comme combustibles de substitution aux combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole). Leur combustion dans un four de cimenterie permet de récupérer et de valoriser l'énergie dégagée. L'ensemble des usines françaises du Groupe ont obtenu l'accord des autorités de contrôle pour

(1) Source : CEMBUREAU

utiliser comme combustibles des déchets non dangereux d'entreprises ou de déchetteries (pneumatiques, farines animales, huiles industrielles, etc.). Le Groupe privilégie des usines multicomustibles, permettant ainsi de passer d'un combustible à un autre selon leurs niveaux de prix. En 2011, la part des combustibles secondaires au niveau de l'activité cimentière du Groupe s'est élevée en moyenne à 15,7 %, avec des disparités importantes (de 0 % à 73 %) selon la disponibilité des combustibles dans les pays d'implantation.

Le Groupe utilise également des matières de substitution au clinker, issues d'autres procédés industriels, comme les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou les laitiers de hauts-fourneaux (qui sont un sous-produit des aciéries). Leur utilisation dans des proportions définies permet d'améliorer certaines propriétés du ciment mais également de diminuer la quantité de clinker et donc la quantité de combustible fossile nécessaire à sa fabrication.

6.3.1.3. L'outil de production

Les cimenteries du Groupe, les équipements industriels qui les composent ainsi que les carrières immobilisées sont détenues en pleine propriété. Les carrières de calcaire et de marnes exploitées par le Groupe pour son activité cimentière sont en règle générale situées sur des terrains dont il est propriétaire. Dans le cas contraire, le Groupe bénéficie de contrats de fortage, l'autorisant à exploiter les carrières à long terme (sur plusieurs décennies).

Le tableau ci-dessous présente le dispositif industriel et logistique du Groupe pour son activité cimentière :

	Cimenteries	Centres de broyage	Fours	Fours en construction	Dépôts et terminaux
France	5	3	5		4
États-Unis	2		2		5
Suisse	1		1		1
Turquie	2		4		
Sénégal	1		3		2
Égypte	1		2		
Italie		1			2
Mali					1
Kazakhstan	1		1		4
Inde	2 ⁽¹⁾		2	1	75 ⁽²⁾
Mauritanie		1			12 ⁽³⁾
Total	15	5	20	1	106

(1) Dont une cimenterie en construction.

(2) Dépôts de distribution de Bharathi Cement, majoritairement loués, pour la distribution de proximité.

(3) Dépôts de distribution de BSA Ciment en Mauritanie pour la vente de ciment au détail.

La description de l'outil industriel ainsi que la politique industrielle du Groupe sont détaillées ci-après à la section 8 « Propriétés immobilières, usines et équipements » du présent Document de Référence.

6.3.1.4. Implantations

Le Groupe exerce son activité cimentière dans tous les pays où le Groupe est présent, soit dans onze pays. Le Groupe est le 3^e cimentier en France ⁽¹⁾, avec des positions fortes dans la moitié est de la France et tout particulièrement dans le quart sud-est.

À partir de 1974, le Groupe a entrepris son développement à l'international de manière sélective, en choisissant ses nouvelles implantations géographiques alternativement sur des marchés matures et émergents. Le Groupe s'est ainsi implanté sur quatre continents et y a développé ses positions pour devenir dans chaque pays un acteur régional important.

Le Groupe a ainsi développé de solides positions aux États-Unis dans les États de l'Alabama et de la Californie, en Suisse dans la moitié ouest du pays, en Turquie en Anatolie centrale, en Égypte, dans la région du Sinaï et du Caire. Par ailleurs, le Groupe estime qu'il se trouve en position de leader au Sénégal et dans les pays limitrophes. Le Groupe dispose également d'un centre de broyage et de terminaux maritimes en Italie. Enfin, les récentes implantations au Kazakhstan et en Inde dans les États du Karnataka et de l'Andhra Pradesh confirment la diversification géographique du Groupe, sa dimension internationale ainsi que sa stratégie d'intégration.

6.3.1.5. Positionnement concurrentiel

Bien que l'industrie mondiale cimentière soit encore très fragmentée, le leader mondial ne détenait en 2010 qu'environ 5 % de part de marché à l'échelle mondiale ⁽¹⁾, un mouvement de concentration s'est opéré depuis quelques dizaines d'années d'abord en Europe, puis aux Etats Unis et enfin dans le reste du monde conduisant à l'émergence d'acteurs puissants et globaux.

Les marchés sont donc soumis à une forte concurrence et le Groupe se trouve ainsi en compétition à la fois avec des cimentiers nationaux tels qu'Oyak en Turquie ou Ciments du Sahel au Sénégal mais également avec des cimentiers multinationaux tels que Lafarge (France), Cemex (Mexique), Holcim (Suisse), HeidelbergCement (Allemagne) ou Italcementi (Italie), présents sur plusieurs des marchés du Groupe.

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport étant coûteux, le rayon d'action de la plupart des cimenteries ne dépasse généralement pas les 300 km par voie terrestre. L'intensité concurrentielle se joue donc principalement au plan régional, avec des cimentiers disposant d'usines dans les zones de chalandise du Groupe. Hormis le cas de cimenteries qui bénéficient d'un accès maritime ou fluvial et qui peuvent expédier leur ciment à faible coût sur de grandes distances par bateau ou par chemin de fer dans certains pays, le marché du ciment reste local.

L'activité est en outre, comme mentionné aux paragraphes 5.2 et 8.1.1, très capitalistique et la construction de nouvelles capacités doit donc nécessairement s'appuyer sur la maîtrise foncière de réserves de carrières importantes et de qualité, sur l'obtention d'autorisation d'exploitation, sur l'existence de sources d'énergie accessibles ainsi que sur la présence d'un marché de proximité important et en croissance.

Par ailleurs, les acteurs présents sur un marché doivent être en mesure de fournir à leurs clients un service continu, en toutes circonstances, et un produit de qualité constante répondant à leurs attentes ainsi qu'aux normes en vigueur.

6.3.1.6. Les clients

La typologie des clients est similaire dans la plupart des régions du monde où le Groupe est implanté. Le Groupe vend, soit à des entreprises chargées de la mise en œuvre telles que des bétonniers, des préfabricants d'éléments en béton, des entrepreneurs dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), des autorités locales, des constructeurs de logements ou encore des artisans maçons, soit à des intermédiaires tels que des grossistes en matériaux de construction ou la grande distribution. Le poids relatif d'un type de clientèle peut cependant fortement varier d'une implantation à l'autre en fonction de la maturité du marché et des habitudes de mise en œuvre.

Par ailleurs, la commercialisation du ciment se fait en vrac ou en sac. Selon le niveau de développement du pays d'implantation, le mix du type de conditionnement (vrac/sac) ainsi que le mix du type de clientèle peuvent énormément varier. Ainsi, la filière du béton prêt à l'emploi étant extrêmement développée aux États-Unis, le Groupe vend essentiellement son ciment en vrac et en grande majorité à des bétonniers. A contrario, le Sénégal ne dispose pas encore d'une filière du béton prêt à l'emploi, et le Groupe y vend son ciment essentiellement en sac à des grossistes et à des détaillants.

(1) Source : étude « Global Building Materials » de Jefferies International Ltd, février 2012.

6.3.1.7. Présentation des marchés du ciment

Le Groupe possède 14 cimenteries réparties dans huit pays, ainsi que cinq broyeurs à ciment implantés dans trois pays. Le tableau ci-dessous récapitule les volumes de ciment vendus par pays :

Volumes de ciment

vendus (en milliers de tonnes)⁽¹⁾

	2011	2010	2009
France	3 537	3 257	3 218
États-Unis	1 249	1 212	1 271
Suisse	888	845	754
Turquie	3 397	3 406	3 087
Sénégal/Mali/Mauritanie	2 851	2 399	2 260
Égypte	3 192	3 753	3 493
Italie	365	279	424
Inde	2 056	1 028	-
Kazakhstan	500	0 ⁽²⁾	-
Total	18 035	16 179	14 507

(1) Volumes de ciment, clinker et ciment à maçonner.

(2) La production de clinker ayant débuté en décembre 2010, la production vendue est inférieure à 500 tonnes sur l'année 2010.

Les ventes de ciment intra-groupe ont représenté en valeur 17,6 % de l'activité du Groupe, avec une disparité importante allant de 0 % à 37 % selon les pays d'implantation.

Les différents marchés du ciment sont présentés ci-dessous, en détaillant leur taille et leur évolution sur les cinq dernières années. Les évolutions de prix sont traitées ci-après à la section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent Document de Référence.

(a) La France

Le secteur du bâtiment a retrouvé des niveaux d'activité élevés en 2011. Le nombre de logement autorisés progresse de plus de 16 % ; cette hausse étant particulièrement sensible pour les logements collectifs qui progressent de près de 33 %. Néanmoins, les indicateurs avancés du quatrième trimestre laissent entrevoir un retournement relatif de la conjoncture du fait, notamment, de l'augmentation conjuguée du prix des terrains et des taux d'intérêts.

Après plusieurs années de recul, le secteur non-résidentiel progresse également de manière significative (+ 14 % sur les 10 premiers mois de 2011).

En revanche, le marché des travaux publics est en hausse plus modeste ; les collectivités locales ayant réduit leur concours aux projets d'infrastructures.

Berceau historique du Groupe, le marché français du ciment est mature, avec une consommation de 21,4 millions de tonnes en 2011⁽¹⁾. La consommation par habitant a atteint environ 313 kg de ciment en 2010⁽²⁾.

Depuis 2006, et du fait de la chute de la consommation entre 2008 et 2010, le marché a reculé en volume de 11 % environ sur cinq ans⁽³⁾, soit une décroissance annuelle moyenne de 2,4 % sur la période. De 2008 à 2011, la consommation française de ciment a connu une décroissance moyenne annuelle de 3,9 % sur la période. Après un ralentissement moins marqué en 2010, l'année 2011 marque le retour à une orientation plus favorable du marché avec une croissance de 8,1 %. Néanmoins, selon les organismes professionnels, la consommation de ciment devrait diminuer en 2012 (SFIC, UNICEM, SNBPE).

Le ciment est commercialisé en France en vrac ou en sac :

- le vrac, qui représente environ 78 %⁽⁴⁾ de la consommation, est utilisé par les fabricants de béton prêt à l'emploi (55 %) et de pièces préfabriquées en béton (17 %) et par les entreprises du BTP, qui se fournissent en direct pour seulement 6 % de la consommation⁽⁵⁾.
- le sac, qui représente environ 22 % de la consommation en France, est distribué majoritairement via le négoce professionnel et, plus marginalement, via les grandes surfaces de bricolage aux utilisateurs, artisans, entreprises et particuliers⁽⁶⁾.

L'industrie française du ciment est concentrée. Quatre groupes détiennent environ 98 % du marché⁽⁷⁾ : il s'agit de Lafarge, Ciments Français (groupe Italcementi), Vicat et Holcim. Le Groupe est le 3^e cimentier français, avec une production de ciment de 3,5 millions de tonnes en 2011.

Le Groupe exploite ainsi cinq usines de ciment artificiel, ainsi que deux autres usines où sont fabriqués divers produits à base de ciment prompt naturel. Du fait du positionnement géographique de ses sites, le Groupe est leader dans le Sud-Est (trois usines : Montalieu, Saint-Égrève et La Grave-de-Peille, et trois dépôts : Lyon port Édouard-Herriot, Décines et Chambéry). Ses deux autres usines en Auvergne (Créchy) et en Lorraine (Xeuilley), le broyeur de Fos-sur-Mer et le dépôt de Chelles en Île-de-France permettent au Groupe de livrer le reste du territoire. En outre, les usines du Groupe présentent l'avantage d'être situées à proximité de grandes villes : Marseille, Nancy, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Nice.

(1) Source : SFIC, 2011.

(2) Source : CEMBUREAU, 2010.

(3) Source : SFIC, 2011.

(4) Source : SFIC, 2008.

(5) Source : SFIC, 2008.

(6) Source : SFIC, 2008.

(7) Source : étude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, février 2012.

Aperçu des activités

6.3. Description des métiers et présentation des marchés

Le Groupe exporte également une partie de sa production de ciment artificiel :

(en milliers de tonnes)	2011	2010	Variation
Domestique	3 154	2 819	+ 11,9 %
Export	276	298	- 7,5 %
Total	3 430	3 118	+ 10,0 %

La direction commerciale France basée à L'Isle-d'Abeau regroupe l'administration des ventes, le marketing, la logistique et la direction promotion-prescription en charge de la promotion des applications innovantes du bâtiment auprès du segment résidentiel et du secteur des travaux publics. Une cinquantaine de personnes réparties sur six directions régionales maillent le territoire économiquement accessible depuis les usines du Groupe. Le personnel technique des divisions commerciales des régions est chargé de répondre au quotidien aux questions des clients et prospects.

L'une des forces de l'activité cimentière du Groupe en France est son outil industriel. En effet, le Groupe maintient ses usines à un haut niveau de performance en investissant régulièrement dans son outil industriel. Ainsi, les travaux de modernisation de l'usine de Montalieu réalisés au cours des années précédentes, ont permis de produire à un prix de revient compétitif.

Les prix de revient ont pu être contenus à un niveau satisfaisant grâce à :

- l'utilisation prioritaire des moyens de production les plus économiques, les ateliers les moins performants étant provisoirement mis en sommeil ;
- un arbitrage continu des sources énergétiques en fonction de l'impact économique global ;
- un contrôle rigoureux des frais de fonctionnement.

(b) Les États-Unis

Le secteur de la construction reste globalement mal orienté avec une baisse de 2,5 %⁽¹⁾ sur les 11 premiers mois de 2011 par rapport à la même période de l'année précédente en dépit d'une tendance légèrement positive en fin d'année due aux conditions climatiques clémentes.

Dans le secteur résidentiel, si les mises en chantier sont en hausse en fin d'année 2011, le montant des dépenses totales reste inférieur à celui de 2010 et reste très éloigné des données historiques.

Le secteur non-résidentiel montre une légère reprise sur la fin de l'année 2011, soutenu par le secteur manufacturier et les services publics ; le secteur commercial restant pénalisé par un taux de chômage toujours important.

(1) Source : Portland Cement Association (PCA), 2011.

Si le secteur des travaux publics a profité du plan de relance fédéral, ses effets sont en train de s'estomper avec notamment la fin de la distribution des fonds affectés aux travaux routiers. Le marché américain du ciment, qui a culminé à plus de 128 millions de tonnes en 2005 et 2006, a connu une baisse moyenne annuelle d'environ 10,7 % depuis 2006 et de 9,3 % depuis 2008⁽²⁾. La consommation domestique est estimée à 72,3 millions de tonnes en 2011⁽³⁾. La consommation par habitant, qui avait chuté à un niveau historiquement bas en 2009, est légèrement remonté à environ 258 kg⁽⁴⁾ par habitant en 2010.

Le tableau ci-dessous indique la consommation de ciment dans les deux régions des États-Unis dans lesquelles le Groupe est implanté⁽⁵⁾ :

(en milliers de tonnes)	2011	2010	Variation
Sud-Est	7,2	7,2	+ 0,4 %
Californie	6,9	6,2	+ 10,8 %
Total États-Unis	72,3	71,2	+ 1,5 %

Avec une production de ciment en 2011 d'environ 67,7 millions de tonnes, l'industrie cimentière américaine fournit environ 94 % de la consommation nationale, le solde étant importé, principalement d'Asie, du Canada et du Mexique⁽⁶⁾.

En 2011, la consommation de ciment des États-Unis s'est stabilisée enregistrant un légère croissance de 1,5 % après un recul de 0,4 % en 2010 et de 26,1 % en 2009, plus bas historique depuis 1982, qui avait provoqué la fermeture de capacité de production⁽⁷⁾.

Le Sud-Est, qui était entré en crise plus tardivement en 2007, semble s'être stabilisé. La consommation en Californie se redresse légèrement. Sur ces deux marchés, le niveau de consommation actuel est inférieur d'environ 50% à celui de l'année 2006.

Le ciment est très largement commercialisé en vrac sur le marché américain :

- le vrac représente environ 95 % de la consommation : la première destination est le secteur public, suivie par le secteur résidentiel et enfin par le secteur privé non résidentiel⁽⁸⁾ ;
- le sac représente les 5 % restants de la consommation : ce faible pourcentage révèle le développement important de la filière béton prêt à l'emploi aux États-Unis⁽⁹⁾.

(2) Source : USGS, 2011.

(3) Source : USGS, 2011.

(4) Source : étude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, février 2012.

(5) Source : USGS, 2011.

(6) Source : USGS, 2011.

(7) Source : USGS, 2011.

(8) Source : Source interne.

(9) Source : Source interne.

Le Groupe est implanté aux États-Unis depuis 1974 et exerce son activité cimentière par l'intermédiaire de sa filiale National Cement Company (NCC) dans deux régions différentes :

- région Sud-Est : la cimenterie de Ragland située dans l'Alabama près de la ville de Birmingham dessert le marché du Sud-Est des États-Unis : Alabama, Géorgie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Tennessee et Mississippi ;
- Californie : la cimenterie de Lebec située au nord de Los Angeles dessert le marché central et sud-californien.

Avec une production globale de ses deux usines de 1,25 million de tonnes de ciment en 2011, NCC est le 14^{ème} producteur américain⁽¹⁾. Cependant, ces deux usines américaines sont distantes de plus de 3 000 km et opèrent donc sur deux marchés indépendants.

Les cinq premiers États producteurs ont été, par ordre décroissant, le Texas, la Californie, le Missouri, la Floride et la Pennsylvanie⁽²⁾. Ensemble, ces cinq États ont représenté environ 53 % de la production aux États-Unis. De la même manière, les principaux États consommateurs⁽³⁾ sont le Texas, la Californie, la Floride, l'Illinois et la Louisiane. Les concurrents du Groupe sur ses deux marchés d'implantation aux États-Unis sont HeidelbergCement, Holcim, Lafarge, Cemex et Buzzi Unicem dans la région Sud-Est, et Cemex, HeidelbergCement, CPC, Mitsubishi et TXI en Californie.

Les volumes de vente du Groupe en 2011 sont inscrits en hausse, de 3 % par rapport à 2010. Cette évolution sur les deux régions d'implantation du Groupe est comparable à celle de l'activité sur les marchés concernés.

La structure commerciale compte un responsable pour chaque cimenterie. Cette organisation permet un contact direct avec la clientèle locale, ainsi que de tenir compte des différences régionales (entre la Californie et la région Sud-Est) en termes de besoins et de cycles de consommation. Pour augmenter ses capacités de distribution, NCC dispose d'un réseau de points de distribution dans le Sud-Est, desservis par voie ferroviaire, qui lui permet d'atteindre le marché d'Atlanta et d'élargir sa zone de chalandise aux marchés de la Géorgie et de la Caroline du Sud en limitant les frais de transport.

Fidèle à sa politique industrielle, le Groupe a régulièrement investi dans ses deux usines américaines pour améliorer leurs performances. Ainsi, l'usine de Lebec a bénéficié d'investissements importants ces dernières années qui lui ont permis de diminuer significativement ses coûts de production.

(c) La Suisse

Dans la continuité de l'année précédente, l'exercice 2011 a vu le secteur de la construction afficher une activité soutenue. Les taux d'intérêts attractifs ainsi que la croissance de la population ont maintenu la demande de logement à un niveau élevé. Les programmes pluriannuels de constructions d'infrastructures comme le contournement de Bienne ou

l'autoroute Transjurane, se sont poursuivis, sécurisés par des finances publiques saines et une croissance continue.

Le marché suisse du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 2,6 % depuis 2006 et de 3,9 % depuis 2008⁽⁴⁾. En 2011, la consommation suisse de ciment est estimée à 5,2 millions de tonnes⁽⁵⁾ en hausse d'environ 4,2 %. La consommation annuelle par habitant a progressé de près de 6 % pour s'établir à environ 637 kg en 2010⁽⁶⁾, un niveau élevé qui s'explique autant par la richesse du pays que par ses besoins importants en ouvrages de génie civil, du fait de son relief alpin.

Le marché suisse du ciment a la particularité d'être un marché essentiellement de vrac (à 95 %)⁽⁷⁾. Ceci s'explique à la fois par la part importante des ouvrages de génie civil dans la consommation nationale et par une filière béton prêt à l'emploi très développée.

Les principaux producteurs sur ce marché sont Holcim, qui détient près des deux tiers du marché suisse, JuraCim (groupe CRH) et Vigier, filiale du Groupe⁽⁸⁾. Holcim est très présent dans l'est du pays, tandis que JuraCim et Vigier sont implantés dans la partie ouest du pays.

Le Groupe a fait l'acquisition en 2001 de Vigier Holding AG, maison mère de 35 sociétés opérant dans le Ciment, le Béton prêt à l'emploi, les Granulats et la Préfabrication de produits en béton en Suisse.

Le Groupe est, au travers de sa filiale Vigier, le 3^e cimentier en Suisse. En 2011, Ciments Vigier a maintenu ses parts de marché.

Vigier possède une cimenterie implantée à Reuchenette, à proximité de Bienne. Son marché naturel est donc la région des plateaux avec l'axe Bienne - Soleure, la région de Fribourg à Lausanne, Berne - Egenkingen et, plus au sud, l'Oberland bernois.

Les pouvoirs publics suisses se sont engagés dans plusieurs grands projets d'infrastructure, auxquels Vigier a apporté toute son expertise. Ainsi, dans le cadre du développement de la nouvelle ligne ferroviaire alpine suisse, Vigier a fourni du ciment, ainsi que des granulats et du béton au chantier du tunnel du Lötschberg (34,6 km) de 2003 à 2006. Vigier fournit également des matériaux pour la construction et l'équipement du tunnel du Gothard.

Le Groupe dispose d'une structure d'administration des ventes réduite sur cette activité Ciment en Suisse, du fait de l'existence d'un système de distribution via un intermédiaire. Ce type de distribution est une spécificité du marché suisse.

La cimenterie de Reuchenette dispose de réserves en carrières abondantes. Cette usine fonctionne majoritairement avec des combustibles secondaires, ce qui lui confère un avantage concurrentiel significatif en termes de coûts de production.

(4) Source : CEMSUISSE, 2011.

(5) Source : CEMSUISSE, 2011.

(6) Source : CEMBUREAU, 2010.

(7) Source : CEMSUISSE, 2008.

(8) Source interne.

(1) Source : PCA, 2010.

(2) Source : USGS, 2011.

(3) Source : USGS, 2011.

(d) La Turquie

Depuis vingt ans, l'urbanisation de la Turquie, la croissance démographique et l'importante migration de la population rurale ont soutenu la demande de construction résidentielle et industrielle ainsi que le développement des infrastructures. Les secteurs de la construction et des matériaux de construction sont tous deux corrélés à la croissance du produit intérieur brut. Ce dernier s'était redressé en 2010 à environ 9 % après un ralentissement en 2008 (2 %) et une période de récession (- 6,5 %) sur l'année 2009. En 2011, la reprise d'une croissance soutenue se confirme avec une estimation à plus de 6,5 % ; l'économie turque ayant bénéficié d'une réallocation des investissements au détriment de pays arabes, touchés par les évènements du « printemps arabes » et les pays européens en proie à la stagnation économique.

La croissance du secteur de la construction, si elle a légèrement fléchi au quatrième trimestre, devrait s'établir à plus de 8 %. Le secteur résidentiel, déjà très actif en 2010, a montré un dynamisme tout particulier et devrait afficher une croissance de plus de 15 % sur l'année.

Après une croissance forte et continue jusqu'en 2007, le marché du ciment en Turquie, a connu deux années de baisse consécutives. Il est reparti à un rythme soutenu, affichant en 2010 une croissance de près de 15 % et de plus de 10 % en 2011, ce qui porte la croissance moyenne annuelle sur les trois dernières années à 7,5 %. La croissance depuis 2006 est de plus de 21 %, soit une moyenne annuelle de 3,9 %. La consommation annuelle est estimée à 50,4 millions de tonnes en 2010⁽¹⁾. La consommation de ciment par habitant a atteint environ 648 kg de ciment par an pour 2010⁽²⁾. L'évolution de la consommation est assez disparate géographiquement : si la région de la Mer noire continue à progresser à un rythme soutenu, les zones Méditerranée et Egée, contrairement à l'année précédente, retrouvent une croissance vigoureuse ; alors que l'Anatolie progresse plus modestement.

Si le secteur cimentier turc demeure largement fragmenté, une concentration semble toutefois se dégager avec l'émergence d'acteurs multinationaux tels que Vicat, HeidelbergCement, Italcementi et Cementir (Italie) et de groupes turcs d'envergure nationale (comme Oyak, Sabanci et Nuh). Les principales zones de consommation de ciment en Turquie sont les zones urbaines de Marmara (Istanbul), d'Anatolie centrale (Ankara) ainsi que les régions touristiques de la Méditerranée (Antalya) et de la mer Égée. L'augmentation de l'offre générée par l'accroissement régulier des capacités de productions combinée au retournement de la tendance de consommation crée une situation de vive concurrence sur le marché. De ce fait, les producteurs turcs sont très actifs sur le marché export. Cependant, les évènements dans les pays arabes, et particulièrement en Libye, ont pénalisé les exportations qui sont en recul d'environ 25 %⁽³⁾.

Le tremblement de terre de 1999 a conduit les autorités turques à renforcer la réglementation en matière de construction, ce qui a favorisé le développement de la filière BPE et par conséquent les ventes de ciment en vrac, qui représente environ les deux tiers des volumes vendus.

Le Groupe est présent en Turquie depuis 1991 avec l'acquisition de Konya Cemento et y est devenu, notamment avec l'acquisition de Bastas Baskent Cemento en 1994, un acteur significatif. Le Groupe possède deux cimenteries situées respectivement à Bastas (près d'Ankara) et à Konya (7^e ville la plus importante du pays). L'usine de Bastas fournit le marché d'Ankara et de l'Anatolie centrale tandis que celle de Konya dessert le sud de l'Anatolie, ainsi que la côte méditerranéenne.

Ces deux cimenteries disposent d'une force commerciale propre, dédiée à leur zone de chalandise, afin d'être en contact direct avec la clientèle régionale. Le Groupe saisit par ailleurs des opportunités de développement à l'export, mais accorde la priorité au marché domestique.

La performance de l'activité Ciment du Groupe en Turquie a été favorisée, ces dernières années, par des réductions de coûts de production importantes et par des investissements significatifs sur les deux cimenteries. C'est ainsi qu'un second four Polysius a été implanté à Konya en 2002. De la même manière, le site de Bastas a bénéficié en 2007 du démarrage d'un second four Polysius d'une capacité de 4 500 tonnes/jour de clinker.

(e) Le Sénégal et le Mali

En l'absence de statistiques officielles, le Groupe estime que le marché du ciment au Sénégal connaît une croissance moyenne annuelle d'environ 3,6 % depuis 2006 et de 7,4 % depuis 2008⁽⁴⁾. La taille du marché a doublé au cours des dix dernières années pour atteindre une consommation annuelle de 2,6 millions de tonnes en 2011⁽⁵⁾. La consommation par habitant était néanmoins limitée à environ 205 kg de ciment par an en 2010⁽⁶⁾.

Le marché a bénéficié de projets d'infrastructures financés par l'État sénégalais, les aides d'états étrangers ainsi que par des organismes internationaux : par exemple, la construction d'une autoroute entre Dakar et Thiès et le plan de mobilité urbaine de la ville de Dakar, l'aéroport de Ndiass, ainsi que les projets de développement du port de Dakar. La progression du marché est également soutenue par la hausse du taux d'urbanisation et de la construction individuelle, financée majoritairement par le rapatriement de devises par la diaspora sénégalaise.

L'industrie cimentière sénégalaise, qui bénéficie d'un accès à des ressources de calcaire rares en Afrique de l'Ouest, alimente également les pays limitrophes qui ne possèdent pas de producteur domestique de clinker, formant la sous-région suivante : Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, et plus particulièrement Mali et Gambie (la sous-région).

(1) Source interne.

(2) Source : CEMBUREAU, 2010.

(3) Source interne.

(4) Source interne.

(5) Source interne.

(6) Source interne.

Ces exportations se font par route, rail et voie maritime. La première destination est le Mali, dont la consommation domestique est estimée à près de 1,5 million de tonnes/an. Ces exportations vers le Mali ont représenté respectivement environ 0,9 million de tonnes en 2010 et 1,5 million de tonnes en 2011⁽¹⁾; les importations en provenance de pays tiers ayant pratiquement disparues.

Le ciment est très largement commercialisé en sac sur le marché sénégalais (à près de 97%)⁽²⁾, le pays ne disposant pas encore de filière de béton prêt à l'emploi. Le Groupe estime qu'environ 82 % des ventes de ciment sont réalisées par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants, tandis que les 18 % restants sont destinées aux entreprises de BTP pour la réalisation de grands chantiers routiers et d'infrastructures, ainsi que, par exception, aux institutionnels qui financent ces grands travaux.

Le Groupe est présent au Sénégal depuis 1999. Sococim a globalement maintenu ses parts de marché en 2011.

Sococim a ouvert deux dépôts afin de mieux couvrir le territoire sénégalais et développer une relation de proximité avec ses clients. L'organisation commerciale est structurée selon un axe géographique, avec un service dédié à l'export et un autre au marché domestique. Les commerciaux se répartissent le territoire en six zones distinctes.

Par ailleurs, le Groupe est présent au Mali au travers de sa filiale Ciment et Matériaux du Mali (CMM). Son dépôt est approvisionné en ciment depuis l'usine de Rufisque par voie routière. Cette implantation permet au Groupe une meilleure pénétration du marché malien. Ce marché est en plein essor avec la réalisation de grands projets d'infrastructures et la construction de logements sociaux. La consommation de ciment au Mali est de plus de 1,5 million de tonnes, en croissance de 11,6 % par rapport à 2008 et les ventes totales du Groupe y ont représenté en 2011 plus de 560 000 tonnes, en hausse de 29 % par rapport à l'année précédente, dont 113 000 tonnes réalisées par CMM.

Dans le cadre de la politique industrielle du Groupe, Sococim a investi dans de nouveaux équipements destinés à réduire ses coûts d'exploitation et à accroître la capacité d'utilisation de l'usine dans son ensemble. Ainsi, un broyeur à charbon a été mis en service en 2004 et une nouvelle centrale électrique a été démarrée début 2007. Cette nouvelle centrale assure l'indépendance de la cimenterie vis-à-vis du distributeur sénégalais d'électricité. Cette politique s'est poursuivie en 2008 avec la mise en service d'un nouveau broyeur à ciment vertical et des ensacheuses associées, permettant une augmentation de la capacité de production ciment de l'usine tout en améliorant la performance énergétique. Enfin, la mise en service d'une nouvelle ligne de cuisson portant la capacité de production du Groupe au Sénégal à plus de 3,5 millions de tonnes de ciment, permet au Groupe de tirer profit du potentiel de croissance de l'Afrique de l'Ouest en bénéficiant de prix de revient compétitifs.

(1) Source interne.

(2) Source interne.

(f) L'Égypte

Le marché égyptien du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 10,2 % depuis 2006 et de 8,2 % depuis 2008⁽³⁾. Ce marché a été affecté par la guerre en Irak en 2003 et 2004, puis a retrouvé une croissance soutenue entre 2005 et 2010. En 2011, les événements politiques ont fortement perturbé l'activité économique du pays, et en particulier du marché de la construction. La consommation de ciment en Égypte a été d'environ 48,7 millions de tonnes⁽⁴⁾, soit une baisse d'environ 1,6 % par rapport à 2010. La consommation par habitant a atteint environ 688 kg de ciment par an en 2010⁽⁵⁾.

L'Égypte compte, à ce jour, 18 sociétés actives de ciment réparties à travers le pays, avec néanmoins une concentration dans un rayon de 200 km autour de la capitale. Ces sociétés ont réalisé, en 2011, une production domestique estimée à environ 48,9 millions de tonnes⁽⁶⁾.

L'industrie cimentière égyptienne présente l'avantage de disposer de faibles coûts de production, en dépit de hausses régulières du coût de l'énergie, et d'une situation géographique lui permettant d'exporter aisément, par voie maritime, ses excédents de production éventuels vers différentes régions du monde. Avec ses ports sur la Méditerranée, elle possède des voies d'accès principalement aux marchés européens et à celui de la Syrie, tandis que les ports de la mer Rouge permettent d'atteindre les pays du Golfe et certains pays africains comme la Somalie, Djibouti, l'Érythrée et le Soudan.

Quatre nouveaux projets ont été initiés en 2011 pour une capacité totale théorique ciment de 10 millions de tonnes.

En 2003, le Groupe a pris une participation stratégique de 25 % dans Sinaï Cement Company (SCC), de manière à se positionner sur ce marché émergent. Cette participation a été augmentée à partir de 2005 pour en prendre le contrôle.

Selon les estimations du Groupe, SCC est le 6^e producteur égyptien, avec une production vendue d'environ 3,2 millions de tonnes de ciment en 2011, en recul de près de 15 % par rapport à 2010. Le repli s'explique essentiellement par les événements politiques intervenus en début d'exercice 2011 qui ont impacté les conditions de marché et d'exploitation ainsi que par l'arrivée de nouveaux entrants. La cimenterie, ayant été implantée en 2001, dispose d'un outil moderne et dispose de réserves abondantes de calcaire d'excellente qualité. Le Groupe a engagé en 2006 un projet de doublement des capacités de l'usine. La seconde ligne de cuisson a démarré en juin 2008. SCC a été la seule cimenterie à mettre en service une nouvelle ligne complète en 2008, lui permettant ainsi de répondre à la forte croissance du marché local et ainsi de conforter sa position sur ce marché en 2009 et 2010. Par ailleurs, le démarrage d'un quatrième broyeur à ciment en 2010 ainsi que l'optimisation des performances

(3) Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2011.

(4) Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2011.

(5) Source interne.

(6) Source interne.

des trois broyeurs existants ont permis de répondre à la demande du marché.

(g) L'Italie

Le marché du BTP en Italie reste en forte récession, en particulier dans le secteur public, où les mises en chantier ont été fortement réduites.

Le marché du ciment en Italie s'était maintenu entre 46 et 47 millions de tonnes entre 2004 et 2007. La consommation est estimée à environ 32,5 millions de tonnes en 2011⁽¹⁾, en baisse pour la cinquième année consécutive et de 4,2 % par rapport à l'année précédente et de plus de 22 % par rapport à 2008⁽²⁾. Cependant, la consommation par habitant reste l'une des plus fortes d'Europe à plus de 565 kg de ciment par an⁽³⁾, comparable aux autres pays d'Europe du Sud du fait des habitudes de construction et de rénovation du marché et de la poursuite de l'effort de construction d'infrastructures.

En mai 2003, dans le but de renforcer sa présence en Europe et de poursuivre la progression géographique naturelle de ses investissements, le Groupe a racheté 100 % de Cementi Centro Sud (CCS), société propriétaire d'un site de broyage de ciment dans le port d'Oristano, sur la côte occidentale de la Sardaigne, ainsi que d'un terminal cimentier dans le port de Tarente. CCS exploite également un second terminal sur le port d'Imperia. Si CCS n'occupe pas une place significative sur le marché italien du ciment avec 0,35 million de tonnes vendues, cette implantation constitue, pour le Groupe, une position stratégique d'observation, dans la mesure où ce pays dispose d'une industrie cimentière encore fragmentée, avec une vingtaine de producteurs présents sur le marché.

Les installations de ces trois unités permettent la fabrication et la manutention de ciment à moindre coût. Elles permettent également d'importer du clinker à faible coût de plusieurs pays du bassin méditerranéen.

(h) Le Kazakhstan

Après un fort ralentissement en 2008 consécutif à l'impact de la crise financière mondiale sur le système bancaire local et la stabilisation des années 2009 et 2010, le secteur de la construction a retrouvé une dynamique de croissance en 2011, tant dans le secteur du bâtiment que des travaux publics. La consommation de ciment, a progressée de près de 8 % en 2011 par rapport à l'année précédente, sous l'impulsion de grands projets de logements et d'infrastructures financés par l'Etat Kazakh et par les aides internationales. Les importations ont diminué d'environ 21 % par rapport à 2010, principalement en provenance de Russie. Après une érosion au cours de l'année précédente, les prix ont globalement été orientés à la hausse en 2011.

Au-delà du ralentissement conjoncturel induit par l'impact de la crise financière internationale sur le système bancaire local, la progression de la consommation de ciment devrait

se poursuivre, soutenue par la croissance de la population urbaine et par la hausse continue du revenu par habitant, lié aux importants revenus du secteur des matières premières. La consommation, qui a été d'environ 6,3 millions de tonnes en 2011, devrait s'établir à moyen terme entre 9 et 10 millions de tonnes.

Après la prise de contrôle de la société de projet, réalisée fin décembre 2007, et l'augmentation de capital réalisée en 2011, la structure juridique des opérations au Kazakhstan est la suivante :

- Mynaral TAS, société commune détenue à 84 % par Vigier, filiale du Groupe, détient les titres miniers et les droits fonciers y afférents ;
- Jambyl Cement Production Company, filiale à 100 % de Mynaral Tas, est appelée à devenir la société de production et de commercialisation du ciment.

Le financement, à hauteur de 160 millions de dollars US, a été mis en place avec la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale. En marge de ce financement, SFI est entrée en décembre 2008 au capital de Mynaral Tas à hauteur de 10 %, le partenaire kazakh du Groupe, Homebroker détenant 30 %. En 2011, Vigier, filiale du Groupe, et IFC ont participé à l'augmentation de capital portant la participation de Vigier à 84 % ; IFC maintenant sa participation de 10 %.

L'usine *greenfield* est située à proximité du lac Balkach, à environ 400 kilomètres d'Almaty et 900 kilomètres d'Astana. D'une capacité ciment de 1,1 million de tonnes, elle a été construite par China Triumph Engineering dans le cadre d'un contrat clé en main signé en août 2007. Elle met en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à cinq étages, filtres à manche, stockage clinker couvert...). Placée le long de l'axe routier et ferroviaire Almaty / Karaganda / Astana, l'usine approvisionne, essentiellement par le rail, la zone d'Almaty et de ses environs, la région sud (Taraz, Chymkent) ainsi que le centre et la région d'Astana.

Après deux ans de construction, l'usine a poursuivi sa montée en puissance industrielle à un rythme progressivement plus soutenu.

(i) Mauritanie

Au cours du deuxième semestre 2008, le Groupe a consolidé sa position en Afrique de l'Ouest en acquérant 65 % de la société BSA Ciment qui opère, depuis début 2008, un broyeur à ciment à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Cette acquisition a permis au Groupe :

- de prendre pied sur le marché mauritanien et d'être en position d'en appréhender la croissance ;
- de consolider sa position stratégique au Mali en se positionnant sur les voies d'accès au nord-ouest du pays ;
- de disposer d'un débouché pour les capacités clinker supplémentaires de Sococim au Sénégal, conséutivement à la mise-en-service du nouveau four en octobre 2009.

(1) Source interne.

(2) Source : AITEC.

(3) Source : CEMBUREAU, 2010.

BSA Cement possède un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication. Le broyeur, de marque Polysius, dispose d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes. Ces installations sont situées à proximité de la principale zone portuaire du pays.

Si une partie de l'aide internationale a été versée et investie dans la santé et l'éducation, la situation économique du pays reste fragile. Les difficultés budgétaires de l'état mauritanien ne permettent pas le lancement des projets d'infrastructures prévus. Dans ce contexte, la consommation de ciment est en très légère hausse de 2 % en 2011, à 652 000 tonnes⁽¹⁾, la production locale progressant légèrement.

Dans ce contexte, BSA Cement a développé son activité commerciale et ses volumes vendus s'élèvent à présent à 0,2 million de tonnes.

(j) Inde

Au cours des dix dernières années, l'Inde a connu une progression annuelle moyenne de son PIB de plus de 7 %. Sa croissance pour 2011 est ainsi estimée à 8 %, et le pays profite d'une main d'œuvre qualifiée abondante qui lui permet de se développer notamment dans le secteur des services.

Depuis 2004, le marché du ciment en Inde a été en constante progression, avec une croissance de plus de 60 % en 5 ans. Le marché indien du ciment a ainsi connu une croissance moyenne annuelle continue de près de 10 % depuis 2004. La consommation annuelle est estimée à 201 millions de tonnes en 2009, faisant de l'Inde le deuxième marché mondial du ciment. Au demeurant, la consommation de ciment par habitant reste assez faible, à environ 181 kg/personne.

La population de l'Inde s'élève à 1,17 milliards d'habitants, dont 29 % d'urbains, et l'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé de la planète aux environs de 2030. Bien que la crise économique mondiale commence à affecter la croissance indienne, la progression de la consommation annuelle de ciment devrait rester soutenue, alimentée par la croissance de la population (1,45 % estimée en 2009) et sa nucléarisation, conjuguée aux importants programmes d'infrastructures prévus (routes, rails, barrages, irrigation, ports et aéroports, etc.).

La consommation de ciment dans les États de l'Inde du sud où le Groupe opère (Andhra Pradesh, Tamil Nadu, Karnataka, Kerala et Goa) ainsi que dans l'État du Maharashtra est estimée sur l'année 2011 à 88,7 millions de tonnes, en hausse de 0,7 %⁽²⁾ par rapport à 2010. Les capacités de production sont excédentaires à ce jour, avec 151 millions de tonnes installées. La consommation de ciment par habitant est estimée à 244 kilogrammes par habitant sur l'année fiscale 2009/2010.

Le 28 juin 2008, le Groupe a annoncé la création d'une société commune avec le cimentier indien Sagar Cements implanté dans l'État de l'Andhra Pradesh, présent depuis 25 ans sur le marché indien et doté d'une capacité de 2,5 millions de tonnes avec le démarrage de sa nouvelle ligne en juillet 2008.

(1) Source interne.

(2) Source : Cement Manufacturing Association.

Vicat Sagar Cement poursuit la construction d'une cimenterie *greenfield* dans le sud de l'Inde, à 700 kilomètres de Mumbai et à 170 kilomètres d'Hyderabad, dont le démarrage est prévu au second semestre 2012. La nouvelle usine se situera dans le cluster de Gulbarga, situé dans l'État du Karnataka. L'usine possédera à terme une capacité de production de ciment de 5,5 millions de tonnes, avec deux lignes de production de clinker de 6 000 tonnes/jour. La construction de la première des deux lignes de production a débuté en 2010 (voir également sections 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet », et 12.2.3 « Investissements industriels »).

La nouvelle usine mettra en œuvre des techniques cimenteries de dernière génération (broyeur à cru à rouleaux, tour de préchauffage à six étages, filtres à manche, stockages clinker, charbon et matières premières couverts ...) et aura sa propre centrale électrique. Elle sera raccordée au réseau ferré et pourra fournir les États du Karnataka, Maharashtra, Andhra Pradesh et les principales métropoles que sont Mumbai, Pune, Bangalore et Hyderabad.

Au 31 décembre 2011, le Groupe détient 53 % de cette société commune. La Société poursuit activement la construction de la première ligne de cuissage. Les travaux de génie civil sont partiellement achevés et le montage mécanique se poursuit.

Par ailleurs, le Groupe a fait l'acquisition en avril 2010 de 51 % de la société Bharathi Cement (BCCPL) essentiellement par le biais d'une augmentation de capital réservée. BCCPL possède une cimenterie moderne située dans le sud de l'Andhra Pradesh, composé de deux lignes de production qui représentent fin 2011 une capacité annuelle totale de 5 millions de tonnes de ciment. Par cette acquisition, Vicat est devenu un acteur majeur du sud de l'Inde et pourra bénéficier de synergies avec Vicat Sagar Cement, à partir du second semestre 2012.

Bharathi Cement, dont la production a débuté en octobre 2009, est parvenu à s'implanter sur le marché du Sud de l'Inde et dans le Maharashtra où la société a vendu plus de 2 millions de tonnes au cours de l'année 2011, doublant ainsi sa production (en 2010, le Groupe avait consolidé BCCL de mai à décembre).

Le Groupe dispose avec Bharathi Cement d'une capacité de 5 millions de tonnes à fin 2011, et augmentera progressivement sa capacité à 7,5 millions de tonnes en 2012 avec la mise en service de la première ligne de Vicat Sagar Cement, puis à 10,5 millions de tonnes dans un second temps, pour s'affirmer comme un acteur significatif sur le marché très dynamique du sud de l'Inde.

6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats

L'activité Béton & Granulats représente 36,1 % du chiffre d'affaires du Groupe, soit près de 818 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2011 (716 millions d'euros en 2010 et 696 millions d'euros en 2009), et 15,9 % de l'EBITDA du Groupe pour cette même période (12,4 % en 2010 et 17,5 % en 2009).

Les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats sont gérés au sein de la même activité, du fait de la similarité de leurs clientèles et de la logique d'intégration verticale mise en œuvre par le Groupe. Le béton et les granulats constituent, tout comme le ciment, des composants essentiels des projets de construction dans le monde entier. L'intégration des métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats s'est faite dans chacun de ces pays par l'acquisition et la création de nombreuses sociétés. Fin 2011, les sociétés du Groupe exploitaient 71 carrières de granulats ainsi que 249 centrales à béton réparties dans six pays, et avaient vendu 22,2 millions de tonnes de granulats et près de 8,0 millions de m³ de béton.

Le Groupe a d'abord développé son activité dans le béton prêt à l'emploi et les granulats en France par des investissements au cours des années 1980. Puis le Groupe a poursuivi son objectif d'intégration verticale par des acquisitions sélectives, prioritairement dans les zones de chalandise de son activité Ciment, ainsi que par le développement de son outil industriel dans les implantations existantes.

6.3.2.1. Les produits

(a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'adjuvants et d'eau, qui durcit pour former un matériau de construction dont les principales qualités sont la résistance à la traction et à la pression, la durabilité, les temps de prise, la facilité de pose et la maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction. Les qualités et performances d'un béton ne peuvent être obtenues et garanties que si la formulation physico-chimique du béton, ainsi que son cycle de production sont rigoureusement respectés. Pour qu'un béton soit parfaitement formulé, les différents composants doivent être précisément dosés, dans un ordre et à un rythme déterminés. Ensuite, le malaxage doit être continu et homogène. Ces contraintes de production sont les raisons pour lesquelles un béton fabriqué en centrale est d'une qualité et d'une régularité supérieures à tout béton fabriqué manuellement ou en bétonnière. C'est la raison essentielle du développement du BPE, qui permet de garantir le respect des normes inscrites dans les cahiers des charges des travaux de construction.

Le Groupe offre un très large éventail de bétons, allant du béton ordinaire aux bétons spéciaux, développés pour des applications spécifiques par son laboratoire de recherche et développement, répondant ainsi aux besoins et contraintes de ses clients :

- Béton ordinaire, pour lequel le producteur garantit le type de ciment ainsi que la force de compression au bout de 28 jours (gamme de résistance 20 à 40 MPa) ;
- Béton Haute Performance (BHP), dont la composition est élaborée sur mesure, notamment pour la teneur en ciment (gamme de résistance 60 à 100 MPa) ;

- Béton de fibres, pour la réalisation de structures plus fines, ayant une meilleure tenue à la fissuration. Le Béton Composite Vicat fait partie de cette catégorie ;
- Bétons spéciaux, développés et perfectionnés dans les laboratoires du Groupe pour répondre au cas par cas aux besoins précis des clients.

Les laboratoires de recherche et développement du Groupe conçoivent des bétons innovants offrant des perspectives d'applications nouvelles ou permettant une mise en œuvre facilitée. Ce point est développé à la section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent Document de Référence.

(b) Granulats

Principale matière première consommée dans le monde après l'eau, les granulats (sables et graviers) sont des matériaux naturels utilisés dans la fabrication du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte. Ce sont également les matériaux de base pour la construction des routes, des remblais et des constructions. La plupart de ces granulats proviennent de roches concassées (habituellement du calcaire ou du granite), ou d'extraction de sables et de graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Il existe plusieurs types de granulats, qui se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier la granulométrie et la dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné.

En 2011, le Groupe a produit et vendu 22,2 millions de tonnes de granulats dans cinq pays (France, Suisse, Turquie, Sénégal et Inde).

6.3.2.2. Les procédés de fabrication

(a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau en différentes proportions, dans les centrales à béton. Le mélange obtenu est ensuite chargé dans les « toupies » et camions spéciaux, où il est, généralement, à nouveau malaxé avant d'être livré aux clients. La majeure partie des matières premières constitutives du béton (notamment le ciment et les granulats) est approvisionnée auprès du Groupe. Le béton est produit dans des dispositifs industriels faiblement capitalistiques, qui comportent des zones de stockage et des équipements destinés à mélanger les matières premières dans les proportions voulues et à charger le mélange, devenu du béton, dans les camions malaxeurs. La plupart des installations de production de béton sont fixes, mais le Groupe exploite également un certain nombre de dispositifs mobiles, installés sur les sites de construction (généralement les plus importants) de ses clients, en fonction de leurs besoins.

On peut faire varier les proportions de ciment et de granulats, ajouter des adjuvants chimiques (tels que des retardateurs ou des accélérateurs de prise), ainsi que remplacer une partie du ciment par des dérivés comme les cendres volantes ou le

laitier, en vue d'obtenir les propriétés voulues par le client. Il faut par conséquent une grande expertise technique et un contrôle qualité sans faille pour traiter les nombreux aspects de la construction auxquels les clients du Groupe ont à faire face, tels que le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle.

Par ailleurs, lors de la commercialisation du béton, la logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité.

Les prix des matières premières varient considérablement en fonction des marchés nationaux sur lesquels le Groupe opère. En général, les matières premières représentent environ 70 % du total des coûts de production et de livraison du béton. Le ciment représente globalement plus de la moitié de ce coût. La livraison constitue la deuxième composante du coût, aux environs de 20 % du coût total.

(b) Granulats

Les granulats peuvent provenir de roches massives ou de roches meubles :

- **roches massives** : la roche est abattue à l'explosif, avant d'être concassée, criblée puis lavée. Ces granulats sont ensuite principalement destinés au terrassement, à la fabrication d'enrobés, de blocs ou de parpaings, mais aussi de plus en plus à l'élaboration du béton ;
- **roches meubles** : ces roches proviennent de la sédimentation de dépôts fluviaux ou glaciaires. Elles peuvent être exploitées hors d'eau, en gradins de 5 à 8 mètres de hauteur, ou alors en eau en utilisant des dragues. Ces granulats nécessitent moins de concassage mais doivent être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées.

6.3.2.3. Les outils de production

(a) Béton prêt à l'emploi

Le Groupe exploitait, dans l'ensemble des pays où il est présent, 249 centrales à béton au 31 décembre 2011. Ces centrales sont situées à proximité des lieux de consommation du béton dans la mesure où, compte tenu des temps de prise, le béton préparé en centrale doit être livré sur le lieu de mise en œuvre dans un délai maximum d'une heure et demie. Le rayon d'action d'une centrale est généralement compris entre 20 et 30 km, dépendant également des conditions de circulation de la zone.

Une centrale de fabrication de béton prêt à l'emploi est composée de silos (ciment, sables et gravillons), de cuves de stockage des différents adjuvants (tels que les plastifiants) et d'une cuve de préparation du béton. Les composants du béton, que sont le ciment, le sable et les gravillons, sont introduits dans la cuve de préparation par gravité. Les qualités et les performances d'un béton ne peuvent être garanties que si la formulation est très précise et son cycle de production rigoureusement respecté. Le dosage de l'eau en particulier doit être très précis et le malaxage doit être continu et

homogène. Pour répondre à toutes ces contraintes, les centrales à béton du Groupe ont été fortement automatisées, afin d'assurer la précision du processus.

Enfin, le béton préparé en centrale est chargé par gravité dans un camion malaxeur, également appelé camion toupie, qui livre le béton sur le chantier. Le Groupe possède ainsi une flotte de camions malaxeurs, tout en ayant également recours à des locataires auxquels il sous-traite la livraison du BPE.

(b) Granulats

La production de granulats nécessite des équipements lourds en carrière, tant pour l'exploitation de roches massives que pour celle de roches alluvionnaires. L'abattage et le concassage de roches massives nécessitent l'utilisation de chargeuses, d'engins de transport et de concasseurs. L'extraction de roches alluvionnaires est réalisée à l'aide de dragues. Dans les deux cas, le transport des granulats sur site de traitement se fait le plus souvent par bandes transporteuses.

Les extractions se font sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. Celui-ci maintient le niveau de ses réserves par acquisitions et par l'obtention et le renouvellement de permis d'extraction.

6.3.2.4. Les implantations

Le Groupe a mis en place en France, en Suisse et en Turquie, une intégration verticale complète et exerce donc, dans ces pays, ses trois métiers de base que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

Aux États-Unis, le Groupe a développé un réseau de centrales à béton dans chacune des deux régions où il est implanté. La filiale américaine s'approvisionne en granulats auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe.

Au Sénégal, le Groupe a investi dans une activité Granulats, au travers de deux acquisitions en 2001 et 2004, complétées en 2010 par l'acquisition d'un terrain contiguë afin d'augmenter ses réserves de basalte. Au-delà des utilisations routières de ces matériaux, le Groupe s'est positionné en amont du marché du BPE afin d'anticiper son émergence.

En Mauritanie, le Groupe a investi en 2008 dans un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication lui permettant de renforcer son maillage en Afrique de l'Ouest.

En Inde, consécutivement à son acquisition par le Groupe, Bharathi Cement a fait l'acquisition d'une carrière de granulats dans la proche banlieue de Bangalore dans la perspective d'une émergence prochaine du BPE.

6.3.2.5. Positionnement concurrentiel

Le Groupe a produit, en 2011, près de 8,0 millions de m³ de béton, dont 39,7 % en France, 20,1 % aux États-Unis, 30,7 % en Turquie et 9,5 % en Suisse. Les 249 centrales du Groupe sont situées à proximité des principales cimenteries du Groupe et maillent les territoires afin de pouvoir alimenter les chantiers régionaux ainsi que les centres urbains.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de béton commercialisés ces trois dernières années :

Volumes vendus (en milliers de m ³)	2011	2010	2009
France	3 165	2 867	2 838
États-Unis	1 600	1 429	1 439
Turquie	2 444	2 971	2 341
Suisse	757	481	502
Mauritanie	3	1	1
Total	7 969	7 749	7 121

Les barrières à l'entrée étant peu élevées, le marché du BPE est très atomisé, avec un nombre important d'acteurs, comprenant à la fois des cimentiers et des groupes industriels internationaux, ainsi que des opérateurs indépendants.

L'activité Granulats du Groupe exploite 42 carrières en France, 20 en Suisse, 6 en Turquie et 2 au Sénégal, avec une production de 22,2 millions de tonnes de granulats en 2011. Les granulats produits par les sites français du Groupe représentent environ 50,6 % de la production totale de granulats du Groupe.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de granulats commercialisés ces trois dernières années :

Volumes vendus (en milliers de tonnes)	2011	2010	2009
France	11 251	10 346	9 991
Turquie	4 794	5 555	4 022
Suisse	2 930	2 469	2 638
Sénégal	2 968	2 396	2 024
Inde	276	-	-
Total	22 219	20 766	18 675

Le marché des granulats est dans son ensemble assez atomisé et fragmenté en de nombreux marchés locaux. Les différents acteurs sont des carriers nationaux voire régionaux, des entreprises du secteur du BTP qui se sont intégrées en amont, ainsi que les groupes industriels internationaux de fourniture de matériaux de construction.

Le Groupe privilégie l'exploitation de carrières situées à proximité des marchés de consommation, de manière à disposer de meilleurs coûts de production. L'accès à la clientèle s'en trouve facilité, les frais de transport réduits, et la distribution est suffisamment souple pour satisfaire divers types de commandes, qu'il s'agisse de la livraison de quelques tonnes de sable ou de milliers de tonnes destinées à combler un important chantier d'autoroute, ou encore de fournir des habitations individuelles.

6.3.2.6. Les clients

Les granulats, majoritairement transportés par voie terrestre, sont vendus principalement sur les marchés locaux, en raison des coûts de transport élevés. Cependant, les carrières bénéficient parfois d'accès à des voies de transport fluvial ou de chemin de fer, ce qui permet d'expédier des granulats à des distances importantes, pour distribution sur des marchés locaux plus éloignés.

Le Groupe vend principalement ses granulats à des producteurs de BPE et prioritairement aux centrales à béton du Groupe, à des fabricants de produits préfabriqués (parpaings, pavés, etc.), à des producteurs d'asphalte, à des entrepreneurs de travaux publics, à des maçons ainsi qu'à des entreprises du bâtiment de toutes tailles. Sur certains marchés, il vend des volumes substantiels de granulats destinés à différents procédés industriels tels que celui de la fabrication de l'acier.

Le béton prêt à l'emploi est vendu principalement à des entrepreneurs de BTP, allant des grands groupes internationaux du bâtiment à des entreprises de construction de maisons individuelles, à des agriculteurs ou à des particuliers. Les centrales servent des commandes de marché de travaux planifiées, ainsi que des demandes de livraisons immédiates sous centrale.

6.3.2.7. Les marchés

(a) La France

Après la forte baisse de l'année 2009 et la stabilisation intervenue en 2010, le marché du BPE a retrouvé le chemin de la croissance en 2011 avec une hausse de 10 %⁽¹⁾ par rapport à 2010.

(1) Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2011.

Le marché du BPE en France a connu une baisse moyenne annuelle d'environ 1,0 % depuis 2006 et de 2,1 % depuis 2008⁽¹⁾. En 2011, le marché du BPE a représenté plus de 41 millions de m³ de béton (en hausse de 10,1 % par rapport à 2010), produit par environ 1 816 centrales réparties sur tout le territoire français⁽²⁾.

Production (en milliers de m ³)	2011	2010	Variation
Auvergne	802	700	+ 14,6 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 591	1 372	+ 16,0 %
Centre	1 454	1 275	+ 14,0 %
Île-de-France	5 705	4 894	+ 16,6 %
Lorraine	1 165	1 048	+ 11,2 %
Midi-Pyrénées	2 529	2 364	+ 7,0 %
Nord	1 898	1 761	+ 7,8 %
Provence	4 042	3 809	+ 6,1 %
Rhône-Alpes	4 554	4 156	+ 9,6 %
Total France	41 285	37 498	+ 10,1 %

Le Groupe exploite 141 centrales à béton en France, qui ont réalisé une production de plus de 3,2 millions de m³ en 2011, en hausse de 10,4 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique en partie par l'acquisition de L. Thiriet en fin d'année 2010.

Le Groupe est présent dans les régions Rhône-Alpes, PACA, Midi-Pyrénées, Centre - Auvergne, Nord - Pas-de-Calais, Île-de-France et dans le quart nord-est de la France. Le Groupe exploite une flotte d'environ 540 camions malaxeurs pour réaliser les livraisons sur chantier. En France, le Groupe fournit l'essentiel du ciment et environ un tiers des granulats consommés par l'activité BPE, ce qui témoigne d'une intégration verticale avancée de ses activités.

En France, l'équipe technico-commerciale de la division BPE du Groupe bénéficie de la collaboration de Sigma Béton, unité essentielle du Centre Technique Louis Vicat (CTLV) spécialisée dans les secteurs du béton prêt à l'emploi, des granulats et des produits routiers, dotée de la certification ISO 9002 pour la formulation, l'analyse et le contrôle des granulats, du ciment et du béton. En outre, Sigma Béton exerce une activité de formation, de recherche et développement et des services d'analyse des bétons livrés à des producteurs, à des industriels du secteur des produits en béton et à des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.

Le marché français des granulats représentait 377 millions de tonnes en 2011⁽³⁾ (hors matériaux recyclés), en hausse de 3,7 % par rapport à 2010, provenant de l'exploitation

d'environ 3 500 carrières. Le Groupe dispose de 63 sites dont 42 carrières, qui lui ont permis de produire et de commercialiser 11,3 millions de tonnes de granulats en 2011, soit environ 3,0 % du marché national⁽⁴⁾. Le Groupe se positionne parmi les dix premiers producteurs de granulats en France, étant précisé que selon nos estimations, les huit premiers producteurs réalisent plus de 50 % de la production nationale.

La stratégie du Groupe pour son métier Granulats en France est de se concentrer sur les régions où il dispose déjà d'une présence dans le BPE. Ainsi, afin de renforcer son métier Granulats, le Groupe a acquis, en janvier 2003, la société Rudigoz, propriétaire de deux centrales à béton et de deux carrières dans la région Rhône-Alpes et, en 2004, la société Matériaux SA, implantée dans l'est de la France. Fin 2010, le Groupe a acquis la société L. Thiriet & Cie opérant trois centrales à béton et quatre carrières de granulats dans le sud de la Lorraine.

En 2011, l'activité Granulats du Groupe en France a cru de 8,8 % (par rapport à une production en 2010 d'environ 10,3 millions de tonnes) avec une situation contrastée selon les régions.

(b) Les États-Unis

Le marché américain du béton prêt à l'emploi est estimé à environ 203 millions de m³ pour l'année 2011⁽⁵⁾. Le BPE est très largement répandu aux États-Unis. Le marché, après une chute de 15 % en 2008 et de 27 % en 2009, s'est stabilisé en 2010 avec une baisse limitée à 0,4 % au niveau fédéral. En 2011, il progresse de 3,1%, confirmant l'inflexion entamée l'année précédente mais à un niveau inférieur de plus de 40 % aux plus hauts de la décennie passée. Néanmoins cette moyenne synthétise des situations régionales fort différentes. Le marché reste très concurrentiel, on y trouve à la fois des acteurs importants et fortement intégrés, tels que Cemex ou Lafarge, mais également encore beaucoup de petits producteurs indépendants actifs au plan local.

Le Groupe exploite 49 centrales sur le territoire américain, dans les deux régions où il est implanté, qui ont réalisé une production globale de 1,6 millions de m³ en 2011 (dont 69 % en Californie et 31 % en Alabama), en hausse de près de 12 % par rapport à la production globale en 2010. L'évolution des volumes de vente du Groupe varie en fonction des régions et est déterminée par l'activité résidentielle. Compte tenu de l'étendue du marché américain, ne sont présentés ci-dessous que les deux marchés régionaux sur lesquels le Groupe est implanté.

Le Groupe a acquis en mai 2008 un important dispositif de Béton prêt à l'emploi autour d'Atlanta, renforçant ainsi fortement son intégration verticale dans le Sud-Est. Le dispositif du groupe Walker est positionné sur un marché important, au sud d'Atlanta, tiré à long terme par la forte croissance de la population de cette ville. L'ensemble acquis

(1) Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2011.

(2) Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2011.

(3) Source : Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (UNICEM), 2011.

(4) Source : Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (UNICEM), 2011.

(5) Source : National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2011.

Aperçu des activités

6.3. Description des métiers et présentation des marchés

dispose de 14 centrales à béton réparties sur neuf sites qui ont une capacité de production de l'ordre de 700 000 m³ et représente un potentiel de consommation de ciment de 200 000 tonnes.

Le marché du BPE sur lequel le Groupe opère dans la région Sud-Est, soit l'Alabama et la Géorgie, a représenté, en 2011, une production de près de 7,4 millions de m³ en repli de 2,3 % par rapport à 2010⁽¹⁾, le marché étant toujours mal orienté dans la région d'Atlanta.

Le marché du BPE en Californie a représenté, en 2011, une production de 19,4 millions de m³, en hausse de 10,8 % par rapport à l'année précédente⁽²⁾.

(c) La Suisse

Le marché du BPE en Suisse a connu une croissance moyenne annuelle de 1,7 % depuis 2005 et une stabilité entre 2007 et 2010, selon les dernières estimations de l'ERMCO⁽³⁾. La consommation a décliné en 2002 et 2003, puis a redémarré en 2004 avec les chantiers de grands ouvrages. Toujours selon l'ERMCO, la production de BPE en Suisse a été stable à 12,1 millions de m³ entre 2007 et 2010⁽⁴⁾. D'après les estimations du Groupe, le marché s'est accru en 2011 de près de 6 %, avec de fortes disparités régionales, pour atteindre 12,8 millions de m³. Le marché du BPE y est très développé avec un maillage très dense.

Au travers de Vigier et de ses filiales, le Groupe possède 22 centrales à béton réparties sur la moitié ouest de la Suisse dans quatre régions. Ces centrales ont réalisé en 2011 une production de 0,76 million de m³, en forte hausse de plus de 57 % par rapport à l'année précédente (la production ayant été de 0,48 million de m³ en 2010), en particulier grâce à l'acquisition de 4 nouvelles centrales.

Vigier exploite 20 sites de granulats, situés à proximité des centrales à béton. Ces carrières sont généralement de taille plus modeste qu'en France et sont essentiellement destinées à fournir les besoins des centrales à béton. La production de granulats de Vigier a augmenté par rapport à l'année précédente de 18,7 %, elle s'est élevée à 2,9 millions de tonnes en 2011.

(d) La Turquie

Le marché du BPE en Turquie a connu une croissance moyenne annuelle de 4,4 % depuis 2006 et de 8 % depuis 2008⁽⁵⁾. Le BPE est apparu au début des années 1980 en Turquie et s'est très rapidement développé à partir du début des années 1990. À la suite du tremblement de terre de 1999, le gouvernement turc a imposé de nouvelles normes destinées à améliorer la qualité des constructions, ce qui a bénéficié à l'activité BPE dans son ensemble sur ces cinq dernières années, au détriment du béton préparé manuellement. Le marché turc du BPE est estimé à environ 88 millions

(1) Source : National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2011.

(2) Source : National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2011.

(3) Source : European Ready Mixed Concrete Organization (Bruxelles), juin 2011.

(4) Source : European Ready Mixed Concrete Organization (Bruxelles), juin 2011, source interne pour l'année 2011.

(5) Source interne.

de m³ en 2011, en hausse de plus de 10 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre d'installations sur le territoire a dans la même période augmenté de 11 % environ, générant un renforcement de la concurrence et des baisses des prix du BPE.

Le Groupe s'est implanté en Turquie à partir de 1991 et a développé une activité BPE dans la région de l'Anatolie centrale, autour des villes d'Ankara et de Konya. Fin 2011, le Groupe exploitait 36 centrales, dont 17 dans la région d'Ankara et 19 dans la région de Konya, leur production ayant atteint 2,4 million de m³ en retrait de 17,7 % par rapport à l'année 2010. Cette contraction des volumes résulte pour l'essentiel d'un effet de base de comparaison défavorable, le Groupe ayant bénéficié en 2010 de travaux d'infrastructure exceptionnels, notamment dans la région d'Ankara.

L'activité BPE en Turquie doit s'adapter aussi bien aux conditions climatiques très rigoureuses dans la partie centrale du pays, qu'aux contraintes liées à l'activité touristique du pays. Ainsi, le Groupe exerce son activité BPE de façon alternée : il fournit du printemps à l'automne principalement les régions d'Ankara et de Konya, et alimente, durant la période hivernale et de basse saison touristique, les chantiers de construction sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire.

Le marché des granulats en Turquie est estimé à environ 210 millions de tonnes en 2011⁽⁶⁾ stable par rapport à 2010. Le Groupe exploite en Turquie six carrières, dont la production totale de granulats a été de 4,8 millions de tonnes en 2011 (en baisse de 13,7 % par rapport à 2010) : quatre carrières sont situées près d'Ankara, une près de Konya et une dernière est située à proximité de la côte méditerranéenne. Il s'agit de carrières de roches massives, hormis celle située sur la côte méditerranéenne qui est une carrière de roche alluvionnaire. La position du Groupe en Turquie sur cette activité Granulats est orientée vers la couverture de la zone de chalandise de son activité BPE.

(e) Le Sénégal

L'année 2011 s'est inscrite dans la continuité de l'année précédente avec un marché des travaux publics toujours très dynamique, porté par le chantier de l'aéroport international et les projets d'infrastructure routière de connexion.

Le Groupe est présent sur le marché des granulats du Sénégal et des pays limitrophes. En l'absence de statistiques officielles sur ce marché, le Groupe l'estime à approximativement 5,1 millions de tonnes en 2011⁽⁷⁾, soit une hausse d'environ 25 % par rapport à 2010. Ce marché se caractérisait depuis 1994 par une demande supérieure à la capacité de production cumulée des différents exploitants de carrières du pays. Cette tendance s'est confirmée en 2011 pour le basalte. Produits dans la partie occidentale du Sénégal (Dakar et Thiès), les granulats concassés sont utilisés dans les onze régions du pays et en Gambie voisine.

(6) Source interne.

(7) Source interne.

En 2011, le Groupe a produit 3,0 millions de tonnes de granulats, en augmentation de près de 24 % par rapport à 2010. Ces granulats proviennent de l'exploitation de deux carrières par deux sociétés du Groupe : Sodevit (acquise en 2001) et Gécamines (acquise en 2004 et détenue à hauteur de 70 %). En outre, le Groupe a réalisé, en 2010, l'acquisition d'une société détenant une parcelle contiguë à celle exploitée par Gécamines dans le but d'accroître ses réserves de roche basaltique.

Sodevit exploite un gisement de calcaire et possède un réseau de points de vente qui alimente des chantiers diffus. Elle couvre à elle seule environ 45 % des besoins du marché en granulats concassés destinés aux bétons hydrauliques. Gécamines produit et commercialise des granulats de basalte concassé dont environ 70 % du volume mis sur le marché est destiné à la construction d'infrastructures routières.

6.3.3. Autres Produits & Services (APS)

Le Groupe dispose, en France et en Suisse, d'activités complémentaires à ses principaux métiers, dont il est devenu propriétaire à la suite de diverses restructurations ou acqui-

sitions. Chaque fois qu'il a été en mesure de développer des synergies avec ses principaux métiers, le Groupe a poursuivi le maintien et le développement de ces activités complémentaires. Ainsi, l'acquisition en 1984 des Papeteries de Vizille a apporté au Groupe la capacité de produire des sacs en papier utilisés dans le secteur du ciment. De la même manière, le Groupe a développé, depuis l'acquisition de Vigier en 2001, l'activité de Préfabrication qui bénéficie d'une position forte en Suisse romande, consolidant ainsi le fonds de commerce de ciment de Vigier. En revanche, les activités acquises et ne répondant pas à ses critères d'intégration ou de synergies sont cédées, ce qui fut le cas, à titre d'exemple, de l'activité Négoce du groupe Vigier ou des activités Négoce et Tuyaux en France.

L'activité Autres Produits & Services regroupe les métiers du Transport, Chimie du bâtiment, Papier et Préfabrication de produits en béton. Elle représentait, en 2011, 13,7 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe soit 310 millions d'euros (264 millions d'euros en 2010 et 250 millions d'euros en 2009) et 6,8 % de l'EBITDA du Groupe pour la même période soit 33 millions d'euros (5,8 % en 2010 et 5,6 % en 2009).

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel par activité

(en millions d'euros)	Produits et Services	2011 (hors Groupe)		2010	2009
		2011	2010	2010	2009
France	Transport & Grands Travaux	119,5	73,5	88,0	79,9
	Vicat Produits Industriels	65,3	65,0	60,4	66,5
	Papier	41,3	35,9	40,0	39,5
Suisse	Préfabrication	122,8	121,9	105,7	92,3

6.3.3.1. Activité Transport et Grands Travaux (France)

La Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM) a été créée en 1958 et est devenue spécialiste du transport de matériaux liés aux grands chantiers tels que barrages, autoroutes, stations de ski, aéroports, lignes ferroviaires et équipements portuaires. SATM, à travers ses 15 agences en France, met en œuvre trois modes de transport, par benne, par citerne et par plateau.

Le transport routier a été marqué ces dernières années par l'adoption par l'État de mesures visant à soutenir ce secteur en difficulté (notamment via l'indexation du prix du carburant).

SATM réalise environ 87 % du chiffre d'affaires de son activité Transport en tant que commissionnaire de transport et est un acteur de premier plan dans ce domaine pour les activités vrac, benne et citerne, ce qui lui confère une très grande flexibilité et adaptabilité au marché. Ainsi, SATM exploite une flotte d'environ 1 000 véhicules, dont la majeure partie

appartient à des sous-traitants travaillant régulièrement avec le Groupe. La politique commerciale de SATM consiste à renforcer sa position dans le service logistique spécialisé auprès d'une clientèle industrielle.

Environ 51 % du chiffre d'affaires de l'activité Transport de SATM est réalisé avec des sociétés du Groupe dans la mesure où, en France, une grande partie du transport du ciment et de granulats vers les centrales de BPE est assurée par SATM. La complémentarité de cette activité Transport avec les métiers du Groupe lui permet ainsi d'optimiser la qualité du service fourni à ses clients. Le chiffre d'affaires de cette activité, en 2011, est en hausse de 16,4 %, retrouvant ainsi un niveau comparable à celui de 2007.

L'activité Grands Travaux de SATM résulte principalement d'appels d'offres concernant les grands chantiers de construction d'infrastructures telles que les lignes TGV, les projets autoroutiers et les constructions de centrales électriques. SATM intervient sur ces chantiers afin de fournir le BPE au moyen de centrales mobiles destinées aux grands

ouvrages. SATM est un véritable partenaire dans le domaine des grands travaux, en France ou à l'étranger. Il fournit une prestation de transport, de production et de fourniture de matériaux et permet ainsi au Groupe d'offrir une réponse globale aux besoins de ses clients.

6.3.3.2. Vicat Produits Industriels (France)

Vicat Produits Industriels (VPI) est un acteur important sur le marché des mortiers industriels pour le bâtiment et le génie civil. Sa politique qualité a été récompensée par les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 obtenues simultanément pour l'ensemble des sites et activités et notamment les quatre usines.

VPI apporte au Groupe une capacité d'observation du marché des matériaux de construction et donc une connaissance fine des besoins des utilisateurs finaux.

VPI propose une large gamme qui comprend environ 200 produits répondant à un grand nombre de besoins : les enduits de façade, les mortiers et bétons traditionnels, les produits servant à réparer les sols et les murs, les colles pour carrelages, les produits d'isolation thermique. L'évolution et le développement de ces produits et leur adaptation aux besoins des clients est assurée par l'équipe du laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau.

Le chiffre d'affaires hors Groupe de l'activité VPI est en hausse en 2011 de 8,2 %, à 65,0 millions d'euros, dans un marché en croissance d'environ 9,4 %⁽¹⁾.

La société VPI comporte les trois pôles d'activité suivants, structurés par type de clientèle :

- **Pôle bâtiment** : s'adresse au négoce en matériaux, généraliste ou multispécialiste. Ce pôle représente environ 64 % du chiffre d'affaires de VPI, les clients sont des groupements, des négociants intégrés ou indépendants.
- **Pôle bricolage** : s'adresse aux grandes surfaces de bricolages. Ce pôle représente environ 31 % du chiffre d'affaires de VPI.
- **Pôle génie civil** : s'adresse à des entreprises spécialisées dans le secteur du génie civil. Ce pôle représente environ 5 % du chiffre d'affaires de VPI.

Des investissements significatifs ont été réalisés en 2006 et 2007 sur l'usine d'Auneau, afin d'augmenter les capacités de production et pouvoir ainsi faire face au développement commercial de son activité de fabrication d'enduits de façade et de colles à carrelage.

6.3.3.3. Activité Papier et Sacherie (France)

Situées dans la région de Grenoble, les Papeteries de Vizille sont présentes sur deux segments.

a) La production de papier impression-écriture

Les ventes des Papeteries de Vizille ont produit 23 224 tonnes de papier en 2011, en baisse de 9,4 % par rapport à 2010,

(1) Source : Syndicat National des Mortiers Industriels, 2011.

principalement due au recul des ventes export, segment fortement concurrentiel ayant connu une chute importante des prix de marché. La production française du papier impression-écriture a connu une baisse de 6,3 % en 2011⁽²⁾. La taille de cette société et la flexibilité de son outil de production ont conduit le Groupe à privilégier une stratégie de niches visant à fournir à sa clientèle une gamme diversifiée de produits à forte valeur ajoutée : les papiers bouffants, les papiers chèques, les papiers sécurisés et les papiers filigranés.

L'activité papetière a été très soutenue au premier trimestre, avant de connaître, à nouveau, un fort ralentissement en fin d'année provoquant des arrêts de production.

Malgré sa dimension modeste, avec environ 1 % de la production française, Vizille est le partenaire d'éditeurs de renom, de grandes banques françaises, et poursuit son développement dans différents pays du monde où son savoir-faire, la qualité de ses produits et son service sont reconnus.

b) La production de sacs de grande contenance en papier

Le marché français affiche une progression modérée de 2,1 %⁽³⁾ au cours de l'année 2011.

La sacherie fournit des sacs en papier de grande contenance aux secteurs agroalimentaire, chimique et de la construction. Cette unité permet de produire des sacs techniques, à valves scellées, ainsi que des sacs plus petits. Cette usine a une capacité de production annuelle d'environ 75 millions de sacs, ce qui représente approximativement 12 % du marché national⁽⁴⁾. Par ailleurs, 33 % des sacs vendus par les Papeteries de Vizille sont destinés au Groupe, sans que les Papeteries de Vizille soient pour autant le fournisseur exclusif du Groupe.

Les Papeteries de Vizille ont su tirer avantage de la concentration de l'industrie avec des ventes en augmentation de 8,1 % en 2011.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des volumes de ventes des Papeteries de Vizille :

	2011	2010	Variation
Impression écriture (en tonnes)	23 224	25 618	- 9,4 %
Sacs (en milliers d'unités)	66 113	61 146	+ 8,1 %
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	41,3	40,0	+ 3,3 %

(2) Source : Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et cellulosiques (Copacel), 2011.

(3) Source : Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (Eurosac), 2011.

(4) Source : Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (Eurosac), 2011.

6.3.3.4. Activité Préfabrication de produits en béton (Suisse)

La société Creabéton Matériaux, qui est une filiale suisse de Vigier, regroupe les quatre sites de production de l'activité Préfabrication. Ces quatre usines sont approvisionnées en ciment et granulats par les autres sociétés du Groupe. Creabeton Matériaux fabrique et commercialise une gamme complète de produits en béton, notamment des produits de jardin (pavés, dalles), des produits d'infrastructures (Deltabloc, cunettes) et des produits sur mesures (éléments architecturaux). Vigier fabrique et commercialise également des traverses de chemin de fer et des bordures de quai en béton, sous la marque TriBÉTON et a acquis récemment un prestataire de solutions techniques détenteur des licences du système de voies sans ballast « Low Vibration Tracks ».

En 2011, les cinq usines suisses ont réalisé une production globale de 411 764 tonnes de produits préfabriqués en béton. Cette production est en hausse de plus de 5 % par rapport à 2010, dans un marché dynamique tant pour les produits d'infrastructures (tuyaux, regards, trottoirs) que pour les produits grand-public, plus sensibles aux conditions météorologiques. Les premières livraisons de traverses ferroviaires pour le chantier du Gotthard ont eu lieu sur la fin de l'exercice.

6.4. Facteurs de dépendance

Les informations concernant les facteurs de dépendance du Groupe figurent à la section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence.

6.5. Environnement législatif et réglementaire

Le Groupe, à l'instar d'autres grands groupes industriels, est soumis à un nombre important de lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement dans chacun des pays dans lesquels il opère. Ces lois et réglementations imposent des normes de plus en plus contraignantes en matière notamment d'émissions atmosphériques, de bruit, de rejet d'eaux usées ou de déchets industriels, d'hygiène et de sécurité, d'utilisation et de manipulation des déchets ou matériaux dangereux, de méthode d'élimination des déchets, de dépollution et de sécurité des produits.

L'activité cimentière en France est soumise depuis 2005 à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. En 2003, l'Union européenne a adopté la directive 2003/87 mettant en œuvre le Protocole de Kyoto sur le changement climatique, visant à mettre en place un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés après concertation avec les organismes professionnels. Ces affectations de quotas d'émission sont principalement déter-

minées sur la base des émissions passées, de la croissance espérée du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement par un industriel des quotas alloués, doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

Toutes les cimenteries du Groupe présentes dans l'Union européenne sont concernées par la directive sur l'affectation des quotas d'émissions et ses dispositions. Les quotas qui sont alloués aux sites du Groupe en France, représentent environ 2,8 millions de tonnes de CO₂ par an pour la période 2008-2012.

La directive adoptée le 16 décembre 2008 attribue des quotas de CO₂ gratuits aux industries qui seront reconnues comme très consommatrices en énergie et soumises à la concurrence internationale. Les critères définis dans la directive permettent de classer l'industrie cimentière dans cette catégorie. Le montant des quotas gratuits attribués sera fondé sur la moyenne des émissions spécifiques des cimenteries ayant les plus faibles facteurs d'émission de CO₂ et représentant 10 % de la production de clinker.

La Commission Européenne a adopté la révision de la Directive sur l'attribution des quotas de CO₂ pour la période 2013-2020. En définitive, les quotas de CO₂ seront calculés à partir de la production de clinker des années de référence, multipliée par le coefficient de benchmark, soit 766 kg CO₂ par tonne de clinker. La valeur de ce coefficient réalisée par Vicat en 2010 est légèrement supérieure. Nous sommes en attente des allocations de quotas pour la période 2013-2020.

Par ailleurs, le règlement REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) n°1907/2006, adopté le 18 décembre 2006 est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Il prévoit notamment, à la charge de chaque producteur ou importateur, une obligation d'enregistrement auprès de l'Agence européenne pour les produits chimiques et substances chimiques fabriqués ou importés en quantités d'une tonne ou plus par an.

Le clinker est exempté des procédures d'enregistrement, mais entre dans le champ d'application du règlement REACH en ce qui concerne la classification, l'étiquetage et les exigences en matière d'information. Le ciment étant une préparation, il ne requiert pas d'enregistrement mais entre dans le champ d'application du règlement dans le cadre des exigences en matières d'information, de restriction de mise sur le marché et compte tenu de la présence de certaines substances dangereuses (chrome VI).

La plupart des matériaux d'extraction utilisés par le Groupe comme matière première ainsi que le clinker sont exemptés des procédures d'enregistrement au titre de l'annexe V du règlement REACH.

(1) Source interne.

Concernant les autres substances pour lesquelles le Groupe se situe comme producteur ou importateur extracommunautaire (c'est-à-dire le gypse synthétique, les poussières de four ou de by-pass pour lesquels le Groupe est producteur ou intermédiaire isolé ainsi que le laitier de haut-fourneau, le pet-coke et la triéthanolamine), il est procédé au préenregistrement. Ces substances rentrent dans la préparation du ciment. De fait, le Groupe participe donc aux consortia d'enregistrement de ces substances.

Dans le cadre des réglementations applicables aux installations classées, les activités du Groupe, notamment l'exploitation des cimenteries et des carrières, font l'objet d'autorisations ou de déclarations d'exploitation et sont soumises à des prescriptions édictées par des autorités administratives.

Toutes les installations classées prennent en considération les aspects environnementaux suivants : la pollution atmosphérique, la pollution des eaux, les déchets, la protection de la nature (faune, flore, paysages, archéologie, forêts, zones naturelles, agriculture), les bruits, l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'urbanisme. Des réaménagements concertés avec les populations voisines ainsi qu'avec les acteurs et protecteurs de l'environnement sont effectués.

Les pouvoirs publics et des laboratoires indépendants conduisent des contrôles permanents sur les cimenteries, en sus des contrôles internes effectués par le Groupe.

Le Groupe se conforme aux lois et réglementations applicables en matière environnementale, et détient les autorisations, permis et licences nécessaires pour permettre la poursuite de l'exercice de ses activités. Les lois et règlements imposent des standards de protection de l'environnement de plus en plus rigoureux pour des activités industrielles telles que celles exercées par le Groupe, en particulier dans l'Union européenne et aux États-Unis, et sont interprétés de plus en plus restrictivement par les autorités. Cette tendance devrait se confirmer et expose le Groupe à un risque accru de mise en cause et de dépenses significatives résultant de questions environnementales.

Le Groupe travaille activement au développement et à la mise en place de mesures destinées à protéger l'environnement. Le développement et l'adaptation des technologies de production constituent un élément clé pour le Groupe, en matière de gestion de l'environnement. La politique environnementale menée par le Groupe est détaillée à la section 8.2. « Politique environnementale » du présent Document de Référence.

Organigramme

7.1.	Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2011	53
7.2.	Information sur les filiales et participations	55

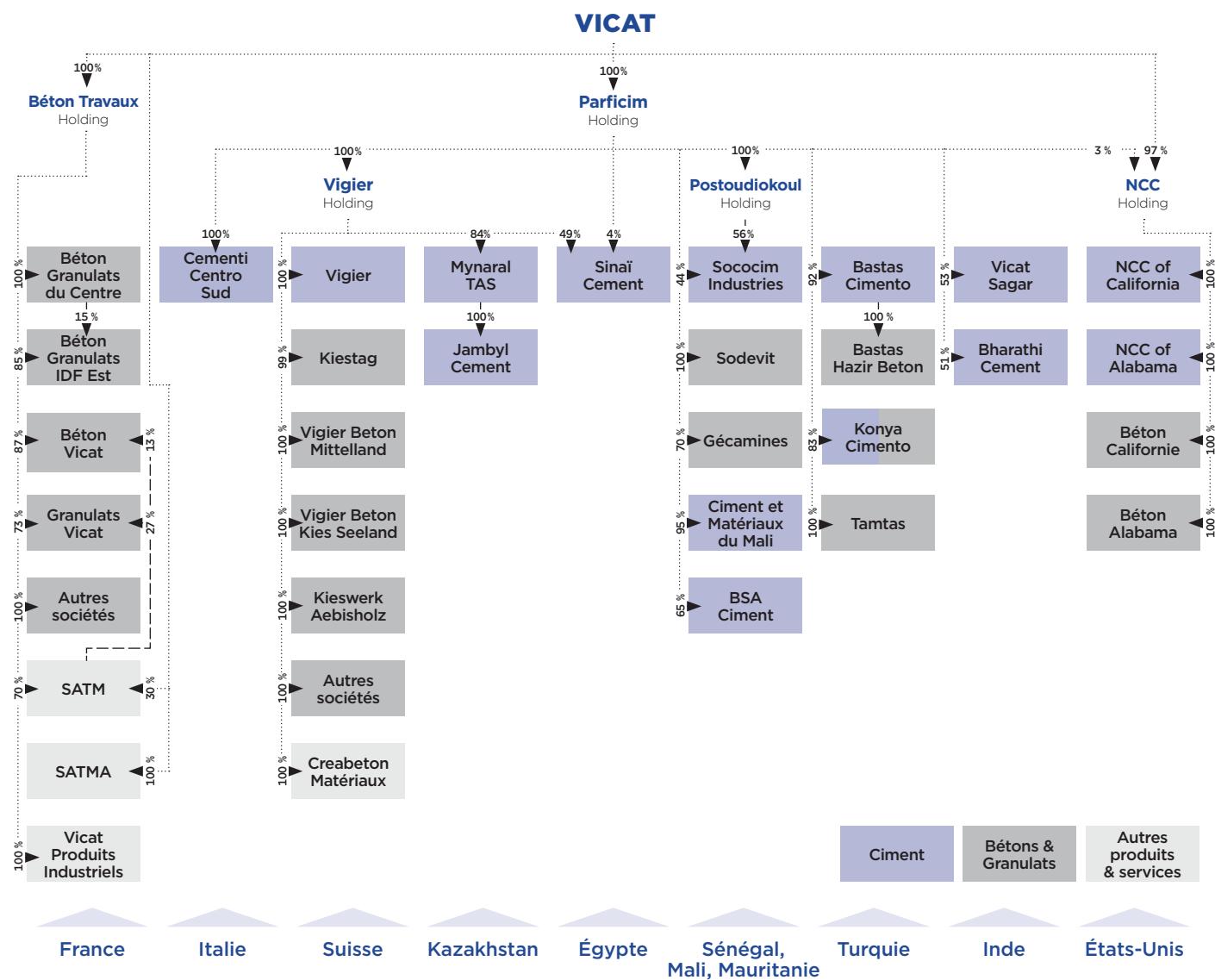
7.1. Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2011

Certaines filiales contrôlées directement et indirectement par la Société comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels ou financiers, ou des actionnaires historiques de la société en question avant son acquisition par le Groupe. La présence de ces minoritaires peut donner lieu à la signature de pactes d'actionnaires qui contiennent des clauses concernant la participation aux organes d'administration, les modalités d'information des actionnaires ainsi que l'évolution de l'actionnariat de la filiale en question. Toutefois, et sauf exception mentionnée ci-dessous, ces pactes ne prévoient pas d'options d'achat ou de vente, de modifications dans les remontées financières ou plus généralement de dispositions qui seraient de nature à présenter un impact significatif sur la structure financière du Groupe.

Des accords ont été conclus entre le groupe Vicat, la Société Financière Internationale et le groupe Homebroker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest), afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre desquels le Groupe a consenti des options de vente à ses partenaires sur leur participation dans Mynaral Tas. Ces options sont exercables respectivement au plus tôt en décembre 2013 et en décembre 2015, et leur comptabilisation à fin décembre a donné lieu à la constatation d'une dette correspondant à la valeur actualisée de leur prix d'exercice.

Organigramme

7.1. Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2011



* L'organigramme ci-dessus représente de manière résumée les principaux liens entre les sociétés du Groupe. Les pourcentages mentionnés correspondent à la part de détention du capital. Par simplification, certaines participations intra-groupe ont été regroupées.

Vicat SA est la société de tête du Groupe et exerce en France des activités industrielles et commerciales dans les métiers du ciment et du papier.

Les fonctions exercées par les dirigeants de la Société et des principales filiales du Groupe figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne figurant en annexe 1 du présent Document de Référence.

7.2. Information sur les filiales et participations

Les principales filiales du Groupe ont été déterminées sur la base de leur contribution à des agrégats financiers (chiffre d'affaires de chaque entité, part dans l'EBITDA consolidé, valeur des immobilisations incorporelles et corporelles pour chaque entité, capitaux propres consolidés - part du Groupe) de telle manière que le cumul des indicateurs retenus pour ces filiales représente près de 90 % du total consolidé du Groupe. À cette liste, ont été rajoutées les principales holdings du Groupe.

Les filiales consolidées du Groupe sont réparties dans les différents pays de la manière suivante au 31 décembre 2011 :

Pays	Nombre de filiales
France	47
États-Unis	17
Suisse	37
Turquie	7
Sénégal	4
Égypte	13
Italie	1
Mali	1
Mauritanie	2
Inde	5
Kazakhstan	2
Total	136

Ces principales filiales sont décrites ci-dessous.

Parficim

Constituée le 7 juin 1974, Parficim est une Société par Actions Simplifiée au capital de 67 728 368 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 304828379. Parficim, société holding, a pour objet l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et immobiliers.

Au 31 décembre 2011, la Société détient 100 % du capital social de Parficim.

Béton Travaux

Constituée le 27 mars 1965, Béton Travaux est une société anonyme au capital de 27 996 544 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 070503198. Béton Travaux a pour objet la détention de participations et la gestion de sociétés de production, de transport et de commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à leur fabrication.

Au 31 décembre 2011, la Société détient 99,98 % du capital social de Béton Travaux (autres : 0,02 %).

National Cement Company, Inc.

Constituée le 17 avril 1974, National Cement Company, Inc. est une société à responsabilité limitée de droit américain au capital de 280 520 000 dollars US, dont le siège social est situé 15821 Ventura Blvd, Suite 475, Encino, CA 91436-4778 (États-Unis), immatriculée dans l'État du Delaware sous le numéro 63-0664316 et a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises et en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2011, la Société détient 96,84 % du capital social de National Cement Company, Inc. et la société Parficim en détient 3,16 %.

Vigier Holding

Constituée le 25 août 1884, Vigier Holding est une société anonyme de droit suisse au capital de 1 452 000 CHF dont le siège social est situé à Wylihof 1, Deitingen, 4542 Luterbach (Suisse), immatriculée à Soleure sous le numéro CH-251.3.000.003. Vigier Holding a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises, actes de commerce et secteurs des services industriels de tous types, en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi. La Société peut prendre des participations dans d'autres entreprises, acquérir, tenir et céder des terrains.

Au 31 décembre 2011, la société Parficim détient 100 % du capital social de Vigier Holding.

Bétons Granulats du Centre (B.G.C.)

Constituée le 30 décembre 1982, B.G.C. est une Société par Actions Simplifiée au capital de 2 123 856 euros dont le siège social est situé aux Martres d'Artière (63430), Chemin des Martailles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 327336343 et a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux et matériels entrant dans sa fabrication. Au 31 décembre 2011, la société Béton Travaux détient 99 % du capital social de B.G.C (autres : 1,00 %).

Béton Granulats Ile-de-France/Est (B.G.I.E.)

Constituée le 15 avril 1988, B.G.I.E. est une Société par Actions Simplifiée au capital de 3 849 584 euros dont le siège social est situé à Lagny-sur-Marne (77400), 52-56, rue Jacquard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 344933338 et a pour objet la production, le traitement, le stockage, le transport et le négoce de granulats et de tous matériaux de construction ainsi que l'exploitation de toutes carrières.

Au 31 décembre 2011, la société Béton Travaux détient 79,62 % du capital social de B.G.I.E, la société Bétons

Granulats du Centre en détiennent 15,16 % et la société Béton Vicat en détiennent 5,22 %.

Béton Vicat

Constituée le 7 janvier 1977, Béton Vicat anciennement dénommée Béton Rhône-Alpes est une société anonyme au capital de 2 711 376 euros dont le siège social est situé à L'Isle d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4 rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 309918464. Béton Vicat a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à sa fabrication.

Au 31 décembre 2011, la société Béton Travaux détient 69,96 % du capital social de Béton Vicat, la société SATM détient 13,29 %, la société Granulats Vicat détient 16,70 % (autres : 0,05 %).

Granulats Vicat

Constituée le 1^{er} janvier 1942, Granulats Vicat, anciennement dénommée Granulats Rhône-Alpes, est une société par actions simplifiée au capital de 5 104 704 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4 rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 768200255. Granulats Vicat a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce concernant la vente de matériaux de constructions, le transport public de marchandises et la location de véhicules par voie terrestre, aérienne, maritime ou fluviale.

Au 31 décembre 2011, la société Béton Travaux détient 57,61 % du capital social de Granulats Vicat, la société SATM détient 26,98 %, la société BGC détient 6,19 %, la société Mariotto Béton détient 4,30 %, la société B.C.C.A. détient 4,12 %, et la société Béton Vicat détient 0,80 %.

Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)

Constituée le 1^{er} février 1958, SATM est une Société par Actions Simplifiée au capital de 1 600 000 euros dont le siège social est situé à Chambéry (73000), 1327 avenue de la Houille-Blanche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 745820126. SATM a pour objet l'achat, la vente, l'usage, la location et l'exploitation de tout matériel à usage de transport ou à tous autres usages et toutes opérations de transport et de commission de transport notamment : transports routiers, services de transports publics, de marchandises en toutes zones et tous pays, groupage de marchandises, affrètement de camions, et toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Au 31 décembre 2011, la société Béton Travaux détient 70,12 % du capital social de SATM, la Société détient 22,02 % et la société Parficim détient 7,86 %.

Vicat Produits Industriels – VPI

Constituée le 1er mai 1957, VPI est une Société par Actions Simplifiée au capital de 3 221 776 euros dont le siège social est situé à L'Isle d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 655780559. VPI a pour objet la fabrication et la mise en œuvre de tous produits et articles de revêtement, d'étanchéité, d'isolation et de tous adjuvants et autres, ainsi que toutes opérations de représentation ou de courtage à l'occasion de ces produits et travaux. Au 31 décembre 2011, la société Béton Travaux détient 100 % du capital social de VPI.

Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 26 juillet 1967, Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 131 559 120 YTL dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce d'Ankara sous le numéro 16577 et a pour objet la production et la vente de ciment et de chaux.

Au 31 décembre 2011, la société Parficim détient 87,90 % du capital social de Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S., la société Tamtas Yapı Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 3,7 % (autres : 8,4 %).

Konya Cimento Sanayii A.S. (Konya)

Constituée le 11 décembre 1954, Konya est une société anonyme de droit turc au capital de 4 873 440 YTL dont le siège social est situé à Horozluhan Mahallesi Ankara Caddesi n° 195, 42 300 Selçuklu, Konya (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce de Konya sous le numéro 2317 et a pour objet la production et la commercialisation de différents types de ciments et bétons. Les titres de la société sont admis à la Bourse des valeurs mobilières d'Istanbul (IMBK).

Au 31 décembre 2011, la société Parficim détient 77,92 % du capital social de Konya, la société Béton Travaux détient 0,99 %, la société SATM détient 0,99 %, la société SATMA détient 0,99 %, la société Noramco détient 0,99 %, la société Konya Cimento Ticaret détient 1,46 %. Le reste des actions, représentant 16,66 % du capital, est détenu par environ 2 500 actionnaires, aucun ne détenant plus de 1 % du capital de la société.

Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 20 décembre 1990, Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 19 425 000 YTL, dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce d'Elmadag sous le numéro 488 et a pour objet la production et la commercialisation de béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2011, la société Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 99,99 % du capital social de Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S. (autres : 0,01 %).

Sococim Industries

Constituée le 7 août 1978, Sococim Industries est une société anonyme de droit sénégalais au capital de 4 666 552 110 FCFA, dont le siège social est situé km 33, Ancienne Route de Thiès, Dakar (Sénégal), immatriculée à Dakar sous le numéro 78 B 104 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et généralement, de tous produits, matières, biens, objets et services concernant le bâtiment. Au 31 décembre 2011, la société Postoudiokoul détient 55,56 % du capital social de Sococim Industries et la société Parficim détient 44,32 % du capital social de Sococim Industries (autres : 0,12 %). Par ailleurs, la société Parficim détient 100 % de la société Postoudiokoul.

Sinaï Cement Company

Constituée le 27 décembre 1997, Sinaï Cement Company est une société anonyme de droit égyptien au capital de 700 millions EGP, dont le siège social est situé 29A, Sama Tower, Ring Road Katameya, 11439 Le Caire (Égypte), immatriculée à Giza sous le numéro 118456 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation de ciments, de sacs et de matériaux de construction.

Cementi Centro Sud

Constituée le 5 septembre 2001, Cementi Centro Sud S.p.a. est une société de droit italien au capital de 3 434 013 euros, dont le siège social est situé Corte Lambruschini - Torret, Piazza Borgo Pila, 40/57 F-G - 16129 Gênes (Italie), immatriculée à Gênes sous le numéro 02154090985 et a pour objet l'activité de gestion de terminaux portuaires, de production, d'importation et d'exportation de matériaux de construction. Au 31 décembre 2011, la société Parficim détient 100 % du capital social de Cementi Centro Sud S.p.a.

Bharathi Cement Corporation Private Limited

Constituée le 12 mai 1999, Bharathi Cement Corporation Private Limited est une société de droit indien, au capital de 791 968 790 Roupies, dont le siège social est situé 8-2-269/S/98, Sagar Society, Road n°2, Banjara Hills, 500034, Hyderabad, Andhra Pradesh, India, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Andhra Pradesh sous le numéro U26942AP1999PTC031682, a pour objet l'exploitation de carrières et la fabrication de ciment.

Au 31 décembre 2011, la société Parficim détient 51,02 % du capital.

Mynaral Tas Company LLP

Constituée le 27 mars 2007, Mynaral Tas Company LLP est une société de droit de la République du Kazakhstan, au capital de 12 833 454 800 Tenge, dont le siège social est situé à 38 Dostyk ave, Almaty, 050010 Republic of Kazakhstan immatriculée au Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan sous le numéro 84559-1919-TOO, a pour objet l'exploitation d'une carrière.

Au 31 décembre 2011, la Société (via Vigier Holding) détient 84,07 % du capital.

Jambyl Cement Production Company LLP

Constituée le 5 août 2008, Jambyl Cement Production Company LLP est une société de droit de la République du Kazakhstan, au capital de 8 804 195 512 Tenge, dont le siège social est situé Cement plant, Reserved lands « Betpakdala », Moyinkum District, Zhambyl Oblast, 080618 Republic of Kazakhstan, immatriculée au Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan sous le numéro 10544-1919-TOO. Elle a pour objet l'exploitation d'une cimenterie.

Au 31 décembre 2011, la Société (via Vigier Holding et Mynaral Tas) détient 84,07 % du capital.

Vicat Sagar Cement Private Limited

Constituée le 22 juillet 2008, Vicat Sagar Cement Private Limited est une société de droit indien, au capital de 138,80 crores, dont le siège social est situé 8-2-472/B/2, Road N° 1, Banjara Hills, Hyderabad - 500034 (Inde), immatriculée dans l'état de l'Andhra Pradesh sous le numéro U26941AP2008FTC060595 et a pour objet l'exploitation de carrières et la fabrication de ciment.

Au 31 décembre 2011, la société Parficim détient 53,00 % du capital.

Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. Propriétés immobilières et équipements	59
8.1.1. Ciment	59
8.1.2. Béton prêt à l'emploi	60
8.1.3. Granulats	60
8.2. Politique environnementale	60
8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement	60
8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets	61
8.2.3. La réduction des nuisances	62
8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre	63
8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production	64

8.1. Propriétés immobilières et équipements

Le tableau ci-dessous présente les principales propriétés immobilières et équipements du Groupe au 31 décembre 2011, pour ses activités Ciment, Béton prêt à l'emploi et Granulats :

Pays	Ciment				Béton prêt à l'emploi	Granulats
	Cimenteries	Centres de broyage	Dépôts et terminaux	Capacité ⁽¹⁾ (millions de tonnes)	Centrales à béton	Carrières
France	5	3	4	4,6	141	42
États-Unis	2 ⁽²⁾		5	2,6	49	
Turquie	2			4,6	36	6
Sénégal	1		2	3,5		2
Mali			1			
Suisse	1		1	0,9	22	20
Égypte	1			3,6		
Italie		1	2	0,5		
Mauritanie		1	12	0,5	1	
Kazakhstan	1		4	1,1		
Inde	1		75 ⁽³⁾	5,0		1
Total	14	5	106	26,9	249	71

(1) Capacité équivalent ciment de la capacité clinker de chaque usine.

(2) Étant précisé que, pour la cimenterie Lebec, le Groupe bénéficie en ce qui concerne le terrain, d'un bail accordé pour 99 ans (voir 8.1.1).

(3) Dépôts de distribution de Bharathi Cement, nécessaires à une distribution de proximité sur le marché indien.

8.1.1. Ciment

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitaliste, qui nécessite des investissements significatifs. Le coût de construction d'une cimenterie se chiffre entre 150 et 200 millions d'euros en fonction de la nature des travaux, de la capacité de production envisagée et du pays de localisation. Le Groupe veille à maintenir son outil industriel à un haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il a investi de façon

continue dans de nouveaux équipements, qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues, permettant notamment une amélioration constante du bilan énergétique des installations. Le choix de fournisseurs internationaux de premier plan s'inscrit également dans cette démarche d'excellence industrielle visant à privilégier la qualité, la durabilité et la performance des équipements.

Le tableau ci-dessous présente les différents sites de production de ciment du Groupe en France et à l'étranger :

Sites	Pays	Dates clés
Montalieu	France	Principale cimenterie du Groupe en France, sa construction date de 1922.
La Grave-de-Peille	France	Construite en 1929, la cimenterie de La Grave-de-Peille est la deuxième du Groupe en France.
Créchy	France	Construite en 1968, cette cimenterie est située près de Vichy.
Xeuilley	France	Acquise en 1969, pendant la période de restructuration de l'industrie cimentière.
Saint-Égrève	France	Acquise en 1970, cette usine est située dans le Sud-Est, dans la région Rhône-Alpes.
Ragland	États-Unis	En 1974, l'acquisition de la cimenterie de Ragland, dans l'Alabama fut l'investissement phare du Groupe à l'international.
Lebec	États-Unis	En 1987, le Groupe a renforcé sa présence aux États-Unis avec l'acquisition de l'usine de Lebec, en Californie, située à proximité de Los Angeles.
Konya	Turquie	La cimenterie de Konya, acquise en 1991, est située au sud du plateau anatolien.
Bastas	Turquie	La cimenterie de Bastas, acquise en 1994, est située au centre de la Turquie, près d'Ankara, la capitale.
Rufisque	Sénégal	En 1999, le Groupe a racheté la société Sococim Industries qui exploite une cimenterie, à proximité de la capitale, Dakar.
Reuchenette	Suisse	L'acquisition de Vigier en 2001, a permis au Groupe de compléter ses activités avec la cimenterie de Reuchenette.

Sites	Pays	Dates clés
El Arish	Égypte	Début 2003, le Groupe a pris une participation stratégique dans Sinaï Cement Company, propriétaire d'une cimenterie construite en 2001 à 40 km du port de El Arish.
Oristano (station de broyage)	Italie	Acquis en mai 2003, Cementi Centro Sud est propriétaire d'une station de broyage en Sardaigne et dispose de deux terminaux maritimes à Tarente (sud de la péninsule italienne) et Imperia (près de Gênes).
Bamako	Mali	Inauguration en mars 2006 d'un terminal ferroviaire et d'une unité d'ensachage, opérés par la filiale Ciments et Matériaux du Mali.
Mynaral	Kazakhstan	Le Groupe a acquis en décembre 2007 une société de projet ayant pour but la construction d'une cimenterie de 1,1 million de tonnes à Mynaral à 400 km d'Almaty. L'usine a été mise en service opérationnel début avril 2011.
Nouakchott	Mauritanie	En octobre 2008, le Groupe a pris le contrôle, à hauteur de 65 %, du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite une installation de broyage ciment à proximité de la capitale.
Chatrasala	Inde	Vicat Sagar Cement, société commune mise en place par le Groupe avec son partenaire indien, construit actuellement la 1ère ligne d'une usine greenfield dans le Karnataka. La capacité initiale de 2,5 millions de tonnes sera portée à 5,5 millions de tonnes dans un deuxième temps.
Kadapa	Inde	En avril 2010, le Groupe a acquis 51 % de la société Bharathi Cement. Cette société disposait d'une usine de 2,5 millions de tonnes de capacité, qui a été portée à 5 millions de tonnes en fin d'année 2010.

Le Groupe est, dans la plupart des cas, propriétaire des terrains sur lesquels sont construites ses cimenteries. La cimenterie de Lebec bénéficie quant à elle d'un bail accordé en 1966 pour une durée de 99 ans, soit une durée restante de 53 ans. Par ailleurs, à l'exception de certains matériels roulants (chargeuses, camions, etc.), les équipements industriels sont détenus en pleine propriété.

Concernant l'exploitation des carrières de calcaire et d'argile, le Groupe assure sa maîtrise foncière en étant soit propriétaire des terrains qu'il exploite, soit en ayant conclu des contrats de forage renouvelables, pour des durées allant de 10 à 30 ans selon les pays, ou enfin en bénéficiant de concessions accordées par les États, qui offrent à la fois la jouissance des terrains et le droit de les exploiter. Ces concessions sont également périodiquement renouvelables.

Le Groupe intègre, dès le début de la phase d'exploitation des carrières, les contraintes de remise en état des sites. Cet aspect est détaillé à la section 8.2 « Politique environnementale » du présent Document de Référence.

8.1.2. Béton prêt à l'emploi

L'activité Béton prêt à l'emploi comprenait 249 centrales au 31 décembre 2011. Ces centrales sont composées d'installations de stockage de matières premières et de cuves de préparation du béton. Ces équipements sont fortement automatisés afin d'assurer une qualité constante du béton fabriqué. À l'exception de deux centrales louées en Turquie, les centrales du Groupe sont détenues en pleine propriété.

Par ailleurs, cette activité Béton prêt à l'emploi exploite une flotte de camions malaxeurs et de camions pompes pour livrer le béton sur les chantiers. Le Groupe exploite directement une partie de cette flotte, dont il est propriétaire ou dont il dispose dans le cadre de contrats de location-financement, ou sous-traite la livraison du béton à des locataires qui disposent de leurs propres matériels.

8.1.3. Granulats

Les extractions sont réalisées sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. De surcroît, le Groupe maintient le niveau de ses réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Enfin, la gestion des carrières intègre les impératifs de réhabilitation des sites, cette politique étant détaillée à la section 8.2 « Politique environnementale » du présent Document de Référence.

Les équipements industriels sont des équipements lourds tels que des chargeuses, des engins de transport, des concasseurs et d'autres matériels comme des dragues. À l'exception de certains matériels roulants faisant l'objet de contrats de location-financement, ces équipements sont détenus en pleine propriété.

8.2. Politique environnementale

Les grands axes de la politique environnementale du Groupe s'inscrivent dans la continuité de son engagement pour un développement durable ; ils passent par un souci réel de respect de l'environnement, d'économie des ressources naturelles et de développement des relations humaines. Les investissements ont représenté un montant total de 8,8 millions d'euros en 2011, 5,9 millions d'euros en 2010, 8 millions d'euros en 2009. Cet engagement se traduit notamment par les actions suivantes, menées par le Groupe.

8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement

L'exploitation des carrières, nécessaire à l'alimentation des cimenteries ou à la production de granulats, intègre la préoccupation environnementale à toutes les étapes de la vie des sites concernés. La faune, la flore et le paysage sont pris en considération à chaque étape de leur exploitation. La prise en compte de l'environnement dans le cadre de l'exploitation des carrières se développe pour le Groupe suivant trois principaux thèmes :

Réaménagement des carrières : 85 % des carrières du Groupe disposent d'un plan de réaménagement. En 2011,

plus de 493 000 m² ont été réaménagés dans le cadre de ces programmes. Ces réaménagements, à vocations multiples, s'adaptent au contexte et aux besoins locaux et intègrent notamment des prairies, des boisements ainsi que des plans d'eau. Notons par exemple des opérations de plantation sur les carrières liées aux cimenteries de Baştas et Konya

en Turquie ; 120 000 arbres ont été plantés en 2011, ou au Sénégal, les sites d'exploitation poursuivent deux axes de forestation ; soit sur les surfaces en attente, des essences dont les fruits ont une valeur énergétique, soit en fin d'extraction, des essences pour le boisement.

Plan de réhabilitation des carrières VICAT en 2011

	Ciment	Granulats	Total
Nombre total de carrières	54	83	137
dont carrières ayant un plan de réhabilitation	40	77	117
Proportion de carrières ayant un plan de réhabilitation	74 %	93 %	85 %

Mesures compensatoires aux extractions : le Groupe s'attache à mettre en place dans le cadre de ses projets des mesures compensatoires prises en concertation avec les ONG locales et les pouvoirs publics. 2011 a vu l'aboutissement d'un important projet d'exploitation de calcaire sur Montalieu avec en contre-partie des mesures environnementales exceptionnelles telles que l'orchestration de l'exploitation avec la réserve naturelle régionale, ex réserve volontaire, de 161 hectares et la réserve boisée de 40 ha associée à un plan de gestion écologique.

Réduction des impacts environnementaux : la maîtrise des nuisances et de l'empreinte de nos carrières sur la biodiversité reste indissociable de notre manière d'exploiter.

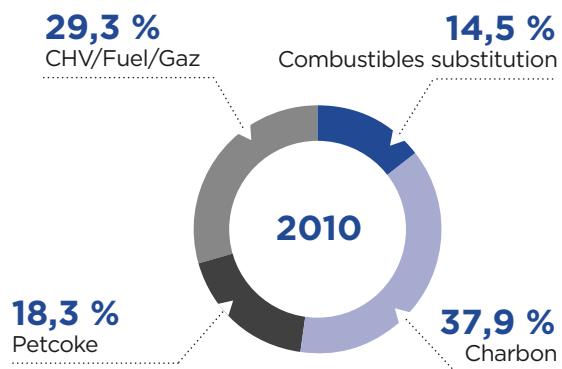
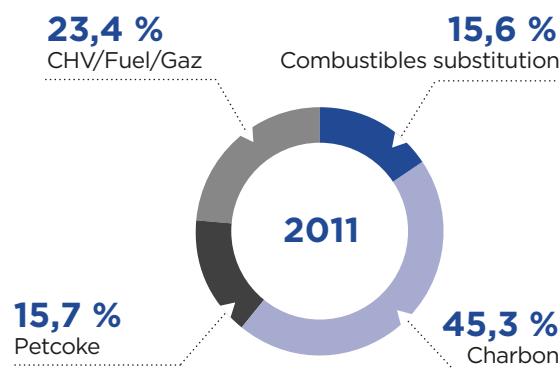
Les sommes provisionnées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées aux notes 1.17 et 15 de la section 20.2 « Informations financières » du présent Document de Référence.

8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets

Le choix des combustibles utilisés dans les cimenteries intègre systématiquement les paramètres environnementaux que cela se traduise par le choix de combustibles moins émetteurs de CO₂ comme le gaz ou par la mise en œuvre de combustibles de substitution dès qu'un marché de collecte de déchets le permet industriellement et économiquement (sous réserve de l'accord des autorités de contrôle concernées).

Au cours de l'exercice 2011, le mix des combustibles a enregistré deux évolutions notables : une nouvelle progression sensible du taux de combustibles secondaires qui passe de 14,5 % des thermies consommées en 2010 à 15,6 % en 2011 et une nouvelle progression de la part de charbon utilisée.

Répartition des combustibles



Comme en 2010, cette progression ne reflète pas complètement la réalité des progrès réalisés du fait d'un effet de mix défavorable, la production clinker progressant de manière importante avec l'intégration de Bharathi Cement et dans une moindre mesure de Jambyl Cement qui n'utilisent jusqu'ici pas de combustibles de substitution mais uniquement du charbon. L'Egypte a également dû compenser un manque de

gaz du aux évènements politiques par du fioul. En dehors de ces cas particuliers, le taux de combustibles de substitution progresse de près de 5 points en Turquie et aux Etats-Unis, de plus de 3 points au Sénégal et de plus de 6 points en Suisse. Au global, le taux de combustibles de substitution hors Inde et Kazakhstan est de 18,4 % en 2011 contre 15,5 % en 2010.

Cela est le résultat de la bonne réalisation des projets de développement du Groupe :

- En **Turquie**, avec le développement de la filiale spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets : Cözüm,
- Au **Sénégal**, avec l'utilisation de plusieurs types de combustibles étendue au four 5 (coques d'arachides, baies de Jatrophas, huiles usagées, pneus, déchets solides),

- En **Suisse**, par l'utilisation des bois broyés issus des matériaux de chantiers récupérés par l'activité Béton & Granulats, faisant passer la part de combustibles issus de la biomasse à près de 28 %.

Dans ces développements, une priorité est donnée à la biomasse qui passe d'un peu moins de 5 % à plus de 6 %.

Consommation d'énergie

De manière générale, le Groupe vise à optimiser le choix des énergies utilisées tant en terme électrique qu'en terme d'énergie thermique, tant en ce qui concerne la performance des équipements utilisés que par le choix des énergie disponibles pour chaque site de production. Les tableaux qui suivent présentent les consommations d'énergie du Groupe.

Électricité

	Ciment	Béton Granulat
Consommation totale d'électricité (MWh)	1 731 412	74 641
Dont achetée à un tiers	1 493 170	69 170
% du total	86,2	92,7

Combustibles (activité ciment)

	2011	2010
Energie consommée (GJoule)	47 411 028	44 794 065
Energie consommée par tonne de clinker produite (MJoule / T ck)	3 468	3 440
Répartition des combustibles		
Charbon	45,3 %	37,9 %
Petcoke	15,7 %	18,3 %
Combustibles substitution	15,6 %	14,5 %
CHV / Fuel / Gaz	23,4 %	29,3 %

8.2.3. La réduction des nuisances

Outre les mesures relatives aux carrières exposées précédemment, le Groupe est attentif à réduire les éventuelles nuisances à l'environnement causées par la conduite des activités industrielles. Les émissions et rejets dans l'air concernent essentiellement les cimenteries. Ceux-ci sont mesurés régulièrement et sont strictement réglementés et contrôlés, notamment en ce qui concerne les poussières, le SOx et les NOx.

Ainsi, les émissions de polluants sont mesurées régulièrement et des plans d'actions sont conduits pour permettre leur réduction. Les résultats agrégés des mesures d'émission du Groupe se présentent comme suit :

% de la production clinker 2011 couverte par l'analyse	Emissions Totales Tonnes		Emissions g/t de clinker	
	2011	2010	2011	2010
Poussières	100	622	402	46
SOx	48	2 057	1 753	312
NOx	68	11 912	9 612	1 273

Les mesures ci-dessus concernent les émissions aux cheminées des fours. Ces données sont issues de mesures réalisées en continu à hauteur 65 % des fours pour les poussières, 65 % pour les NOx et 45% pour les SOx. Les autres fours analysés ayant fait l'objet de mesures périodiques qui ont ensuite été extrapolées.

L'intégration dans le suivi de l'ensemble des fours se traduit par une légère augmentation des émissions de poussières qui restent néanmoins en dessous des publications du benchmark sectoriel. Cela résulte de l'important effort d'investissement réalisé par le Groupe au cours des dernières années avec l'installation de filtres à manches dans plusieurs usines (Konya en Turquie, Montalieu et Créchy en France et Rufisque au Sénégal).

De la même manière les usines *greenfields* en cours de mise en service ou de construction utilisent des technologies récentes permettant de garantir des performances environnementales aux standards internationaux.

Par ailleurs, au-delà des émissions aux cheminées des cimenteries des efforts sont engagés en matière de maîtrise des émissions de poussières diffuses : c'est dans ce cadre qu'au Sénégal plusieurs filtres à manches ont été installés à la cimenterie de Rufisque et plusieurs transporteurs ont été mis en route pour éviter les reprises de matières au sol et un nouveau hall de stockage de clinker entièrement dépoussiéré a été mis en service. Des systèmes de mesure des émissions en continu ont été installés à l'usine de Al Arish afin de pouvoir les suivre avec plus de précision.

La légère augmentation des émissions de SO₂ est principalement due à la variabilité des crus des installations exposées à ce phénomène et se situe dans le milieu de la fourchette du benchmark sectoriel.

L'augmentation des NOx est liée à la progression du charbon dans les combustibles utilisés (voir plus haut) mais reste dans le bas de la fourchette du benchmark sectoriel.

8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre

Dans tous les pays où le Groupe est présent, il a mis en œuvre des actions pour participer à l'effort collectif des pays signataires du Protocole de Kyoto en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'activité Ciment est essentiellement concernée par les émissions de CO₂ provenant, d'une part de la décarbonatation du calcaire, et d'autre part des combustibles utilisés dans ses fours.

Avant même la première période d'application des quotas d'émission (2005-2007), le Groupe a activement travaillé à la réduction de ses émissions de CO₂ dans l'atmosphère, en cherchant à diminuer la consommation de combustibles fossiles, par l'amélioration de l'efficacité thermique de ses fours, ainsi que par un recours croissant aux combustibles secondaires, moins émetteurs en CO₂ et aux combustibles issus de la biomasse, dont le bilan CO₂ est neutre pour l'environnement. Dans une optique à moyen terme, le Groupe développe également des ciments aux ajouts dans les pays où les normes le permettent (fillers calcaire ou pouzzolanique, laitier de haut-fourneau, cendres volantes). Le Groupe étudie également d'autres alternatives (nouvelles technologies, rapatriement de CO₂ dans le cadre des Mécanismes de Développement Propre, nouveaux produits, etc.).

Depuis 2005, l'activité cimentière en France est soumise à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. À cette date, un mécanisme de quotas a été mis en place par l'Union européenne afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés par les États membres après concertation avec les organismes professionnels. Ces allocations de quotas d'émission sont déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance prévue du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement des quotas alloués par industriel doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

Concernant la dernière année de la seconde phase d'affectation de ces quotas sur les années 2008-2012 (PNAQ II), le Groupe estime qu'il n'aura pas besoin d'acheter de droits supplémentaires à émettre sur le marché.

La Commission Européenne a finalement adopté la révision de la Directive sur l'attribution des quotas de CO₂ pour la période 2013-2020 qui seront calculés à partir de la production de clinker des années de référence, multipliée par le coefficient de benchmark, soit 766 kg CO₂ par tonne de clinker.

Les demandes d'allocation pour la phase 3 (2013-2020) ont pu être faites en 2011 sur la base des règles d'attribution fixées par la Commission. Cette assiette de quotas pourrait toutefois être impactée à la baisse d'un facteur d'ajustement qui ne sera connu que quand l'ensemble des demandes de tous les pays européens auront été faites, c'est-à-dire au mieux au troisième trimestre 2012.

Le programme de développement de nouvelles filières de combustibles secondaires contenant de la biomasse ainsi que l'efficacité thermique des fours du Groupe en France devrait lui permettre d'atteindre en 2012 un facteur d'émissions proche du benchmark.

En 2011, les émissions brutes totales de l'activité ciment du Groupe ont représenté 11 322 milliers de tonnes de CO₂. Ces émissions sont en progression de + 5,2 %, avec une progression de la production clinker, + 3,8 %. Les émissions par tonne progressent donc légèrement à 828 kg de CO₂ / tonne de clinker (+ 1,3 %) notamment du fait de l'augmentation de la part des charbons résultant notamment de la montée en puissance des usines en Inde et au Kazakhstan. Malgré tout, ce facteur d'émission reste parmi les plus bas du benchmark mondial accessible grâce à la modernité des équipements des usines du Groupe.

En France, 2011 est la quatrième année de mise en œuvre de la phase II du Plan National d'Allocation de Quotas (PNAQ II). A ce titre le Groupe s'est vu allouer 2 802 milliers de tonnes de quotas d'émission. Compte tenu de la décélération enregistrée par le marché, de la progression des combustibles secondaires, notamment issus de la biomasse et de la bonne maîtrise du bilan thermique des installations les émissions réelles ont été estimées à 2 270 milliers de tonnes de CO₂. Par ailleurs, le PNAQ II donne la possibilité de s'acquitter partiellement de l'obligation de restitution par des Certificats

de Réduction d'Emission (CER) ; la société a procédé à un échange de quotas contre des CER pour 450 milliers de tonnes et la soultre reçue a été comptabilisée dans le résultat de la période.

Les sommes comptabilisées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées aux notes 1.7 et 4 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2011 » du présent Document de Référence.

8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production

La gestion des eaux est prise en compte dans les 3 métiers de base du Groupe :

- **Dans le ciment** l'eau n'est utilisée que pour le refroidissement et le Groupe développe une approche visant à minimiser le prélèvement sur l'environnement en privilégiant les systèmes de recyclage et en recueillant les eaux de pluies (en 2010 un système de confinement des eaux d'orages et des eaux incendie a été mis en place à l'usine de Saint Egrève en France).

- **Pour le béton** prêt à l'emploi, l'eau est utilisée à la fois pour être incorporée au produit mais aussi pour le lavage des installations et véhicules. En France, l'activité Béton prêt à l'emploi a poursuivi la mise en œuvre du programme de gestion des eaux initié en 2007, des bassins de décantation ont ainsi été mis en place en 2010 dans plusieurs centrales en France.

- **Dans les granulats**, les prélèvements importants nécessaires au lavage des matériaux sont compensés par des systèmes de recyclage des eaux, comme par exemple le site de Sablières du Grésivaudan qui fonctionnent en circuit fermé. La part de l'eau recyclée a augmenté régulièrement pour atteindre 72 %.

Consommation d'eau

L'eau consommée par le Groupe est présentée ci-dessous pour les

	Ciment	Béton Granulat
Consommation totale d'eau (millions de m ³)	11,4	10,4
Volume d'eau recyclée	2,7	5,4
% du total	24	52
Part de l'approvisionnement en eau venant du réseau d'eau public	5,9 %	16,7 %

Examen de la situation financière et du résultat

9.1. Présentation générale	65
9.1.1. Synthèse des résultats 2011 du Groupe	66
9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats	67
9.1.3. Principales politiques comptables	68
9.1.4. Éléments du compte de résultat	68
9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change	69
9.2. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010	69
9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé	69
9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation	72
9.2.3. Évolution du résultat financier	77
9.2.4. Évolution des impôts	78
9.2.5. Évolution du résultat net	78
9.3. Comparaison des résultats des exercices 2010 et 2009	78

La présentation et l'analyse qui suivent doivent être lues avec l'ensemble du Document de Référence, notamment les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011, établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou « IFRS », voir la section 20.1 « Principes comptables » du présent Document de Référence) et sur la base desquels cette analyse a été effectuée.

9.1. Présentation générale

À la date du présent Document de Référence, le Groupe opère dans 11 pays et y exerce ses principaux métiers que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton prêt à l'emploi et Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficience globale de son organisation.

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	■	■	■
États-Unis	■	■	
Suisse	■	■	■
Turquie	■	■	
Sénégal	■	■	
Égypte	■		
Italie	■		
Mali	■		
Kazakhstan	■		
Inde	■	■	
Mauritanie	■	■	

Les expéditions totales du Groupe dans ces principaux métiers ont représenté, en 2011, 18,0 millions de tonnes de ciment, 8,0 millions de m³ de béton et 22,2 millions de tonnes de granulats. Le Groupe opère, par ailleurs, dans des activités complémentaires aux métiers principaux en France et en Suisse.

9.1.1. Synthèse des résultats 2011 du Groupe

Au titre de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 265 millions d'euros, en hausse de 12,5 % par rapport à 2010 et de 9,6 % à périmètre et taux de change constants.

Dans un contexte économique contrasté, l'activité du Groupe est en croissance sur l'ensemble des zones dans lesquelles il est présent, à l'exception de l'Afrique et Moyen-Orient. Dans cette dernière région, l'activité du Groupe a été affectée par la situation en Egypte (- 26,4 % à périmètre et change constants) qui n'a été qu'en partie compensée par le dynamisme enregistré en Afrique de l'Ouest (+ 19,6 % à périmètre et change constants). Dans les pays matures, la légère amélioration

de la situation économique et sectorielle ainsi que l'impact de conditions météorologiques plus favorables au premier et au dernier trimestre, ont permis au Groupe d'enregistrer une solide croissance de son activité en France (+ 10,7 % à périmètre et change constants), dans le reste de l'Europe (+ 6,8 % à périmètre et change constants), mais aussi aux Etats-Unis, qui renoue avec la croissance (+ 3,3 % à périmètre et change constants). L'activité en Turquie poursuit sa croissance à un rythme soutenu (+ 9,3 % à périmètre et change constants). Enfin, le Groupe a bénéficié d'un effet périmètre de consolidation favorable, avec principalement l'intégration en année pleine de Bharathi Cement en Inde (pour rappel à compter du 1er mai 2010), et la montée en puissance de Jambyl Cement au Kazakhstan.

Variation du chiffre d'affaires 2011/2010 par métier et zone géographique d'implantation :

	France		Hors de France		Total	
	En millions d'euros	Variation 2011/2010	En millions d'euros	Variation 2011/2010	En millions d'euros	Variation 2011/2010
Ciment	27	+ 9,4 %	77	+ 10,3 %	104	+ 10,1 %
Béton & Granulats	51	+ 13,1 %	51	+ 15,5 %	102	+ 14,2 %
Autres Produits & Services	29	+ 18,6 %	16	+ 15,6 %	46	+ 17,4 %
Total	107	+ 12,9 %	145	+ 12,3 %	252	+ 12,5 %

L'EBITDA consolidé du Groupe en 2011 s'affiche en légère contraction de - 2,6 % par rapport à l'exercice 2010, à 491 millions d'euros, et de - 4,8 % à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé s'établit ainsi à 21,7 % contre 25,0 % en 2010. Cette réalisation est le résultat d'évolutions contrastées selon les pays :
- forte dégradation en Egypte suite aux événements politiques intervenus en début d'année ;

- poursuite de la baisse aux États-Unis dans un contexte d'activité en voie de stabilisation mais dans un contexte de prix encore défavorable ;
- redressement en Turquie grâce au rebond des volumes ciment sur le marché domestique et des prix ;
- très forte amélioration en Inde avec la montée en puissance de Bharathi Cement et un environnement prix favorable ;
- nette progression de l'EBITDA en France et en Europe.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 193 millions d'euros, en baisse de 26,9 % par rapport à celui de l'année 2010 (264 millions d'euros), incluant une part Groupe de 164 millions d'euros, en baisse de 19,3 % par rapport à celle de l'année 2010 (203 millions d'euros).

La capacité d'autofinancement consolidée est en retrait à 363 millions d'euros contre 409 millions d'euros en 2010. La trésorerie générée par les opérations (352 millions d'euros) a largement financé les 276 millions d'euros d'investissements industriels réalisés sur l'année. Avec un endettement financier net de 1 077 millions d'euros, le Groupe affiche au 31 décembre 2011 une structure financière solide, le ratio dette financière nette / capitaux propres (gearing) ressortant à cette date à 43,8 % contre 38,6 % à fin 2010.

9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le Groupe considère que les principaux facteurs ayant une influence significative sur sa performance financière sont les suivants.

9.1.2.1. Éléments ayant un impact sur le chiffre d'affaires

(a) Conditions économiques des pays d'implantation du Groupe

Les matériaux produits par le Groupe, que sont le ciment, le béton et les granulats, constituent les composants majeurs des constructions et infrastructures en général.

La demande de ces produits est fonction des conditions économiques spécifiques à chaque pays et marché, qui sont déterminées par le rythme de croissance démographique, le niveau de croissance économique et le niveau d'urbanisation propres à chacun d'eux. Ce sont ces facteurs qui conditionnent le niveau des investissements publics et privés locaux dans les logements et les infrastructures de toutes natures, et dont dépend le volume des ventes réalisées par le Groupe sur chacun des marchés où il opère. Plus généralement, le niveau d'investissement public et privé dans les logements et les infrastructures sont influencés par la situation politique et économique générale de chaque pays.

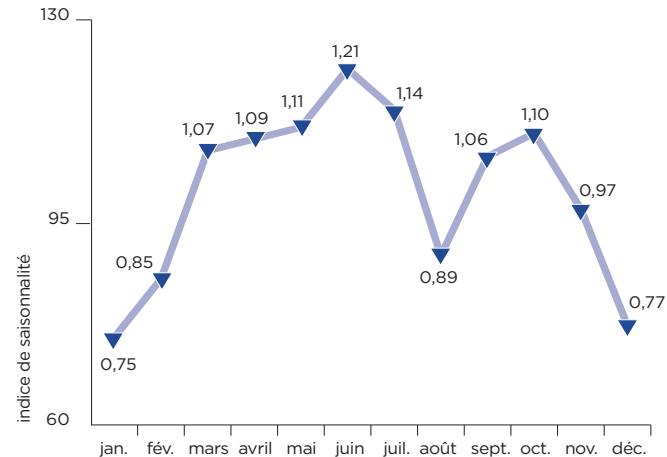
Les niveaux de prix appliqués sur chaque marché sont déterminés par le coût des facteurs de production des acteurs présents et l'intensité concurrentielle de l'offre disponible sur chacun d'eux.

(b) Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Le graphique qui suit présente l'évolution du coefficient de saisonnalité mensuel moyen au cours de l'année, calculé à partir de la saisonnalité du chiffre d'affaires constatée au cours des cinq derniers exercices. Ainsi, pour une moyenne mensuelle égale à 1, l'amplitude de saisonnalité varie de 0,75 en moyenne en janvier à près de 1,21 en moyenne en juin.

Saisonnalité du chiffre d'affaires du groupe Vicat



Les saisonnalités observées sont différentes selon les pays d'implantation. Ainsi, les activités du Groupe au Sénégal, malgré une activité réduite d'août à octobre du fait de l'hivernage, ainsi qu'aux États-Unis, subissent une saisonnalité moins forte que celle constatée en Europe occidentale. Par ailleurs, la Turquie ne connaît pas de baisse de son activité au mois d'août, contrairement à la France et l'Italie. Enfin, en Inde, en raison de la période de mousson, et au Kazakhstan, compte tenu de températures extrêmement basses entre les mois de novembre et février, l'activité du Groupe dans ces régions subit une très forte saisonnalité.

9.1.2.2. Éléments ayant un impact sur les coûts de production

Les principales composantes du coût de production sont l'énergie, les matières premières, l'entretien, les dotations aux amortissements de l'outil industriel, les frais de transport et les frais de personnel.

C'est dans l'activité Ciment que le poids de l'énergie est le plus important ; il représente globalement plus du tiers du prix de revient du ciment. Le coût de l'énergie comprend, d'une part l'électricité dont le prix dépend notamment des capacités de production disponibles sur chaque marché et, d'autre part les combustibles, dont les prix dépendent des conditions globales de marché pour chaque matière. L'incidence de l'évolution du prix des combustibles varie notamment en fonction du mix des combustibles utilisés, de la performance énergétique de chaque usine, et de la capacité à mettre en œuvre des combustibles de substitution. L'incidence des variations des cours de l'énergie ne se traduit qu'avec retard et de façon amortie dans le compte de résultat, compte tenu des stocks et des contrats d'approvisionnement à terme existants.

Les produits du Groupe étant pondéreux, la part relative au transport peut s'avérer importante. La localisation des usines et leur proximité par rapport aux marchés sont donc déterminantes sur la position concurrentielle et ont une incidence directe sur le niveau des prix de vente net de transport perçus par les sociétés (voir aussi la section 9.1.4 « Éléments du compte de résultat » du présent Document de Référence).

9.1.2.3. Éléments ayant un impact sur le résultat financier

Le niveau du résultat financier consolidé dépend principalement du niveau d'endettement du Groupe, ainsi que des taux d'intérêt pratiqués et de l'évolution des taux de change des monnaies dans lesquelles le Groupe supporte un endettement ou dispose d'un excédent de trésorerie. La sensibilité à ces variations de taux et de change est limitée par les instruments financiers de couverture utilisés.

Les activités du Groupe sont réalisées par des entités qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie, aussi bien pour les ventes que pour les achats. L'exposition du Groupe au risque de change est de ce fait limitée.

Néanmoins, les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupe font le plus souvent l'objet de couvertures de change par les sociétés du Groupe lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

9.1.2.4. Éléments ayant un impact sur l'impôt sur les bénéfices du Groupe

La charge fiscale du Groupe dépend des lois fiscales en vigueur dans chacun des pays où le Groupe est implanté ainsi que des accords dérogatoires dont bénéficient certaines filiales (Kazakhstan, Sénégal et Égypte).

Au **Sénégal**, l'État a signé en février 2006, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, une convention minière avec Sococim Industries lui accordant un statut fiscal dérogatoire du fait de son important programme d'investissements, dont les points principaux sont la suppression de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement de la patente et de la taxe foncière pour une durée de 15 ans et la détaxe à l'importation pendant la période d'investissement de quatre ans.

En **Égypte**, Sinaï Cement a bénéficié lors de sa création d'un régime dérogatoire en faveur de l'investissement, au titre duquel la société est exonérée d'impôt sur les bénéfices pour une durée de 10 ans à compter de 2001.

Au **Kazakhstan**, Jambyl Cement a bénéficié fin 2008 d'un accord d'exemption d'impôts sur les bénéfices, pour une durée de 10 ans, à compter du démarrage de l'usine, soit décembre 2010.

En **Turquie**, le gouvernement turc a suggéré à l'ensemble des entreprises la souscription au bénéfice d'une amnistie fiscale pour les années 2006 à 2009 qui couvre les champs d'impôt sur les sociétés, la TVA, les charges sociales, les retards de paiement aux administrations et aux entreprises publiques de fournitures d'utilités (eau, gaz, électricité,...). Comme la plupart des sociétés importantes en Turquie, le Groupe a choisi de souscrire à cette amnistie en limitant son champ d'application à l'impôt sur les sociétés. La charge d'impôt actualisée enregistrée à ce titre dans les comptes des entités turques du Groupe s'élève à 6,3 millions d'euros au 31 décembre 2011.

9.1.3. Principales politiques comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe sont établis, à compter du 1^{er} janvier 2005, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date de clôture. Aucune des normes et interprétations publiées mais non entrées en vigueur au 31 décembre 2011 n'est appliquée par anticipation.

Les options suivantes ont été retenues dans le cadre de la première application des normes IFRS :

- pas de retraitement des regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition ;
- non-utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation antérieure comme nouveau coût historique ;
- mise à zéro des écarts actuariels liés aux avantages du personnel non encore reconnus par imputation sur les capitaux propres ;
- mise à zéro des écarts de conversion accumulés par imputation sur les réserves consolidées.

La présentation des états financiers est effectuée :

- par nature pour le compte de résultat ;
- selon la classification courant / non courant pour le bilan ;
- selon la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie.

La note 1 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe, elle est présentée à la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2011 » du présent Document de Référence.

9.1.4. Éléments du compte de résultat

Dans le cadre des comptes consolidés du Groupe établis conformément aux normes IFRS, les principaux postes du compte de résultat, qui feront l'objet de commentaires ci-après et qui nécessitent des précisions, sont les suivants :
- le chiffre d'affaires, qui comprend principalement les facturations des produits livrés au cours de la période ainsi que celles des services rendus au cours de la période, notamment les transports sur vente refacturés ;

- les achats consommés, qui regroupent principalement les achats et variations de stocks de matières premières et combustibles, les fournitures d'électricité et autres prestations reçues (notamment les frais d'entretien et les frais de transport) ;
- les charges de personnel, qui incorporent le coût des salaires et charges sociales afférentes au personnel employé directement par l'entreprise, ainsi que la participation et l'intéressement aux résultats pour les sociétés dans lesquelles ces dispositifs existent et les charges afférentes aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- les impôts et taxes, qui correspondent aux impôts restant à la charge de l'entreprise autres que ceux assis sur le résultat.

Au-delà des agrégats comptables figurant au compte de résultat, les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour la mesure de la performance financière et industrielle sont l'EBITDA et l'EBIT, qui sont présentés au pied du compte de résultat publié. Ces agrégats sont définis dans la note 1.21 de l'annexe aux comptes consolidés et la rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'Exploitation est présentée dans la note 23 (Voir également la section 3 « Informations financières sélectionnées » du présent Document de Référence).

9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change

Modifications de périmètre :

Le Groupe a annoncé fin avril 2010 la signature d'un accord avec les actionnaires de Bharathi Cement Company Limited (BCCL), cimentier opérant dans l'Etat de l'Andhra Pradesh, portant sur l'acquisition de 51 % du capital de cette société. BCCL possède une cimenterie composée de deux lignes de production qui représentent, fin 2011, une capacité de production annuelle totale de 5 millions de tonnes de ciment. Cette acquisition d'une participation majoritaire dans la société Bharathi Cement est complémentaire de la joint venture Vicat Sagar Cement et permet au Groupe de renforcer sa position sur un marché à fort potentiel.

Le Groupe a acquis en décembre 2010 L. Thiriet & Cie, société basée en Meurthe et Moselle et spécialisée dans la production de Béton & Granulats. L. Thiriet & Cie exploite trois centrales à béton et quatre carrières de granulats, d'une capacité annuelle globale d'environ 100 000 m³ de béton et 500 000 tonnes de granulats.

En 2009, L. Thiriet & Cie a réalisé un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros. Avec cette acquisition, Vicat élargit et renforce son activité au sud de la Lorraine en soutien de la cimenterie de Xeuilley.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, le Groupe a acquis, auprès de son partenaire kazakh, 21 % complémentaires du capital de Mynaral Tas Company LLP. Par ailleurs, le Groupe a souscrit à hauteur de 3 942 millions de KZT à une augmentation de capital de Mynaral Tas Company LLP émise pour

4 380 millions de KZT. A l'issue de ces opérations, le Groupe détient 84,1 % de cette société.

Variation de change :

Compte tenu de l'implantation internationale des entités du Groupe, celui-ci est tributaire des fluctuations des devises de chacun des pays dans lequel il est implanté par rapport à l'euro (i), ainsi que de celles utilisées par ses filiales pour leurs transactions d'exploitation par rapport aux monnaies fonctionnelles de chacune d'entre elles (ii).

- i. À la clôture, les comptes de résultat des filiales sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les variations d'une période à l'autre des différentes monnaies dans lesquelles le Groupe opère par rapport à l'euro, sont source de variation du chiffre d'affaires et plus généralement des produits et charges exprimés en euros, sans que cette variation ait pour origine une évolution de la performance du Groupe. À des fins de comparaison, le Groupe présente dans la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés le chiffre d'affaires 2011 recalculé à périmètre et change constants par rapport à 2010. Par ailleurs, les bilans des filiales sont convertis en euros au cours de clôture. Les variations de ces mêmes monnaies se traduisent par des écarts de conversion inscrits en capitaux propres (voir la note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés).
- ii. Les gains ou pertes constatés par les sociétés du Groupe lorsqu'elles effectuent des transactions dans des devises différentes de leurs monnaies de fonctionnement sont enregistrées en différences de change dans le résultat financier.

9.2. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010

9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2011 atteint 2 265 millions d'euros, en hausse de 12,5 % par rapport à celui de l'année précédente, résultant :

- d'une hausse organique de l'activité de près de 193 millions d'euros et résultant principalement d'une progression marquée en France, en Europe, en Afrique de l'Ouest, en Inde et au Kazakhstan, compensant pleinement la baisse des ventes en Egypte ;
- d'une baisse de plus de 24 millions d'euros, imputable à l'évolution défavorable des cours de change en 2011 par rapport à 2010 ; et
- d'une hausse de plus de 83 millions d'euros, liée aux variations du périmètre de consolidation, avec principalement l'acquisition de Bharathi Cement au 1^{er} mai 2010, de Thiriet & Cie en France en décembre 2010 et de Frischbeton Thun en Suisse.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé par activité pour l'exercice 2011, par rapport à 2010, se présente comme suit :

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation	Évolution 2011/2010	effet de change	variation de périmètre	Dont croissance interne
Ciment	1 138	1 033	104	+ 10,1 %	-35	40	99
Béton & Granulats	818	716	102	+ 14,2 %	-3	43	61
Autres Produits & Services	310	264	46	+ 17,4 %	13		33
Total	2 265	2 014	252	+ 12,5 %	-24	83	193

Comme indiqué plus haut, le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe est en hausse à périmètre et taux de change constants. L'analyse globale des différentes composantes de cette évolution est présentée ci-après :

	Variation 2011 / 2010
Effet volume	+ 7,7 %
Effet prix et mix	+ 2,5 %
Variations de périmètre	+ 3,6 %
Variations de change et autres	- 1,2 %
Total	+ 12,6 %

La hausse des volumes concerne principalement l'Inde, le Kazakhstan, l'Afrique de l'Ouest, la France, l'Italie, la Suisse et les Etats-Unis pour l'activité ciment et la France, la Suisse, le Sénégal et l'Inde pour l'activité Béton & Granulats. L'évolution des prix moyens de ventes est contrastée selon les activités et les marchés, avec une baisse marquée en Egypte, suite

aux événements politiques intervenus en début d'exercice, aux États-Unis du fait des conditions de marchés encore difficiles, en Afrique de l'Ouest en raison d'un mix géographique défavorable, et une progression significative en Inde et en Turquie tandis que les autres territoires de vente du Groupe enregistrent des tendances quasi stables.

L'évolution des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

	2011	2010	Variation 2011/2010
Ciment (milliers t)	18 035	16 179	+ 11,5 %
Béton (milliers m ³)	7 969	7 749	+ 2,8 %
Granulats (milliers t)	22 219	20 766	+ 7,0 %

La répartition du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersectorielles) se présente comme suit :

(En pourcentage)	2011	2010
Ciment	52,1	53,0
Béton & Granulats	32,8	32,6
Autres Produits & Services	15,0	14,4
Total	100,0	100,0

La part des métiers principaux du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est quasi stable à près de 85 % du chiffre d'affaires consolidé avant élimination, avec toutefois

une contribution moins importante du Ciment du fait de la baisse significative d'activité enregistrée en Egypte.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de vente est la suivante :

(en millions d'euros)	2011	%	2010	%
France	902	39,8	785	38,9
Amériques	165	7,3	168	8,4
Turquie, Kazakhstan, Inde	345	15,2	241	12,0
Afrique, Moyen-Orient et autres	421	18,6	468	23,2
Europe (hors France)	432	19,1	352	17,5
Total	2 265	100,0	2 014	100,0

Par zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en progression de même que celle réalisée en Europe du fait du rebond de l'activité observé sur ces marchés et des bonnes conditions climatiques enregistrées au premier et au dernier trimestre de l'exercice.

La part de l'activité réalisée dans les pays émergents baisse légèrement, passant de 35,2 % en 2010 à 33,8 % en 2011. La forte contraction de l'activité en Egypte, compte tenu des événements politiques intervenus en début d'année, n'a été que partiellement compensée par la progression soutenue de l'activité en Afrique de l'ouest et en Inde ainsi que par la première contribution du Kazakhstan.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2011 par zone géographique et par activité

Zone géographique	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations inter-secteurs	CA consolidé
France	431,2	450,0	266,0	(208,6)	938,6
États-Unis	74,2	118,4	-	(27,3)	165,3
Turquie, Kazakhstan, Inde	296,8	97,0	2,9	(48,6)	348,1
Afrique, Moyen-Orient	385,0	26,4	-	(0,5)	410,9
Europe (hors France)	168,5	162,2	122,1	(50,3)	402,6
CA opérationnel secteurs (avant éliminations intersecteurs)	1 355,7	854,0	391,0	(335,3)	2 265,5
Éliminations intersecteurs	(218,1)	(36,1)	(81,1)		
CA consolidé	1 137,6	818,0	309,9		2 265,5

9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation

L'EBITDA consolidé du Groupe en 2011 s'affiche en légère contraction de - 2,6 % par rapport à l'exercice 2010, à 491 millions d'euros, et de -4,8 % à périmètre et taux de change constants.

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010
Chiffre d'affaires	2 265	2 014	+ 12,5 %
EBITDA	491	504	- 2,6 %
EBIT	309	337	- 8,1 %
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	302	334	- 9,5 %

(1) Le résultat d'exploitation se calcule en sommant l'EBIT, les autres produits et charges non ordinaires et les dotations nettes aux amortissements et provisions non ordinaires.

La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé s'établit ainsi à 21,7 % contre 25,0 % en 2010. Néanmoins, il est à noter que le Groupe avait enregistré au quatrième trimestre en 2010 un élément non récurrent significatif en Egypte pour un montant de 18 millions d'euros correspondant à la révision rétroactive du montant à la tonne de la taxe sur le ciment. Hors cet élément, l'EBITDA du Groupe est en légère progression en 2011 par rapport à 2010. Sur ces bases, la marge d'EBITDA enregistrée au cours de l'année 2011 marque la résistance et la solidité financière du Groupe compte tenu

des événements récents intervenus en Egypte, de la situation macro économique aux Etats-Unis, des coûts de démarrage de l'usine greenfield de Jambyl Cement au Kazakhstan et enfin de la montée en puissance progressive de l'usine de Bharathi Cement en Inde. Cette performance reflète les effets bénéfiques de la diversification géographique des activités du Groupe, les effets du plan Performance 2010 et enfin, la poursuite des efforts de gains de productivité et de contrôle des frais fixes.

9.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation par métier

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métier, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2010 et 2011.

9.2.2.1.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010
CA opérationnel	1 356	1 224	+ 10,7 %
Éliminations intersectorielles	(218)	(191)	+ 14,1 %
Contribution au CA consolidé	1 138	1 033	+ 10,1 %
EBITDA	380	413	- 8,0 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	28,0 %	33,7 %	
Résultat d'exploitation	257	302	- 14,7 %

Au cours de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Ciment est en hausse de 10,7 % et 10,4 % à périmètre et à taux de change constants.

Cette solide performance, en dépit d'un contexte difficile sur certains marchés, résulte d'une augmentation de 11,5 % des volumes de ciment vendus, d'une évolution des prix moyens de vente globalement favorable sur chaque marché, à l'exception des Etats-Unis et de l'Egypte.

L'EBITDA s'établit à 380 millions d'euros, en baisse de - 8,5 % à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en baisse à 28,0 % contre 33,7 % en 2010. Cette contraction résulte pour l'essentiel de la baisse sensible de la profitabilité dégagée par le Groupe en Egypte. Les charges de personnel progressent compte tenu notamment de l'intégration de Bharathi Cement en année pleine. Enfin, les impôts et taxes, sont en légère progression par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à près de 30 millions d'euros.

Par pays, l'évolution du résultat d'exploitation de l'activité ciment appelle les commentaires suivants :

- L'activité en **France** enregistre une croissance solide avec un chiffre d'affaires consolidé en hausse de + 9,4 % qui reflète l'amélioration de l'environnement au cours de l'exercice. Le Groupe profite d'une amélioration sensible des volumes de + 8,6 % et d'un prix de vente en légère amélioration soutenu par un mix produit et un mix géographique favorables. Cette dynamique a été soutenue par l'amélioration des conditions de marché et par l'impact des conditions météorologiques favorables au premier trimestre ainsi qu'en fin d'année. Sur l'exercice, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en léger retrait essentiellement en raison d'une progression des coûts combustibles et plus particulièrement de l'électricité.
- Aux **Etats-Unis**, le chiffre d'affaires consolidé recule de - 8,5 %, et de - 4,0 % à périmètre et change constants, affecté par un niveau de prix en baisse par rapport à celui affiché au cours de 2010, et plus particulièrement en Alabama. Toutefois les prix sont globalement stables en base séquentielle en Californie. Quant aux volumes vendus, ceux-ci affichent une hausse de plus de + 3 %, soutenus par une solide progression en Californie et des volumes stables dans le Sud-Est. Il est à noter que le chiffre d'affaires opérationnel est quant à lui quasi stable (- 0,6 %) à périmètre et change constants. Cette performance résulte d'un second semestre qui a bénéficié d'une légère amélioration du marché de la construction après un premier semestre affecté par un contexte économique dégradé et par des conditions météorologiques défavorables tant en Alabama qu'en Californie. Néanmoins, dans un contexte marqué par trois années de crise économique, la marge d'EBITDA est en retrait par rapport à l'exercice 2010.
- En **Suisse**, le chiffre d'affaires affiche une hausse solide de + 12,4 %. A périmètre et change constants, l'activité est stable (+ 0,4 %). Il est à noter que le chiffre d'affaires opérationnel (avant éliminations intra-groupe) est en progression de près de + 11 % à périmètre et change constants. Les volumes de vente enregistrent une progression de plus de + 5 %, le Groupe bénéficiant des performances de son outil industriel modernisé dans le cadre du Plan Performance 2010 pour tirer profit du dynamisme du marché Suisse, soutenu par un secteur de la construction resté solide au cours de l'année, et par les conditions météorologiques clémentes du premier et du quatrième trimestre. Quant aux prix de vente, ceux-ci sont restés bien orientés sur l'ensemble de la période. La marge d'EBITDA se contracte légèrement essentiellement en raison d'un renchérissement des coûts d'exploitation, notamment énergétiques.
- En **Italie**, le chiffre d'affaires est en hausse de + 26,0 %, soutenu par une progression des volumes vendus après un exercice 2010 en fort repli. Cette croissance marque une bonne performance des activités du Groupe dans un contexte de marché encore très déprimé, et reflète l'impact de conditions climatiques clémentes au premier et

au dernier trimestre. Si les prix de vente enregistrent une hausse en rythme séquentiel, celle-ci n'a pas été suffisante pour compenser la forte contraction observée au cours de l'année 2010. Sur ces bases, le Groupe affiche un EBITDA positif de près de 2 millions d'euros sur l'ensemble de l'année. Il est à noter que l'EBITDA s'est inscrit en forte amélioration au cours du second semestre 2011 par rapport au premier semestre 2011.

- En **Turquie**, malgré un léger ralentissement du marché de la construction entamé au printemps 2011, les volumes de vente restent bien orientés, portés par le dynamisme des marchés d'infrastructures et commerciaux. Ainsi le chiffre d'affaires consolidé est en progression de + 1,0 % et de + 18,1 % à périmètre et taux de change constants. Le chiffre d'affaires opérationnel est quant à lui en progression de plus de + 13 % à périmètre et change constants. Cette bonne performance est le fruit d'une solide progression du prix moyen de vente sur l'ensemble de cette période, soutenu par un mix géographique favorable. Les volumes sont quasiment stables en 2011 par rapport à 2010, avec une légère hausse des volumes vendus sur le marché domestique, compensant la baisse sensible enregistrée à l'export. Cette évolution est en ligne avec la stratégie du Groupe de pleinement tirer profit du dynamisme de ses marchés locaux. Compte tenu de ces éléments, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel progresse sensiblement sur l'année.
- En **Afrique de l'Ouest** le chiffre d'affaires consolidé de l'activité ciment progresse de + 16,0 % et de + 16,6 % à périmètre et taux de change constants. Cette progression résulte d'une croissance sensible des volumes de ciment vendus. Dans cette activité, le prix de vente moyen sur l'ensemble de la région est en légère baisse essentiellement en raison d'un mix défavorable mais conforme à la stratégie de diversification géographique menée par le Groupe et de la forte progression des ventes à l'export qui en découle. Quant à la marge d'EBITDA, celle-ci est en retrait de plus de 3 points par rapport à 2010. Cette contraction résulte pour l'essentiel de l'augmentation des coûts de transports et du coût de l'électricité affecté par des problèmes d'approvisionnement en gaz, contraignant le Groupe à utiliser temporairement des sources de production électrique alternatives plus onéreuses.
- En **Égypte**, le chiffre d'affaires consolidé affiche un recul de -33,3 % et de - 26,4 % à périmètre et taux de change constants. Ce repli résulte d'une contraction d'environ - 15 % des volumes et des prix de vente. Cette évolution s'explique essentiellement par les évènements politiques du début d'année qui ont impacté les conditions de marché et d'exploitation. En effet, la situation actuelle, et en particulier les problèmes de sécurité, a engendré un certain nombre de surcoûts, notamment d'exploitation en carrières ou énergétiques. Dans ce contexte le Groupe a été contraint de faire fonctionner ses deux fours au fuel lourd, l'approvisionnement au gaz ayant été interrompu à plusieurs reprises. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires

opérationnel enregistre une dégradation particulièrement sensible. Néanmoins, le Groupe reste confiant quant à l'évolution du marché égyptien à moyen et plus long terme et en sa capacité à pleinement bénéficier de sa croissance.

- En **Inde**, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé dans l'activité ciment de 124,3 millions d'euros en 2011, comparé à 47,3 millions d'euros pour la période du 1er mai 2010 (date d'intégration de Bharathi Cement) au 31 décembre 2010. La croissance organique s'élève à + 90 %. Dans un contexte de marché qui reste marqué par une situation de surcapacité temporaire et une progression de la demande moins soutenue qu'anticipée par le marché, Bharathi Cement poursuit son plan de déploiement conformément aux attentes du Groupe avec plus de 2 millions de tonnes vendues. Quant aux prix de vente, ceux-ci affichent

une solide hausse de près de + 40 % sur l'exercice 2011. Cette réalisation valide la stratégie du Groupe qui s'appuie sur une marque bénéficiant d'une forte notoriété et sur un réseau de distribution solide couvrant l'ensemble du sud de l'Inde, et notamment les zones rurales. Sur ces bases, la marge d'EBITDA du Groupe est en forte progression.

- Au **Kazakhstan**, le Groupe poursuit sa montée en puissance industrielle et commerciale démarrée au 1^{er} avril 2011. Les volumes de ciment vendus sur cette période ressortent à plus de 500 000 tonnes, et ce dans un environnement de prix en amélioration. Le chiffre d'affaires s'est établi à 26,9 millions d'euros sur la période. En dépit de coûts de démarrage importants, le Groupe a généré un EBITDA positif sur l'ensemble de l'année, légèrement supérieur à 1 million d'euros.

9.2.2.1.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010
CA opérationnel	854	752	+ 13,5 %
Éliminations intersectorielles	(36)	(36)	+ 0,0 %
Contribution au CA consolidé	818	716	+ 14,2 %
EBITDA	78	62	+ 24,9 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	9,1 %	8,3 %	
Résultat d'exploitation	26	16	+ 62,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Béton & Granulats est en hausse de + 14,2 % et de + 8,5 % à périmètre et change constants. Les volumes de béton livrés ont augmenté de + 2,8 % sur la période et les volumes de granulats de + 7 %.

Cette progression résulte d'une amélioration de l'activité sur l'ensemble des zones dans lesquelles le Groupe est présent, à l'exception de la Turquie qui enregistre une très légère baisse de son activité sur l'ensemble de l'année à périmètre et taux de change constants. Compte tenu de l'amélioration de l'environnement observé dans cette activité, d'une évolution des prix plus favorable et des efforts de réduction de coûts consentis par le Groupe au cours des exercices précédents, l'EBITDA s'inscrit en hausse de 24,9 % et de 13,8 % à périmètre et taux de change constants. Ainsi, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en progression, s'élevant à 9,1 % contre 8,3 % en 2010.

Les principales tendances sont les suivantes :

- En **France**, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une progression de + 8,4 % à périmètre constant. Les volumes de béton et de granulats affichent de solides hausses, respectivement de plus de + 10 % et de près de + 9 %. Quant aux prix moyens de vente, ceux-ci sont restés stables dans le béton et affiche une légère progression dans les granulats. L'ensemble de cette activité a bénéficié au cours de

l'année du rebond de l'activité économique en France et des conditions climatiques clémentes de début et de fin d'année. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en très légère progression.

- Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de + 1,5 % et de + 6,5 % à taux de change constants. Cette performance s'explique par une solide hausse des volumes vendus, tant dans le Sud-Est qu'en Californie, qui a permis de compenser des prix de vente en baisse par rapport à 2010. Compte tenu de la poursuite de la baisse des prix et d'un environnement dans lequel les volumes restent à un niveau bas, la marge d'EBITDA s'est de nouveau contractée au cours de cet exercice.

- En **Turquie**, le chiffre d'affaires consolidé est en baisse de - 15,8 % et de - 1,5 % à périmètre et change constants. Les volumes vendus sont en forte baisse tant dans le béton que dans les granulats suite à l'achèvement de chantiers exceptionnels réalisés en 2010. Conformément à la stratégie du Groupe visant à un rétablissement de ses prix de vente, ces derniers enregistrent une forte progression et ont permis de presque pleinement compenser la baisse des volumes. Dans ce contexte, et compte tenu des efforts de réduction de coûts entrepris, l'EBITDA généré par cette activité en Turquie est en légère progression par rapport à 2010.

- En **Suisse**, le chiffre d'affaires consolidé progresse de + 51,0 % et de + 12,7 % à périmètre et taux de change constants. Les volumes de béton et de granulats sont en très forte progression. Ils ont bénéficié du dynamisme du marché Suisse, tant dans les infrastructures que dans le résidentiel, mais aussi de conditions météorologiques très favorables, et d'un effet périmètre favorable dans le béton. Les prix de vente sont en progression dans le béton et en léger recul dans les granulats. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA de cette activité en Suisse est en progression sen-

sible. Néanmoins, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel s'inscrit en très légère baisse.

- Au **Sénégal**, le chiffre d'affaires augmente de + 57 % sur l'ensemble de l'exercice. Les volumes affichent une solide croissance bénéficiant du dynamisme de l'activité, notamment des travaux publics, dans un environnement de prix favorable pour les produits basaltiques. Néanmoins, si le niveau d'EBITDA est en hausse sensible, la marge d'EBITDA se contracte très légèrement.

9.2.2.1.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services

(en millions d'euros sauf %)

	2011	2010	Variation 2011/2010
CA opérationnel	391	333	+ 17,3 %
Éliminations intersectorielles	(81)	(69)	+ 16,8 %
Contribution au CA consolidé	310	264	+ 17,4 %
EBITDA	33	29	+ 14,8 %
<i>EBITDA/CA opérationnel (%)</i>	8,5 %	8,7 %	
Résultat d'exploitation	18	16	+ 16,6 %

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Autres Produits & Services enregistre une hausse de + 17,4 % et de + 12,4 % à périmètre et change constants.

L'EBITDA s'établit à 33,4 millions d'euros, en progression de + 14,8 % par rapport à 2010, et de + 8,1 % à périmètre et taux de change constants.

En **France**, le chiffre d'affaires consolidé progresse de + 18,6 %. L'ensemble des activités sont en croissance, avec notamment une hausse sensible de l'activité Transport (+ 40,5 %) sous les effets conjugués de l'amélioration du contexte macro-économique actuel et des conditions climatiques favorables ayant marqué le premier et le dernier trimestres. Sur ces bases la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en progression.

En **Suisse**, le chiffre d'affaires de l'activité Préfabrication est en progression de + 15,6 % et de + 3,2 % à périmètre et change constants soutenu par la croissance des volumes. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en recul essentiellement en raison d'un mix produit défavorable.

9.2.2.2. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique

9.2.2.2.1. Compte de résultat France

(en millions d'euros sauf %)

	2011	2010	Variation 2011/2010
		Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	939	832	+ 12,9 %
EBITDA	202	184	+ 9,6 %
EBIT	147	131	+ 11,8 %

Le chiffre d'affaires consolidé en France au 31 décembre 2011 affiche une solide progression de + 12,9 % et de + 10,7 % à périmètre constant. Cette dynamique a été soutenue par l'amélioration des conditions de marché et par l'impact des conditions météorologiques favorables au premier trimestre ainsi qu'en fin d'année.

L'EBITDA s'établit à 202 millions d'euros, en hausse de 7,9 % à périmètre constant. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en légère baisse à 20,9 % contre 21,9 % en 2010. Cette légère érosion de la marge opérationnelle du Groupe résulte essentiellement de la baisse observée de la marge d'EBITDA dans l'activité Ciment liée à l'augmentation du coût de l'énergie.

Examen de la situation financière et du résultat

9.2. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010

9.2.2.2. Compte de résultat Europe (hors France)

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	403	318	+ 26,8 %	+ 6,8 %
EBITDA	102	86	+ 18,6 %	+ 5,5 %
EBIT	72	59	+ 21,9 %	+ 9,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2011 en Europe, hors France, est en hausse sensible de + 26,8 % et de + 6,8 % à périmètre et taux de change constants.

L'EBITDA est en forte hausse de 18,6 % et de 5,5 % à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est, quant à elle, en baisse à 25,4 % contre 27,1 % en 2010, compte tenu de la contraction sensible de la marge en Italie, et de la légère baisse enregistrée en Suisse.

9.2.2.3. Compte de résultat États-Unis

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	165	168	- 1,5 %	+ 3,3 %
EBITDA	(9)	(6)	- 55,7 %	- 63,3 %
EBIT	(39)	(37)	- 6,0 %	- 11,2 %

Le chiffre d'affaires consolidé aux Etats-Unis enregistre un repli de - 1,5 % en données publiées mais une croissance de + 3,3 % à périmètre et taux de change constants.

Cette évolution résulte d'un second semestre qui a bénéficié d'une légère amélioration du marché de la construction après un premier semestre affecté par un contexte économique dégradé et par des conditions météorologiques défavorables tant en Alabama qu'en Californie.

Dans ce contexte difficile, le Groupe a enregistré une nouvelle dégradation de sa rentabilité opérationnelle avec un EBITDA négatif de 9 millions d'euros au cours de cet exercice, contre un montant négatif de 6 millions d'euros en 2010.

9.2.2.4. Compte de résultat Turquie, Kazakhstan et Inde

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	348	256	+ 36,2 %	+ 35,3 %
EBITDA	74	39	+ 91,5 %	+ 89,5 %
EBIT	44	18	+ 140,0 %	+ 134,8 %

En **Turquie**, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 195 millions d'euros sur 2011, en baisse de - 6,5 % mais en progression de + 9,3 % à périmètre et taux de change constants. Malgré un léger ralentissement du marché de la construction entamé au printemps 2011, les volumes de vente restent bien orientés, portés par le dynamisme de l'activité Ciment, particulièrement pour les projets d'infrastructures et commerciaux. Dans ce contexte, les prix de vente ont enregistré une solide progression. Compte tenu de ces éléments, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en hausse sensible à 21,2 % contre 17,7 % en 2010.

Au **Kazakhstan**, le Groupe poursuit sa montée en puissance industrielle et commerciale démarrée au 1er avril 2011. Les volumes de ciment vendus sur cette période se portent à plus de 500 000 tonnes, et ce dans un environnement prix en amélioration. Sur ces bases, le chiffre d'affaires s'est établi à 26,9 millions d'euros sur la période. Dans ce contexte, le Groupe a généré un EBITDA positif légèrement supérieur à 1 million d'euros sur l'exercice.

En **Inde**, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 126,4 millions d'euros en 2011, comparé à 47,3 millions d'euros pour la période du 1er mai 2010 (date d'intégration de Bharathi Cement) au 31 décembre 2010. La croissance organique s'élève à + 91 %. La marge d'EBITDA s'établit à 25,1 % sur l'exercice, contre 9,8 % en 2010, soutenue par la montée en puissance rapide et les performances techniques de l'usine de Bharathi Cement et des conditions de marché favorables.

9.2.2.2.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	411	441	- 6,8 %	- 3,1 %
EBITDA	122	202	- 39,2 %	- 36,9 %
EBIT	86	165	- 48,0 %	- 46,0 %

Dans la région Afrique et Moyen-Orient, le chiffre d'affaires consolidé au 30 décembre 2011 s'établit à 411 millions d'euros en recul de - 6,8 % et de - 3,1 % à périmètre et taux de change constants.

Le dynamisme de l'activité du Groupe en Afrique de l'Ouest a permis de compenser en partie la baisse sensible du marché égyptien affecté par les événements intervenus en début d'année et par la situation complexe qui en a découlé.

La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 29,8 % en 2011 contre 45,7 % en 2010. Cette dégradation traduit pour l'essentiel la très forte baisse de marge enregistrée en Egypte, sous les effets conjugués de la baisse d'activité (volumes et prix de vente), de l'augmentation des coûts de production, et enfin d'un élément non récurrent de 18 millions d'euros perçu en 2010 et correspondant à la révision rétroactive de la taxe sur le ciment en Egypte.

9.2.3. Évolution du résultat financier

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation
			2011/2010
Coût de l'endettement financier net	(40,4)	(25,3)	+ 60,0 %
Autres produits et charges financiers	(3,5)	(2,1)	+ 66,2 %
Résultat financier	(43,9)	(27,4)	+ 60,5 %

La diminution sensible du résultat financier du Groupe découle essentiellement de la hausse du coût de l'endettement financier net. Cette évolution résulte des effets combinés de la hausse des taux d'intérêt et d'une augmentation de l'encours moyen d'endettement du Groupe du fait principalement de l'acquisition de Bharathi Cement en Inde et d'une part accrue de l'endettement à taux fixe à maturité longue.

Examen de la situation financière et du résultat

9.3. Comparaison des résultats des exercices 2010 et 2009

9.2.4. Évolution des impôts

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010
Impôts exigibles	(67,6)	(57,0)	+ 18,6 %
Impôts différés	1,3	12,4	- 89,5 %
Total impôts	(66,3)	(44,6)	+ 48,7 %

Le Groupe a enregistré un résultat avant impôt de 259,4 millions d'euros sur l'exercice 2011, en diminution de 16,0 % par rapport à celui de 2010, qui s'élevait à 308,8 millions d'euros. Malgré cette baisse, la charge d'impôt s'accroît de près de 22 millions d'euros. Dans ce contexte, le résultat après impôt s'élève quant à lui à 193,1 millions d'euros sur l'exercice 2011, en diminution de 26,9 % par rapport à celui de 2010, qui s'élevait à 264,2 millions d'euros.

L'augmentation sensible du taux d'impôt apparent (de 15 % en 2010 à 26 % en 2011) découle principalement :

- en France, de la taxe spéciale de 5 % et de la taxation accrue des dividendes reçus des filiales du fait du déplafonnement de la quote-part de frais et charges ;
- d'une évolution défavorable du mix « pays » avec, d'une part, la baisse sensible de la contribution Egypte où le Groupe bénéficie de régimes fiscaux dérogatoires, et d'autre part, l'augmentation de la contribution des pays ayant un taux d'imposition plus élevé, notamment l'Inde, et
- de l'impact du coût non récurrent de l'adhésion des filiales à la procédure d'amnistie fiscale en Turquie, et enfin de la taxation accrue en France des dividendes du fait du déplafonnement de la quote-part des frais et charges.

9.2.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 193,1 millions d'euros, en diminution de 26,9 % par rapport à celui de l'année 2010 (264,2 millions d'euros), incluant une part Groupe à hauteur de 163,6 millions d'euros en diminution de 19,3 % par rapport à celle de l'année 2010 (202,7 millions d'euros).

Ainsi, la marge nette s'établit à 8,5 % du chiffre d'affaires consolidé 2011 contre 13,1 % en 2010.

Le résultat net par action s'établit à 3,64 euros / action en 2011, en baisse de 19,3 % par rapport à celui de 2010 (4,52 euros / action) du fait de l'évolution du résultat net part du Groupe.

9.3. Comparaison des résultats des exercices 2010 et 2009

L'analyse comparative des résultats des exercices 2010 et 2009 est présentée dans le Document de Référence 2010 à la section 9.2 page 76 à 82 et est incorporée par référence au présent Document de Référence.

Trésorerie et capitaux

10.1. Capitaux	79
10.2. Flux de trésorerie	80
10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles	80
10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	81
10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	82
10.3. Endettement	82
10.3.1. Politique financière du Groupe	82
10.3.2. Endettement brut	85
10.3.3. Excédents de trésorerie	86
10.3.4. Endettement net	86
10.4. Analyse des engagements hors bilan donnés	87

10

10.1. Capitaux

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 2 461 millions d'euros au 31 décembre 2011 incluant une part Groupe de 2 112 millions d'euros et des intérêts minoritaires de 349 millions d'euros, qui concernent principalement les filiales cimentières en Inde, en Egypte et en Turquie.

Les capitaux propres - part du Groupe - intègrent au 31 décembre 2011 :

- le capital social de la Société pour 180 millions d'euros ;
- les primes liées au capital pour 11 millions d'euros ;
- les réserves de conversion pour (76) millions d'euros ;
- les réserves consolidées totalisant 1 833 millions d'euros nets des actions propres pour 84 millions d'euros ;
- le résultat net part du Groupe de l'exercice 2011, soit 164 millions d'euros.

Pour une description détaillée des capitaux propres de la Société, il convient de se référer au tableau de variation de la situation nette et à la note 13 des états financiers consolidés figurant à la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2011 » du présent Document de Référence.

10.2. Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie sont analysés pour chaque exercice par nature :

- activité opérationnelle ;
- activité d'investissement ;
- activité de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont essentiellement générés par le résultat de la période (à l'exclusion des produits et charges sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité) ainsi que par la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement sont issus principalement des décaissements effectués pour

l'acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et d'autres actifs à long terme, mais aussi pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres d'autres entités et de participations dans des coentreprises. Ils incluent également les prêts consentis à des tiers. Les encaissements liés aux cessions et/ou remboursements de ces actifs viennent en déduction de ces décaissements.

Les flux de trésorerie liés à l'activité de financement sont issus des encaissements et décaissements ayant un impact sur le montant des capitaux propres et des capitaux empruntés.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

Historique des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Capacité d'autofinancement	363	409	387
Variation (hors effets change et périmètre) du BFR ⁽¹⁾	(11)	(6)	(4)
Flux nets opérationnels	352	403	383
Flux nets d'investissement	(301)	(542)	(280)
Flux nets de financement	33	205	19
Incidence des variations de change sur la trésorerie	(27)	8	(4)
Variation de la trésorerie	57	74	118

(1) Besoin en fonds de roulement

Analyse de la variation du cash flow libre et de l'endettement brut et net

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Cash provenant des flux opérationnels	352	403	383
Investissements industriels nets de cessions	(269)	(304)	(264)
Cash flow libre	83	99	119

En 2011, le Groupe a généré un important cash flow libre (83 millions d'euros) en très léger recul par rapport à celui de l'exercice 2010 (99 millions). La capacité d'autofinancement nette de la variation du BFR a ainsi permis, malgré le niveau encore élevé des investissements industriels de limiter l'augmentation de l'endettement net du Groupe à 89 millions d'euros en 2011. À 1 077 millions d'euros, l'endettement net, hors options de vente, représente 43,8 % des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2011 et 2,2 fois l'EBITDA consolidé 2011.

10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2011 par le Groupe se sont élevés à 352 millions d'euros contre 403 millions d'euros en 2010.

Cette diminution des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2010 et 2011 provient d'une baisse de la capacité d'autofinancement de 46 millions d'euros et d'une augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement de 5 millions d'euros.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(en millions d'euros)	BFR au 31 décembre 2009	Variation du BFR Année 2010	Autres variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2010	Variation du BFR Année 2011	Autres variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2011
Stocks	295	42	19	356	9	(5)	360
Clients	321	(33)	15	303	48	(1)	350
Fournisseurs	(177)	(13)	(21)	(211)	(12)		(223)
Autres créances & dettes	(25)	10	5	(10)	(34)	18	(26)
BFR	414	6	18	438	11	12	461

(1) Change, périmètre et divers.

10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2011	2010
Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles	(281)	(321)
Désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles	12	17
Investissements nets en titres de sociétés consolidées	(24)	(225)
Autres investissements financiers nets	(8)	(13)
Flux de trésorerie totaux liés aux opérations d'investissement	(301)	(542)

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2011 par le Groupe se sont élevés à (301) millions d'euros contre (542) millions d'euros en 2010.

10.2.2.1. Investissements et désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels (281 millions d'euros en 2011 et 321 millions d'euros en 2010) correspondant pour l'essentiel :

- en 2011, à la montée en puissance des investissements réalisés en Inde notamment dans le cadre de la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement, et dans une moindre mesure à ceux réalisés en France, en Suisse, et au Kazakhstan ;
- en 2010, aux investissements réalisés en Inde, au Kazakhstan, en France, au Sénégal et en Suisse ;

Pour plus de détail voir la section 5.2 « Investissements » du présent Document de Référence.

Ces investissements ont été réalisés en 2011 à 77 % dans l'activité Ciment (78 % en 2010), à 19 % dans l'activité Béton & Granulats (17 % en 2010) et les 4 % restants concernent l'activité Autres Produits & Services (5 % en 2010).

Les cessions d'actifs corporels et incorporels ont généré un encaissement global de 12 millions d'euros en 2011 (17 millions d'euros en 2010).

10.2.2.2. Investissements nets en titres de sociétés consolidées

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2011 se sont traduites par un décaissement global de (24) millions d'euros correspondant, en l'absence de cession, à l'incidence nette de la période.

Le principal décaissement effectué par le Groupe au cours de cet exercice l'a été pour l'acquisition auprès de notre partenaire kazakh de 21 % complémentaires du capital de Mynaral Tas Company LLP.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2010 se sont traduites par un décaissement global de (229) millions d'euros et un encaissement global de 4 millions d'euros, soit une incidence nette globale de (225) millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe en 2010 l'ont été pour l'essentiel dans le cadre de l'acquisition de 51 % du capital de la société indienne Bharathi Cement. En sus de l'achat de participations minoritaires, une augmentation de capital de Bharathi Cement a été intégralement souscrite par le Groupe, et financée par la dette, permettant à la société de rembourser l'intégralité de ses dettes financières et de dégager un excédent de trésorerie, contribuant ainsi à l'augmentation de la trésorerie du Groupe à la clôture.

La trésorerie de Bharathi Cement a été utilisée en partie au second semestre 2010 pour financer la réalisation de ses investissements.

10.2.2.3. Autres investissements financiers nets

Les autres investissements financiers nets (décaissement net de 8 millions d'euros en 2011 et de 13 millions d'euros en 2010) consistent principalement en des prêts et des créances immobilisées consentis à des tiers.

10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement réalisées en 2011 par le Groupe se sont élevés à 33 millions d'euros, contre 205 millions d'euros en 2010.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement intègrent principalement :

- les décaissements effectués pour le versement des dividendes aux actionnaires de la Société et aux minoritaires des sociétés intégrées (122 millions d'euros en 2011 contre 84 millions d'euros en 2010) ;
- le tirage, net des remboursements, des lignes de crédit ou d'emprunts souscrits par le Groupe pour un montant de 149 millions d'euros en 2011 (274 millions d'euros en 2010), incluant le paiement des échéances annuelles relatives aux contrats de location financement ;
- l'encaissement net lié à la cession par la Société de ses propres actions (0 million d'euros en 2011 et 5 millions d'euros en 2010).

10.3. Endettement

10.3.1. Politique financière du Groupe

La politique financière du Groupe est déterminée par la Direction Générale.

Cette politique vise à maintenir une structure financière équilibrée caractérisée par :

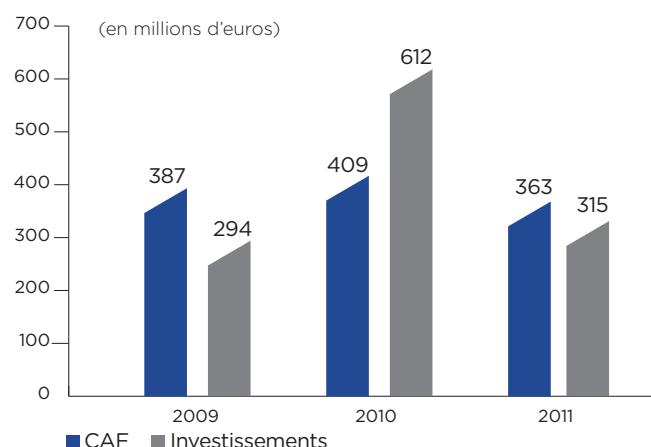
- un ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) maîtrisé (voir la section 10.3.4 « Endettement net » du présent Document de Référence) ;
- une bonne liquidité du bilan caractérisée par la disposition d'excédents de trésorerie et de lignes de financement à moyen terme confirmées et disponibles.

Cette politique vise à financer les investissements industriels par la capacité d'autofinancement (CAF), le surplus de ressources financières disponible étant utilisé par le Groupe pour se désendetter ou pour financer en tout ou en partie des opérations de croissance externe.

Pour disposer de ressources supérieures à sa seule capacité d'autofinancement, le Groupe a mis en place des lignes de financement confirmées et des prêts à moyen et à long terme.

Ces financements garantissent au Groupe, outre la liquidité de son bilan, de disposer, même en cas de situations de marchés perturbées, des moyens immédiatement nécessaires à la réalisation d'opérations plus importantes tels que des investissements industriels exceptionnels, des opérations significatives de croissance externe ou d'acquisition de titres Vicat.

Évolution de la capacité d'autofinancement et des investissements du Groupe entre 2009 et 2011



Ces lignes sont pour l'essentiel portées par la Société (76 %), mais certaines des filiales étrangères du Groupe disposent également de lignes ou de prêts à moyen et long terme, tirés ou non, pour financer leur programme d'investissements. C'est le cas notamment au Sénégal, au Mali, en Égypte, en Suisse, au Kazakhstan et en Inde.

Au 31 décembre 2011, le Groupe dispose des lignes de financements confirmées, utilisées et/ou disponibles suivantes :

Type de ligne	Emprunteur	Année de mise en place	Autorisation en millions				Échéance	Taux Fixe (TF) / Taux variable (TV)
			Devise	En devises	en €	Utilisation (M€)		
Placement Privé US	Vicat SA	2003	\$	240,0	211,9	211,9	2013 à 2015	TV/TF
	Vicat SA	2011	\$	450,0	339,2	339,2	2017 à 2022	TF
	Vicat SA	2011	€	60,0	60,0	60,0	2017	TF
Crédit Syndiqué	Vicat SA	2011	€	480,0	480,0	*	2016	TV
Lignes bilatérales bancaires	Vicat SA	2009	€	240,0	240,0	*	2014	TV
	Vicat SA	Sans	€	11,0	11,0	*	Sans	TV
Total lignes bancaires ⁽¹⁾	Vicat SA		€	731,0	731,0	458,0	2014 à 2016	TV
Sococom	2009	FCFA	30 000,0	45,7	24,4	2012	TF	
CMM	2007	FCFA	100,0	0,2	0,2	2012	TF	
(Club Deal)	SCC	2007	EGP	300,0	38,4	0,0	2012	TV
	Vigier	2009	CHF	21,0	17,3	17,3	2012 à 2019	TF
	Vigier	2011	CHF	55,0	45,2	45,2	2012 à 2014	TF
	Jambyl	2008	\$	50,0	38,6	38,6	2012 à 2018	TV
	Jambyl	2008	\$	88,0	68,0	68,0	2012 à 2015	TV
	VSCL	2011	\$	70,0	47,1	33,0	2014 à 2021	TF
	VSCL	2011	€	83,8	77,0	56,0	2014 à 2021	TF
	VSCL	2011	€	55,0	50,4	36,7	2014 à 2018	TF
Total prêts ou lignes bilatérales filiales				428,0	319,3			
Juste valeur des dérivés						(17,1)		
Total moyen terme				1 770,1	1 371,3			
Autres dettes						64,8		
Total endettement brut ⁽²⁾				1 770,1	1 436,1			

(1) La ligne « Total ligne bancaires » correspond à l'ensemble des lignes de crédit confirmées, pour l'essentiel sur une durée de un ou cinq ans à l'origine, dont bénéficie la Société et dont le montant autorisé s'élève à 731 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en fonction des besoins de financement de la Société, par tirage de billets et en couverture du risque de liquidité du programme de billets de trésorerie, sachant que le montant total des tirages et des billets émis ne doit pas excéder le total autorisé. Au 31 décembre 2011, les lignes bilatérales bancaires de 240 millions d'euros ne sont pas utilisées. La ligne de crédit syndiqué est utilisée à hauteur de 458 millions d'euros dont une partie (208 millions d'euros) en couverture des billets de trésorerie. Compte tenu de la capacité de substitution de ces lignes de crédit entre elles et de la possible réaffectation des tirages sur la ligne la plus longue, cette information est présentée globalement.

(2) Le montant de l'endettement brut utilisé n'inclut pas la dette relative aux options de vente (20,4 millions d'euros).

10.3.1.1. Placement privé US

L'emprunt d'un montant de 240 millions de dollar US qui s'élevait à l'origine à 400 millions de dollar US a été souscrit par des investisseurs américains dans le cadre d'un placement privé (PPUS) en 2003. Après remboursement en août 2010 de la première tranche à 7 ans de 160 millions de dollar, il est désormais composé de deux tranches de 120 millions de US dollar à respectivement 10 ans et 12 ans. Pour éliminer le risque de change sur le principal et les intérêts, cet emprunt a été transformé par un *cross currency swap* en une dette synthétique euro, à taux fixe pour la moitié de son montant et à taux variable pour l'autre moitié (base Euribor 3 mois). Les montants restants résultant de cette transformation sont à ce jour de 106 millions d'euros à taux fixe et de 106 millions d'euros à taux variable.

Un emprunt de même nature a été mis en place en décembre 2010 pour des montants totaux de 450 millions de dollar US et de 60 millions d'euros disponibles le 21 décembre 2010 à hauteur de 370 millions de dollar US et le 11 janvier 2011 à

hauteur de 80 millions de dollar US et de 60 millions d'euros. Les maturités sont à 7 ans pour 100 millions de dollars US et 60 millions d'euros, à 10 ans pour 230 millions de dollars US et 12 ans pour 120 millions de dollars US.

Comme effectué pour le premier PPUS, cette dette en dollars a été transformée par le biais de *cross currency swaps* en une dette euro à taux fixe afin d'éliminer le risque de change. Les montants en dollar US convertis correspondent à 339 millions d'euros. La partie de la dette en Euro (60 millions d'euros) est également à taux fixe.

10.3.1.2. Lignes bancaires Vicat SA

Crédit syndiqué :

Cette ligne de crédit d'une durée de cinq ans, à taux variable, a été placée par la Société auprès d'un syndicat de 8 banques internationales à échéance mai 2016. Les intérêts sont payables au taux Euribor de la période de tirage. Au 31 décembre 2011, elle est tirée pour un montant de

250 millions d'euros et utilisée à hauteur de 208 millions d'euros en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie.

Lignes bilatérales bancaires :

Les lignes bilatérales de Vicat SA, d'un montant de 240 millions d'euros et d'une durée de cinq ans, ont été renouvelées en 2009 par la Société auprès de six banques. Les intérêts sont payables au taux Euribor de la période de tirage.

Au 31 décembre 2011, elles ne sont pas utilisées.

Billets de trésorerie :

La Société dispose d'un programme d'émission de billets de trésorerie qui a été porté de 152 millions d'euros à 300 millions d'euros en juin 2011.

Au 31 décembre 2011, le montant des billets émis s'élève à 208 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés aux lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

10.3.1.3. Lignes bilatérales bancaires filiales

Sénégal

Sococim Industries dispose de deux lignes de 15 milliards de Francs CFA chacune d'une durée à l'origine de 18 mois. Au 31 décembre 2011, elles sont tirées pour un montant total de 16 milliards de Francs CFA. Le taux d'intérêt applicable à chaque tirage est déterminé en commun avec la banque dans la limite d'un plafond maximum fixé pour la durée de validité de la ligne.

Mali

Ciment et matériaux du Mali a souscrit en 2007 une ligne bilatérale à taux fixe amortissable sur cinq ans à compter de 2008. À fin 2011, le tirage est de 100 millions de Francs CFA.

Égypte

Sinai Cement Company a souscrit une ligne de financement, dans le cadre d'un club deal de 550 millions d'EGP, comportant un prêt d'une durée de 6 ans à taux fixe d'un montant de 250 millions d'EGP, dont la période de tirage expirait le 6 décembre 2008 et une ligne de crédit revolving d'une durée de 5 ans à taux variable d'un montant de 300 millions d'EGP. Au 31 décembre 2008, le prêt n'ayant pas été utilisé, l'encours autorisé est ramené à celui de la ligne de crédit, soit 300 millions d'EGP. Au 31 décembre 2011, la ligne de crédit revolving n'est pas tirée.

Kazakhstan

Jambyl Cement a souscrit en 2008 deux lignes de prêt auprès de la Société Financière Internationale, filiale du groupe Banque Mondiale, à taux variable dollar, respectivement de 50 millions de dollar US amortissable sur sept ans à partir de 2012 et de 110 millions de dollar US amortissable sur cinq ans à partir de 2011.

Au 31 décembre 2011 les montants résiduels sont de 50 millions de dollar US pour la première et de 88 millions de dollar US pour la seconde suite aux remboursements effectués en 2011.

Suisse

Vigier a souscrit en fin d'année 2009 un emprunt de 25 millions de Francs Suisses à taux fixe, amortissable sur 10 ans à partir de 2010. Au 31 décembre 2011, le montant résiduel s'élève à 21 millions de francs suisses.

Un second emprunt a été souscrit par Vigier Holding le 28 avril 2011 d'un montant de 55 millions de Francs Suisses à taux fixe, amortissable sur 3 ans (10 millions de Francs Suisses en 2012, 15 millions de Francs Suisses en 2013 et de 30 millions de Francs Suisses en 2014).

Inde

Vicat Sagar Cement Private Limited a mis en place en 2010 des lignes de prêt d'un montant de 70 millions de dollars US et de 138.7 millions d'Euros amortissables sur des durées de 8 et 10 ans auprès d'institutions financières de financement (IFC, DEG, FMO). Les premiers tirages sont intervenus en avril 2011 et s'élèvent au 31 décembre 2011 à un montant de 49 millions de dollars US et 101 millions d'euros.

Ces dettes (en dollars et en euros) ont été transformées par le biais de cross currency swaps en une dette Roupie à taux fixe afin d'éliminer le risque de change. Le montant total du prêt s'élève ainsi à 11 993 millions de roupies et le montant tiré au 31 décembre 2011 ressort à 8 635 millions de roupies.

10.3.1.4. Couverture par le Groupe du risque de crédit

Au total, le Groupe dispose au 31 décembre 2011 de 381 millions d'euros de lignes confirmées non utilisées.

Le Groupe est exposé de façon générale à un risque de crédit, en cas de défaillance de l'une ou de plusieurs de ses contreparties. Le risque lié aux opérations de financement proprement dites est toutefois limité par leur dispersion et leur répartition sur plusieurs établissements bancaires ou financiers, soit dans le cadre d'une syndication ou d'un placement privé, soit par la mise en place de plusieurs lignes bilatérales. Ce risque est, en outre, réduit par une sélection rigoureuse des contreparties qui sont systématiquement des banques ou établissements financiers de premier plan, choisis en fonction de leur pays d'établissement, de leur notation par les agences spécialisées, de la nature et de l'échéance des opérations effectuées.

Au 31 décembre 2011, au-delà des clauses de défaut croisé prévues dans la plupart des contrats de financement, le PPUS, le crédit syndiqué ainsi que certaines lignes de financement dont bénéficient les filiales contiennent des clauses particulières (covenants) pouvant imposer un remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Ces covenants portent sur des ratios relatifs à la rentabilité et à la structure financière du Groupe ou des filiales concernées. Compte tenu du nombre réduit de sociétés du Groupe concernées, pour l'essentiel la Société, et du faible niveau de l'endettement net du Groupe, l'existence de ces covenants

ne constitue pas un risque sur la liquidité du bilan et sur la situation financière du Groupe (voir également la note 17 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2011 » du présent Document de Référence).

10.3.2. Endettement brut

Au 31 décembre 2011, l'endettement brut du Groupe, hors options de vente, s'élève à 1 436 millions d'euros contre 1 284 millions d'euros au 31 décembre 2010. Il se décompose de la manière suivante par nature :

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation
Emprunts auprès d'investisseurs US	611	491	+ 24,6 %
Emprunts auprès des établissements de crédit	762	753	+ 1,1 %
Dette résiduelle sur contrat de location financement	8	7	+ 24,0 %
Autres emprunts et dettes financières	21	18	+ 17,4 %
Concours bancaires courants et découverts bancaires	34	15	+ 123,3 %
Endettement brut	1 436	1 284	+ 11,9 %
dont à moins d'un an	106	90	
dont à plus d'un an	1 330	1 194	

L'endettement à moins d'un an correspond au remboursement des lignes bilatérales de la filiale Sococim au Sénégal, à l'échéance du prêt de Jambyl au Kazakhstan , de Vigier en Suisse ainsi qu'au au financement à court terme

L'endettement financier brut est constitué pour 43 % de son montant par le PPUS, émis en dollars US et à taux fixe. Après transformation de cet emprunt dollar en un emprunt synthétique en euro, l'endettement financier brut est libellé à près de 68 % en euros.

La structure de l'endettement brut du Groupe au 31 décembre 2011, par nature de taux et échéance se présente comme suit :

Taux

Comme présenté à la section 4.4.3 « Risque de taux d'intérêt » du présent Document de Référence, l'endettement financier brut à taux variable représente, au 31 décembre 2011, 530 millions d'euros soit 37 % du total de l'endettement financier brut du Groupe, après transformation du taux fixe du premier PPUS en taux variable pour 50 % de son montant et après prise en compte des opérations de swap taux variable - taux fixe (150 millions d'euros à échéance 2016).

L'endettement à taux variable est couvert en partie, soit par des excédents de trésorerie libellés dans la même devise, soit par des instruments de dérivés de taux.

Le risque de taux sur la dette à taux variable de Vicat SA a été limité par la mise en place de contrats de caps pour un

Au 31 décembre 2011, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement. Dans l'hypothèse où les lignes autorisées auraient été intégralement tirées, le Groupe aurait également respecté ces clauses.

montant de 100 millions d'euros sur dix et douze ans (PPUS), de 260 millions d'euros d'une durée de cinq ans à échéance fin 2013 et début 2014).

Échéance

La maturité moyenne au 31 décembre 2011 est légèrement inférieure à cinq ans.

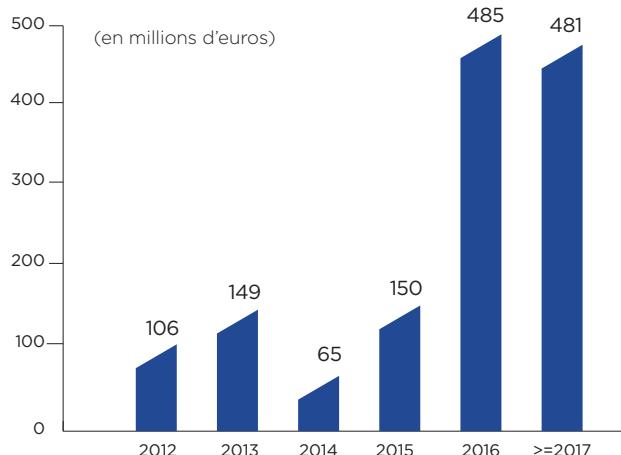
L'échéance 2013 correspond à la deuxième tranche de remboursement du premier PPUS de Vicat (106 millions d'euros) et aux échéances de remboursement des emprunts de Vigier Holding (14 millions d'euros) et de Jambyl Cement (23 millions d'euros).

Les remboursements des emprunts de Vigier Holding (26 millions d'euros), de Jambyl Cement (23 millions d'euros) et de la première tranche des emprunts de Vicat Sagar Cement Private Limited (13 millions d'euros) représentent la quasi-totalité de l'échéance de 2014.

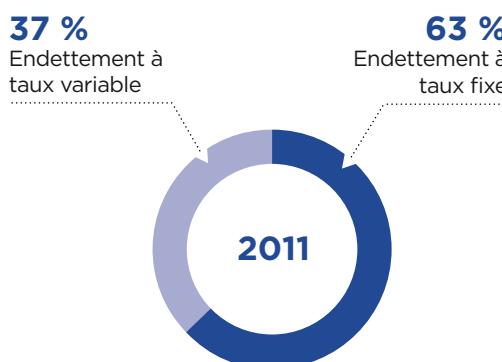
L'échéance 2015 correspond à la dernière tranche du premier PPUS (106 millions d'euros) et à la poursuite des remboursements de Jambyl Cement (23 millions d'euros) et de Vicat Sagar Cement Private Limited (19 millions d'euros).

En 2016, les tombées correspondent pour l'essentiel à l'échéance du Crédit Syndiqué de Vicat (458 millions d'euros), et de Vicat Sagar Cement Private Limited.

Échéancier de l'endettement brut au 31 décembre 2011



Endettement taux fixe/taux variable au 31 décembre 2011



10.3.3. Excédents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités (106 millions d'euros au 31 décembre 2011) et les placements à court terme ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur du principal (253 millions d'euros au 31 décembre 2011).

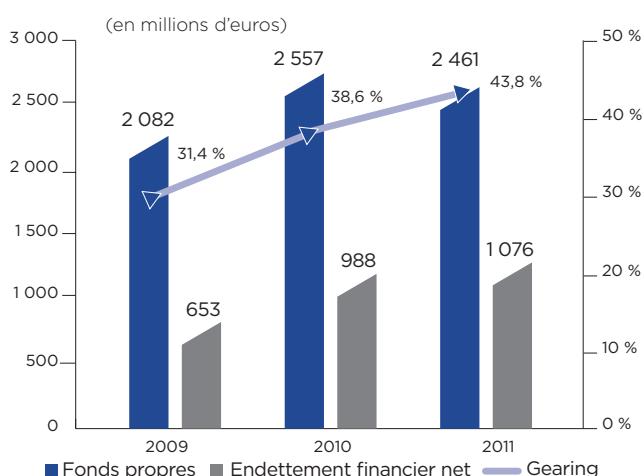
La trésorerie est gérée pays par pays, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, avec des systèmes de centralisation (*cash pooling*) en France, aux États-Unis et en Suisse. L'éventuel excédent est soit placé localement soit le cas échéant replacé auprès du Groupe. Lorsque l'excédent de trésorerie est destiné à être utilisé, à un horizon limité, pour les besoins de financement du pays, cet excédent est placé localement.

10.3.4. Endettement net (hors option de vente)

L'endettement net du Groupe s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation
Endettement brut	1 436	1 284	+ 11,9 %
Trésorerie et équivalent de trésorerie	359	296	+ 21,4 %
Endettement net	1 077	988	+ 9,0 %

Le ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) s'élève à 43,8 % fin 2011, contre 38,6 % au 31 décembre 2010.



Le ratio endettement financier net/EBITDA s'élève à 2,19 à fin 2011 contre 1,96 à fin 2010.

Au total, le Groupe dispose d'un montant total de 740 millions d'euros correspondant aux lignes de financement non utilisées (381 millions d'euros) et à la trésorerie disponible (359 millions d'euros) pour financer, au-delà de sa capacité d'autofinancement, sa croissance.

Les ratios de *gearing* et de *leverage* atteints au 31 décembre 2011, après une période d'investissements industriels et financiers soutenus restent très équilibrés donnant ainsi au Groupe une structure financière solide et une flexibilité satisfaisante.

De 1999 à 2003, période active d'acquisitions pour le Groupe, le ratio de *gearing* a été compris entre 50 % et 70 %. Sa moyenne est par ailleurs ressortie, sur les cinq dernières années, à 35,6 %. L'année 2011, bien que légèrement supérieure, s'inscrit donc dans la continuité de la ligne stratégique

fixée. L'objectif du Groupe est, de réduire ces ratios en bénéficiant de la génération du cash flow libre. Ces ratios pourraient néanmoins, remonter, à l'avenir en fonction des opportunités de croissance externe. Ainsi, dans l'hypothèse où une acquisition de taille importante présentant un intérêt stratégique majeur pour le Groupe se présentait, celui-ci pourrait accepter une augmentation significative de ce ratio, tout en se fixant

pour objectif de le réduire ensuite à des niveaux voisins de ceux constatés sur la période précédemment évoquée. Dans le contexte actuel de liquidité et de coûts des marchés de financement, une attention toute particulière sera portée à l'utilisation de la trésorerie du Groupe et à l'impact sur son niveau d'endettement.

10.4. Analyse des engagements hors bilan donnés

Les engagements hors bilan comprennent essentiellement les engagements contractuels concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le tableau ci-dessous présente les engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2011 et 2010 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations	126,0	211,7
Avals et cautions donnés	6,1	4,2
Total	132,1	215,9

Au 31 décembre 2011, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élèvent à 132,1 millions d'euros et concernent principalement à hauteur de 126,0 millions d'euros les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondent principalement à la montée en puissance des investissements en Inde dans le cadre de la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement, et dans une moindre mesure à ceux en cours en France et en Suisse.

Au 31 décembre 2010, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élevaient à 215,9 millions d'euros et concernaient principalement à hauteur de 211,7 millions d'euros les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondaient principalement à la montée en puissance des investissements réalisés en Inde dans le cadre de la construction d'une usine *green-field*. Ils incluaient également la réalisation d'investissements en France, en Suisse, au Kazakhstan et au Sénégal.

Recherche et développement, brevets et licences



Le Groupe a réuni l'ensemble de ses moyens de recherche pour la conception, le développement et le suivi qualité des produits à L'Isle d'Abeau près de Lyon, au Centre Technique Louis Vicat (CTLV). Organisé autour de trois pôles de compétence : liants hydrauliques, bétons & granulats et chimie du bâtiment, le CTLV dispose d'une équipe dédiée d'une cinquantaine de chercheurs et techniciens dotés de matériels modernes. Des partenariats ont, en outre, été noués avec des centres de recherche ou des écoles d'ingénieurs, tels que le CEA, l'Institut Polytechnique de Grenoble (INPG) ou des grands groupes industriels.

Les activités de recherche et de développement ont principalement visé à anticiper ou à répondre aux demandes de nos clients concernant des produits plus faciles à mettre en œuvre ou leur permettant d'apporter des solutions techniques innovantes aux contraintes rencontrées sur leurs chantiers. Les produits mis au point ces dernières années dans nos laboratoires répondent à cette démarche : le Polycim, liant spécial pour les travaux de maçonnerie et le BCV (Béton Composite Vicat), béton fibré à ultra-hautes performances qui permet de réaliser des éléments de structure sans armatures. Un autre axe de la recherche et du développement concerne la réduction des consommations électriques des broyeurs.

Plus récemment, de nouveaux axes de recherche sont apparus. Ils concernent la mise au point de nouveaux ciments qui, à propriétés mécaniques équivalentes, conduiront à des émissions de CO₂ réduites. Ce sujet, fondamental pour l'avenir de l'industrie et qui s'inscrit dans l'objectif du Groupe de participer à cet effort collectif en faveur de l'environnement, mobilise des moyens humains importants dans les domaines de la cristallographie, de la thermique de l'adjuvantation. Pour effectuer ces recherches, des équipements de dernières technologies sont mobilisés au laboratoire de recherche de L'Isle d'Abeau, notamment, diffractomètre, fluorescence X, microscope électronique à effet de champs. Les nouveaux produits issus de ces recherches fondamentales sont ensuite testés en étroite collaboration avec les équipes de recherche et de développement béton qui sont également présentes sur le site de L'Isle d'Abeau. Des partenariats avec des industriels fournisseurs de technologies ou utilisateurs potentiels de ces futurs produits ont été signés.

La politique de recherche du Groupe dans le domaine des bétons est orientée vers le développement de produits permettant une amélioration des conditions de travail et de la rentabilité sur les chantiers en facilitant la mise en œuvre. Les résultats d'ores et déjà obtenus permettent la fourniture soit de bétons à plasticité adaptée, soit de béton auto-plaçant.

De même, le développement de la chape Vicat en partenariat avec la société EDF est un axe de développement important qui permet aux carreleurs et chapistes des gains de productivité significatifs tout en apportant une réponse adaptée aux nouveaux besoins de chauffage alliant confort et économie d'énergie. De nouvelles familles de chapes sont en cours d'élaboration dans nos laboratoires et devraient être rapidement proposées à nos clients.

Les axes de développement engagés sont également orientés vers le développement durable et l'amélioration du comportement énergétique des futurs bétons qui seront proposés à nos clients et les systèmes constructifs pour des bâtiments très basse consommation en énergie.

Dans le cadre de ses activités de recherche et développement le Groupe procède à des dépôts de brevets pour protéger le développement des produits issus de celle-ci.

Informations sur les tendances

12.1. Événements récents	90
12.2. Tendances et objectifs	90
12.2.1. Tendances 2012	90
12.2.2. Tendances jusqu'en 2013	91
12.2.3. Investissements industriels	91

12.1. Événements récents

n.a.

12.2. Tendances et objectifs

Les tendances présentées ci-dessous sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à la forte volatilité de l'environnement économique, financier et concurrentiel, ainsi qu'à la possible évolution des dispositions réglementaires dans chacun des pays où le Groupe opère.

En outre, la réalisation de certains risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » du présent Document de Référence pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des tendances mentionnées ci-dessous.

12.2.1. Tendances 2012

Pour l'exercice 2012, le Groupe considère que le manque de visibilité induit par les évolutions de l'environnement macro-économique et financier mondial d'une part et l'impossibilité, d'autre part, de pouvoir évaluer l'impact des événements politiques intervenus récemment au Moyen-Orient, ne lui permettent pas à ce stade de formuler des perspectives précises et documentées sur les performances financières qu'il est susceptible d'enregistrer sur l'ensemble de l'exercice en cours.

12.2.1.1. Perspectives d'activité sur les marchés du Groupe

Le Groupe rappelle les éléments d'appréciation sur ses différents marchés communiqués lors de la publication des résultats 2011 :

Sur l'exercice 2012, le Groupe souhaite fournir des éléments d'appréciation sur ses différents marchés :

- En **France**, en 2012, le Groupe s'attend, hors effet des conditions climatiques, à une très légère baisse des volumes vendus dans un environnement prix favorable.

- En **Suisse**, l'environnement devrait rester globalement favorable hors effet des conditions climatiques, avec des volumes stables et des niveaux de prix attendus en légère amélioration.
- En **Italie**, le Groupe anticipe une amélioration de la situation après une année 2011 difficile. Néanmoins, compte tenu des niveaux actuels de consommation de ciment, les volumes devraient progressivement se stabiliser et les prix de vente remonter.
- Aux **Etats-Unis**, le Groupe anticipe une amélioration très progressive sur ses marchés, tant en termes de volumes que de prix.
- En **Turquie**, hors effet climatique, l'amélioration de l'environnement sectoriel enregistrée en 2011 devrait se poursuivre en 2012 malgré un contexte macroéconomique plus tendu. Dans ce contexte, le Groupe devrait être en mesure de tirer pleinement profit de l'efficience de son outil industriel en s'appuyant sur les investissements réalisés dans le cadre du plan Performance 2010.
- En **Egypte**, en dépit d'une situation qui devrait rester fragile notamment au premier semestre, le marché reste porteur en termes de volumes et devrait évoluer dans un environnement prix plus favorable mais dans un contexte opérationnel qui restera complexe. Le Groupe est confiant quant à l'évolution positive du marché égyptien à moyen et long terme.
- En **Afrique de l'Ouest**, dans un environnement de marché qui devrait rester globalement favorable, le Groupe poursuivra son déploiement commercial sur l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest, fort d'un outil industriel modernisé et performant, notamment en raison de l'arrivée d'un nouveau concurrent au Sénégal attendu au cours du second semestre 2012 qui pourrait avoir un impact négatif sur ce marché.
- En **Inde**, la montée en puissance de Bharathi Cement devrait se poursuivre conformément aux attentes du Groupe. Par ailleurs, le démarrage progressif des ateliers de l'usine de Vicat Sagar au cours du second semestre permettra de faire émerger deux acteurs importants dans le sud de l'Inde sur des marchés complémentaires et qui pourront s'appuyer sur de fortes synergies opérationnelles, avec une capacité nominale totale de plus de 7 millions de tonnes.
- Au **Kazakhstan**, fort d'un bon positionnement géographique et d'un outil industriel des plus performants, le Groupe devrait progressivement tirer pleinement profit d'un marché qui devrait bénéficier d'une solide croissance du secteur de la construction et des infrastructures, dans un environnement prix qui devrait être bien orienté.

12.2.1.2. Objectifs du Groupe

Dans cet environnement, Vicat poursuivra sa stratégie de développement associant croissance de son activité et de ses résultats opérationnels, tout en réduisant progressivement son niveau d'endettement.

12.2.2. Tendances jusqu'en 2013

La rupture des tendances économiques intervenue au cours de l'année 2008 et qui s'est poursuivie jusqu'en 2011 ne permet pas au Groupe de fournir des tendances précises jusqu'en 2013. Néanmoins, tenant compte des augmentations de capacité et des actions d'amélioration de la productivité, ainsi que de ses développements récents en Inde et au Kazakhstan, le Groupe est prêt à pleinement tirer parti de la reprise, dès qu'elle se matérialisera.

Le Groupe poursuit ses efforts de réduction de coûts suite à l'achèvement du plan Performance 2010 initié en 2006 et maintiendra les efforts complémentaires mis en place dans le cadre du plan Performance Plus.

Dans un contexte de forte volatilité des coûts énergétiques, le Groupe maintient son objectif d'augmenter la part de combustibles de substitution dans le total des thermies consommées.

Le Groupe poursuit également sa politique d'augmentation des prix de vente, destinée à compenser la hausse des coûts, notamment énergétiques et de frêt, dans la limite des contraintes commerciales imposées par certaines situations de marché.

12.2.3. Investissements industriels

Comme cela a été exposé à la section 5.2 « Investissements » du présent Document de Référence ainsi qu'au paragraphe précédent, le Groupe a achevé son programme d'investissements industriels dans le cadre du plan Performance 2010. La capacité additionnelle liée à la finalisation de ce programme s'élève donc à environ 6 millions de tonnes, à laquelle s'ajoutent 1,1 million de tonnes au Kazakhstan et 5 millions de tonnes en Inde.

La majorité de ces augmentations de capacité a été réalisée dans les pays émergents portant la capacité dans ces pays à plus de 18 millions de tonnes, en incluant l'Inde et le Kazakhstan, sur un total de près de 27 millions de tonnes à fin 2011. Ainsi, entre 2006 et 2011, le plan Performance 2010, la construction de l'usine greenfield de Jambyl Cement au Kazakhstan, démarrée début 2011, et l'acquisition de la majorité du capital de Bharathi Cement en Inde, auront permis de recentrer le centre de gravité du Groupe vers les pays émergents qui représentent désormais près de 68 % de la capacité globale du Groupe contre 44 % antérieurement.

Cette tendance va se poursuivre avec, comme indiqué à la section 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet » du présent Document de Référence, la poursuite de la construction de l'usine greenfield de Vicat Sagar en Inde. Cette usine de 5,5 millions de tonnes de capacité ciment sera composée de deux lignes de production pour un investissement total de l'ordre de 650 millions de dollars US. Les installations de la première ligne devraient être progressivement mises en service au cours du 2^{ème} semestre 2012 (voir également sections 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet », 6.3.1.7 (j) « Description des métiers et présentations des marchés », et 9.1.5 « Incidence des modifications de périmètre et des variations de change »).

Après cet effort important d'investissements dans des usines *brownfield*, et de la construction de l'usine *greenfield* de Jambyl Cement au Kazakhstan, le montant global des investissements industriels devrait s'inscrire en baisse et s'élever en 2012 entre 200 et 250 millions d'euros, du fait, notamment, de la finalisation de la première ligne de cuisson de l'usine *greenfield* de Vicat Sagar Cement en Inde.

Conformément à la politique financière mise en œuvre par le Groupe (voir la section 10.3.1 « Politique financière » du présent Document de Référence), les investissements sont financés par la capacité d'autofinancement du Groupe. La construction des usines *greenfield* donne lieu à la mise en place de financements dédiés, portés par les filiales locales.

Ainsi, le financement du projet au Kazakhstan a été mis en place en 2008, celui de Vicat Sagar en Inde a été finalisé au cours du 1^{er} semestre 2010.

Les tendances présentées ci-dessus ne constituent pas des données prévisionnelles mais seulement des objectifs assignés aux plans d'actions du Groupe, notamment le programme d'investissements décrit ci-dessus, et tenant compte des tendances conjoncturelles attendues.

Il n'est pas possible d'extrapoler une prévision de résultat à partir des informations communiquées, compte tenu du fait que le Groupe exerce ses activités dans différents métiers.

Prévisions ou estimations du bénéfice

13

La Société ne présente pas de prévisions ou d'estimations de bénéfice.

Organes d'Administration et de Direction Générale

14.1. Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale	94
14.1.1. Conseil d'Administration	94
14.1.2. Présidence du Conseil d'Administration et Direction Générale	94
14.1.3. Membres du Conseil d'Administration	95
14.2. Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration	98
14.3. Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration	98
14.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration et de la Direction Générale	98

14.1. Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale

14.1.1. Conseil d'Administration

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou de six ans.

À la date de dépôt du présent Document de Référence, la Société comprend dix administrateurs, dont six administrateurs indépendants. Le mandat des administrateurs se proroge de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale qui suit l'expiration normale de leurs fonctions, et les membres sortants sont rééligibles. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur ne demeure en fonction que jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur.

Le renouvellement du mandat d'un administrateur sera proposé à l'Assemblée Générale du 4 mai 2012.

14.1.2. Présidence du Conseil d'Administration et Direction Générale

Conformément aux statuts de la Société, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Monsieur Jacques Merceron-Vicat a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration par le Conseil d'Administration du 27 mars 1984 et a été renouvelé dans ses fonctions par décisions du Conseil d'Administration des 19 juin 1986, 11 juin 1992, 12 juin 1998, 4 juin 2004 et 28 avril 2010.

Le Conseil d'Administration, par décision du 7 mars 2008, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Le Conseil d'Administration a, à cette même date, confirmé Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'Administration et désigné Monsieur Guy Sidos en qualité de Directeur Général pour la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration. Monsieur Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions par décision du Conseil d'Administration du 28 avril 2010.

Le Conseil d'Administration, par décision du 31 juillet 2011, a décidé de nommer Monsieur Raoul de Parisot en qualité de Directeur Général Délégué en charge des activités en zone Europe et ciment France.

En application des statuts de la Société, le Conseil d'Administration peut, sur proposition du Directeur Général, nommer jusqu'à cinq Directeurs Généraux Délégués chargés d'assister le Directeur Général.

14.1.3. Membres du Conseil d'Administration

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes :

Président du Conseil et Administrateur

Jacques Merceron-Vicat

Diplômé de l'École Supérieure de Travaux Publics. Il a rejoint le Groupe en 1962.

Âge : 74 ans

Date de première nomination : 03/02/1968

Date de début du mandat actuel :

- 28/04/2010 en qualité d'administrateur
- 28/04/2010 en qualité de Président du Conseil d'Administration

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Président du Conseil d'Administration de Béton Travaux*
- Président du Conseil d'Administration de National Cement Company*
- Administrateur d'Aktas*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir BÉTON*
- Administrateur de Tamtas*
- Administrateur de Sococim Industries*
- Administrateur de Sinaï Cement Company*
- Président du Conseil d'Administration de Vicat Egypt for Cement Industry*
- Membre du Conseil de Surveillance de Mynaral Tas Company LLP*
- Membre du Conseil de Surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP*
- Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited*
- Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Limited*
- Administrateur de BSA Ciment SA*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

Administrateur et Directeur Général

Guy Sidos

Ingénieur de l'École navale. Il a servi dans la Marine nationale avant de rejoindre le Groupe en 1999.

Âge : 48 ans

Date de première nomination : 11/06/1999

Date de début du mandat actuel :

- 15/05/2009 en qualité d'administrateur
- 28/04/2010 en qualité de Directeur Général

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Directeur Général de Béton Travaux*
- Président de Papeteries de Vizille*
- Président de Parficim*
- Administrateur de Vigier Holding*
- Administrateur de Vigier Management*
- Directeur Général de National Cement Company*
- Représentant permanent de Parficim
- Administrateur de Sococim Industries*
- Vice-Président et administrateur de Sinaï Cement Company*
- Vice-Président et administrateur de Vicat Egypt for Cement Industry*
- Administrateur de Cementi Centro Sud*
- Administrateur d'Aktas*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir BÉTON*
- Administrateur de Tamtas*
- Représentant permanent de Vicat, Administrateur de BCCA*
- Représentant permanent de Béton Travaux
- Administrateur de Béton Rhône-Alpes*
- Membre du Conseil de Surveillance de Mynaral Tas Company LLP*
- Membre du Conseil de Surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP*
- Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited*
- Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Ltd*
- Administrateur de BSA Ciment SA*
- Administrateur unique de Ravlied Holding AG*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Administrateurs**Raynald Dreyfus**

Titulaire d'un CES de banque et diplômé de l'Université de Harvard. Il a exercé les fonctions de Directeur de la banque Société Générale jusqu'à son départ à la retraite en 1996.

Âge : 75 ans

Date de première nomination : 05/06/1985

Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

Pierre Breuil

Licencié en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Il est un ancien élève de l'ENA (Promotion Turgot). Il a été Préfet des Alpes-Maritimes de 2002 à 2006 et Inspecteur Général de l'Administration de 2006 à 2007.

Âge : 70 ans

Date de première nomination : 15/05/2009

Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Administrateur Groupe EMERA*

Bruno Salmon

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris. Il a exercé les fonctions de Secrétaire Général, Directeur Général Délégué et administrateur de CETELEM. Après avoir occupé le poste de Directeur Général Délégué et administrateur de BNP Paribas Personal Finance, il y a été nommé Président depuis septembre 2008.

Âge : 62 ans

Date de première nomination : 15/05/2009

Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Représentant permanent de LEVAL 3 au conseil de COFIDIS (Groupe 3 Suisse)
- Représentant permanent de CETELEM au conseil de l'UCB
- Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas Personal Finance*
- Administrateur de LASER COFINOGA (Groupe Galeries Lafayette)*
- Représentant permanent de LEVAL 3 dans MONABANQ (Groupe 3 Suisse)
- Administrateur de CETELEM Brasil SA (Brésil)*
- Administrateur de Banco Cetelem (Espagne)*
- Administrateur de Fidomestic Banca SPA (Italie)*
- Membre du Conseil de surveillance de Cetelem Bak Spolka Akcyjna (Pologne)
- Administrateur de Banco Cetelem (Portugal)*
- Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie)*
- Membre du Conseil de Surveillance de BNP Paribas Personal Finance (Bulgarie)*
- Administrateur d'UCB Suisse (Suisse)
- Président de l'Association Française des Sociétés Financières (ASF) (France)*
- Vice-Président de l'Association Française des Etablissements de Crédit et d'Investissement (AFECEI)*
- Président de la Fondation Cetelem*
- Président de l'Etoile (Association de gestion des œuvres sociales de la Compagnie Bancaire) (France) *

Louis Merceron-Vicat

Diplômé de l'École des cadres et de l'EM Lyon. Il a rejoint le Groupe en 1996.

Âge : 42 ans

Date de première nomination : 11/06/1999

Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Représentant permanent de Vicat SA, administrateur de Béton Travaux*
- Président Directeur Général de BCCA*
- Administrateur de Aktas*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir Béton*
- Administrateur de Tamtas*
- Administrateur de Sococim Industries*
- Administrateur de Sinaï Cement Company*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

Sophie Sidos

Elle a exercé différentes fonctions au sein du Groupe jusqu'en 1997.

Âge : 43 ans

Date de première nomination : 29/08/2007

Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾

- Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

P&E Management représenté par Paul Vanfrachem

Ingénieur civil spécialité chimie, diplômé de l'Université de Bruxelles. Il a rejoint la société CBR en 1985, qu'il a présidée jusqu'en 2004. Il a occupé le poste de Président de Cembureau de 2006 à juin 2008.

Âge : 68 ans

Date de première nomination : 02/06/2005

Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Gérant de P&E Management*
- Président de Cembureau
- Président honoraire de SA Cimenteries CBR*
- Administrateur de Indaver NV*

Jacques Le Mercier

Diplômé d'Études Supérieures ès Sciences Économiques de la faculté de Paris et titulaire d'un diplôme de l'IAE de l'Université Paris-Dauphine. Il a exercé des fonctions de direction et de présidence au sein d'institutions financières. Il a été Président du directoire de la Banque Rhône-Alpes de 1996 à 2006.

Âge : 67 ans

Date de première nomination : 29/08/2007

Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾

- Président de la Fondation Banque Rhône-Alpes
- Membre du Conseil de surveillance de l'Institut ASPEN-France

Xavier Chalandon

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Lyon et titulaire d'une maîtrise de droit. Il a exercé des fonctions de direction au sein d'institutions financières. Il a été Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel de 1995 à 2003 et de Directeur Général Délégué de la Financière Martin Maurel jusqu'en 2009. Il exerce la fonction de membre du Comité de Stratégie et du Comité d'Éthique du Groupe Siparex.

Âge : 62 ans

Date de première nomination : 28/04/2010

Date de début du mandat actuel : 28/04/2010

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel
- Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel
- Président de la Financière Saint Albin
- Président de l'Immobilière Saint Albin
- Administrateur de la Compagnie Financière Martin Maurel*
- Représentant permanent de la Banque Martin Maurel chez SIPAREX Croissance*
- Administrateur de Mobilim Participations, Kalipac SA, Grignan Participations
- Représentant permanent de la Compagnie Financière Martin Maurel dans la Banque Martin Maurel
- Représentant permanent de Martin Maurel Gestion dans Lyon Gestion Privée
- Membre du Conseil de Surveillance de Martin Maurel Gestion
- Président du Conseil d'Administration de Grignan Capital Gestion
- Co-gérant de Mobilim International Sarl

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 8 mars 2012, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 4 mai 2012 de renouveler, pour une durée de trois années, Monsieur Raynald Dreyfus en qualité d'administrateur.

Liens familiaux entre les administrateurs et dirigeants

Monsieur Jacques Merceron-Vicat, Président du Conseil d'Administration, est le père de Madame Sophie Sidos, administrateur, le père de Monsieur Louis Merceron-Vicat, administrateur, et le beau-père de Monsieur Guy Sidos, administrateur et Directeur Général de la Société.

14.2. Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et / ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers. Chaque membre du Conseil d'Administration est sélectionné en fonction de sa disponibilité et de son intégrité.

Une biographie sommaire de chacun des administrateurs est fournie au chapitre 14.1.3.

14.3. Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration

À la date de dépôt du présent Document de Référence, aucun membre du Conseil d'Administration n'a au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude ;
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité judiciaire ou administrative ;
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction Générale

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent Document de Référence, de conflit d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration, du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué, à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont été sélectionnés en tant que tel.

Rémunérations et avantages

15.1. Rémunérations versées et avantages en nature	99
15.1.1. Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux	99
15.1.2. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants dans la Société	101
15.2. Pensions, retraites et autres avantages	102

15.1. Rémunérations versées et avantages en nature

15.1.1 Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Jacques Merceron-Vicat

Président du Conseil d'Administration

	2011	2010
Rémunérations versées au titre de l'exercice	812 792	756 053
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n / a	n / a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n / a	n / a
Total	812 792	756 053

Guy Sidos

Directeur Général

	2011	2010
Rémunérations versées au titre de l'exercice	756 276	742 076
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n / a	n / a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n / a	n / a
Total	756 276	742 076

Raoul de Parisot

Directeur Général Délégué

	2011	2010
Rémunérations versées au titre de l'exercice	486 227	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n / a	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n / a	-
Total	486 227	-

Les tableaux ci-dessous détaillent le montant de la rémunération versée et des avantages en nature octroyés par la Société, ses filiales ou les sociétés qui la contrôlent, aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, c'est-à-dire au Président du Conseil d'Administration, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué, au cours des exercices 2010 et 2011.

	2011		2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jacques Merceron-Vicat				
Président du Conseil d'Administration				
Rémunérations fixes	-	685 450	-	646 747
Rémunérations variables	n / a	n / a	n / a	n / a
Rémunérations exceptionnelles	n / a	n / a	n / a	n / a
Jetons de présence	-	53 250	-	41 183
Avantages en nature	-	74 092	-	68 123
Total	-	812 792	-	756 053
Guy Sidos				
Directeur Général				
Rémunérations fixes	-	685 439	-	676 737
Rémunérations variables	n / a	n / a	n / a	n / a
Rémunérations exceptionnelles	n / a	n / a	n / a	n / a
Jetons de présence	-	28 250	-	22 091
Avantages en nature	-	42 587	-	43 248
Total	-	756 276	-	742 076
Raoul de Parisot				
Directeur Général Délégué				
Rémunérations fixes	-	479 771	-	-
Rémunérations variables	n / a	n / a	-	-
Rémunérations exceptionnelles	n / a	n / a	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	6 456	-	-
Total	-	486 227	-	-

Les avantages en nature dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux correspondent aux avantages habituels pour ce type de fonction (voiture de fonction, etc.). Par ailleurs, leur rémunération ne comporte pas de part variable.

Aucun dirigeant mandataire social n'est lié à la Société par un contrat de travail excepté Raoul de Parisot Directeur Général Délégué.

15.1.2. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants dans la Société

	Montants versés au cours de l'exercice 2011	Montants versés au cours de l'exercice 2010
Pierre Breuil		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	3 500	3 500
Louis Merceron-Vicat		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	216 801	213 911
René Fégueux		
Administrateur		
Jetons de présence	-	6 364
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	-	7 000
Bruno Salmon		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	-	-
Raynald Dreyfus		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	10 500	10 500
P&E Management représenté par Paul Vanfrachem		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	3 500	3 500
Sophie Sidos		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	33 205	32 750
Jacques le Mercier		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	7 000	7 000
Xavier Chalandon		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	12 727
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	-	-
Total	474 506	430 889

Les administrateurs de la Société perçoivent chaque année des jetons de présence. Le total des jetons de présence s'est élevé à 210 000 euros pour l'année 2010, répartis à parts égales entre les administrateurs (soit 19 091 euros), excepté en ce qui concerne le Président du Conseil d'Administration qui perçoit le double de la rémunération perçue par chacun des autres membres du Conseil d'Administration (soit 38 183 euros). En 2011, le total des jetons de présence s'est élevé à 275 000 euros répartis à parts égales entre les administrateurs (soit 25 000 euros), excepté en ce qui concerne le Président du Conseil d'Administration qui perçoit le double de la rémunération perçue par chacun des autres membres du Conseil d'Administration (soit 50 000 euros).

Par ailleurs, pour l'année 2011, la rémunération supplémentaire allouée à chacun des membres des comités du Conseil d'Administration s'est élevée à 7 000 euros pour les membres du comité d'audit, et à 3 500 euros pour les membres du comité des rémunérations.

Les mandataires ne bénéficient pas de disposition contractuelle particulière en cas de cessation d'activité, et ne perçoivent par ailleurs pas d'autres rémunérations ou avantages que ceux incorporés dans le tableau ci-dessus. Cette rémunération ne comporte pas de partie variable.

15.2. Pensions, retraites et autres avantages

Il n'existe pas, au sein de la Société, de plan d'attribution d'actions de performance ou d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au profit des dirigeants mandataires sociaux ou des mandataires sociaux, et aucune attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés à ce titre.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place pour les mandataires sociaux de la Société et d'autres cadres dirigeants du Groupe un régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires. Le bénéfice des prestations de ce régime surcomplémentaire est attribué, sur décision de la Direction Générale, aux cadres dirigeants dont la rémunération brute est supérieure à quatre fois le plafond de la sécurité sociale. Par ailleurs, pour percevoir ces prestations, les intéressés doivent avoir une ancienneté minimale de vingt ans au sein du Groupe et avoir 65 ans révolus à la date à laquelle ils font valider leurs droits aux régimes de retraite. Le montant de la retraite additionnelle est déterminé en fonction de l'ancienneté à la date de départ et du salaire de référence basé sur les dix meilleures années. Ce montant additionnel ne peut conduire le bénéficiaire à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence. Une provision est comptabilisée à hauteur de 6 263 milliers d'euros correspondant aux engagements liés au régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires des mandataires sociaux et des autres cadres dirigeants du Groupe susvisés.

Le tableau ci-dessous reprend certains éléments relatifs aux avantages dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnité relative à une clause de non-concurrence
	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non
Jacques Merceron-Vicat	■ ■		■	■
Président du Conseil d'Administration				
Début du mandat actuel (i) en qualité de Directeur Général Délégué le 28/4/2010 ; (ii) dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général le 07/03/2008. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.				
Guy Sidos	■ ■		■	■
Directeur Général				
Début du mandat actuel (i) en qualité d'administrateur le 15/05/2009 ; (ii) en qualité de Directeur Général le 07/03/2008. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.				
Raoul de Parisot	■ ■		■	■
Directeur Général Délégué				
Début du mandat actuel (i) en qualité de Directeur Général Délégué le 31/07/2011. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 30 juin 2014.				

Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1. Fonctionnement du Conseil d'Administration	103
16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'Administration	103
16.1.2. Réunions du Conseil d'Administration	103
16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'Administration	104
16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'Administration	104
16.1.5. Comités	104
16.2. Fonctionnement des organes de direction	105
16.3. Limitation de pouvoirs	105
16.4. Contrôle interne	105
16.5. Date d'expiration du mandat des administrateurs	106
16.6. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	107
16.7. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	107

16

16.1. Fonctionnement du Conseil d'Administration

16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social de la Société, il se saisit de toute question concernant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Sa stratégie et son action s'inscrivent dans le cadre du développement durable de la Société. Le Conseil d'Administration a notamment pour mission d'examiner et d'approuver l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et du Groupe et de veiller à leur mise en œuvre effective.

16.1.2. Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Toutefois, les administrateurs constituant au moins un tiers des membres du Conseil d'Administration peuvent convoquer le Conseil s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis, signés et conservés conformément aux dispositions réglementaires.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2009, quatre fois en 2010 et deux fois en 2011. Au cours de ces réunions, les points suivants ont systématiquement été examinés : situation de la profession, situation du Groupe et examen des comptes sociaux et consolidés. Le taux de présence aux séances du Conseil d'Administration a été de

100 %. Les délégués du comité central d'entreprise ont également assisté à toutes les réunions. Toutes les résolutions proposées au cours de ces trois années ont été adoptées à l'unanimité.

16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale et demeure maintenu sauf décision contraire. Le Conseil d'Administration répartit ensuite librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de règlement intérieur.

16.1.5. Comités

Le Conseil d'Administration est doté d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations. Ils exercent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Les comités sont composés de trois membres choisis parmi les administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leur compétence. Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Les comités sont composés des membres suivants :

■ Comité d'audit :

- Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité ;
- Monsieur Pierre Breuil ;
- Monsieur Jacques Le Mercier.

■ Comité des rémunérations :

- Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité ;
- Monsieur Xavier Chalandon ;
- Monsieur Raynald Dreyfus.

Les comités disposent des attributions suivantes :

■ Comité d'audit :

Le comité d'audit est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, d'évaluer l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Les attributions du comité d'audit consistent également à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, il porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations financières consolidées ;
- examiner les candidatures des commissaires aux comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- examiner chaque année les honoraires des commissaires aux comptes ainsi que leur indépendance.

■ Comité des rémunérations :

Le comité des rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications..) et notamment leur montant et leur répartition ;
- d'étudier les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions, et notamment, en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions des prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la Société en faveur des dirigeants et des salariés ;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, d'assurance invalidité, d'assurance décès, de rente éducation, d'assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

16.2. Fonctionnement des organes de direction

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément

aux Assemblées Générales d'actionnaires. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur Général est assisté par un Directeur Général Délégué et par trois Directeurs Généraux Adjoints intervenant, sur délégation, dans les domaines suivants :

- Zone Europe et Ciment France : Monsieur Raoul de Parisot ;
- Béton & Granulats et Transport France : Monsieur Bernard Titz ;
- Afrique, Moyen-Orient et Inde : Monsieur Éric Holard ;
- General Counsel : Monsieur Philippe Chiorra.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Raoul de Parisot	63 ans	M. de Parisot est diplômé de l'École des Mines de Nancy et titulaire d'une licence en sciences économiques et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Stanford (États-Unis). Avant de rejoindre le Groupe en 1982, M. de Parisot travaillait chez British Petroleum.
Bernard Titz	60 ans	M. Titz est titulaire d'un Doctorat en droit. Il a rejoint le Groupe en 1982.
Éric Holard	52 ans	M. Holard est diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers et titulaire d'un MBA de HEC. Il a rejoint le Groupe en 1991 après avoir travaillé pour Arc International.
Philippe Chiorra	55 ans	M. Chiorra est titulaire d'un DESS de Conseil Juridique. Il a rejoint le Groupe en 2000, après avoir travaillé pour Chauvin Arnoux.

Les Directeurs Généraux Adjoints, ayant des missions opérationnelles, ont la responsabilité de la conduite des activités et des résultats.

16.3. Limitation de pouvoirs

Aucune limitation n'a été fixée concernant les pouvoirs du Président du Conseil d'Administration ou ceux du Directeur Général ou du Directeur Général Délégué en charge de la zone Europe et du Ciment France.

Ainsi, en matière de contrôle interne, il met en place des procédures au niveau de chaque filiale opérationnelle pour prendre en compte les spécificités des marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces procédures font l'objet d'exams périodiques par les commissaires aux comptes des différentes sociétés du Groupe.

Par ailleurs, des contrôleurs financiers sont détachés par la Direction du Groupe dans chacune des filiales opérationnelles de façon à renforcer le système d'information financière et à permettre ainsi aux responsables du Groupe de contrôler le déroulement des opérations.

Le Groupe s'appuie aujourd'hui sur ces procédures afin d'assurer un niveau de contrôle anticorruption jugé satisfaisant.

S'agissant du développement durable, ce sujet est régulièrement examiné par la Direction Générale et, lorsque cela est jugé pertinent, répercuté auprès des dirigeants des filiales opérationnelles.

Le Groupe a développé depuis de longues années une politique intégrant les questions de respect de l'environnement et de développement durable, tant en termes d'investissements que de fonctionnement des sites industriels.

16.4. Contrôle interne

Le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sont joints en annexe au présent Document de Référence. Ils décrivent le dispositif de contrôle interne mis en place par la Société et le Groupe.

Le Groupe porte une attention particulière aux questions de contrôle interne et de développement durable dans les pays où il est implanté.

16.5. Date d'expiration du mandat des administrateurs

Nom	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Date d'échéance du mandat (Assemblée Générale)
Président du Conseil d'Administration et administrateur			
Jacques Merceron-Vicat	03/02/1968	28/04/2010	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015
Directeur Général et administrateur			
Guy Sidos	11/06/1999	15/05/2009 en qualité d'administrateur 28/04/2010 en qualité de Directeur Général	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 en qualité d'administrateur Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015 en qualité de Directeur Général
Administrateurs			
Raynald Dreyfus	05/06/1985	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2011
Louis Merceron-Vicat	11/06/1999	06/05/2011	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Sophie Sidos	29/08/2007	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
P&E Management (représenté par Paul Vanfrachem)	02/06/2005	06/05/2011	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013
Jacques Le Mercier	29/08/2007	06/05/2011	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013
Pierre Breuil	15/05/2009	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Bruno Salmon	15/05/2009	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Xavier Chalandon	28/04/2010	28/04/2010	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 8 mars 2012, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2012 de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Raynald Dreyfus pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

16.6. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'Administration, le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général ou le Directeur Général Délégué à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

16.7. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le Conseil d'Administration compte parmi ses membres six administrateurs indépendants représentant plus de la moitié des membres le composant : Monsieur Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par Monsieur Paul Vanfrachem), Monsieur Jacques Le Mercier, Monsieur Pierre Breuil, Monsieur Bruno Salmon et Monsieur Xavier Chalandon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

La Société s'inscrit dans une démarche de transparence et d'amélioration de l'information diffusée, notamment sur son activité et en matière financière et se réfère aux recommandations de l'AFEP-MEDEF pour respecter les principes de bonne gouvernance.

À la date du présent Document de Référence, Madame Sophie Sidos est membre du Conseil d'Administration. Il appartient au Conseil d'Administration de rechercher l'équilibre souhaitable de sa composition et de celle de ses comités notamment dans la représentation hommes/femmes et la diversité des compétences pour se conformer progressivement aux objectifs de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la Société mène de façon continue une réflexion sur ses règles de fonctionnement et leur adéquation avec les recommandations de l'AFEP-MEDEF, ainsi qu'en vue de mettre en place un règlement intérieur ayant notamment pour objet d'organiser les modalités de l'auto-évaluation du Conseil d'Administration et des débats internes, ou encore de prévoir les modalités d'exercice par les administrateurs de leur droit de communication ainsi que leurs obligations déontologiques et de confidentialité.

De la même manière, la Société adapte la mission et le fonctionnement de ses comités, notamment du comité d'audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008.

La Société n'entend toutefois pas appliquer la recommandation de l'AFEP-MEDEF portant sur la limitation de la durée du mandat des administrateurs. En effet, compte tenu de son actionnariat majoritairement familial et de sa vision à long terme, la Société souhaite que les fonctions des administrateurs s'inscrivent dans la continuité, gage de pérennité. C'est la raison pour laquelle la Société a prévu que la durée des fonctions des administrateurs puisse être de trois ans ou de six ans.

Salariés

17.1. Données générales	108
17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité	109
17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique	109
17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge	109
17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2011	110
17.1.5. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements	111
17.1.6. Évolution de la séniорité du Groupe	112
17.1.7. Politique de ressources humaines	112
17.2. Options de souscription et d'achat d'actions	114
17.3. Intéressement du personnel	114
17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société	114
17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2011	114
17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société pour les exercices 2010 et 2011	115
17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société	115

17.1. Données générales

L'effectif moyen du Groupe en 2011 passe à 7 387 collaborateurs contre 7 040 pour 2010, soit + 4,9 %.

Cette hausse s'explique principalement par la mise en opération de la cimenterie de Jambyl Cement au Kazakhstan, par celle de la deuxième ligne de l'usine de Bharathi Cement et de la montée en puissance de Vicat Sagar Cement en Inde. La zone Turquie-Kazakhstan-Inde voit ainsi ses effectifs moyens augmenter de + 12,9 % en un an. Cette progression est à mettre en relation avec celle de l'augmentation de son chiffre d'affaire pour la même période: + 35,3 % à périmètre et change constants.

La France connaît une hausse de son effectif moyen de 3,6 % due à l'acquisition de L. Thiriet SA (intégration au 31/12/2010). A périmètre constant, les effectifs moyens du Groupe en France ont baissé de 1,9 % entre 2011 et 2010, résultat de l'optimisation permanente des organisations des différentes activités.

La Suisse voit une progression de 3,4 %, principalement par le développement de ses opérations dans le Béton (par l'intégration de deux nouvelles sociétés).

Aux Etats-Unis, les effectifs moyens ont poursuivi leur baisse en 2011 (-1,7 %) du fait de la crise économique dans ce pays, cette tendance étant encore plus sensible au 31 décembre 2011 avec une baisse de l'effectif de fin d'année de 4,3 % à 1 003.

Pour la zone Egypte-Afrique de l'Ouest, la progression de 5,2 % s'explique principalement par une démarche d'embauche de personnel employé précédemment de manière journalière dans l'activité Granulats au Sénégal. La Sococim, filiale cimentière, connaît une baisse de son effectif (- 0,7 %) entre 2010 et 2011.

17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

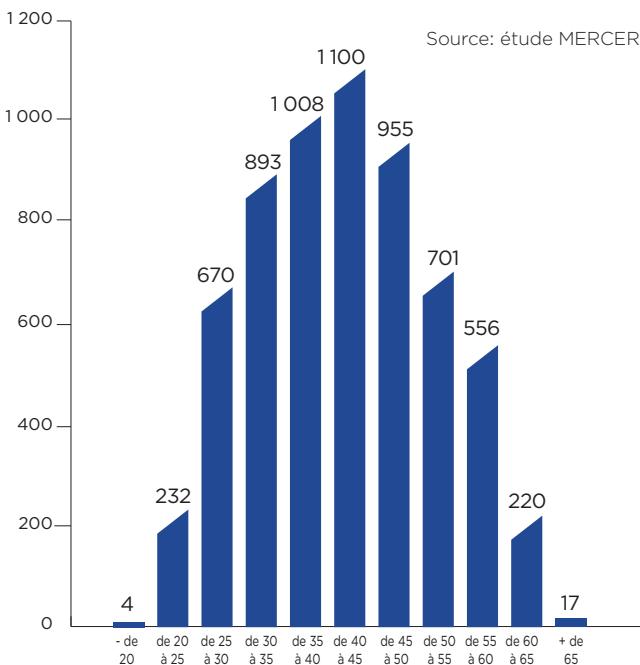
(en nombre de salariés)	2011	2010	Variation
Ciment	3 143	2 902	+ 8,3 %
Béton & Granulats	2 887	2 717	+ 6,3 %
Autres Produits & Services	1 357	1 421	- 4,5 %
Total	7 387	7 040	+ 4,9 %

17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique

(en nombre de salariés)	2011	2010	Variation
France	2 579	2 490	+ 3,6 %
Suisse/Italie	1 089	1 053	+ 3,4 %
États-Unis	1 012	1 029	- 1,7 %
Turquie/Kazakhstan/Inde	1 614	1 429	+ 12,9 %
Sénégal/Mali/Mauritanie/Égypte	1 093	1 039	+ 5,2 %
Total	7 387	7 040	+ 4,9 %

17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge

Nombre d'employés par classe d'âge

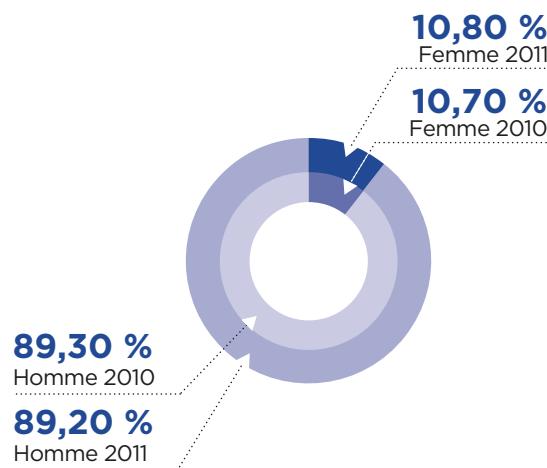


Effectif masculin et féminin

(part des femmes en % de l'effectif)	2011	2010
Encadrement	12,0	11,7
Employés	21,5	22,7
Ouvriers	2,4	1,7
Total du Groupe	10,8	10,7
Dont France :		
Encadrement	18,8	17,6
Employés	26,6	26,7
Ouvriers	1,8	1,4
Total France	16,9	16,5

La faible proportion de femmes dans l'effectif salarié tient notamment à la nature des activités et des emplois proposés par le Groupe.

Le Groupe présente en 2011, comme en 2010, une pyramide des âges toujours équilibrée. La population des moins de 25 ans est proportionnellement forte (plus de 12 %) en Inde et au Kazakhstan et représente 3,7 % de l'effectif du Groupe. La population des plus de 50 ans constitue 23,5 % de l'effectif du Groupe avec une présence proportionnelle forte en France (26,7 %), en Suisse (37,6 %) et aux USA (40,9 %).



La proportion de femmes employées dans le Groupe augmente légèrement entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 (passant de 10,7 % à 10,8 %).

Le taux de féminisation de l'encadrement augmente au sein du Groupe (de 11,7 % à 12 %). La France enregistre aussi une hausse de 17,6 % à 18,8 %.

17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2011

Evolution de l'effectif ponctuel par zone géographique

La croissance des effectifs en 2011 a été bien moins forte qu'en 2010. En effet, l'intégration de Bharathi (Inde) et les

recrutements pour son usine, ainsi que les recrutements pour l'usine de Jambyl Cement (Kazakhstan), ont été réalisés en 2010.

Evolution de l'effectif fin d'année par zone géographique

(en nombre de salariés)	2011	2010	Variation	Hors effet périmètre
France	2 587	2 588	- 0,1 %	NA
Suisse/Italie	1 138	1 099	+ 3,5 %	+ 1,9 %
États-Unis	1 003	1 048	- 4,3 %	NA
Turquie/Kazakhstan/Inde	1 609	1 601	+ 0,5%	NA
Sénégal/Mali/Mauritanie/Égypte	1 134	1 033	+ 9,8 %	NA
Total	7 471	7 369	+ 1,4 %	+ 1,1 %

L'augmentation des effectifs en Europe est principalement due à la Suisse en raison du développement de ses activités dans le béton et le transport associé.

La France reste stable, tout en continuant sa démarche d'optimisation de ses organisations. Aux États-Unis, la diminution des effectifs s'est poursuivie en 2011 (- 4,3 %) après une baisse de 5,2 % en 2010.

Le Kazakhstan (+ 6,6 %) et l'Inde (+ 6,9 %) ont augmenté leur personnel pour répondre à leurs marchés alors que la Turquie diminue ses effectifs de 33 collaborateurs (- 3,6 %).

La zone Afrique de l'Ouest/Égypte a vu une croissance de ses effectifs (+ 10,1 %), poussée par une fidélisation de collaborateurs formés et compétents dans l'activité Granulats au Sénégal.

Analyse de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2011 par catégorie & métier

(en nombre de salariés)	Total	Dont		
		Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
Encadrement	1 191	677	214	300
Employés	2 686	1 354	980	352
Ouvriers	3 594	1 114	1 642	838
Total	7 471	3 145	2 836	1 490

La répartition des effectifs par activité reste globalement stable par rapport à l'exercice précédent. L'activité ciment représente 42,1 % (contre 42,4 % en 2010), l'activité Béton & Granulats 38,0 % (contre 38,1 % en 2010) et les Autres Produits

et Services 19,9 % contre 19,5 % en 2010 (pour environ de 15 % du chiffre d'affaires en 2011). L'effectif ouvrier représente 48,1 % de l'effectif total.

Analyse de l'effectif au 31 décembre 2011 par sexe / ancienneté / catégorie

Le tableau ci-après présente les principales données de la « démographie » du Groupe. Il n'y a pas de changement notable par rapport à l'exercice précédent.

(en nombre de salariés)	Total	Dont			Age Moyen	Ancienneté Moyenne
		Encadrement	Employés	Ouvrier		
Hommes	6 663	1 046	2 110	3 595	41,7	9,3
Femmes	808	143	578	87	40,2	9,1
Total	7 471	1 189	2 688	3 682	41,5	9,3

Analyse des effectifs au 31/12/2011 par type de contrat / catégorie

(en nombre de salariés)	Total	Dont		
		Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
Salariés à plein temps :	7 287	3 112	2 761	1 412
Encadrement	1 168	668	210	290
Employés	2 576	1 336	940	300
Ouvriers	3 543	1 108	1 613	822
Salariés à temps partiel :	184	33	73	78
Encadrement	23	9	4	10
Employés	110	18	40	52
Ouvriers	51	6	29	16
Total	7 471	3 145	2 834	1 490

La part des salariés à temps partiel reste stable à 2,5 % de l'effectif. Comme en 2010, les activités APS (5,2 %) et B&G (2,6 %) utilisent beaucoup plus les temps partiels que l'activité

Ciment. Seuls les pays suivants ont recours au temps partiel et dans des proportions disparates : Suisse (9,4 %), Italie (3,8 %), France (2,9 %), USA (0,4 %), Egypte (0,3 %).

17.1.5. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2011 passe à 7 471 collaborateurs contre 7 369 au 31 décembre 2010. Cette hausse de 1,4 % s'explique principalement par le recrutement de personnel précédemment journalier dans l'activité Granulats au Sénégal.

Les autres mouvements résultent principalement du remplacement des flux naturels et de l'adaptation des organisations à la conjoncture de chaque marché.

En France, les effectifs au 31 décembre 2011 restent stables malgré l'entrée dans le périmètre au 31 décembre 2010 de la société L.Thiriet & Cie acquise ce même mois (+ 102 personnes). À périmètre constant, les effectifs du Groupe en France ont baissé au 31 décembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010.

	Total	Commentaires
Effectif 31 décembre 2010	7 369	
Départ Naturel	- 578 (démission, décès, fin de contrat,...)	
Retraite	- 104	
Départs provoqués	- 195 (licenciement, pré retraite,...)	
Autres Mouvements	+ 21 Suisse : intégration des sociétés Beton Basel AG et Frischtbeton Thun AG	
Embauche	+ 958 Dont Kazakhstan et Inde	
Effectif 31 décembre 2011	7 471	

Le flux de recrutement en 2011 est resté à un niveau élevé du fait principalement des recrutements pour les opérations au Kazakhstan et en Inde (Bharathi Cement et Vicat Sagar Cement). Les embauches globales du Groupe sont très proches en 2010 et en 2011 : respectivement 979 et 958.

Les flux d'entrée et de sortie intègrent par ailleurs un nombre significatif d'emplois liés à la saisonnalité de l'activité, notamment en France et en Turquie pour les chauffeurs, ainsi qu'un turnover habituellement élevé en Inde et au Kazakhstan.

17.1.6. Évolution de la séniорité du Groupe

	Âge moyen	Ancienneté moyenne		
	2011	2010	2011	2010
Total Groupe	41,5	41,7	9,3	9,4
Dont France	42,8	42,6	11,7	12,4

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne des collaborateurs du Groupe est resté globalement stable en 2011 par rapport à 2010. En France, la hausse de l'âge et la diminution de l'ancienneté s'explique par l'intégration de près de 90 personnes de la société Thiriet.

17.1.7. Politique de ressources humaines

Les valeurs du Groupe

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaborateurs est le facteur clé des succès qu'il a pu connaître tout au long de ses cent cinquante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont principalement au nombre de quatre :

- la réactivité et la capacité du management à prendre des décisions rapidement. Elles se sont révélées particulièrement utiles pour réussir les opérations de croissance externe ;
- le goût pour l'innovation, la recherche développement et le progrès, qui se nourrit des découvertes de Louis Vicat, génial inventeur du ciment au XIX^e siècle ;
- la ténacité, qui a permis au Groupe de surmonter les épreuves qu'il a connues depuis sa création ;
- le sentiment commun d'appartenance au Groupe, qui donne une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte pour atteindre les objectifs.

Politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines doit mettre en adéquation avec la stratégie de développement du Groupe, les compétences individuelles des collaborateurs ou collectives des équipes, dans une vision à court, moyen ou long terme. Elle s'envisage dans le respect et la promotion des valeurs qui fondent sa culture. Elle cherche à maintenir et à développer l'attractivité du Groupe pour les salariés, ainsi qu'à les fidéliser. Dans cet esprit, la promotion interne est privilégiée autant que possible. Elle doit permettre d'offrir à chacun des perspectives d'évolution à la hauteur de ses capacités et de ses ambitions. La mobilité, tant fonctionnelle que géographique, est une des conditions de cette progression.

Formation

Le développement des compétences de ses collaborateurs représente un enjeu important pour le Groupe. C'est la raison pour laquelle il investit chaque année une part significative de sa masse salariale dans les actions de formation.

Dans un contexte d'investissements industriels importants et de complexification croissante des process due à l'innovation technologique, la priorité est de former les ingénieurs et les techniciens aux outils et méthodes nécessaires au bon fonctionnement de l'outil industriel.

En 2011, le plan de formation du Groupe s'est concentré sur les sujets suivants : la sécurité, la prévention et l'environnement, l'optimisation des performances industrielles, et la performance commerciale. Ces actions de formation, tournées vers des résultats opérationnels, ont participé de manière cohérente et efficace aux résultats du Groupe dans ces domaines.

Les équipes locales du Kazakhstan se sont appropriées la maîtrise de la cimenterie de Jambyl avec l'appui d'une équipe d'expatriés et d'une équipe réduite de personnel chinois (laquelle disparaîtra complètement dans les premiers mois de 2012).

En Inde, la montée en puissance de la filiale Bharathi Cement avec la mise en service de la deuxième ligne de production a été accompagnée par le renforcement des équipes et de leur formation.

Plus de 1 300 stages ont été réalisés et plus de 4 200 collaborateurs ont suivi une formation en 2011 au sein du Groupe.

Intégration de l'entreprise dans son environnement humain et social

Le Groupe a continué à développer en 2011 sa politique en matière d'engagement social :

En **Egypte**, le groupe Vicat a maintenu ses programmes d'aides aux populations des territoires proches de sa cimenterie d'El Arish, notamment dans le domaine de l'éducation. Sa filiale Sinaï Cement a ainsi attribué des bourses à soixante étudiants inscrits à l'université d'El Arish en 2011 (comme en 2010).

En **Inde**, la filiale Bharathi Cement a continué à investir dans les aides à la scolarité et dans les infrastructures sanitaires (station de traitement des eaux, toilettes publiques, etc.) et routières dans les villages proches de son usine. La filiale

Vicat Sagar Cement a poursuivi les mêmes actions dans son périmètre géographique en complétant par un plan de formation à vocation professionnelle pour 65 personnes.

Au **Kazakhstan**, Jambyl Cement et Mynaral Tas ont investi dans le soutien du village et les infrastructures, notamment scolaires. Samal, le village construit par le Groupe pour les employés de l'usine, est en cours d'achèvement ; les emménagements étant prévus en avril 2012.

Au **Sénégal**, la fondation Sococim Industries a financé ses deux premiers projets de PME créatrices d'emplois dans les villages voisins de la cimenterie.

En **Turquie**, le Groupe a continué à s'impliquer dans des programmes de formation professionnelle et de bourses pour des étudiants.

En **France**, le groupe Vicat a poursuivi en 2011 son implication dans le programme 100 chances 100 emplois de Nice. Ce programme a permis depuis son lancement en octobre 2009, l'accompagnement de plus de quatre vingt dix jeunes gens sans qualification vers la réalisation d'un projet professionnel. Au 31 décembre 2011, cinquante de ces jeunes avaient trouvé un contrat de travail d'une durée supérieure à six mois ou un contrat de formation en alternance. En décembre 2011, Vicat a participé au lancement d'un nouveau programme 100 chances 100 emplois sur le Nord Isère, en Région Rhône Alpes. Le principe est le même qu'à Nice : après une sélection par les services de l'emploi, des jeunes gens sans qualification rencontrent des collaborateurs des entreprises partenaires du projet, pour les aider à formaliser leur projet professionnel grâce à des entretiens d'embauche simulés ou des offres de stages voire d'emploi.

En 2011, dans le domaine de l'enseignement supérieur, le Groupe Vicat s'est impliqué dans l'accompagnement du développement de l'Université catholique de Lyon en intégrant le comité de la campagne de mécénat de cet établissement. Il s'est par ailleurs engagé à soutenir les projets de cette université membre du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Lyon.

Afin de promouvoir la diffusion des savoirs scientifiques pour tous et à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la mort de Louis Vicat, inventeur du ciment artificiel, le Groupe a financé en 2011 une opération de rénovation importante du musée « de la pierre au ciment » de Montalieu, en Nord-Isère.

Enfin, en Savoie, en 2011, le programme ALIZE, dispositif d'appui aux PME industrielles ou de service à l'industrie ayant un projet de développement créateur d'emplois s'est achevé sur un bilan très positif, après trois années de fonctionnement. Sur 48 dossiers présentés, 38 ont été acceptés et ont permis à ces entreprises de bénéficier de prêts à taux 0 ou d'apports en compétences des grands groupes partenaires dont Vicat. En 2012, le programme sera relancé pour une nouvelle période de trois ans et Vicat en prendra la Présidence, prenant ainsi le relais du Groupe Saint-Gobain.

En **Suisse**, afin d'accompagner la réinsertion et la réadaptation professionnelle de personnes privées d'emploi pour des raisons de santé, Vigier accueille ces personnes pour des stages de durées plus ou moins longues sur ses sites. Ces personnes sont sélectionnées par des organisations partenaires, essentiellement les assurances sociales suisses. En 2011, ce système a concerné une dizaine de personnes. Il leur permet de conserver le lien avec le monde de l'entreprise pour qu'elles puissent à terme revenir sur le marché du travail.

Aux **Etats-Unis**, National Cement s'est impliqué financièrement et matériellement dans bon nombre d'associations caritatives à vocation sociale, médicale ou scolaire.

Sécurité

Pour le Groupe, entre 2010 et 2011, tous les indicateurs sécurité sont en très net progrès. Le taux de fréquence, passant de 18,1 à 14,4 enregistre une baisse de 20% et passe pour la première fois sous la barre des 15.

A périmètre identique, le taux de fréquence et le taux de gravité sont les plus bas jamais enregistrés par le Groupe. Les résultats enregistrés pour 2011 confirment la tendance observée depuis plusieurs années, conséquence d'une politique volontariste de prévention et de sécurité du Groupe, et des actions réalisées sur le terrain par les équipes.

Le Groupe n'en oublie pas moins que la sécurité et la prévention nécessitent une vigilance de tous les instants et que les actions doivent continuer à être menées avec rigueur et détermination.

	Activité Ciment		Total Groupe	
	2011	2010	2011	2010
Nombre d'accidents avec arrêt	39	46	199	244
Nombre de jours de travail perdus	1 403	1 275	6 704	7 135
Taux de fréquence	7,3	9,0	14,4	18,1
Taux de gravité	0,26	0,25	0,49	0,53

Pour les résultats d'ensemble de la France comme pour les résultats du Ciment France, on observe la même tendance : les indicateurs sont en nette amélioration. Les progrès enregistrés sont à relier à l'important travail réalisé par les animateurs sécurité et par l'encadrement.

17.2. Options de souscription et d'achat d'actions

À la date de dépôt du présent Document de Référence, il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription au profit de salariés, membres ou anciens membres du Conseil d'Administration (voir la section 21.1.5 « Options de souscription et d'achat d'actions » du présent Document de Référence).

17.3. Intéressement du personnel

La Société et ses filiales françaises appliquent le régime légal de participation des salariés ou pour certaines un régime dérogatoire. Les sommes reçues sont placées en actions Vicat sur le Plan d'Épargne Groupe (PEG).

Par ailleurs, la Société a mis en place un accord d'intéressement conventionnel. Les sommes perçues à ce titre peuvent être, au choix du salarié, placées en actions de la Société sur le PEG ou sur d'autres supports proposés par un établissement financier de premier plan.

La quasi-totalité des actions détenues par les salariés l'est dans le cadre du PEG.

17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société

17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2011

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage en capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage en droits de vote
Jacques Merceron-Vicat	41 483	0,09	82 921	0,11
Soparfi (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	11 797 927	26,28	23 585 994	32,27
Parfininco (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	13 302 758	29,63	26 537 870	36,31
Guy Sidos	3 479	0,01	6 352	0,01
Louis Merceron-Vicat	6 094	0,01	11 589	0,02
Xavier Chalandon	100	-	100	-
Raynald Dreyfus	900	-	1 800	-
P&E Management (société dont le gérant est Paul Vanfrachem)	30	-	60	-
Sophie Sidos	1 913	-	3 826	0,01
Jacques Le Mercier	10	-	20	-
Bruno Salmon	62 667	0,14	125 334	0,17
Pierre Breuil	20	-	20	-
Raoul de Parisot	11 565	0,03	22 065	0,03

17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société pour les exercices 2010 et 2011

	Opérations réalisées en 2011	Opérations réalisées en 2010
Soparfi (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	-	Achat de 300 actions
Parfininco (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 15 141 actions	Achat de 4 815 actions

À la date du 31 décembre 2011, 4 870 786 actions de la Société, inscrites en compte nominatif pur, font l'objet de nantissements de comptes d'instruments financiers.

Par ailleurs, un certain nombre d'engagements de conservation ont été conclus dans le cadre de la « loi Dutreil » par certains mandataires sociaux.

17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société

Cinq engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social de la Société ont été conclus à compter de l'exercice 2005, et jusqu'à la date du présent Document de Référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 885-I bis du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Date de signature de l'engagement	Durée	Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 885-0 bis du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société
22/11/2006	6 ans à compter du 28/11/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
20/12/2006	6 ans à compter du 21/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	6 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco

Salariés

17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société

Huit engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social ont été conclus à compter de l'exercice 2005, et jusqu'à la date du présent Document de Référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article

787-B du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés des droits de mutation à titre gratuit, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Date de signature de l'engagement	Durée	Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 787-B du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société
25/07/2005	2 ans à compter du 29/07/2005	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
8/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
8/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	2 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
28/04/2011	2 ans à compter du 05/05/2011	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos Soparfi Parfininco

Principaux actionnaires

18.1. Répartition du capital social et des droits de vote	117
18.2. Droits de vote	118
18.3. Contrôle de la Société	118
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	118

18.1. Répartition du capital social et des droits de vote

Au 31 décembre 2011, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros chacune, entièrement libérées ; les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

L'évolution de la répartition de l'actionnariat au sein de la Société sur les trois derniers exercices a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social
Famille + Soparfi + Parfininco	27 195 465	60,57	27 195 035	60,57	27 196 390	60,57
Salariés et anciens salariés	2 087 747	4,65	2 125 964	4,73	2 163 307	4,82
Public	14 607 362	32,53	14 572 137	32,46	14 456 860	32,20
Autocontrôle	1 009 426	2,25	1 006 864	2,24	1 083 443	2,41
Total	44 900 000	100,00	44 900 000	100,00	44 900 000	100,00

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire représentant plus de 5 % du capital et des droits de vote.

L'évolution de la répartition des droits de vote au sein de la Société sur les trois derniers exercices, après exclusion des droits de vote attachés aux actions détenues en propre par la Société, a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote
Famille + Soparfi ⁽¹⁾ + Parfininco	54 180 503	74,13	52 173 159	73,39	50 939 794	72,96
Salariés et Public ⁽²⁾	18 910 413	25,87	18 919 480	26,61	18 877 851	27,04
Autocontrôle ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-
Total	73 090 916	100,00	71 092 639	100,00	69 817 645	100,00

(1) La société Soparfi est contrôlée par la société Parfininco qui est elle-même contrôlée par la Famille Merceron-Vicat.

(2) En ce qui concerne le suivi des droits de vote, il n'est pas opéré de distinction entre les salariés et le public.

(3) Les actions détenues en propre sont privées de droit de vote.

18.2. Droits de vote

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-après, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

La conversion au porteur d'une action ou le transfert de sa propriété fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

18.3. Contrôle de la société

La Société est directement et indirectement, au travers des sociétés holdings Parfininco et Soparfi, contrôlée par la famille Merceron-Vicat, qui détient la majorité du capital et des droits de vote.

La présence au Conseil d'Administration de la moitié d'administrateurs indépendants (six administrateurs indépendants pour un nombre total de dix administrateurs) en conformité avec les recommandations de l'AFEP-MEDEF relatives au gouvernement d'entreprise permet l'exercice d'un contrôle sur la Société conforme au règlement (CE) n° 809 / 2004 de la Commission du 29 avril 2004.

18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure à l'enregistrement du présent Document de Référence, entraîner un changement de son contrôle.

Opérations avec des apparentés

19.1. Contrats et opérations avec des parties liées	120
19.2. Opérations intra-groupe	120
19.3. Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	121

Les parties liées au Groupe comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales non consolidées, les entreprises sous contrôle conjoint (sociétés consolidées en intégration proportionnelle), les entreprises associées (sociétés mises en équivalence), et les entités sur lesquelles les différents dirigeants du Groupe exercent au moins une influence notable.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2011 et 2010 est la suivante, par nature de partie liée :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011				Exercice 2010			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	401	1 333	7 273	131	258	1 225	3 940	139
Coentreprises	1 141	941	140	551	1 099	841	182	681
Autres parties liées	44	2 304	-	174	9	2 246	-	162
Total	1 586	4 578	7 413	856	1 366	4 312	4 122	982

19.2. Opérations intra-groupe

La politique financière du Groupe conduit à une concentration des lignes de financement sur la société mère.

Par ailleurs, les flux intra-groupe et les marges internes sont éliminés lors des opérations de consolidation du Groupe.

Au titre de l'exercice 2011, les cessions de ciment intra-groupe se sont élevées à 238 millions d'euros, les cessions de granulats à 78 millions d'euros, les prestations de transports à 86 millions, celles liées aux services annexes (analyses, pompages, etc.) à 26 millions et celles liées aux produits et services divers mutualisés à 98 millions d'euros. Sur la même période, les produits financiers intra-groupe se sont élevés à 21 millions d'euros.

Les transactions avec les sociétés non consolidées ou mises en équivalence ne sont pas significatives sur les exercices considérés, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

19.3. Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les subventions et engagements réglementés pour les exercices clos le 31 décembre 2010 et de 31 décembre 2009, figurant

respectivement page 125 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 18 mars 2011 sous le numéro D.11-0148, et page 126 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 15 mars 2010 sous le numéro D.10-0111, sont inclus par référence dans le présent Document de Référence.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Engagements pris en matière de retraite additionnelle : Les engagements pris en matière de compléments de retraite et notamment de retraite additionnelle auprès de CARDIF ont été confirmés par le Conseil d'Administration du 25 février 2011 suite au renouvellement des mandats du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général.

Nature et objet : Régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI.

Modalités : Les engagements pris auprès de CARDIF concernent les mandataires sociaux ainsi que les cadres dont le salaire dépasse 4 fois le plafond de la tranche A.

Paris La Défense, le 8 mars 2012

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 8 mars 2012

Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff - Associé

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. Principes comptables	123
20.2. Informations financières historiques	123
20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2011	124
20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2011	130
20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	167
20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2011	168
20.3.1. Bilan au 31 décembre 2011	168
20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2011	170
20.3.3. Annexe aux comptes sociaux 2011	172
20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	181

20.4. Honoraires des commissaires aux comptes	182
20.5. Politique de distribution de dividendes	182
20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	182
20.6.1. Litige « Maurienne »	182
20.6.2. Litige concurrence « Corse »	183
20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation	183
20.7. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	184

20.1. Principes comptables

Les principes comptables sont présentés à la note 1 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2011 » du présent Document de Référence.

20.2. Informations financières historiques

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du règlement (CE) n° 809 / 2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2009 (établis conformément aux normes IFRS comprenant les données comparatives respectivement des exercices 2009 et 2008) ainsi que les rapports des contrôleurs légaux y afférents, figurant respectivement aux pages 127 à 171 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 18 mars 2011 sous le numéro D.11-0148 et aux pages 128 à 170 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 15 mars 2010 sous le numéro D.10-0111, sont inclus par référence dans le présent Document de Référence.

20.2.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2011

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
ACTIF			
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	3	1 000 195	1 031 189
Autres immobilisations incorporelles	4	100 789	101 496
Immobilisations corporelles	5	2 218 465	2 179 837
Immeubles de placement	7	19 089	18 086
Participations dans des entreprises associées	8	37 900	38 536
Actifs d'impôts différés	25	2 104	2 553
Créances et autres actifs financiers non courants	9	82 899	83 229
Total des actifs non courants		3 461 441	3 454 926
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	10	360 104	356 521
Clients et autres débiteurs	11	349 994	302 801
Actifs d'impôts exigibles		16 685	10 622
Autres créances	11	144 857	145 422
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	359 404	296 176
Total des actifs courants		1 231 044	1 111 542
Total de l'actif		4 692 485	4 566 468

(en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital	13	179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Réserves consolidées		1 920 957	1 950 172
Capitaux propres part du Groupe		2 111 764	2 140 979
Intérêts minoritaires		349 054	416 123
Total capitaux propres		2 460 818	2 557 102
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	52 631	49 737
Autres provisions	15	78 370	87 103
Dettes financières et options de vente	16	1 350 415	1 203 963
Impôts différés passifs	25	171 429	146 458
Autres passifs non courants		21 762	22 808
Total des passifs non courants		1 674 607	1 510 069
PASSIFS COURANTS			
Provisions	15	10 911	10 168
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16	106 092	90 515
Fournisseurs et autres crébiteurs		241 862	238 587
Passifs d'impôts exigibles		16 088	9 496
Autres dettes	18	182 107	150 531
Total des passifs courants		557 060	499 297
Total des passifs		2 231 667	2 009 366
Total capitaux propres et passifs		4 692 485	4 566 468

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	19	2 265 472	2 013 659
Achats consommés		(1 395 552)	(1 182 523)
VALEUR AJOUTÉE	1.22	869 920	831 136
Charges de personnel	20	(353 022)	(324 532)
Impôts, taxes et versements assimilés		(45 679)	(45 055)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1.22 & 23	471 219	461 549
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	21	(167 142)	(158 485)
Autres produits et charges	22	(2 329)	30 442
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23	301 748	333 506
Coût de l'endettement financier net	24	(40 419)	(25 258)
Autres produits financiers	24	31 324	6 655
Autres charges financières	24	(34 800)	(8 747)
RÉSULTAT FINANCIER	24	(43 895)	(27 350)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	8	1 572	2 680
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		259 425	308 836
Impôts sur les résultats	25	(66 297)	(44 595)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		193 128	264 241
Part attribuable aux intérêts minoritaires		29 521	61 505
PART ATTRIBUABLE AU GROUPE		163 607	202 736
EBITDA	1.22 & 23	490 938	504 294
EBIT	1.22 & 23	309 490	336 942
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		363 030	408 912
Résultat par action (en euros)			
Résultat net part du groupe de base et dilué par action	13	3,64	4,52

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2011	2010
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	193 128	264 241
Ecarts de conversion	(123 653)	116 427
Couverture des flux de trésorerie	8 892	5 308
Impôts sur les autres éléments du résultat global	(4 191)	(1 828)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (APRÈS IMPÔT)	(118 952)	119 907
RÉSULTAT GLOBAL	74 176	384 148
Part attribuable aux intérêts minoritaires	(3 410)	68 350
PART ATTRIBUABLE AU GROUPE	77 586	315 798

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Ecarts de conversion	(123 653)	-	(123 653)	116 427	-	116 427
Couverture des flux de trésorerie	8 892	(4 191)	4 701	5 308	(1 828)	3 480
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (APRÈS IMPÔT)	(114 761)	(4 191)	(118 952)	121 735	(1 828)	119 907

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

Notes

2011

2010

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Résultat net consolidé		193 128	264 241
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(1 572)	(2 680)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2 586	135
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- amortissements et provisions		173 457	166 443
- impôts différés		(1 296)	(12 394)
- plus ou moins values de cession		(1 980)	(7 942)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		(1 116)	1 184
- autres		(177)	(75)
Capacité d'autofinancement		363 030	408 912
Variation du besoin en fonds de roulement		(11 186)	(6 192)
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles ⁽¹⁾	27	351 844	402 720

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		(280 878)	(321 265)
- immobilisations financières		(10 695)	(22 467)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		11 703	17 678
- immobilisations financières		2 954	9 202
Incidence des variations de périmètre		(23 725)	(224 952)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	28	(300 641)	(541 804)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés		(122 031)	(83 584)
Augmentations de capital		6 556	9 729
Emissions d'emprunts		212 860	698 176
Remboursement d'emprunts		(64 089)	(424 106)
Acquisitions d'actions propres		(17 307)	(22 749)
Cessions - attributions d'actions propres		17 348	27 320
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		33 337	204 786
Incidence des variations de cours des devises		(27 233)	7 993
Variation de la trésorerie		57 307	73 695
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	29	286 706	213 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	29	344 013	286 706

(1) Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (64 837) milliers d'euros en 2011 et (46 910) milliers d'euros en 2010.

Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (33 510) milliers d'euros en 2011 et (19 392) milliers d'euros en 2010.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Auto - contrôle	Réserves conso- lidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minorai- taires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2009	179 600	11 207	(89 616)	1 874 368	(93 370)	1 882 189	199 384	2 081 573
Résultat annuel				202 736		202 736	61 505	264 241
Autres éléments du résultat global				3 480	109 582	113 062	6 845	119 907
<i>Résultat global</i>				206 216	109 582	315 798	68 350	384 148
Dividendes distribués				(65 875)		(65 875)	(17 998)	(83 873)
Variation nette des actions propres				4 319	166	4 485		4 485
Variations de périmètre						0	150 381	150 381
Augmentation de capital				4 529		4 529	19 573	24 102
Autres variations				(147)		(147)	(3 567)	(3 714)
Au 31 décembre 2010	179 600	11 207	(85 297)	2 019 257	16 212	2 140 979	416 123	2 557 102
Résultat annuel				163 607		163 607	29 521	193 128
Autres éléments du résultat global				6 243	(92 264)	(86 021)	(32 931)	(118 952)
<i>Résultat global</i>				169 850	(92 264)	77 586	(3 410)	74 176
Dividendes distribués				(65 946)		(65 946)	(56 323)	(122 269)
Variation nette des actions propres				1 407	(896)	511		511
Variations de périmètre				(24 182)		(24 182)	(9 040)	(33 222)
Augmentation de capital				(6 560)		(6 560)	11 774	5 214
Autres variations				(10 624)		(10 624)	(10 070)	(20 694)
Au 31 décembre 2011	179 600	11 207	(83 890)	2 080 899	(76 052)	2 111 764	349 054	2 460 818

Les réserves de conversion groupe au 31 décembre 2011 se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) :

Dollar	773
Franc suisse	130 234
Livre turque	(85 736)
Livre égyptienne	(29 133)
Tengué kazakh	(27 169)
Ouguiya mauritanien	(3 369)
Roupie indienne	(61 652)
	(76 052)

20.2.2 Annexe aux comptes consolidés 2011

Note 1	Principes comptables et méthodes d'évaluation	131
Note 2	Variations de périmètre et autres faits marquants	137
Note 3	Goodwill	138
Note 4	Autres immobilisations incorporelles	140
Note 5	Immobilisations corporelles	140
Note 6	Contrats de location financement et crédit bail	141
Note 7	Immeubles de placement	142
Note 8	Participations dans les entreprises associées	142
Note 9	Créances et autres actifs non courants	143
Note 10	Stocks et encours	143
Note 11	Créances	144
Note 12	Trésorerie et équivalents de trésorerie	144
Note 13	Capital social	145
Note 14	Avantages au personnel	145
Note 15	Autres provisions	148
Note 16	Dettes financières et options de vente	149
Note 17	Instruments financiers	151
Note 18	Autres dettes	153
Note 19	Chiffre d'affaires	153
Note 20	Charges de personnel et effectifs	153
Note 21	Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	153
Note 22	Autres produits et charges	154
Note 23	Indicateurs de performance	154
Note 24	Résultat financier	154
Note 25	Impôts sur les résultats	155
Note 26	Information sectorielle	157
Note 27	Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles	159
Note 28	Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	159
Note 29	Composition de la trésorerie nette	160
Note 30	Rémunération des dirigeants	160
Note 31	Transactions avec les entreprises liées	160
Note 32	Honoraires versés aux commissaires aux comptes	161
Note 33	Evènements postérieurs à la clôture	161
Note 34	Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2011	162

Note 1 ▼ Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606 / 2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2011.

Les normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur au 31 décembre 2011 n'ont pas été appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture. Il s'agit principalement d'IFRS 7 relative aux informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers et des amendements IAS1 concernant la présentation des autres éléments du résultat global.

Les comptes consolidés du 31 décembre présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2010, à l'exception des nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011 sans incidence significative sur les comptes consolidés 2011. Sont concernées principalement la norme IAS 24 révisée concernant les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées et les Annual improvements.

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'administration le 8 mars 2012, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 4 mai 2012 pour approbation.

1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants / actifs non courants et passifs courants / passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an). L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (notes 1.17 et 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (notes 1.15 et 14),
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (notes 1.16 et 16),
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 1.14 et 17),
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 1.4, 1.11 et 3),
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme définitive (notes 1.7 et 4 relatives aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes significatives sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales :

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Coentreprises :

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui font l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Entreprises associées :

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwills* dégagés lors de l'acquisition de

ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ».

La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2011 figure dans la note 34.

1.4. Regroupement d'entreprises - Goodwill

À compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 :

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le *goodwill* représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les *goodwills* issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« *goodwill* négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010 :

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010, a introduit principalement les

modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du *goodwill* en une seule fois, lors de la prise de contrôle.

Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :

- soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du *goodwill* « partiel »),
- soit à leur juste valeur (option du *goodwill* « complet »). L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un écart d'acquisition dit « complet ».
- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat.
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Conformément à IAS 36 (cf. note 1.11), les *goodwills* font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

1.5. Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères :

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	Cours de clôture		Cours Moyen	
	2011	2010	2011	2010
USD	1,2939	1,3362	1,3917	1,3268
CHF	1,2156	1,2504	1,234	1,3823
EGP	7,819	7,7537	8,2503	7,4799
TRL	2,4432	2,0694	2,3351	1,9973
KZT	192,49	196,922	204,188	195,71
MRO	374,644	378,003	395,669	370,186
INR	68,713	59,758	64,8669	60,6318

1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service. Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme définitive de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant a été retenu :

- les quotas alloués par l'Etat dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II) ne donnent lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012).
- seuls les quotas détenus en excédent des émissions réelles cumulées font l'objet d'une constatation à l'actif en autres immobilisations incorporelles à la clôture.
- la constatation des excédents, les ventes de quotas ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Emission (CER) sont constatés dans le résultat de l'exercice.

1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs ciment	Actifs béton granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Equipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatisme et instrumentations	5 ans	5 ans

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location financement conformément à IAS17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les cash flows prévisionnels sont déterminés sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'Ebitda issu du Plan Long Terme sur les 5 premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10,
- les investissements de maintien,
- et la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Les flux de trésorerie projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) avant impôts, conformément aux prescriptions de la norme IAS 36. Ce dernier est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, ainsi que d'une prime pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'UGT concernée.

En effet, lorsque qu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent. L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique / marché / activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels et du Besoin en Fonds de Roulement.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini,
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution de un point du taux d'actualisation retenu sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des *goodwills* et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe. Par ailleurs, ce taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

1.14. Instruments financiers

Actifs financiers :

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, dans l'une des quatre catégories d'instruments financiers suivantes prévues par la norme

IAS 39, en fonction des raisons ayant motivé leur acquisition à l'origine :

- les prêts et créances à long terme, actifs financiers non cotés sur un marché actif, dont le paiement est déterminé ou déterminable ; ils sont évalués au coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente qui intègrent notamment, selon la norme, les titres de participation dans des sociétés non consolidées; ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture ;
- les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le résultat, parce que détenus à des fins de transaction (acquis et détenus en vue d'être revendus à court terme) ;
- les placements détenus jusqu'à leur échéance, qui comprennent les titres cotés sur un marché actif assortis de paiements déterminés et à échéances fixées; le Groupe ne possède pas de tels actifs à la clôture des exercices présentés.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction. Les actifs financiers font l'objet d'une revue à chaque clôture annuelle afin d'identifier l'existence éventuelle d'un indice de perte de valeur.

Passifs financiers :

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Actions d'autocontrôle :

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des *swaps* et *caps* de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et *swaps* de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers »).

Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des *swaps* de taux, *swaps* de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière et la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de Juste Valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de Flux de Trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

1.15. Avantages au personnel

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants,...) ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales,...).

Les régimes à cotisations définies, dont les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, ne constituent pas un engagement futur pour le Groupe, ne donnent pas lieu à constitution de provisions.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation,...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux clauses prévues par les conventions collectives et aux usages.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux Etats-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Ils sont donc provisionnés dans l'état de la situation financière, déduction faite, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis. En cas d'excédent d'actif, celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par IAS 19.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. En application de l'option offerte par IFRS 1, le groupe a choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnu dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres. La part de gains et pertes actuariels excédant 10 % de la plus grande de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée en résultat. Les écarts actuariels résiduels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel adhérant à chaque régime, selon la méthode dite du « corridor », à l'exception de ceux concernant les autres avantages à long terme.

1.16. Options de vente consenties sur actions de filiales consolidées

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en *goodwill*, pour les options émises avant le 1^{er} janvier 2010,
- en diminution des capitaux propres part du Groupe pour les options émises après le 1^{er} janvier 2010.

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule,...) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

- soit en contrepartie du *goodwill* (options émises avant le 1^{er} janvier 2010),
- soit en contrepartie des capitaux propres part du Groupe (options émises après le 1^{er} janvier 2010).

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier ; le résultat part du Groupe reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

1.17. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait génératrice antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie, pouvant être estimée de manière fiable. Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

1.18. Chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est constaté à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

1.19. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un *goodwill*.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

Le Groupe a qualifié la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) à laquelle sont assujetties les entités fiscales françaises de charge opérationnelle plutôt que d'impôt sur le résultat dès lors que la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que le résultat imposable de ces mêmes activités. En conséquence, la C.E.T est comptabilisée en résultat opérationnel tout comme l'était la taxe professionnelle jusqu'à fin décembre 2009.

1.20. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans la note 26 a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction Générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux secteurs et zones géographiques.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des 3 secteurs dans lesquels le Groupe exerce son activité : le Ciment, le Béton & Granulats et les Autres produits & services.

Les indicateurs de gestion présentés ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction Générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, Ebitda et Ebit (cf. § 1.21), Total des actifs non courants, Capitaux nets investis (cf. § 26), Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels et zones géographiques définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

1.21. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

- **Valeur Ajoutée** : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires
- **Excédent Brut d'exploitation** : il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

- **EBITDA** (Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization) : il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires,
- **EBIT** : (Earning Before Interest and Tax) : il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

1.22. Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Note 2 ▼ Variations de périmètre et autres faits marquants

Un environnement macro-économique toujours contrasté et marqué par les événements au Moyen-Orient

La performance de Vicat au cours de l'exercice 2011 est particulièrement solide et ce dans un environnement économique qui a été contrasté au cours de l'année. Toutes les activités sont en croissance, confirmant la pertinence de la stratégie de développement du Groupe. Grâce aux investissements réalisés dans le cadre du plan Performance 2010 et des opérations de croissance externe réalisées en Inde et au Kazakhstan, Vicat a su tirer parti de la forte dynamique de ces nouveaux marchés émergents et de la bonne tenue des marchés plus matures. Le niveau d'activité a progressé de façon soutenue en France, en Turquie et en Afrique de l'Ouest, tout en étant impacté par la situation difficile en Egypte qui reste marquée par les conséquences des événements du début 2011.

Montée en puissance de la cimenterie de Jambyl Cement au Kazakhstan

Après un démarrage en décembre 2010, l'usine de Jambyl Cement d'une capacité de 1,1 million de tonnes est opérationnelle depuis le 1^{er} avril 2011. Le Groupe a poursuivi, au cours du 1^{er} trimestre 2011, la phase de mise en service des différents ateliers de l'usine. Avec un retour à des conditions climatiques plus clémentes, la commercialisation des premières tonnes de ciment produites par l'usine de Jambyl Cement est intervenue à la fin du premier trimestre. L'activité industrielle et commerciale est montée en puissance à un rythme soutenu, portant le volume de ciment vendu sur l'ensemble de l'exercice à plus de 500 000 tonnes, dans un environnement prix favorable.

Amnistie fiscale en Turquie

Le gouvernement turc a offert à l'ensemble des entreprises la possibilité de bénéficier d'une amnistie fiscale pour les

années 2006 à 2009 qui couvre les champs de l'impôt sur les sociétés, la TVA, les charges sociales, les retards de paiements aux administrations et aux entreprises publiques de fournitures d'utilité (eau, gaz, électricité,...).

Cette mesure a permis au gouvernement (selon une déclaration du Ministre des Finances du 2 juin) de collecter la somme de 58,3 Mds TL (\$ 36,5 Mds) grâce à la souscription de 5 112 entreprises, soit une moyenne de 11 MTL par entité.

Comme la plupart des sociétés importantes en Turquie, le Groupe a choisi de souscrire à cette amnistie en limitant son champ d'application à l'impôt sur les sociétés. La charge d'impôt actualisée enregistrée à ce titre dans les comptes des entités turques du Groupe au 31 décembre 2011 s'élève à 6,3 millions d'euros.

Finalisation d'une ligne de crédit revolving

Au cours du premier semestre, le Groupe a poursuivi la consolidation de ses sources de financement, le rallongement de leur maturité et l'amélioration des conditions. Le 14 juin 2011, le Groupe a finalisé la signature d'une ligne de crédit revolving pour un montant de 480 millions d'euros d'une durée

de 5 ans. Cette ligne de crédit revolving a été mise en place pour financer les besoins généraux du Groupe et refinancer une ligne d'un montant de 445 millions d'euros arrivant à échéance en juillet 2012. Cette ligne nouvelle a permis de rallonger la maturité moyenne de la dette du Groupe à près de 5 ans, et à plus de 5 ans pour Vicat SA.

Ce financement a été finalisé au travers d'un syndicat bancaire comprenant 8 banques : BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit du Nord, Crédit Industriel et Commercial, Lyonnaise de Banque, HSBC France, LCL, Natixis et Société Générale.

Montée au capital de Mynaral Tas

Au cours du 1^{er} semestre, le Groupe a acquis, auprès de son partenaire kazakh, 21 % complémentaires du capital de Mynaral Tas Company LLP. Par ailleurs, le Groupe a souscrit à hauteur de 3 942 millions de KZT à une augmentation de capital de Mynaral Tas Company LLP émise pour 4 380 millions de KZT. A l'issue de ces opérations, le Groupe détient 84,1% de cette société.

Note 3 ▼ GOODWILL

La variation des goodwills nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et Services	Total net
Au 31 décembre 2009	462 569	192 851	15 804	671 224
Acquisitions / Augmentations ⁽¹⁾	302 013	24 525	3 312	329 850
Cessions / Diminutions				
Variations de change et autres	13 862	13 564	2 689	30 115
Au 31 décembre 2010	778 444	230 940	21 805	1 031 189
Acquisitions / Augmentations		1 810		1 810
Cessions / Diminutions				
Variations de change et autres	(37 497)	4 213	480	(32 804)
Au 31 décembre 2011	740 947	236 963	22 285	1 000 195

(1) L'augmentation des *goodwills* au cours de l'exercice 2010 résulte pour l'essentiel de l'acquisition de Bharathi Cement en Inde.

Acquisition de 51% de Bharathi Cement en Inde

Le Groupe a annoncé fin avril 2010 la signature d'un accord avec les actionnaires de Bharathi Cement Company Limited (BCCL), cimentier opérant dans l'Etat de l'Andhra Pradesh, portant sur l'acquisition de 51 % du capital de cette société. Cette acquisition a été financée par la dette.

BCCL possède une cimenterie composée de deux lignes de production qui représentent, fin 2011, une capacité annuelle totale de 5 millions de tonnes de ciment.

Cette acquisition d'une participation majoritaire dans la société Bharathi Cement a été complémentaire de la joint venture Vicat Sagar et a permis au Groupe de renforcer sa position sur un marché à fort potentiel.

Dans le cadre de cet accord, en sus du rachat de participations minoritaires, une augmentation de capital de Bharathi Cement a été intégralement souscrite par le Groupe.

Détermination des actifs identifiables, passifs et passifs éventuels acquis :

(en millions d'euros)	100,00 %	51,00 %
Actifs non courants	168	86
Passifs non courants	(8)	(4)
BFR	9	5
Trésorerie et équivalents	137	70
Actif net acquis	306	156
% acquis	51,00 %	
Quote-part d'actif net acquis	156	

Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition :

Conformément à IFRS 3 et IAS 36, les *goodwills* font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite dans les notes 1.4 et 1.11.

Les *goodwills* se répartissent comme suit par UGT :

UGT	Goodwill (en milliers d'euros)	Taux d'actualisation retenue pour les tests de dépréciation (%)		Dépréciation qu'entraînerait une variation de +1 % du taux d'actualisation	
		31 décembre 2011	31 décembre 2010	31 décembre 2011	31 décembre 2010
UGT Inde	270 370	309 338	7,49	8,02	-
UGT Afrique de l'Ouest Ciment	150 776	149 861	8,66	8,97	-
UGT France-Italie	150 267	149 952	7,27	7,2	-
UGT Suisse	133 482	130 260	6,45	7,51	-
Autres UGT cumulées	295 300	291 778	6,91 à 8,66	8,02 à 9,37	-
Total	1 000 195	1 031 189			41 331

Les tests de dépréciation réalisés en 2011 et 2010 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwills*.

Aucune constatation de perte de valeur au titre des *goodwills* ne serait à constater au 31 décembre 2011 en cas d'une majoration de 1% des taux d'actualisation.

En application de la norme IFRS 3 révisée (cf. note 1.11), le Groupe a choisi l'option du *goodwill* partiel pour la comptabilisation de l'acquisition de Bharathi Cement. Le *goodwill* provisoire comptabilisé à fin décembre 2010 au titre de cette transaction s'élevait à 17 752 millions de roupies indiennes. Le montant du *goodwill* définitif de Bharathi Cement n'a pas été modifié sur l'exercice 2011, qui marque la fin de la période d'allocation du prix d'acquisition de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Par ailleurs à fin 2011, pour tenir compte des évènements politiques et sociaux en Egypte, et de leurs impacts potentiels sur l'économie en général et notre secteur en particulier, les hypothèses des plans à long terme ont été ajustées en termes de volumes et de prix malgré une consommation nationale prévue en hausse selon les données officielles.

Note 4 ▼ Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles se ventilent comme suit par nature :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Concessions, brevets et droits similaires	66 220	65 404
Logiciels	4 558	4 498
Autres immobilisations incorporelles	28 922	31 422
Immobilisations incorporelles en cours	1 089	172
Autres immobilisations incorporelles	100 789	101 496

Au 31 décembre 2011, les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 100 789 milliers d'euros contre 101 496 fin 2010. La variation au cours de l'exercice 2011 s'explique principalement par une dotation aux amortissements de 9 438 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 9 294 milliers d'euros, des variations de périmètre pour 58 milliers d'euros et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient au 31 décembre 2010 à 101 496 milliers d'euros contre 74 484 fin 2009. La variation au cours de l'exercice 2010 s'expliquait principalement par une dotation aux amortissements de 6 829 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 34 772 milliers d'euros, des variations de périmètre pour 2 428 milliers d'euros et pour le solde, par des écarts de conversion positifs, des reclassements et des cessions.

Aucun frais de développement n'a été immobilisé au cours des exercices 2011 et 2010.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2011 s'élèvent à 5 884 milliers d'euros (5 008 en 2010).

Concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif en autres immobilisations incorporelles pour 6 680 milliers d'euros (3 029 milliers d'euros au 31 décembre 2010) correspondant à 749 milliers de tonnes (220 milliers de tonnes à fin 2010). La constatation des excédents, ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Emission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 6 142 milliers d'euros (12 035 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

Note 5 ▼ Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances / acomptes	Total
Au 31 décembre 2009	798 618	2 141 607	144 498	164 770	3 249 493
Acquisitions	65 855	59 220	14 483	157 482	297 040
Cessions	(4 696)	(27 813)	(7 952)	(104)	(40 565)
Variations de périmètre	27 365	93 713	7 222	56 396	184 696
Variations de change	41 697	85 423	10 527	12 643	150 290
Autres mouvements	28 374	152 989	3 578	(185 039)	(98)
Au 31 décembre 2010	957 213	2 505 139	172 356	206 148	3 840 856
Acquisitions	36 283	50 999	19 720	157 934	264 936
Cessions	(7 117)	(20 066)	(7 838)	(478)	(35 499)
Variations de périmètre		7 259		(29)	7 230
Variations de change	(11 445)	(41 546)	1 101	(19 180)	(71 070)
Autres mouvements	8 589	106 336	7 691	(124 024)	(1 408)
Au 31 décembre 2011	983 523	2 608 121	193 030	220 371	4 005 045

Amortissements et pertes de valeur (en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporielles	Immobilisations en cours et avances / acomptes		Total
Au 31 décembre 2009	(297 393)	(1 070 667)	(99 126)	-	(1 467 186)	
Augmentation	(26 838)	(120 029)	(12 648)		(159 515)	
Diminution	3 067	25 612	7 585		36 264	
Variations de périmètre	(1 298)	(10 018)	(687)		(12 003)	
Variations de change	(12 275)	(39 684)	(6 621)		(58 580)	
Autres mouvements	1	149	(149)		1	
Au 31 décembre 2010	(334 736)	(1 214 637)	(111 646)	-	(1 661 019)	
Augmentation	(29 337)	(128 855)	(12 458)		(170 649)	
Diminution	5 555	18 288	5 855		29 698	
Variations de périmètre	22	(993)			(971)	
Variations de change	163	15 318	(290)		15 191	
Autres mouvements	1 077	1 074	(981)		1 170	
Au 31 décembre 2011	(357 255)	(1 309 805)	(119 520)	-	(1 786 580)	
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2010	622 477	1 290 502	60 710	206 148	2 179 837	
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2011	626 268	1 298 316	73 510	220 371	2 218 465	

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 181 millions d'euros au 31 décembre 2011 (151 millions d'euros au 31 décembre 2010) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 40 millions d'euros au 31 décembre 2011 (55 millions d'euros au 31 décembre 2010). Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à

126 millions d'euros au 31 décembre 2011 (212 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Le montant global d'intérêts capitalisés en 2011 s'élève à 6 779 milliers d'euros (4 027 milliers d'euros en 2010), déterminé sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 1,7 % à 7,8 % selon les pays concernés.

Note 6 ▼ Contrats de location financement et crédit bail

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Installations industrielles	7 728	5 605
Autres immobilisations corporelles	1 186	1 166
Immobilisations corporelles	8 914	6 771

Echéanciers des paiements minimaux :

(en milliers d'euros)	2011	2010
À moins d'un an	2 919	3 088
De 1 à 5 ans	4 014	3 244
À plus de 5 ans	-	27
Total	6 933	6 359

Note 7 ▼ Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Amortissements & Pertes de valeur	Montants nets
Au 31 décembre 2009	34 251	(15 045)	19 206
Acquisitions	2 664		2 664
Cessions	(5 188)		(5 188)
Amortissements		(221)	(221)
Variations de change	2 235	(633)	1 602
Variations de périmètre et autres	23		23
Au 31 décembre 2010	33 985	(15 899)	18 086
Acquisitions	1 482		1 482
Cessions	(301)	121	(180)
Amortissements		(781)	(781)
Variations de change	340	(119)	221
Variations de périmètre et autres	106	155	261
Au 31 décembre 2011	35 612	(16 523)	19 089
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2010			56 284
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2011			56 769

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élèvent à 3,0 millions d'euros au 31 décembre 2011 (2,9 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Note 8 ▼ Participations dans des entreprises associées

Variation des participations dans des entreprises associées :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Au 1^{er} janvier	38 536	36 579
Quote-part de résultat des entreprises associées	1 572	2 680
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(2 586)	(135)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	-	(2 431)
Variations de change et autres	378	1 843
Au 31 décembre	37 900	38 536

(1) Les variations de périmètre 2010 sont liées à la sortie du périmètre de consolidation de la société Socava.

Note 9 ▼ Crédits et autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
Au 31 décembre 2009	70 891	(2 504)	68 387
Acquisitions / Augmentations	21 121	(325)	20 796
Cessions / Diminutions	(7 896)	10	(7 886)
Variations de périmètre	1 668		1 668
Variations de change	5 269	(142)	5 127
Autres	(4 863)		(4 863)
Au 31 décembre 2010	86 190	(2 961)	83 229
Acquisitions / Augmentations	15 218	(159)	15 059
Cessions / Diminutions	(2 092)	328	(1 764)
Variations de périmètre	(13 474)		(13 474)
Variations de change	205	134	339
Autres	(490)		(490)
Au 31 décembre 2011	85 557	(2 658)	82 899
dont :			
- titres de participation	24 420	(788)	23 632
- titres immobilisés	1 977	(472)	1 505
- prêts et créances	50 897	(1 398)	49 499
- actifs des régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi	8 263		8 263
Au 31 décembre 2011	85 557	(2 658)	82 899

Note 10 ▼ Stocks et en cours

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	259 912	(8 665)	251 247	250 830	(7 603)	243 227
Encours, produits finis et marchandises	110 121	(1 264)	108 857	114 443	(1 149)	113 294
Total	370 033	(9 929)	360 104	365 273	(8 752)	356 521

Note 11 ▼ Crédits

(en milliers d'euros)	Provisions		Clients et autres débiteurs Net	Autres Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Provisions Autres créances	Total Autres Créances Net
	Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs						
Au 31 décembre 2009	337 672	(17 134)	320 538	42 409	3 601	60 124	(2 848)	103 285
Augmentations		(4 450)	(4 450)			22	(297)	(275)
Diminutions avec utilisation		6 069	6 069				1 150	1 150
Variations de change	9 316	(689)	8 627	603	89	1 517		2 209
Variations de périmètre	6 470	(46)	6 424	11 105	10	5 940		17 055
Autres mouvements	(34 408)	1	(34 407)	7 238	84	14 676		21 998
Au 31 décembre 2010	319 050	(16 249)	302 801	61 354	3 784	82 279	(1 995)	145 422
Augmentations		(5 572)	(5 572)				(581)	(581)
Diminutions avec utilisation		4 635	4 635				1 508	1 508
Variations de change	(5 117)	396	(4 721)	(1 963)	14	(2 784)		(4 733)
Variations de périmètre	4 275	(107)	4 168	1	115	2 210		2 326
Autres mouvements	48 683		48 683	7 454	(1 153)	(5 386)		915
Au 31 décembre 2011	366 891	(16 897)	349 994	66 846	2 760	76 319	(1 068)	144 857
donné échu au 31 décembre 2011 :								
- depuis moins de 3 mois	58 232	(2 621)	55 611	3 217	401	4 191	(130)	7 679
- depuis plus de 3 mois	21 534	(11 749)	9 785	2 354	-	812	-	3 166
donné non échu au 31 décembre 2011 :								
- à moins de un an	284 022	(842)	283 180	49 784	2 345	56 635	(935)	107 829
- à plus de un an	3 103	(1 685)	1 418	11 491	14	14 681	(3)	26 183

Note 12 ▼ Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	2011	2010
Disponibilités		
Valeurs mobilières de placement	106 184	60 024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359 404	296 176

Note 13 ▼ Capital social

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 1 009 426 actions détenues en propre au 31 décembre 2011 (1 006 865 au 31 décembre 2010) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35 % dans Vicat en 2007.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2011 au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 1,50 euro par action soit au total 67 350 milliers d'euros, identique au dividende de 1,50 euro par action versé en 2010 au titre de l'exercice 2009 soit au

total 67 350 milliers d'euros. Le dividende proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2011 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 67 350 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice.

Depuis le 4 janvier 2010, et pendant une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Natixis Securities.

Pour sa mise en œuvre, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité : 20 000 titres Vicat et 3 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 65 664 titres Vicat et 517 milliers d'euros.

Note 14 ▼ Avantages au personnel

(en milliers d'euros)

	2011	2010
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	25 212	26 073
Autres avantages postérieurs à l'emploi	27 419	23 664
Total provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	52 631	49 737
Actifs des régimes (note 9)	(8 263)	(8 096)
Passif net	44 368	41 641

Les actifs de régimes présentés séparément de l'obligation au sein des actifs non courants (cf. note 9) pour un montant de € 8,3 millions au 31 décembre 2011 (€ 8,1 millions à fin 2010) correspondent aux régimes à prestations définies,

pour lesquels les actifs de couverture dédiés excèdent l'engagement. A fin 2011, ces actifs nets de régimes concernent exclusivement certains régimes de retraite des entités suisses du Groupe.

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	354 266	46 396	400 662	345 824	39 543	385 367
Juste valeur des actifs des régimes	(308 128)		(308 128)	(295 182)		(295 182)
Situation nette	46 138	46 396	92 534	50 642	39 543	90 185
Ecarts actuariels nets non reconnus	(29 154)	(20 105)	(49 259)	(33 331)	(15 221)	(48 552)
Coûts des services passés non reconnus	(35)	1 128	1 093	(36)	44	8
Passif net	16 949	27 419	44 368	17 275	24 366	41 641

Composante de la charge annuelle nette

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(8 557)	(847)	(9 404)	(7 248)	(715)	(7 963)
Coût financier	(12 907)	(1 896)	(14 803)	(14 258)	(1 886)	(16 144)
Rendement attendu des actifs du régime	12 118		12 118	12 626		12 626
Ecarts actuariels reconnus dans l'année	(684)	(833)	(1 517)	(1 251)	(469)	(1 720)
Coût des services passés reconnus	(534)	(8)	(542)	(9)	(27)	(36)
Charge de l'exercice	(10 564)	(3 584)	(14 148)	(10 140)	(3 097)	(13 237)

Variation des actifs financiers de couverture du régime

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier	295 182	-	295 182	244 991	-	244 991
Rendement attendu des actifs	12 118		12 118	12 626		12 626
Cotisations payées	13 847		13 847	11 601		11 601
Différences de conversion	8 495		8 495	42 519		42 519
Prestations payées	(12 810)		(12 810)	(12 827)		(12 827)
Variation de périmètre et autres	118		118	2 506		2 506
Gains et pertes actuariels	(8 822)		(8 822)	(6 234)		(6 234)
Juste valeur des actifs au 31 décembre	308 128	-	308 128	295 182	-	295 182

Les actifs de couverture s'analysent comme suit par nature et pays à fin 2011 :

Répartition des actifs de couverture	France	Suisse	Etats-Unis	Inde	Total
Actions	15 %	23 %	58 %		26 %
Obligations	76 %	32 %	37 %		33 %
Immobilier	6 %	22 %			20 %
Monétaire	1 %	4 %	5 %		4 %
Autre	2 %	19 %		100 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Actifs de couverture (en milliers d'euros)	5 951	271 920	30 203	54	308 128

Les rendements attendus des actifs sont déterminés par classe d'actifs et par pays.

Variation du passif net

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Passif net au 1^{er} janvier	17 273	24 368	41 641	16 016	21 226	37 242
Charge de l'exercice	10 564	3 584	14 148	10 139	3 098	13 237
Cotisations payées	(9 228)		(9 228)	(6 863)		(6 863)
Différences de conversion	(1 525)	1 649	124	(1 021)	1 649	628
Prestations payées par l'employeur	(1 221)	(1 531)	(2 752)	(1 456)	(1 605)	(3 061)
Variation de périmètre	435		435	436		436
Autres	651	(651)	0	22		22
Passif net au 31 décembre	16 949	27 419	44 368	17 273	24 368	41 641

Principales hypothèses actuarielles

	France	Europe (hors France)	Etats-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient
Taux d'actualisation					
2011	4,7 %	2,3 % à 4,7 %	4,8 %	8,7 % à 10,0 %	5,0 % à 11,0 %
2010	4,5 %	2,4 % à 4,5 %	5,2 %	8,0 à 11,0 %	5,0 % à 11,0 %
Taux de rendement des actifs financiers					
2011	3,5 %	3,8 %	8,5 %	9,0 %	
2010	4,0 %	3,6 %	8,5 %	5,0 %	
Taux d'augmentation des salaires					
2011	2,5 % à 4,0 %	1,5 % à 3,0 %	2,5 %	5,1 % à 7,5 %	3,5 % à 10,0 %
2010	2,5 % à 4,0 %	1,5 % à 3,0 %	1,0 % à 2,5 %	4,8 à 7,5 %	3,5 % à 8,0 %
Taux d'évolution des coûts médicaux					
2011			4,5 % à 7,0 %		
2010			4,5 % à 7,0 %		

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2011 correspondant à une variation de + / - 50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement (25,6) et 23,6 millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité de la valeur des actifs de couverture à fin 2011 correspondant à une variation de + / - 100 points de base du taux de rendement attendu des actifs est de respectivement 3,0 et (3,0) millions d'euros.

Le taux estimé d'évolution des coûts médicaux utilisé pour le calcul des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi a une incidence directe sur l'évaluation de certains de ces engagements. L'incidence d'une variation de un point de ce taux d'évolution des coûts médicaux serait la suivante :

(en milliers d'euros)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2011	5 988	(4 900)
Augmentation (diminution) du coût des services rendus et du coût financier	560	(437)

20.2. Informations financières historiques

Les montants pour l'exercice 2011 et pour les quatre exercices précédents de la valeur actualisée de l'obligation, de la juste valeur des actifs de couverture et des ajustements liés à l'expérience se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Décembre 2011	Décembre 2010	Décembre 2009	Décembre 2008	Décembre 2007
Valeur actualisée de l'obligation	(400 662)	(385 367)	(289 788)	(284 952)	(250 415)
Juste valeur des actifs de couverture	308 128	295 182	244 991	225 457	234 095
Surplus / (Déficit) des plans	(92 534)	(90 185)	(44 797)	(59 495)	(16 320)
Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des engagements	(8 563)	(4 062)	(2 999)	(1 875)	(4 999)
Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des actifs de régime	8 821	(6 234)	3 553	(45 511)	(3 491)

Note 15 ▼ Autres provisions

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques	Autres charges	Total
Au 31 décembre 2009	30 941	690	53 668	10 368	95 667
Augmentations	2 745	150	8 938	7 551	19 384
Diminutions avec utilisation	(2 591)	(7)	(16 545)	(2 935)	(22 078)
Diminutions sans utilisation	(16)		(629)	(450)	(1 095)
Variations de change	3 262	144	1 121	149	4 676
Variations de périmètre	309		43	270	622
Autres mouvements			(1)	96	95
Au 31 décembre 2010	34 650	977	(1) 46 595	15 049	97 271
Augmentations	6 837	83	8 579	2 997	18 495
Diminutions avec utilisation	(3 259)		(20 761)	(2 869)	(26 889)
Diminutions sans utilisation	(47)		(624)	(231)	(902)
Variations de change	636	29	348	(50)	963
Variations de périmètre				295	295
Autres mouvements	80		(33)		47
Au 31 décembre 2011	38 897	1 089	(1) 34 104	15 192	89 281
dont à moins d'un an	5	-	8 959	1 947	10 911
dont à plus d'un an	38 892	1 089	25 145	13 245	78 370

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat 2011 :	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation :	12 194	(749)
Résultat hors exploitation :	6 301	(153)

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2011 :

- un montant de 10,2 millions d'euros (20,0 millions d'euros au 31 décembre 2010) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés ayant indemnisation résiduelle à recevoir des assurances constatée pour 4 millions d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2011 (4 millions d'euros au 31 décembre 2010 - note 9) ;

- un montant de 9,6 millions d'euros (8,7 millions d'euros au 31 décembre 2010) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux Etats-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe.

- le solde résiduel des autres provisions s'élevant à environ 14,3 millions d'euros au 31 décembre 2011 (13,3 millions d'euros au 31 décembre 2010) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles ;

Par ailleurs, les autres risques incluaient au 31 décembre 2010 un montant de 4,5 millions d'euros correspondant au montant résiduel de la sanction du Conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse, après réduction du montant de cette sanction par la Cour d'appel de Paris. La provision a été reprise après paiement suite au rejet du pourvoi formé par le Groupe devant la Cour de cassation.

Note 16 ▼ Dettes financières et options de vente

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2011 :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Dettes financières à plus d'1 an	1 330 050	1 193 774
Options de vente à plus d'1 an	20 365	10 189
Dettes financières et options de vente à plus d'1 an	1 350 415	1 203 963
Dettes financières à moins d'1 an	106 092	90 515
Options de vente à moins d'1 an	-	-
Dettes financières et options de vente à moins d'1 an	106 092	90 515
Total des dettes financières	1 436 142	1 284 289
Total des options de vente	20 365	10 189
Total des passifs financiers	1 456 507	1 294 478

16.1 Dettes financières

Répartition des dettes financières par catégorie et échéances

31 décembre 2011

(en milliers d'euros)	Total	2012	2013	2014	2015	2016	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 373 065	58 450	142 237	62 675	148 774	484 513	476 416
Emprunts et dettes financières divers	21 181	10 969	4 785	697	433	95	4 202
Dettes sur immobilisations en location financement	8 141	2 919	2 430	1 641	744	318	89
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	33 755	33 755					
Dettes financières	1 436 142	106 093	149 452	65 013	149 951	484 926	480 707
dont billets de trésorerie	208 000					208 000	

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des soldes créditeurs de banque ainsi que de l'échéance de remboursement d'un emprunt et de lignes bilatérales de Sococim Industries et de la première tranche de l'emprunt de Jambyl Cement.

31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	Total	2011	2012	2013	2014	2015	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 244 582	65 130	354 888	132 151	263 613	128 262	300 538
Emprunts et dettes financières divers	18 049	7 019	7 660	351	483	281	2 255
Dettes sur immobilisations en location financement	6 543	3 251	1 776	1 003	423	82	8
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	15 115	15 115					
Dettes financières	1 284 289	90 515	364 324	133 505	264 519	128 625	302 801
dont billets de trésorerie	152 000		25 000			127 000	

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swaps de devises)

	Décembre 2011	Décembre 2010
Euros	978 199	1 084 572
Dollars américains	221 970	120 733
Livres turques	2 097	3 576
Francs CFA	41 493	44 022
Francs suisses	44 571	20 230
Ouguiya mauritanien	3 275	6 415
Roupie indienne	144 537	4 741
Total	1 436 142	1 284 289

Selon le taux

	Décembre 2011	Décembre 2010
Taux fixe	906 434	454 089
Taux variable	529 708	830 200
Total	1 436 142	1 284 289

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2011 est de 4.29 %. Il était de 3.21 % à fin décembre 2010.

**16.2. Les options de vente consenties aux minoritaires
sur actions de filiales consolidées**

Des accords ont été conclus entre Vigier Holding, la Société Financière Internationale et la société Home Broker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest), afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre desquels le Groupe a consenti des options de vente

à ses partenaires sur leur participation dans Mynaral Tas. Ces options sont exercables respectivement au plus tôt en décembre 2013 et en décembre 2015.

La comptabilisation de ces options a donné lieu à la constatation d'une dette de 20,4 millions d'euros au 31 décembre 2011 (10,2 millions d'euros au 31 décembre 2010), correspondant à la valeur actualisée de leur prix d'exercice.

Note 17 ▼ Instruments financiers

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation

Le tableau-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe, essentiellement en US dollars au 31 décembre 2011 :

(en millions d'euros)	Dollar US	Euro	Franc Suisse
Actifs	288,0	74,9	0,0
Passifs et commandes engagées	(1 121,4)	(168,1)	(23,0)
Position nette avant gestion	(833,4)	(93,2)	(23,0)
Couvertures	627,1	85,5	23,0
Position nette après gestion	(206,3)	(7,7)	0,0

La position nette « après gestion » en US dollars correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe, non swappé dans la devise fonctionnelle, en l'absence d'un marché de couverture suffisamment structuré et liquide (- 175,7 millions d'euros).

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre l'US dollar s'élève, en contrevaleur euros, à 1,7 million d'euros (dont 1,4 million d'euros pour la dette kazakh).

Par ailleurs, les montants en principal et en intérêts dus au titre des emprunts émis initialement par le Groupe en US dollars (240 et 450 millions d'US dollars pour Vicat et 70 millions d'US dollars pour Vicat Sagar Cement Private Limited) et en euros (138,8 millions d'euros pour Vicat Sagar Cement Private Limited) ont été convertis en euros (pour Vicat) et en Roupies indiennes (pour Vicat Sagar Cement Private Limited) au moyen de *Cross Currency Swaps*, intégrés dans le portefeuille présenté ci-après (cf. a).

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de 2, 3, 5, 10 et 12 ans et de swaps sur des durées d'origine de 3 et 5 ans.

Le groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Risque de liquidité

Le groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 381 millions d'euros au 31 décembre 2011 (304 millions d'euros au 31 décembre 2010).

effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe, essentiellement en US dollars au 31 décembre 2011 :

(en millions d'euros)	Dollar US	Euro	Franc Suisse
Actifs	288,0	74,9	0,0
Passifs et commandes engagées	(1 121,4)	(168,1)	(23,0)
Position nette avant gestion	(833,4)	(93,2)	(23,0)
Couvertures	627,1	85,5	23,0
Position nette après gestion	(206,3)	(7,7)	0,0

Le groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, le montant des billets émis s'élève à 208 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme telles en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2011 à celui des billets émis soit 208 millions d'euros.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces *covenants* portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (« *leverage* » correspondant à l'endettement net / Ebitda consolidé) et à la structure financière (« *gearing* » correspondant à l'endettement net / capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des *covenants*, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du groupe, du faible niveau de *gearing* (43,8 %) et *leverage* (2,19 x), et de la liquidité du bilan du groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière du groupe. Au 31 décembre 2011, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2011 :

(en milliers de devises)	Valeur nominale (devise)	Valeur Nominale (euro)	Valeur de marché (euro)	Maturité résiduelle					
				< 1 an (euro)	1 - 5 ans (euro)	> 5 ans (euro)			
Couverture de juste valeur (a)									
Instruments composés									
- Cross Currency Swap TF \$/TV €	120 000 (\$)	92 743	(4 743) ⁽¹⁾		13 484	(4 743)			
Couverture de flux de trésorerie (a)									
Instruments composés									
- Cross Currency Swap TF \$/TF €	120 000 (\$)	92 743	(12 263) ⁽¹⁾		13 484	(12 263)			
- Cross Currency Swap TF \$/TF €	450 000 (\$)	347 786	24 246 ⁽¹⁾		13 484	24 246			
- Swap de taux TV €/TF €	150 000 (€)	150 000	123 ⁽¹⁾		13 484	123			
- Cross Currency Swap TV \$/TF Inr	70 000 (\$)	54 100	4 764 ⁽¹⁾		13 484	4 764			
- Cross Currency Swap TV €/TF Inr	138 765 (€)	138 765	4 831 ⁽¹⁾		13 484	4 831			
Autres dérivés									
Instruments de taux d'intérêt									
- Caps Euro	360 000 (€)	360 000	(1 922)		13 484	(1 922)			
- Caps Dollar	35 000 (\$)	27 050	(108)		13 484	(108)			
- Swaps Dollar	15 000 (\$)	11 593	(72)		13 484	(72)			
Instruments de change									
- Couverture du risque de change sur financements intra-groupes									
- VAT \$	149 000 (\$)	115 156	(1 493) ⁽¹⁾		13 484	(1 493)			
- AAT CHF	23 000 (CHF)	18 921	121 ⁽¹⁾		13 484	121			
- AAT €	4 340 (€)	4 340	(64)		13 484	(64)			
- Couverture du risque de change sur exploitation (achats matières premières)									
Total			13 484						

(1) Parallèlement, la variation de valeur des prêts et des dettes se dégrade de 0,7 million d'euros.

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2011 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2011
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	253,2
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	13,4
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables	23,6

Note 18 ▼ Autres dettes

(en milliers d'euros)

	2011	2010
Dettes sociales	59 068	55 271
Dettes fiscales	31 895	21 938
Autres dettes et comptes de régularisation	91 144	73 322
Total	182 107	150 531

Note 19 ▼ Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)

	2011	2010
Ventes de biens	2 136 911	1 902 599
Ventes de services	128 561	111 060
Chiffre d'affaires	2 265 472	2 013 659

Evolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	Variations de périmètre	Variations de change	31 décembre 2011 périmètre et change constants	31 décembre 2010
Chiffre d'affaires	2 265 472	83 277	(24 058)	2 206 253	2 013 659

Note 20 ▼ Charges de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)

	2011	2010
Salaires et traitements	252 522	231 089
Charges sociales	94 553	88 118
Participation des salariés (sociétés françaises)	5 947	5 325
Charges de personnel	353 022	324 532
Effectifs moyens des sociétés intégrées	7 387	7 040

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces ou en actions Vicat. Le cours d'attribution est déterminé en fonction de la moyenne des 20 dernières cotations sur la période définie précédant son versement.

Note 21 ▼ Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)

	2011	2010
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(180 665)	(166 440)
Dotations nettes aux provisions	977	(1 913)
Dotations nettes aux autres dépréciations sur actifs	(1 760)	1 001
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(181 448)	(167 352)
Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires ⁽¹⁾	14 306	8 867
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(167 142)	(158 485)

(1) Incluant au 31 décembre 2011 une reprise de provision de 9,8 millions d'euros (reprise de 9,1 millions d'euros au 31 décembre 2010) liée à la mise à jour de la quote-part estimée de responsabilité du Groupe au-delà de l'indemnisation des assureurs dans le sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

Note 22 ▼ Autres produits et charges

(en milliers d'euros)

	2011	2010
Résultat sur cession d'actifs	2 015	6 332
Produits des immeubles de placement	3 017	2 942
Autres (1)	14 687	33 471
Autres produits et charges ordinaires	19 719	42 745
Autres produits et charges non ordinaires (2)	(22 048)	(12 303)
Total	(2 329)	30 442

(1) Incluant au 31 décembre 2010 un produit de 18,0 millions d'euros correspondant au crédit accordé par l'administration fiscale à Sinai Cement Company suite à la révision rétroactive du montant à la tonne de la taxe argile promulguée dans la nouvelle loi en 2010.

(2) Incluant au 31 décembre 2011 une charge de 11,9 millions d'euros (11,4 millions d'euros au 31 décembre 2010) comptabilisée par le Groupe, correspondant aux dossiers constatés en charge en 2011 dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

Note 23 ▼ Indicateurs de performance

La rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'exploitation est la suivante :

(en milliers d'euros)

	2011	2010
Excédent brut d'exploitation	471 219	461 549
Autres produits et charges ordinaires	19 719	42 745
EBITDA	490 938	504 294
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(181 448)	(167 352)
EBIT	309 490	336 942
Autres produits et charges non ordinaires	(22 048)	(12 303)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	14 306	8 867
Résultat d'exploitation	301 748	333 506

Note 24 ▼ Résultat financier

(en milliers d'euros)

	2011	2010
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	20 456	20 973
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(60 875)	(46 231)
Coût de l'endettement financier net	(40 419)	(25 258)
Dividendes	3 234	1 698
Gains de change	4 801	2 739
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	1 116	-
Résultat sur cessions de titres	-	1 611
Reprises financières de provisions	329	585
Autres produits	-	22
Autres produits financiers	9 480	6 655
Pertes de change	(4 683)	(3 996)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	-	(1 184)
Dotations financières aux provisions	(4 523)	(379)
Résultat sur cession de titres	(36)	-
Charge d'actualisation	(3 499)	(3 188)
Autres charges	(215)	-
Autres charges financières	(12 956)	(8 747)
Résultat financier	(43 895)	(27 350)

Note 25 ▼ Impôts sur les résultats

Charge d'impôt

Composantes de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2011	2010
Impôts exigibles	67 593	56 989
Impôts différés	(1 296)	(12 394)
Total (1)	66 297	44 595

(1) Incluant une charge actualisée de 5,3 millions d'euros d'impôt exigible et une charge de 1,0 million d'euros d'impôt différé enregistrées au titre de l'amnistie fiscale pour les années 2006 à 2009 à laquelle les entités turques du Groupe ont souscrit.

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net des sociétés intégrées	191 556	261 560
Impôts sur les résultats	66 297	44 595
Résultat avant impôt	257 853	306 155
Taux d'impôt théorique	36,10 %	34,43 %
Impôt théorique calculé au taux de la société mère	(93 085)	(105 409)
<i>Rapprochement</i>		
Ecarts de taux France / Juridictions étrangères	28 639	69 890
Opérations imposées à taux réduit	(2 854)	(4 792)
Changement de taux	(274)	-
Différences permanentes	226	(6 839)
Crédits d'impôts	1 838	2 172
Autres	(787)	383
Charge réelle d'impôt	(66 297)	(44 595)

Impôts différés

Variation des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	Impôts différés Actifs		Impôts différés Passifs	
	2011	2010	2011	2010
Impôts différés au 1^{er} janvier	2 553	2 682	146 458	146 016
Charge /Produit de l'exercice	(353)	(1 148)	(1 649)	(13 542)
Impôts différés imputés en capitaux propres			24 851	1 551
Variations de conversion et autres	(126)	(106)	1 505	12 028
Variations de périmètre	30	1 125	264	405
Impôts différés au 31 décembre	2 104	2 553	171 429	146 458

Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

(en milliers d'euros)	2011	2010
Immobilisations et locations financement	(4 835)	867
Instruments financiers	(528)	379
Pensions et autres avantages assimilés	(791)	2 005
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres	(6 562)	(2 700)
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	14 012	11 843
Charge d'impôts différés nets	1 296	12 394

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2011	2010
Immobilisations et locations financement	156 817	124 567
Instruments financiers	5 543	870
Pensions	(14 311)	(13 123)
Autres provisions pour risques et charges, actualisation	13 447	10 810
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	40 589	40 564
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(32 760)	(19 783)
Actifs et passifs d'impôts différés nets	169 325	143 905
Impôts différés actifs	(2 104)	(2 553)
Impôts différés passifs	171 429	146 458
Solde net	169 325	143 905

Impôts différés non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2011 du fait de leur récupération non probable s'élèvent à 19,2 millions d'euros (13,8 millions d'euros au 31 décembre 2010). Ils concernent essentiellement une entité bénéficiant d'un régime d'exonération fiscale pendant 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

Note 26 ▼ Informations sectorielles

a) Informations par secteur

2011 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 355 738	854 007	391 016	2 600 761
Eliminations intersectorielles	(218 147)	(36 051)	(81 091)	(335 289)
Chiffre d'affaires consolidé	1 137 591	817 956	309 925	2 265 472

EBITDA (cf. 1.21 & 23)	379 541	78 026	33 371	490 938
EBIT (cf. 1.21 & 23)	260 956	30 274	18 260	309 490

Bilan				
Total des actifs non courants	2 703 326	595 880	162 235	3 461 441
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	2 809 652	585 122	181 087	3 575 861

Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	211 058	52 330	12 324	275 712
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	119 269	46 024	15 372	180 665
Effectif moyen	3 143	2 887	1 357	7 387

2010 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et services	Total
--	--------	-----------------------	--------------------------------	-------

Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 224 454	752 416	333 410	2 310 280
Eliminations intersectorielles	(191 138)	(36 123)	(69 360)	(296 621)
Chiffre d'affaires consolidé	1 033 316	716 293	264 050	2 013 659

EBITDA (cf. 1.21 & 23)	412 744	62 473	29 077	504 294
EBIT (cf. 1.21 & 23)	302 615	18 759	15 568	336 942

Bilan				
Total des actifs non courants	2 704 620	580 618	169 687	3 454 925
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	2 845 426	571 257	156 710	3 573 393

Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	259 334	57 449	18 087	334 870
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	107 545	44 808	14 244	166 597
Effectif moyen	2 902	2 717	1 421	7 040

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

b) Informations par zones géographiques

L'information relative aux zones géographique est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

2011 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Europe		Etats-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen-Orient	Total
	France	(hors France)				
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires opérationnel	963 361	402 900	165 281	348 320	418 783	2 298 645
Eliminations intersectorielles	(24 722)	(292)		(241)	(7 918)	(33 173)
Chiffre d'affaires consolidé	938 639	402 608	165 281	348 079	410 865	2 265 472
EBITDA (cf. 1.21 & 23)	201 529	102 229	(9 401)	74 142	122 439	490 938
EBIT (cf. 1.21 & 23)	146 857	71 869	(38 816)	43 913	85 667	309 490
Bilan						
Total des actifs non courants	613 884	560 585	387 004	1 165 651	734 317	3 461 441
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	713 664	529 156	396 504	1 157 081	779 456	3 575 861
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	63 287	25 085	4 098	162 830	20 412	275 712
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	56 363	30 918	29 689	29 598	34 097	180 665
Effectif moyen	2 579	1 089	1 012	1 614	1 093	7 387
2010 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Europe		Etats-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen-Orient	Total
	France	(hors France)				
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires opérationnel	840 707	317 853	167 880	255 648	447 699	2 029 787
Eliminations intersectorielles	(9 065)	(288)			(6 775)	(16 128)
Chiffre d'affaires consolidé	831 642	317 565	167 880	255 648	440 924	2 013 659
EBITDA (cf. 1.21 & 23)	183 926	86 167	(6 039)	38 717	201 523	504 294
EBIT (cf. 1.21 & 23)	131 403	58 965	(36 615)	18 295	164 894	336 942
Bilan						
Total des actifs non courants	607 504	554 047	401 538	1 143 631	748 205	3 454 925
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	637 457	521 996	396 104	1 192 712	825 124	3 573 393
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	56 385	41 655	4 937	167 094	64 799	334 870
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	54 199	26 945	29 996	21 142	34 315	166 597
Effectif moyen	2 490	1 053	1 029	1 429	1 039	7 040

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

c) Informations relatives aux principaux clients

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires.

Note 27 ▼ Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2011 par le Groupe se sont élevés à 352 millions d'euros contre 403 millions d'euros en 2010.

Cette diminution des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2010 et 2011 provient d'une baisse de la capacité d'autofinancement de 46 millions d'euros et d'une augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement de 5 millions d'euros.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	BFR au 31 décembre 2009	Variation du BFR Année 2010	Autres variations (1)	BFR au 31 décembre 2010	Variation du BFR Année 2011	Autres variations (1)	BFR au 31 décembre 2011
Stocks	295 140	42 315	19 066	356 521	8 763	(5 180)	360 104
Autres éléments de BFR	118 532	(36 123)	(472)	81 937	2 423	16 081	100 441
BFR	413 672	6 192	18 594	438 458	11 186	10 901	460 545

(1) Change, périmètre et divers.

Note 28 ▼ Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2011 par le Groupe se sont élevés à (301) millions d'euros contre (542) millions d'euros en 2010.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels, qui se sont élevés à (281) millions d'euros contre (321) millions d'euros en 2010.

Les principaux investissements incorporels et corporels réalisés en 2011 correspondent principalement à la montée en puissance des investissements en Inde, notamment dans le cadre de la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement, et dans une moindre mesure à ceux réalisés en France, en Suisse et au Kazakhstan.

Les principaux investissements incorporels et corporels réalisés en 2010 ont été réalisés au Kazakhstan, en Inde, en France, en Suisse et au Sénégal.

Acquisitions / cessions de titres consolidés

Les opérations d'acquisition de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2011 se sont traduites par un décaissement global de (24) millions d'euros correspondant, en l'absence de cession, à l'incidence nette de la période.

Le principal décaissement effectué par le Groupe au cours de cet exercice l'a été pour l'acquisition, auprès de son partenaire kazakh, de 21 % complémentaires du capital de Mynaral Tas Company LLP.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2010 se sont traduites par un décaissement global de (229) millions d'euros et un encaissement global de 4 millions d'euros, soit une incidence nette globale de (225) millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe en 2010 l'ont été pour l'essentiel dans le cadre de l'acquisition de 51 % du capital de la société indienne Bharathi Cement. En sus du rachat de participations minoritaires, une augmentation de capital de Bharathi Cement a été intégralement souscrite par le Groupe, et financée par la dette, permettant à la société de rembourser l'intégralité de ses dettes financières et de dégager un excédent de trésorerie, contribuant ainsi à l'augmentation de la trésorerie du Groupe à la clôture. La trésorerie de Bharathi Cement a été utilisée en partie au second semestre 2010 pour financer la réalisation de ses investissements.

Note 29 ▼ Composition de la trésorerie nette

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2011 Net	Au 31 décembre 2010 Net
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 12)	359 404	296 176
Découverts bancaires	(15 391)	(9 470)
Trésorerie nette	344 013	286 706

Note 30 ▼ Rémunération des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de Commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2011 ont été les suivantes :

J. Merceron-Vicat	759 541 €
G. Sidos	728 026 €
L. Merceron-Vicat	216 801 €
S. Sidos	33 205 €
R. de Parisot	486 227 €

Ces sommes, qui ne comprennent pas de partie variable, correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société VICAT SA que par des sociétés qu'elle contrôle

ou qui la contrôlent au sens de l'article L233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, quatre mandataires parmi les susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI. Les engagements correspondants (6 263 milliers d'euros) ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi à fin 2011 (note 1.15).

Note 31 ▼ Transactions avec les entreprises liées

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 30, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles

Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat. Ces transactions ne sont pas significatives sur l'exercice 2011, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2011 et 2010 est la suivante par nature de partie liée :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011				Exercice 2010			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	401	1 333	7 273	131	258	1 225	3 940	139
Coentreprises	1 141	941	140	551	1 099	841	182	681
Autres parties liées	44	2 304	-	174	9	2 246	-	162
Total	1 586	4 578	7 413	856	1 366	4 312	4 122	982

Note 32 ▼ Honoraire versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2011 et 2010 de la société Vicat SA et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

(en milliers d'euros)	KPMG Audit				Wolff & associés				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	958	935	52	50	431	388	23	21	471	546	25	29
- VICAT SA	190	186	10	10	181	185	10	10	-	-		
- Filiales intégrées globalement et en proportionnel	768	749	41	40	250	203	13	11	471	546	25	29
Autres diligences et prestations directement liées	6	2	16	5	-	-	-	-	32	35	84	95
- VICAT SA												
- Filiales intégrées globalement et en proportionnel	6	2	16	5	-	-	-	-	32	35	84	95
Sous total Audit	964	937	51	49	431	388	23	20	503	581	26	31
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social		5		100	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	2	-	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total Autres prestations	2	5	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	966	942	51	49	431	388	23	20	503	581	26	30

Note 33 ▼ Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

Note 34 ▼ Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2011

Intégration globale : FRANCE

SOCIÉTÉ	ADRESSE	N° SIREN	% de contrôle au 31 décembre 2011	% de contrôle au 31 décembre 2010
VICAT	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	057 505 539	----	----
ALPES INFORMATIQUE	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	073 502 510	99,84	99,84
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	14 chemin des grèves 74960 CRAN GEVRIER	326 020 062	50,00	50,00
ATELIER DU GRANIER	Lieu-dit Chapareillan 38530 PONTCHARRA	305 662 504	100,00	100,00
BÉTON CONTRÔLE CÔTE D'AZUR	217 Route de Grenoble 06200 NICE	071 503 569	96,10	96,10
BÉTON DE L'OISANS	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	438 348 047	60,00	60,00
BÉTONS GRANULATS DU CENTRE	Les Genevriers 63430 LES MARTRES D'ARTIERE	327 336 343	100,00	100,00
BÉTON RHÔNE ALPES	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	309 918 464	99,92	99,83
BÉTON TRAVAUX	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	070 503 198	99,98	99,98
B.G.I.E.	52-56 rue Jacquard Z.I. 77400 LAGNY SUR MARNE	344 933 338	100,00	100,00
BÉTON GRANULATS IDF/EST				
BOUE	Lieu-dit Bourjaguet 31390 CARBONNE	620 800 359	(1)	100,00
BRA	2 Chemin du Roulet 69100 VILLEURBANNE	310 307 392	(1)	100,00
CONDENSIL	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	342 646 957	60,00	60,00
DELTA POMPAGE	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	316 854 363	100,00	100,00
FOURNIER	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	586 550 147	100,00	100,00
GRANULATS VICAT	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	768 200 255	99,82	100,00
GRAVIERES DE BASSET	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	586 550 022	100,00	100,00
MARIOTTO BÉTON	Route de Paris 31150 FENOUILLET	720 803 121	100,00	100,00
MATÉRIAUX SA	7 bis Boulevard Serot 57000 METZ	378 298 392	99,99	99,99

(1) Société fusionnée en 2011 dans une entité intégrée globalement.

Intégration globale : FRANCE (suite)

SOCIÉTÉ	ADRESSE	N° SIREN	% de contrôle au 31 décembre 2011	% de contrôle au 31 décembre 2010
MONACO BÉTON	24 Avenue de Fontvieille 98000 MONACO	326 MC 161	99,58	79,60
PARFICIM	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	304 828 379	100,00	100,00
RUDIGOZ	Les communaux Route de St Maurice de Gourlans 01800 PÉROUGES	765 200 183	(1)	100,00
SATMA	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	304 154 651	100,00	99,99
SATM	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	745 820 126	100,00	100,00
SIGMA BÉTON	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	343 019 428	100,00	100,00
SOCIETE AZURÉENNE DE GRANULATS	217 Route de Grenoble 06200 NICE	968 801 274	(1)	95,76
LOUIS THIRIET ET CIE	Lieudit Chaufontaine 54300 LUNEVILLE	762 800 977	99,98	99,98
PAPETERIES DE VIZILLE	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	319 212 726	100,00	100,00
VICAT INTERNATIONAL TRADING	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	347 581 266	100,00	100,00
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	52-56 rue Jacquard Z.I 77400 LAGNY SUR MARNE	655 780 559	100,00	100,00

(1) Société fusionnée en 2011 dans une entité intégrée globalement.

Intégration globale : ÉTRANGER

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	% de contrôle au 31 décembre 2011	% de contrôle au 31 décembre 2010
SINAI CEMENT COMPANY	ÉGYPTE	LE CAIRE	52,62	52,62
MYNARAL	KAZAKHSTAN	ALMATY	84,07	60,00
JAMBYL	KAZAKHSTAN	ALMATY	84,07	60,00
BUILDERS CONCRETE	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
KIRKPATRICK	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
UNITED READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
SONNEVILLE INTERNATIONAL CORP	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALEXANDRIA	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD Spa	ITALIE	GENOVA	100,00	100,00

Intégration globale : ÉTRANGER (suite)

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	% de contrôle au 31 décembre 2011	% de contrôle au 31 décembre 2010
CIMENTS & MATÉRIAUX DU MALI	MALI	BAMAKO	95,00	95,00
GÉCAMES	SÉNÉGAL	THIES	70,00	70,00
POSTOUDIOKOUL	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,91	99,91
SODEVIT	SÉNÉGAL	BANDIA	100,00	100,00
ALTOTA AG	SUISSE	OLTEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG (ex ASTRADA KIES AG)	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	99,64	99,64
BETON AG BASEL	SUISSE	BALE (BALE)	100,00	-
BETON AG INTERLAKEN	SUISSE	MATTEN BEI INTERLAKEN (BERN)	75,42	75,42
BETON GRAND TRAVAUX SA	SUISSE	ASUEL (JURA)	75,00	75,00
BETONPUMPEN OBERLAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	93,33	72,22
CEWAG	SUISSE	DUTINGEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
COVIT SA	SUISSE	SAINT-BLAISE (NEUCHATEL)	100,00	100,00
CREABETON MATERIAUX SA	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERN)	66,66	66,66
FBF FRISCHBETON AG FRUTIGEN	SUISSE	FRUTIGEN (BERN)	(1)	98,55
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	SUISSE	ZUCHWIL (SOLOTHURN)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	SUISSE	LANGENTHAL (BERN)	77,83	77,83
FRISCHBETON THUN	SUISSE	THOUNE (BERN)	53,87	-
GRANDY AG	SUISSE	LANGENDORF (SOLEURE)	100,00	100,00
KIES- UND BETONWERK REULISBACH AG	SUISSE	ST STEPHAN (BERN)	(1)	98,55
KIESTAG STEINIGAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	98,55	98,55
MATERIALBEWIRTSCHAFTUNG MITHOLZ AG	SUISSE	KANDERGRUND (BERN)	98,55	98,55
MICHEL & CO AG	SUISSE	BÖNIGEN (BERN)	(1)	98,55
KIESWERK NEUENDORF	SUISSE	NEUENDORF (SOLEURE)	99,64	IP
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	50,00	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSEE MITHOLZ AG	SUISSE	FRUTIGEN (BERN)	98,55	98,55
STEINBRUCH VORBERG AG	SUISSE	BIEL (BERN)	60,00	60,00
VIGIER BETON JURA SA (ex BETON FRAIS MOUTIER SA)	SUISSE	BELPRAHON (BERN)	90,00	90,00

(1) Société fusionnée en 2011 dans une entité intégrée globalement.

Intégration globale : ÉTRANGER (suite)

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	% de contrôle au 31 décembre 2011	% de contrôle au 31 décembre 2010
VIGIER BETON KIES SEELAND AG (ex VIBETON KIES AG)	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
VIGIER BETON MITTELLAND AG (ex WYSS KIESWERK AG)	SUISSE	FELDBRUNNEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER BETON ROMANDIE SA (ex VIBETON FRIBOURG SA)	SUISSE	ST. URSEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
VIGIER BETON SEELAND JURA AG (ex VIBETON SAFNERN AG)	SUISSE	SAFNERN (BERN)	90,47	90,47
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIRO AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VITRANS AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
AKTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BASTAS BASKENT CIMENTO	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
BASTAS HAZIR BETON	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
KONYA CIMENTO	TURQUIE	KONYA	83,08	83,08
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BSA CIMENT SA	MAURITANIE	NOUAKCHOTT	64,91	64,91
BHARATHI CEMENT	INDE	HYDERABAD	51,00	51,00
VICAT SAGAR	INDE	HYDERABAD	53,00	53,00

Intégration proportionnelle : FRANCE

SOCIÉTÉ	ADRESSE	N° SIREN	% de contrôle au 31 décembre 2011	% de contrôle au 31 décembre 2010
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	Port Fluvial Sud de Chalon 71380 EPERVANS	655 850 055	49,95	49,95
DRAGAGES ET CARRIERES	Port Fluvial sud de Chalon 71380 EPERVANS	341 711 125	50,00	50,00
SABLIÈRES DU CENTRE	Les Genévriers Sud 63430 LES MARTRES D'ARTIERE	480 107 457	50,00	50,00

Intégration proportionnelle : ÉTRANGER

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	% de contrôle au 31 décembre 2011	% de contrôle au 31 décembre 2010
FRISHBETON TAFERS AG	SUISSE	TAFERS (FRIBOURG)	49,50	49,50

Mise en équivalence : ÉTRANGER

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	% de contrôle au 31 décembre 2011	% de contrôle au 31 décembre 2010
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)	50,00	49,00
SILO TRANSPORT AG	SUISSE	BERN (BERN)	50,00	50,00
SINAI WHITE CEMENT	EGYPTE	LE CAIRE	25,40	25,40

20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Vicat SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société revoit, lors de chaque clôture, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie, selon les modalités décrites dans la note 1.11 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées. Les tests couvrent également des actifs à durée

de vie déterminée. Nous avons vérifié que les notes de l'annexe aux comptes consolidés relatifs aux actifs, dont les 3 « Goodwill », 4 « Autres immobilisations incorporelles » et 5 « Immobilisations corporelles », donnent une information appropriée. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- La Société comptabilise des engagements de retraite envers ses salariés en application de la norme IAS 19. Les notes 1.15 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme. Ces engagements ont fait l'objet d'une comptabilisation sur la base d'une évaluation actuarielle réalisée par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1.15 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique, prévue par la loi, des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 8 mars 2012

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 8 mars 2012

Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff - Associé

20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2011**20.3.1. Bilan au 31 décembre 2011**

(en milliers d'euros)	2011			2010
	Montant brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	23 671	10 741	12 930	10 144
Fonds commercial	1 309	1 155	154	165
Autres immobilisations incorporelles	673	494	179	215
Immobilisations corporelles				
Terrains	89 972	16 857	73 115	73 392
Constructions	162 203	113 930	48 273	50 013
Installations techniques	526 026	402 772	123 254	122 763
Autres immobilisations corporelles	28 105	23 262	4 843	4 854
Immobilisations corporelles en cours	9 593		9 593	8 868
Avances et acomptes	10		10	486
Immobilisations financières				
Participations	1 742 753	274	1 742 479	1 699 193
Autres titres immobilisés	105	64	41	21
Prêts	67		67	67
Autres immobilisations financières	73 695	34 718	38 977	52 283
Total actif immobilisé	2 658 182	604 267	2 053 915	2 022 464
ACTIF CIRCULANT				
Stocks & en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	63 042		63 042	54 176
En-cours de production de biens	11 684		11 684	12 389
Produits intermédiaires et finis	11 437		11 437	11 917
Marchandises	108		108	183
Avances et acomptes versés sur commandes	590		590	3 180
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	104 721	184	104 537	88 982
Autres créances	193 617	613	193 004	175 730
Valeurs mobilières de placement :				
- actions propres	8 614	3 082	5 532	11 059
- autres titres	793		793	
Disponibilités	2 467		2 467	3 429
Charges constatées d'avance	1 254		1 254	1 331
Total actif circulant	398 327	3 879	394 448	362 376
Charges à répartir	4 188		4 188	3 827
Ecarts de conversion actif	5		5	6
Total général	3 060 702	608 146	2 452 556	2 388 673

(en milliers d'euros)

	2011	2010
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ⁽¹⁾	179 600	179 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 207	11 207
Ecarts de réévaluation	11 147	11 147
Réserve légale	18 708	18 708
Réserves réglementées	112	112
Autres réserves	601 472	551 320
Report à nouveau	103 404	101 475
Résultat de l'exercice	152 357	118 027
Provisions réglementées	110 037	105 563
Total	1 188 044	1 097 159
PROVISIONS		
Provisions pour risques	892	5 489
Provisions pour charges	16 198	16 596
Total	17 090	22 085
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	1 073 816	1 059 352
Emprunts et dettes financières divers	478	581
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 789	35 882
Dettes fiscales et sociales	24 544	23 541
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 591	8 401
Autres dettes	104 203	141 668
Produits constatés d'avance		
Total	1 247 421	1 269 425
Ecarts de conversion passif	1	4
Total général	2 452 556	2 388 673
(1) Ecarts de réévaluation incorporés au capital	14 855	14 855
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques (inclus billets de trésorerie)	4 689	3 741

20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2011

(en milliers d'euros)	2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	2 741	6 477
Production vendue de biens et de services	481 956	437 524
Montant net du chiffre d'affaires	484 697	444 001
Production stockée	(1 185)	4 791
Production immobilisée	1 222	1 052
Subventions d'exploitation	16	54
Reprises sur dépréciations, amortissements et provisions, transferts de charges	5 912	3 073
Autres produits	11 780	14 211
Total des produits d'exploitation	502 442	467 182
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	2 532	5 296
Variation de stocks	75	(25)
Achats de matières premières et approvisionnements	101 442	83 428
Variation de stocks	(8 866)	1 472
Autres achats et charges externes	177 460	161 904
Impôts et taxes et versements assimilés	16 142	15 732
Salaires et traitements	44 019	42 292
Charges sociales	20 443	19 872
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 465	22 068
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	312	255
Dotations aux provisions	96	869
Autres charges	7 356	2 701
Total des charges d'exploitation	384 476	355 864
Résultat d'exploitation	117 966	111 318
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	126 300	70 536
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8	1
Autres intérêts et produits assimilés	392	59
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	339	3 108
Différences positives de change	280	262
Total des produits financiers	127 319	73 966
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 881	12
Intérêts et charges assimilées	48 493	29 751
Différences négatives de change	384	419
Total des charges financières	65 758	30 182
Résultat financier	61 561	43 784
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	179 527	155 102

(en milliers d'euros)	2011	2010
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	133	932
Sur opérations en capital	816	2 298
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	11 655	3 812
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 604	7 042
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	5 549	431
Sur opérations en capital	2 199	1 615
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 710	17 674
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 458	19 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats	4 030	3 982
Impôts sur les bénéfices	15 286	20 415
TOTAL DES PRODUITS	642 365	548 190
TOTAL DES CHARGES	490 008	430 163
BÉNÉFICE	152 357	118 027

20.3.3. Annexe aux comptes sociaux 2011**NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES
D'ÉVALUATION**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût historique diminué des amortissements. Le fonds commercial, intégralement amorti, est constitué de valeurs reçues en apport antérieurement à l'exercice 1986. Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés selon les dispositions expliquées note 5.1.1.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, en appliquant l'approche par composants prévue par le règlement CRC 2002-10. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations selon le mode linéaire. Les amortissements résultant des durées d'usage sont constatés par dotation aux provisions réglementées.

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année, par comparaison avec les réserves totales estimées.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu du pourcentage de détention, des perspectives de rentabilité et des cours de bourse s'ils sont significatifs ou des prix de marché. Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les titres auto-détenus sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et figurent dans les autres immobilisations financières. Ceux destinés à l'attribution des salariés dans le cadre de la participation et de l'intéressement sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Les résultats des cessions des titres auto-détenus contribuent au résultat de l'exercice. A la clôture de l'exercice les titres auto-détenus sont évalués sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice. Les variations du cours de l'action en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat.

NOTE 4 - ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net par secteurs d'activités et par marchés géographiques est :

(en milliers d'euros)	France	Étranger	Total
Ciment	409 203	38 575	447 778
Papier	26 385	10 534	36 919
Total	435 588	49 109	484 697

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits finis et les en-cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont pratiquées tant sur les stocks que sur les créances pour prendre en compte les pertes probables pouvant apparaître à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les frais d'émission des emprunts ont été étalés sur la durée des emprunts.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

NOTE 2 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours du premier semestre la société a poursuivi la consolidation de ses sources de financement avec la signature d'une ligne de crédit revolving pour un montant de 480 millions d'euros d'une durée de 5 ans pour refinancer une ligne de crédit d'un montant de 445 millions d'euros arrivant à échéance en juillet 2012. Cette ligne a permis de rallonger la maturité moyenne de la dette à 5,4 ans.

NOTE 3 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

NOTE 5 - ANALYSE DES COMPTES

5.1. Actif immobilisé

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	21 878	3 796	21	25 653
Terrains et aménagements	89 295	703	26	89 972
Constructions et aménagements	160 341	1 862		162 203
Installations techniques matériel et outillage industriels	511 714	15 058	746	526 026
Autres immobilisations corporelles	26 889	1 457	241	28 105
Immobilisations corporelles en cours	8 868	15 899	15 174	9 593
Avances et acomptes	486		476	10
Total	819 471	38 775	16 684	841 562

(en milliers d'euros)	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	11 354	1 058	22	12 390
Terrains et aménagements	14 845	955	1	15 799
Constructions et aménagements	110 328	3 602		113 930
Installations techniques matériel et outillage industriels	388 951	13 842	21	402 772
Autres immobilisations corporelles	22 035	1 468	241	23 262
Total	547 513	20 925	285	568 153

5.1.1. Immobilisations incorporelles

Les quotas alloués par l'Etat, dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II) n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif. Ils s'élèvent en 2011 à 2 802 milliers de tonnes d'émission de gaz à effet de serre (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012).

Les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Emission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 2 491 milliers d'euros. En 2010, le produit des ventes et des échanges de quotas s'élevait 9 607 milliers d'euros.

Le solde de quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles fait l'objet d'une constatation à l'actif et au passif, sur la base de la valeur de marché à la clôture de chaque exercice. A fin 2011, les quotas détenus représentent 6 680 milliers d'euros correspondant à 749 milliers de tonnes. Il n'a été constaté aucun résultat sur ces quotas détenus.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'élèvent à 4 425 milliers d'euros.

5.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles en cours sont principalement constituées d'installations industrielles en phase de montage. Les investissements industriels ont été amortis comme suit :

- Constructions et génie civil des installations industrielles : 15 à 30 ans
- Installations industrielles : 5 à 15 ans
- Matériel roulant : 5 à 8 ans
- Matériel divers : 5 ans
- Matériels informatiques : 3 ans

5.1.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières brutes ont augmenté de 44 703 milliers d'euros principalement par suite :

- de l'augmentation des participations et des titres immobilisés pour un montant de : 42 978
- de la variation des autres immobilisations financières : 1 725

44 703

Au titre du contrat de liquidité confié à NATIXIS, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la clôture de l'exercice :

- 65 664 titres pour une valeur nette de 2 782 milliers d'euros.
- 517 milliers d'euros de liquidités.

Dans le cadre de ce contrat, 300 722 actions ont été acquises au cours de l'exercice pour un montant de 16 560 milliers d'euros et 246 327 titres cédés pour un montant de 13 457 milliers d'euros.

Les immobilisations financières intègrent par ailleurs 813 167 actions auto-détenues pour une valeur nette comptable de 34 445 milliers d'euros.

Les prêts et autres immobilisations financières se ventilent en milliers d'euros :

- un an au plus	-
- plus d'un an	73 762
	73 762

5.2. Capitaux propres

5.2.1. Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros.

Dont détenues par :

- Personnel	4,65 %
dont actionnaires salariés (*) 2,14 %	
- Famille, Parfininco et Soparfi	60,57 %
- Vicat	2,25 %

(*) Au sens de l'article L 225-102 du Code de commerce.

5.2.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	2011	2010
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 097 159	1 035 017
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	1 188 044	1 097 159
Variation	90 885	62 142
Analyse des variations		
Résultat de l'exercice	152 357	118 027
Distribution de dividendes ⁽¹⁾	(65 946)	(66 035)
Écart de réévaluation		80
Provisions réglementées	4 474	10 070
	90 885	62 142

(1) Sous déduction des dividendes sur actions propres.

5.2.3. Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour hausse des prix	11 718	486	2 228	9 976
Amortissements dérogatoires	84 020	9 101	3 965	89 156
Provision spéciale de réévaluation	2 447	-	-	2 447
Provision pour investissements	7 378	1 545	465	8 458
Total	105 563	11 132	6 658	110 037

L'échéancier de reprise se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant	Reprise à 1 an au plus	Reprise à plus d'1 an
Provision pour hausse des prix	9 976	1 519	8 457
Amortissements dérogatoires	89 156	5 609	83 547
Provision spéciale de réévaluation	2 447		2 447
Provision pour investissement	8 458	842	7 616
Total	110 037	7 970	102 067

5.3. Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution de carrières	5 778		506	856	4 416
Provisions pour litiges	4 812	42	4 500	199	155
Autres provisions pour charges	11 495	1 638	614		12 519
Total	22 085	1 680	5 620	1 055	17 090

Les provisions qui s'élèvent à 17 millions d'euros couvrent :

- les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrières à hauteur de 4,4 millions d'euros. Ces provisions sont constituées, pour chacune des carrières, en fonction des tonnages extraits rapportés au gisement potentiel, et par référence aux coûts estimés des travaux en fin d'exploitation.
- les autres provisions pour charge qui incluent une provision de 11 142 milliers d'euros pour impôt à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale.

Les provisions pour litiges incluaient au 31 décembre 2010 un montant de 4,5 millions d'euros correspondant au montant résiduel de la sanction du Conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse, après réduction du montant de cette sanction par la Cour d'appel de Paris. La provision a été reprise après paiement suite au rejet du pourvoi formé par la société devant la Cour de cassation.

5.4. Dettes financières

Au cours de l'exercice 2011, les dettes financières à moyen et long terme, les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ont augmenté de 14 361 milliers d'euros.

5.4.1. Échéancier

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	5 ans au plus	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 069 127		669 892	399 235
Emprunts et dettes financières divers	478	85	170	223
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	4 689	4 689		
(1) dont billets de trésorerie	208 000		208 000	

5.4.2. Autres informations

La Société dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 273 millions d'euros au 31 décembre 2011 (211 millions d'euros au 31 décembre 2010).

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, le montant des billets émis s'élève à 208 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers. L'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière de la société.

5.4.4. Instruments financiers

Les instruments dérivés non dénoués au 31 décembre 2011 s'analysent comme suit :

Nature (en milliers d'unités monétaire)	Valeur nominale (devises)	Valeur nominale (euros)	Juste valeur (euros)
Achats à terme de CHF	23 000 CHF	18 921	121 ⁽¹⁾
Achats à terme de USD	2 526 USD	1 952	64
Ventes à terme de USD	149 000 USD	115 156	-1 493 ⁽²⁾
Swaps de taux TV/TF	150 000 EUR	150 000	123 ⁽³⁾
Caps de taux	360 000 EUR	360 000	-1 923
Cross Currency Swap	690 000 USD	533 272	7 240 ⁽⁴⁾

(1) Parallèlement la dette se dégrade de 0,1 million d'euros.

(2) Parallèlement le prêt s'améliore de 1,3 millions d'euros.

(3) Parallèlement la dette se dégrade de 0,3 million d'euros.

(4) Parallèlement la dette s'améliore de 11 millions d'euros.

5.5. Échéance des créances et dettes d'exploitation

L'ensemble des créances et des dettes d'exploitation est à un an au plus d'échéance.

5.6. Solde des dettes envers les fournisseurs

Fin 2011 le montant des factures dues aux fournisseurs, figurant dans le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à la clôture de l'exercice à 22 956 milliers d'euros.

Décomposition par date d'échéance

(en milliers d'euros)	2011	2010
Échues	2 097	943
Moins de 30 jours	15 615	14 495
De 31 à 60 jours	5 244	5 451
Total	22 956	20 889

5.7. Autres éléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les autres éléments d'information sont donnés dans les tableaux ci-après :

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Dettes ou créances représentées par des effets de commerce
Participations	1 738 954	
Créances clients et comptes rattachés	36 231	18 579
Autres créances	174 201	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 023	318
Autres dettes	67 720	

Éléments du compte de résultat

Charges financières	3 323
Produits financiers hors dividendes	5 803

Les transactions réalisées avec les entreprises associées et les parties liées ne sont pas visées par le Règlement 2010-02 de l'Autorité des normes comptables.

Charges à payer

(en milliers d'euros)	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 688
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 515
Dettes fiscales et sociales	13 695
Autres dettes	483
Total	32 381

Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	Montant
Charges d'exploitation	873
Charges financières	381
Total	1 254

Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées d'actions Vicat, à hauteur de 130 595 titres pour une valeur nette de 5 532 milliers d'euros acquis dans le cadre de l'attribution aux salariés. Leur valeur boursière s'élève à 5 773 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

La distribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation se traduit par une charge de 501 milliers d'euros.

Résultat financier

Le résultat financier a enregistré une dotation aux provisions pour dépréciation des titres auto détenus de 16 870 milliers d'euros (contre une reprise de 3 087 milliers d'euros en 2010).

NOTE 6 - RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET DES CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Répartition (en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les sociétés	Contribution sociale	Contribution exceptionnelle	Résultat net après impôt
Résultat courant	179 527	(17 939)	(854)	(1 692)	159 042
Résultat exceptionnel (et participation des salariés)	(11 884)	4 618	195	386	(6 685)
Résultat comptable	167 643	(13 321)	(659)	(1 306)	152 357

NOTE 7 - INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

Rubriques (en milliers d'euros)	Dotations	Reprises	Montants
Résultat de l'exercice			152 357
Impôt sur les bénéfices			13 321
Contribution exceptionnelle			1 306
Contribution sociale			659
Résultat avant impôt			167 643
Variation amortissements dérogatoires	9 101	(3 965)	5 136
Variation provisions pour investissement	1 545	(465)	1 080
Variation provisions pour hausse de prix	486	(2 228)	(1 742)
Sous total	11 132	(6 658)	4 474
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)			172 117

La société Vicat a opté pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe. Cette option concerne 25 sociétés. Aux termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales supportent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. L'économie d'impôt résultant du régime d'intégration bénéficie à la société tête de groupe, nonobstant les

déficits à restituer aux filiales pour lesquels une provision est constituée. Pour l'exercice 2011, cette économie s'élève à 2 779 milliers d'euros.

Le montant des charges visées aux articles 223 quater et 39.4 du Code général des impôts s'est élevé à 158 milliers d'euros au titre de l'exercice 2011.

NOTE 8 - SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE

Rubriques (en milliers d'euros)	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions pour hausse de prix	3 435
Amortissements dérogatoires	30 696
Total accroissements	34 131
Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement	2 301
<i>dont participation des salariés</i>	1 455
Total allégements	2 301
Situation fiscale différée nette	31 830

NOTE 9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

(en milliers d'euros)	Montant
Engagements de départs en retraite ⁽¹⁾	10 377
Cautions et garanties ⁽²⁾	232 231
Achats à terme de combustibles	1 894
Total	244 502

(1) Dont 3 737 milliers d'euros au titre du régime de retraite sur complémentaire souscrit au profit des dirigeants dans le cadre de l'article 39 du CGI.

(2) Vicat s'est porté garant au bénéfice des bailleurs pour le compte de ses filiales Jambyl Cement Production Company LLP et Vicat Sagar Cement Private Ltd pour des financements souscrits pour la construction de projets greenfield.

Vicat a consenti une option de vente aux actionnaires minoritaires de sa filiale Mynaral Tas Company LLP. Cette option, exercable au plus tôt en décembre 2013, est évaluée à 10,8 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Engagements reçus

(en milliers d'euros)	Montant
Lignes de crédit confirmées ⁽¹⁾	731 000
Autres engagements reçus	2 100
Total	733 100

(1) Dont 208 000 milliers d'euros affectés à la couverture du programme d'émission des billets de trésorerie.

Les engagements liés aux départs en retraite sont calculés conformément aux clauses prévues par les conventions collectives. Ils font l'objet d'un calcul actuariel selon la méthode des unités de crédits projetées qui intègre des hypothèses de rotation du personnel, d'espérance de vie et de niveau de rémunération future. Les engagements sont évalués, charges sociales incluses, au prorata des années de service des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,75 %
Taux d'augmentation des salaires :	de 2,5 % à 4 %
Taux d'inflation :	2 %

NOTE 10 - RÉMUNÉRATIONS ET EFFECTIFS

Rémunération des dirigeants

(en milliers d'euros)	Montant
Rémunérations allouées :	
- aux administrateurs es qualités	275
- aux membres de la direction	2 196

Effectif	Moyen	Au 31 décembre 2011
Cadres	206	209
Agents de maîtrise, techniciens, employés	380	383
Ouvriers	270	270
Total société	856	862
<i>dont papier</i>	149	153

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'unités monétaires : EUROS, USD, FCFA)

SOCIETE OU GROUPES DES SOCIETES EXERCICE 2011	CAPITAL	RÉSERVES et report à nouveau avant affectation des résultats	QUOTE PART de capital détenu en %	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		PRÊTS & AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la Société	CHIFFRE d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	BÉNÉFICE ou PERTE (-) du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société Vicat au cours de l'exercice								
				Brute	Nette													
FILIALES & PARTICIPATIONS																		
DONT LA VALEUR BRUTE																		
D'INVENTAIRE EXCÈDE 1%																		
DU CAPITAL DE VICAT																		
1) FILIALES																		
(50 % au moins du capital détenu par la société)																		
BETON TRAVAUX																		
92095 PARIS LA DEFENSE	27 997	181 059	99,97	88 869	88 869	63 305		22 098	15 502	19 243								
NATIONAL CEMENT COMPANY																		
LOS ANGELES USA	280 521 ⁽¹⁾	114 417 ⁽¹⁾	97,85	229 581	229 581	58 048		230 022 ⁽¹⁾	(34 425) ⁽¹⁾									
PARFICIM																		
92095 PARIS LA DEFENSE	67 728	1 435 001	99,99	1 343 624	1 343 624				84 556	97 360								
SATMA																		
38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX	3 841	4 046	100	7 613	7 613			20 719	997									
CAP VRACS																		
13270 FOS SUR MER	16 540	9 806	100	43 004	43 004	12 348		10 884	(2 138)									
2) PARTICIPATION																		
(10 à 50 % du capital détenu par la société)																		
SOCIETE DES CIMENTS D'ABIDJAN⁽³⁾																		
COTE D'IVOIRE	2 000 000 ⁽²⁾	15 670 789 ⁽²⁾	17,14	1 596	1 596			51 675 692 ⁽²⁾	4 870 329 ⁽²⁾	696								
SATM																		
38081 L'ISLE D'ABEAU	1 600	34 527	22,00	15 765	15 765			119 484	6 502	1 980								
AUTRES FILIALES & PARTICIPATIONS																		
Filiales françaises (ensemble)																		
				10 019	9 681	2 674				1 218								
Filiales étrangères (ensemble)																		
				2 787	2 787	36 977												
Total				1 742 858	1 742 520	173 352				120 497								

(1) Chiffres présentés en USD.

(2) Chiffres présentés en FCFA.

(3) Chiffres 2010.

20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vicat SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées lors de la clôture annuelle, notamment en ce qui concerne l'évaluation des titres de participation inscrits à l'actif du bilan. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.
- Votre société constitue des provisions pour charges de reconstitution de carrières, et au titre des produits d'impôts à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale, tel que décrit en note 5.3 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par

la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour établir ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article R.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 8 mars 2012

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 8 mars 2012

Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff - Associé

20.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes versés par la Société et le Groupe à KPMG Audit et au cabinet Wolff & Associés au titre des travaux effectués au cours des exercices 2010 et 2011 sont mentionnés à la note 32 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2011 » du présent Document de Référence.

20.5. Politique de distribution de dividendes

La Société peut décider de distribuer des dividendes au titre d'un exercice considéré sur proposition du Conseil d'Administration et après approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués par la Société et les résultats par action ont été les suivants :

	2011 (dividende proposé à l'Assemblée Générale)	2010	2009	2008
Dividende par action (en euros)	1,50	1,50	1,50	1,50
Résultat consolidé par action (en euros)	3,64	4,52	4,26	5,46
Taux de distribution	41 %	33 %	35 %	27 %

L'objectif de la Société est de distribuer, en numéraire, aux actionnaires, au titre des exercices futurs, un niveau de dividende en ligne avec celui proposé par le Conseil d'Administration au titre des exercices précédents.

Néanmoins, les facteurs dont dépendent la distribution et le montant des dividendes distribués sont les résultats, la situation financière, les besoins financiers liés aux programmes de développement industriel et financier, les perspectives du Groupe ainsi que tous autres facteurs déterminants tels que l'environnement économique général.

Indépendamment de l'objectif que la Société entend privilégier, elle ne peut garantir qu'à l'avenir des dividendes seront distribués ni le montant de ceux-ci.

20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le Groupe est impliqué dans certains différends, procédures administratives judiciaires ou arbitrales dans le cadre de la marche ordinaire de son activité. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque déterminé présente une probabilité sérieuse de réalisation avant la clôture de l'exercice et qu'une estimation des conséquences financières liées à ce risque est possible.

Les principaux différends et procédures administratives, judiciaires ou arbitrales en cours dans lesquels le Groupe est impliqué sont détaillés ci-dessous.

20.6.1. Litige « Maurienne »

L'année 2006 a été marquée par la découverte d'un sinistre important lié à la production de granulats sur le site de Saint-Martin-la-Porte en Maurienne, en 2004.

Un mélange accidentel de calcaire et de gypse survenu à l'occasion d'une manutention après tri, a contribué à l'apparition de désordres qui se sont manifestés plus de deux ans après la mise en œuvre des matériaux pollués.

Les expertises judiciaires terminées ou en cours concluent à une responsabilité de Béton Rhône-Alpes, nonobstant la mise en œuvre des matériaux ainsi que certaines règles de contrôle ou de construction des ouvrages par certaines entreprises qui s'affranchissaient très souvent des normes et techniques de l'art, ce qui a pu déclencher, accélérer ou amplifier les désordres.

Béton Rhône-Alpes s'appuie sur ces fautes de mise en œuvre ou de contrôle pour négocier un partage de responsabilité. Des protocoles, couverts par une obligation de confidentialité, sont en cours d'élaboration entre Béton Rhône-Alpes et certaines entreprises. De la même manière, pour mettre un frein à des demandes, soit injustifiées, soit manifestement exagérées, des économistes de la construction, assistés d'experts agréés auprès de la Cour de cassation, examinent point par point tous les documents faisant état de préjudices matériels et immatériels invoqués.

Cet examen et l'analyse critique de la période incriminée ont conduit Béton Rhône-Alpes à enregistrer une charge nette de 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2011, du fait

soit d'une évolution des coûts prévus pour les dommages, soit d'une évolution de la part de responsabilité estimée de Béton Rhône-Alpes, soit de l'apparition de nouveaux dossiers.

Habituellement, ces deux centrales de Maurienne, comme toutes celles du Groupe, utilisent des matériaux extraits de carrières aux gisements parfaitement identifiés, faisant l'objet de contrôles réguliers et rigoureux destinés à éviter ce type de risques.

Des mesures de renforcement des contrôles qualité ont été prises pour prévenir la survenance de tels événements, et ont conduit les activités Béton et Granulats en France à recevoir début 2009 la certification ISO 9001-2000 et la certification OHSAS 18001 : 2007 en novembre 2010.

20.6.2. Litige concurrence « Corse »

Par décision du 12 mars 2007, le Conseil de la concurrence a sanctionné la Société à hauteur de 8 millions d'euros ainsi qu'un autre cimentier français et la filière des négociants corse en ciment. Selon le Conseil, les pratiques reprochées auraient eu pour objectif de réserver aux deux cimentiers l'approvisionnement de l'île en ciment et d'entraver les importations notamment en provenance d'Italie et de Grèce.

La Société regrette que le Conseil de la concurrence ait, de son point de vue, méconnu le contexte général de l'approvisionnement et de la distribution du ciment en Corse, ainsi que les circonstances très particulières ayant conduit à la conclusion, en toute transparence, des différentes conventions aujourd'hui sanctionnées et les effets bénéfiques en ayant résulté pour les consommateurs corse.

Le schéma a été mis en place il y a de nombreuses années sous l'impulsion des pouvoirs publics sans que, ni les clients, ni les concurrents prétendument évincés n'en aient saisi les autorités de la concurrence.

La Chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse a demandé en 1991 à Vicat SA et à Lafarge de financer l'installation rénovée de silos sur le port de Bastia, susceptibles de recevoir du ciment normé en vrac, et exigé des deux fournisseurs qu'ils en confient l'exploitation exclusive au GIE Groupement Logistique Ciments Haute-Corse, exclusivité pourtant aujourd'hui contestée par le Conseil.

Jusqu'en 1998, l'État subventionnait à hauteur de 2,3 millions d'euros par an le transport de ciment en vrac au nom du principe de continuité territoriale. Lors de la suppression de cette subvention, Vicat SA, Lafarge Ciments et le syndicat des négociants de l'île ont recherché les moyens de rationaliser les conditions de l'approvisionnement de l'île en ciment. Ils ont dû consentir des efforts substantiels pour maintenir un approvisionnement continu et régulier de la Corse en ciment de norme NF, sans hausse du coût du transport pour les négociants, permettant ainsi des prix de vente de ciments inchangés malgré cette suppression d'une subvention établie d'un montant important.

Pendant la période considérée, les importations étrangères en Corse se sont développées de près de 50 %. En conséquence, la Société considère que le Conseil n'a pas établi que ce schéma ait empêché les négociants de s'approvisionner en ciment d'origine étrangère, lequel n'offre toutefois pas les garanties de continuité d'approvisionnement et de normalisation exigées dans la plupart des marchés de travaux.

La Société est ainsi surprise d'avoir été sanctionnée en considération d'une argumentation juridique qu'elle considère, au surplus, aller à contre-courant des travaux menés par la Commission européenne en matière de réforme du droit de la concurrence ces dernières années.

La Cour d'appel de Paris a, par un arrêt du 6 mai 2008, réformé la décision déférée du Conseil de la Concurrence, mais seulement sur le quantum des sanctions prononcées, et a notamment réduit le montant de celle infligée à la Société à la somme de 4,5 millions d'euros.

Par un arrêt du 7 juillet 2009, la Chambre commerciale de la Cour de cassation a estimé que la Cour d'appel n'avait pas légalement justifié sa décision « dès lors qu'elle n'avait pas recherché si, en l'absence d'ententes conclues avec leurs clients, les sociétés Lafarge et Vicat auraient disposé de la possibilité de se comporter sur le marché en cause, dans une mesure appréciable, de façon indépendante vis-à-vis de leurs concurrents, de leurs clients et des consommateurs ». En conséquence, la Cour de cassation a cassé et annulé partiellement l'arrêt rendu le 6 mai 2008 renvoyant les parties devant la Cour d'appel de Paris autrement composée.

Sur renvoi, la Cour d'appel de Paris a conclu par un arrêt du 15 avril 2010 à l'absence de position dominante collective sur le marché corse. La Cour de renvoi ayant toutefois décidé de maintenir les sanctions prononcées à l'encontre de la Société, après avoir cependant constaté que l'une au moins des infractions retenues n'était pas caractérisée, il a été décidé d'un nouveau pourvoi en cassation.

Par décision du 12 juillet 2011, la Cour de cassation a considéré que l'annulation, par la Cour d'appel, de la sanction sur l'abus de position dominante ne modifiait pas le nombre et la nature des faits des remises fidélisantes.

Sur la base de cette décision, la sanction définitive supportée par la Société s'élève à 4,5 millions d'euros, somme provisionnée dans les comptes depuis l'exercice clos le 31 décembre 2008.

20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation

Certaines associations de protection de l'environnement engagent de façon systématique des actions contentieuses en vue d'obtenir l'annulation de permis ou d'arrêtés préfectoraux d'exploitation. La Société, dans tous les cas, organise sa défense et procède au dépôt de nouvelles demandes d'autorisation d'exploitation ou permis afin d'assurer un fonctionnement normal de ses usines.

Il n'existe pas, à l'exception des litiges décrits ci-dessus, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il - ou toute société en intégration proportionnelle - est menacé(e), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.⁽¹⁾

20.7. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

À la connaissance de la Société, il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis le 31 décembre 2011.

(1) A l'exclusion des sociétés consolidées par mise en équivalence.

Informations complémentaires

21.1. Capital social	185
21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie	185
21.1.2. Capital autorisé non émis	185
21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre	185
21.1.4. Autres titres donnant accès au capital	186
21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions	186
21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices	186
21.1.7. Titres non représentatifs du capital	186
21.1.8. Évolution du cours	187
21.2. Actes constitutifs et statuts	187
21.2.1. Objet social	187
21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	188
21.2.3. Droits, priviléges et restrictions attachés aux actions	189
21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires	190
21.2.5. Assemblées Générales	190
21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	190
21.2.7. Franchissement de seuil	190
21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital	191

21.1. Capital social

21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie

Le montant du capital social au 31 décembre 2011 s'élève à 179 600 000 euros divisé en 44 900 000 actions au nominal de quatre euros chacune. Les actions de la Société sont entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

21.1.2. Capital autorisé non émis

Néant.

21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre

À la clôture de l'exercice 2011, après distribution aux salariés de 64 826 actions, la Société détenait 1 009 426 de ses propres actions, soit 2,25 % du capital social.

Descriptif du programme de rachat d'actions 2011

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2011, la Société a acheté en bourse en 2011 (hors contrat de liquidité), sur la base du capital social actuel, 12 992,8 (soit 11 594 actions + 13 988 coupures d'un dixième d'action) de ses propres actions au nominal de quatre euros chacune, au cours moyen de 57,52 euros.

Répartition des titres par finalité

Acquisitions en vue d'une attribution des actions au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 12 992,8 actions représentant un prix d'acquisition de 747 392,13 euros.

Acquisitions en vue d'une animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF : solde au 31 décembre 2010 de 11 269 actions, acquisition de 300 722 actions et cession de 246 327 actions au cours de l'exercice représentant 65 664 actions au 31 décembre 2011.

Volume des actions utilisées par objectif

Actions destinées à l'attribution au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 130 595 actions.

Animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF : 65 664 actions.

Aucun rachat n'a fait l'objet d'une réallocation à d'autres finalités et la Société n'a pas utilisé de produits dérivés pour réaliser son programme de rachat d'actions.

Descriptif du projet de programme de rachat d'actions 2012

La cinquième résolution, dont les principes sont rappelés ci-dessous, devant être soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 mai 2012 est destinée à permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions.

La Société pourra acquérir, céder, transférer ou échanger, par tous moyens, tout ou partie des actions ainsi acquises dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et en conformité avec l'évolution du droit positif et en respectant les limites ci-dessous :

- le prix unitaire d'achat ne devra pas être supérieur à 100 euros par action (hors frais d'acquisition) ;
- le total des actions détenues ne dépassera pas 10 % du capital social de la Société, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Cette limite est abaissée à 5 % du capital social dans le cas visé au paragraphe (c) ci-dessous. Au 1^{er} janvier 2012, cette limite correspond, compte tenu des actions déjà possédées par la Société, à un nombre maximum de 3 480 574 actions de quatre euros de nominal pour un montant maximum de 348 057 400 euros.

Les actions acquises pourront l'être en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris de gré à gré en vue de (sans ordre de priorité) :

- a. Attribuer des actions au personnel et notamment dans le cadre de la participation et de l'intéressement.
- b. Assurer l'animation du marché du titre et de sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) reconnue par l'AMF.
- c. Remettre des actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF. Il est précisé que le nombre maximal de titres acquis par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % de son capital social.
- d. Annuler des actions, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique.

L'achat des actions ainsi que la conservation, la cession ou le transfert des actions ainsi achetées pourront, selon le cas, être effectués, en une ou plusieurs fois, à tout moment aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, le cas échéant en période d'offre publique, par tous moyens sur le marché ou de gré-à-gré, notamment par voie d'acquisition ou de cession de bloc, ou par recours à des instruments financiers dérivés (à l'exclusion d'options de vente) et à des bons, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La cinquième résolution qui sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 4 mai 2012 pourra être utilisée à tout moment et pendant une durée de 18 mois à compter de celle-ci y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange dans les limites et sous réserve des périodes d'abstention prévues par la loi et le règlement général de l'AMF. Cette autorisation annule et remplace celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2011.

Conformément à l'article 241-3 III du Règlement général de l'AMF, le présent descriptif dispense la Société de procéder à la publication prévue à l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

21.1.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant.

21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions

Néant.

21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices

Le capital social de la Société n'a enregistré aucune évolution au cours des trois derniers exercices.

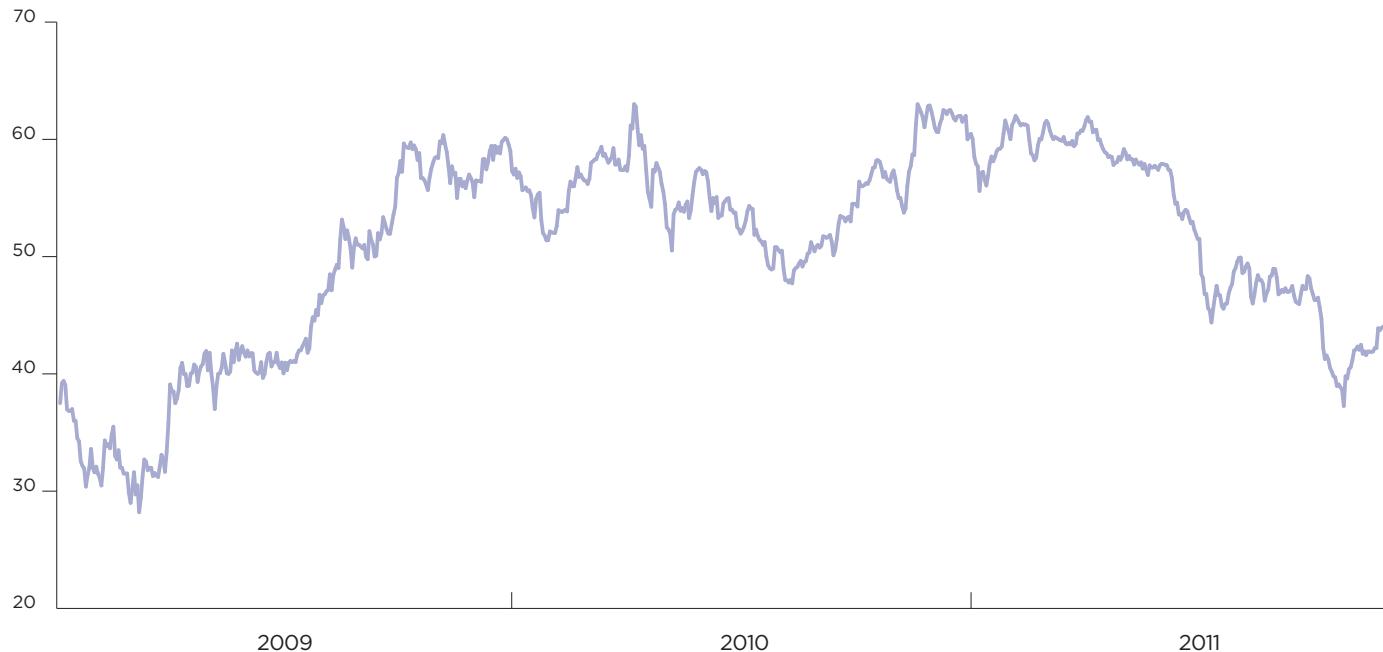
21.1.7. Titres non représentatifs du capital

Néant.

21.1.8. Évolution du cours

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A. Consécutivement à la réunion du conseil scientifique des indices du 3 mars 2011, la Société est entrée dans la composition du SBF 120 à partir du 21 mars 2011. Par ailleurs, les actions de la Société

sont éligibles au service à règlement différé (SRD) depuis le mois de février 2008. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société depuis le 1^{er} janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2011.



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société en 2011, 2010 et 2009 (sur la base des cours de clôture) :

(en euros)	2011	2010	2009
Cours annuel moyen	53,34	55,21	44,55
Plus haut de l'année	62,50	63,00	60,36
Plus bas de l'année	37,26	47,72	28,20
Cours au 31 décembre	44,21	62,50	58,80

21.2. Actes constitutifs et statuts

21.2.1. Objet social

La Société a pour objet :

- l'exploitation des carrières appartenant actuellement à la Société et de toutes celles dont elle pourrait devenir propriétaire ou concessionnaire par la suite ;
- la fabrication, l'achat et la vente des chaux et ciments et tous produits intéressant l'industrie du bâtiment ;
- la fabrication, l'achat et la vente de sacs ou emballages pour liants hydrauliques en quelque matière qu'ils soient et plus généralement, toute activité s'exerçant dans la branche des industries plastiques et papetières ;
- la production, la distribution des agrégats et de sable ;
- le transport public de marchandises par voie terrestre ainsi que la location de tous véhicules ;

- en général, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cette industrie, tant en France qu'à l'étranger.

La Société pourra également s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés françaises et étrangères, dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce ou sa propre industrie ; fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés et faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient en tout ou partie se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.

21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société

21.2.2.1. Composition du Conseil d'Administration (article 15 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale, sauf les cas légaux de dépassement.

21.2.2.2. Durée des fonctions des administrateurs - Limite d'âge - Renouvellement - Cooptation (article 16 des statuts)

- 1) Les administrateurs sont nommés pour une durée de 3 ou 6 ans. Ils sont rééligibles. En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges, le Conseil peut, dans les conditions fixées par la loi, procéder par cooptation à des nominations à titre provisoire, sous réserve de ratification à la plus prochaine Assemblée.
- 2) Sous réserve des dispositions prévues aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous, les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice au cours duquel la période de trois ou six années à pris fin.
- 3) Lorsqu'un mandat d'administrateur est conféré à une personne physique qui atteindra l'âge de 75 ans avant l'expiration du délai de trois ou six ans ci-dessus fixé, la durée de ce mandat est limitée, en tout état de cause, au temps à courir depuis sa nomination jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel cet administrateur atteint l'âge de 75 ans.
- 4) Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'issue de laquelle prend fin le mandat dudit administrateur peut, sur proposition du Conseil d'Administration, le réélire pour une nouvelle période de 3 ou 6 ans, étant précisé cependant qu'à aucun moment le Conseil d'Administration ne pourra comporter plus du tiers de ses membres âgés de plus de 75 ans.
- 5) Tout administrateur doit être actionnaire d'un minimum de dix actions avant l'expiration du délai fixé par la loi et le demeurer pendant la durée de son mandat.

21.2.2.3. Présidence et secrétariat du Conseil d'Administration (article 17 des statuts)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et, s'il le juge utile, un Vice-Président. Il fixe la durée de leur fonction, laquelle ne peut excéder celle de leur mandat d'administrateur, ni le temps à courir depuis leur nomination de Président ou de Vice-Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteindront l'âge de 85 ans.

Sous réserve de ces dispositions, le Président du Conseil d'Administration ou le Vice-Président sont toujours rééligibles.

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Conseil d'Administration peut nommer à chaque séance un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

21.2.2.4. Réunion - Convocation - Délibération - Registre des présences (article 18 des statuts)

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En outre, le Directeur Général ainsi que des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'Administration, peuvent en indiquant l'ordre du jour de la séance, le convoquer s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions sont présidées par le Président ou le Vice-Président et, à défaut, par un administrateur désigné en début de séance.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Le Conseil d'Administration peut prévoir que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication appropriés dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

21.2.2.5. Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 19 des statuts)

Les pouvoirs du Conseil d'Administration sont ceux qui lui sont conférés par la loi. Le Conseil exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux qui sont expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

21.2.2.6. Rémunération du Conseil d'Administration (article 20 des statuts)

Le Conseil d'Administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant déterminé par l'Assemblée Générale demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'Administration répartit librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

21.2.2.7. Direction Générale (article 21 des statuts)

Modalités d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction Générale de la Société est assumée, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et qui prend le titre de Directeur Général.

Cette option sur les modalités d'exercice de la Direction Générale est prise par le Conseil d'Administration pour la durée qu'il détermine. Le Conseil d'Administration délibère à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Le choix du Conseil d'Administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions édictées par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'Administration peut décider à tout moment de modifier les modalités d'exercice de la Direction Générale.

Direction Générale

En fonction de l'option retenue par le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions ci-dessus, la Direction Générale de la Société est assurée soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par un Directeur Général, personne physique, nommée par le Conseil d'Administration.

En cas de dissolution des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, la délibération du Conseil d'Administration qui nomme le Directeur Général doit fixer la durée de son mandat, déterminer sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs.

Sous réserve des limitations légales, le Directeur Général, qu'il soit ou non le Président du Conseil d'Administration, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le Conseil d'Administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général et de Directeur Général Délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, dans la limite de cinq, chargées d'assister le Directeur Général et qui prennent le titre de Directeur Général Délégué.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général Délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

21.2.3. Droits, priviléges et restrictions attachés aux actions

21.2.3.1. Droits et obligations attachés aux actions (article 9 des statuts)

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et dans l'actif social.

Le cas échéant, et sous réserve des prescriptions légales impératives, il sera fait masse, entre toutes les actions indistinctement, de toutes exonérations ou imputations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que toutes les actions de même catégorie alors existantes reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Lorsqu'une action est grevée d'usufruit, les droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire sont régis par la loi.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre, dans quelques mains qu'il passe.

21.2.3.2. Droit de Vote (article 26 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales. Les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour modifier les droits des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

21.2.5. Assemblées Générales

21.2.5.1. Nature des Assemblées Générales (article 23 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires.

Chaque année, il doit être réuni dans les six mois de la clôture de l'exercice une Assemblée Générale Ordinaire. Des Assemblées Générales, soit Ordinaires réunies extraordinairement, soit Extraordinaires, peuvent en outre être réunies à toute époque de l'année.

21.2.5.2. Forme et délais de convocation (article 24 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

21.2.5.3. Assistance et représentation aux Assemblées (article 25 des statuts)

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action.

21.2.5.4. Bureau des Assemblées – Feuille de présence – Ordre du jour (article 27 des statuts)

Les Assemblées Générales des actionnaires sont présidées par le Président du Conseil d'Administration, le Vice-Président ou, en leur absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président, les deux actionnaires ayant la plus forte participation présents à l'ouverture de la séance, et acceptant, remplissent les fonctions de scrutateurs. Le secrétaire est désigné par le bureau.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions légales peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour des projets de résolutions.

21.2.5.5. Procès-verbaux (article 28 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux établis dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés suivant les prescriptions réglementaires.

21.2.5.6. Quorum et majorité – Compétence (article 29 des statuts)

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Néant.

21.2.7. Franchissement de seuil

Outre les dispositions légales et réglementaires relatives au franchissement de seuil, les dispositions suivantes s'appliquent (article 7 des statuts) :

En vue de l'identification des titres au porteur, la Société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure ci-dessus et au vu de la liste transmise par le dépositaire, la Société a la faculté de demander, soit par l'entremise du dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour le compte de tiers, les mêmes informations concernant les propriétaires des titres. L'information est fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central susmentionné.

S'il s'agit de titres de forme nominative, donnant immédiatement ou à terme accès au capital, l'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu de révéler dans les conditions législatives et réglementaires, l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée, le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, dans les conditions prévues ci-dessus.

À l'issue de cette demande, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant une participation dépassant 1,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social ou des droits de vote de cette personne morale qui sont exercés aux Assemblées Générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions ci-dessus n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité des titres détenus par chacun d'eux, les actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à la date de régularisation de l'identification et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait scientifiquement les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

Outre les seuils prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir directement ou indirectement une fraction – du capital, de droits de vote, ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société – égale ou supérieure à 1,5 % ou un multiple de cette fraction, sera tenue de notifier à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle, et le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès à terme au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus, si l'application de cette sanction est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant 1,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société. Cette demande est consignée au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur d'actions conformément au troisième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de propriétaires des actions, d'effectuer les déclarations prévues au présent article pour l'ensemble des titres pour lesquels il est inscrit en compte.

L'inobservation de cette obligation est sanctionnée conformément à l'article L. 228-3-3 du Code de commerce.

En date du 14 avril 2011 et 8 juin 2011, les sociétés Greenlight Capital LLC, Greenlight INC, DME Advisors LP, DME Management GP LLC et DME Capital Management LP ont déclaré avoir franchi collectivement à la baisse les seuils de 3 % du capital et de 1,5 % du capital et des droits de vote.

21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti conformément aux lois et règlements en vigueur.

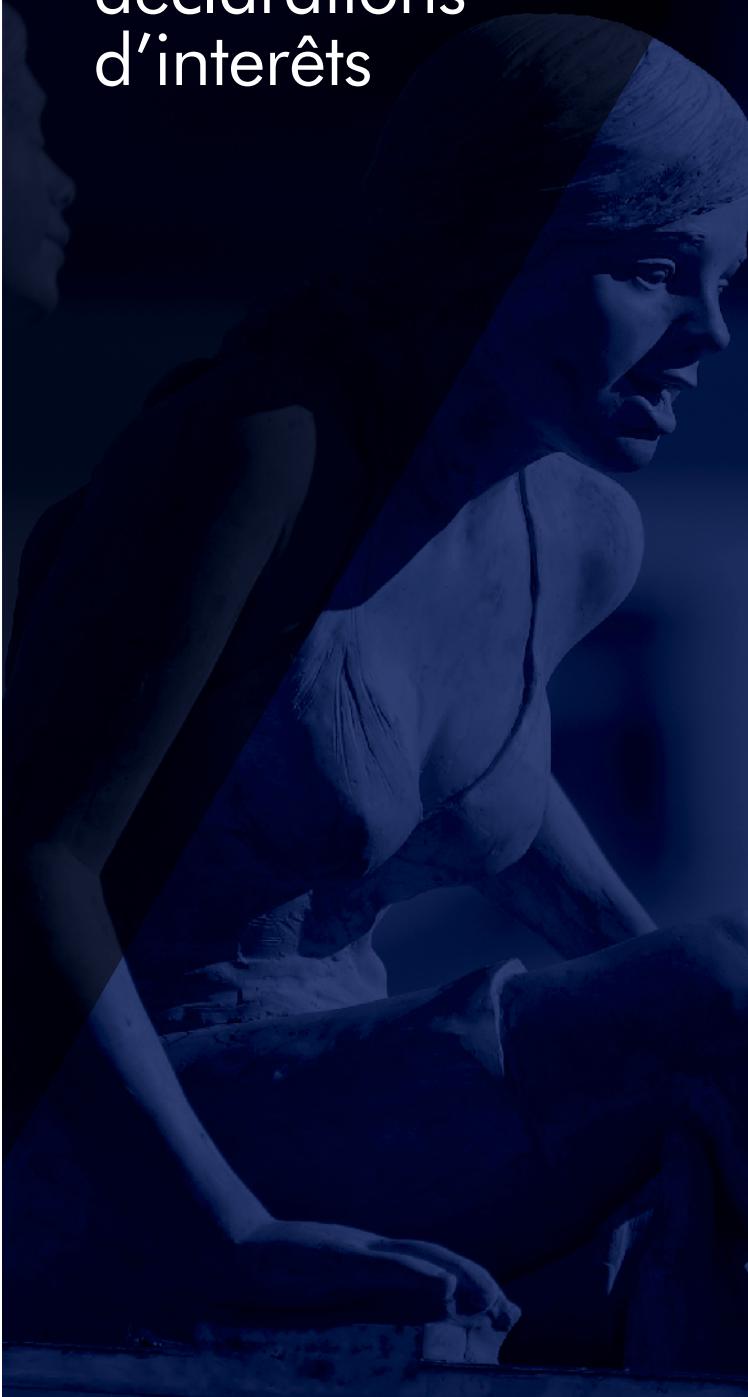
Contrats importants



Compte tenu de son activité, le Groupe n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent Document de Référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal de ses affaires.

Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant



Documents accessibles au public



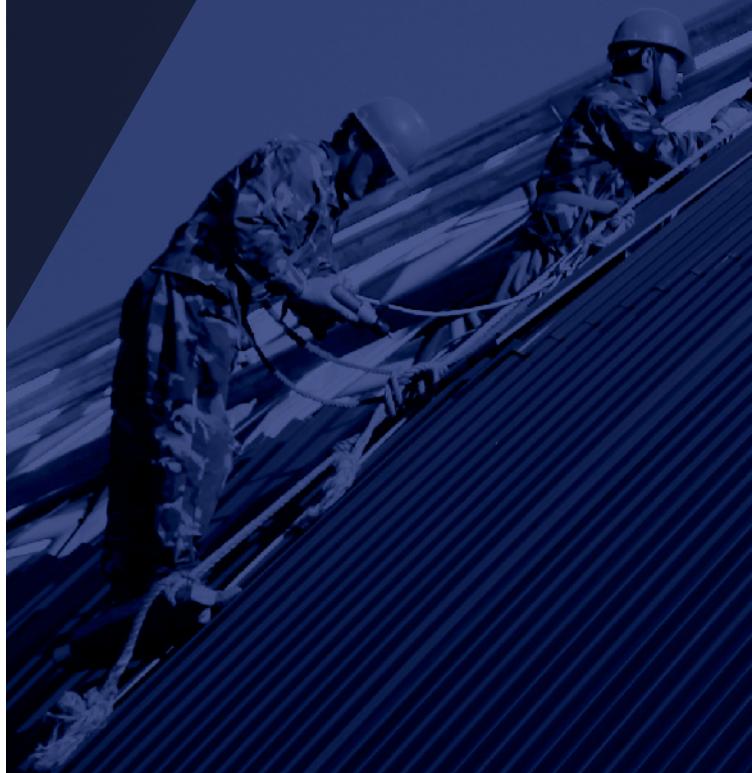
Les communiqués de la Société et les rapports annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.vicat.fr. Une copie de ces documents peut également être obtenue au siège social de la Société.

Les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés, sur support papier, au siège social de la Société.

Informations sur les participations

25

Les informations concernant les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une part du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats sont décrites à la section 7.2 « Informations sur les filiales et participations » du présent Document de Référence, ainsi qu'à la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2011 figurant à la section 20 « Informations financières » du présent Document de Référence.



Annexe 1

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	196
1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration	196
2. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques	198
3. Gouvernement d'entreprise	200
4. Rémunération des mandataires sociaux	200
5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	201
6. Pouvoirs du Président et du Directeur Général	201

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société,
- de la politique de rémunération des mandataires sociaux,
- de l'étendue des pouvoirs du Président et du Directeur Général.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois. L'agenda et l'ordre du jour des réunions du Conseil ont été les suivants :

Séance du 25 février 2011 :

- Présentation du rapport d'activité,
- Approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2010,
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2010,
- Compte rendu des rapports des comités du Conseil d'Administration (Comités d'Audit et des Rémunerations),
- Approbation du rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne,
- Présentation du budget 2011,
- Programme de rachat d'actions,
- Délégations de pouvoirs en application du programme de rachat d'actions,
- Renouvellement du mandat de trois Administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Montant des jetons de présence,
- Autorisation d'émettre un emprunt obligataire,
- Autorisation d'émettre des garanties,
- Augmentation de capital réservée aux salariés,
- Modification des statuts,
- Conventions réglementées,
- Convocation de l'Assemblée Générale Mixte et fixation de l'ordre du jour,
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la société et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Séance du 31 juillet 2011 :

- Rapport d'activité,
- Analyse des comptes à fin juin 2011,
- Prévisions des résultats pour l'année 2011,
- Benchmark des sociétés cimentières en 2010,
- Nominations et organisation,
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, le Cabinet Wolff et Associés SAS, Commissaire aux Comptes, ainsi les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise étaient présents. Le Cabinet KPMG, Commissaire aux Comptes, était absent excusé.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Chaque administrateur s'était vu adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ont été établis à l'issue de chaque réunion.

■ Composition du Conseil d'Administration :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou six ans.

Au 31 décembre 2011, le Conseil d'Administration était composé de 10 membres dont la liste figure en annexe du présent rapport. Elle indique en outre, la liste des mandats exercés par chacun des administrateurs dans d'autres sociétés du Groupe.

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers.

Au 31 décembre 2011, le Conseil d'Administration comptait parmi ses membres six administrateurs indépendants : M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem), M. Jacques Le Mercier, M. Pierre Breuil, M. Bruno Salmon et M. Xavier Chalandon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe

par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

En application de la loi du 27 janvier 2011 relative au principe de représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'Administration, il est rappelé que Madame Sophie Sidos est membre du Conseil. Par ailleurs, le Conseil recherche l'équilibre souhaitable à sa composition afin de répondre aux obligations visées dans le respect des échéances prescrites par la loi.

■ Composition des comités :

Le Conseil d'Administration dispose d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations.

Les comités sont composés de trois membres, tous administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leurs compétences. Les membres des comités sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Ils sont rééligibles.

Les membres des comités peuvent être révoqués à tout moment par le Conseil d'Administration, lequel n'a pas à justifier sa décision. Un membre d'un comité peut renoncer à ses fonctions sans avoir à motiver sa décision.

Chaque comité est présidé par un président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Le président du comité veille au bon fonctionnement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les convocations, la tenue des réunions, l'information du Conseil d'Administration.

Chaque comité désigne un secrétaire choisi parmi les trois membres ou extérieur au comité et au Conseil d'Administration.

La composition des comités est la suivante :

■ Comité d'audit :

- Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité,
- Monsieur Jacques Le Mercier,
- Monsieur Pierre Breuil.

■ Comité des rémunérations :

- Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité,
- Monsieur Raynald Dreyfus,
- Monsieur Xavier Chalandon.

■ Modalités de fonctionnement :

Réunions :

Comité d'audit : deux fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration.

Comité des rémunérations : une fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration.

Les propositions des comités sont adoptées à la majorité des membres présents, chaque membre disposant d'une voix. Les membres ne peuvent se faire représenter aux séances des comités.

Les délibérations des comités sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial. Chaque comité rend compte au Conseil d'Administration de ses travaux.

Le Conseil d'Administration peut allouer aux membres des comités une rémunération ou des jetons de présence.

■ Missions du comité d'audit :

Les attributions du comité d'audit consistent notamment à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, (et porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées),
- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations consolidées,
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.
- examiner les candidatures des Commissaires aux Comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires,
- examiner, chaque année les honoraires des Commissaires aux Comptes ainsi que leur indépendance.

Le comité d'audit s'est réuni deux fois en 2011 avec un taux de participation de 100 % et a procédé à l'examen des points suivants :

Séance du 17 février 2011 :

- Calendrier et information financière,
- Présentation des comptes annuels 2010 et des chiffres clés de l'activité,
- Refinancement et structure financière du Groupe,
- Contrôle interne et audit,
- Gestion des risques,
- Commissaires aux Comptes.

Séance du 26 juillet 2011 :

- Présentation des résultats à fin juin 2011,
- Gestion du risque de liquidité - financement - taux,
- Gestion du risque de change,
- Gestion du crédit clients,
- Obligations des entreprises en matière environnementale et sociale,
- Travaux de l'audit interne.

■ Missions du comité des rémunérations :

Le comité des rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratification,...) et notamment leur montant et leur répartition,

- d'étudier les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions du prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la société en faveur des dirigeants et des salariés,
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, assurance invalidité, assurance décès, rente éducation, assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

Le comité des rémunérations s'est réuni une fois en 2011 avec un taux de participation de 100 % et a procédé à l'examen des points suivants :

- Etude du système des rémunérations de Vicat SA,
- Politique des rémunérations 2011 et accords avec les partenaires sociaux,
- Rémunérations des cadres dirigeants du Groupe.

2. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques

Le contrôle interne dans le Groupe s'articule notamment autour :

- du contrôle financier rattaché à la Direction Financière et en charge de veiller à l'application des normes, procédures, règles et bonnes pratiques,
- du contrôle de gestion rattaché aux directions générales des différentes activités,
- de l'audit interne rattaché au Directeur Général du Groupe.

L'audit interne intègre de jeunes collaborateurs destinés à prendre ensuite des responsabilités de contrôleurs de gestion ou de contrôleurs financiers, notamment dans les filiales étrangères du Groupe. Depuis 2008, trois collaborateurs ont pu évoluer dans leur carrière dans ces conditions.

Ainsi, le contrôle interne dans le Groupe a vu ses effectifs augmenter régulièrement au cours des dernières années, par l'évolution professionnelle des effectifs de l'audit interne, mais aussi par un renforcement direct du contrôle de gestion par des collaborateurs de haut niveau.

En outre, un certain nombre de contrôleurs de gestion en poste recevront en complément une formation spécifique sur le contrôle interne.

■ Définition et objectifs du contrôle interne

Selon le cadre de référence de l'AMF, auquel la Société a choisi de se référer, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Ce dispositif consiste en un ensemble de moyens, de comportements de procédures et d'actions adaptés aux

caractéristiques du Groupe, qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations, et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Il doit lui permettre également de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

■ Périmètre d'application

Le périmètre retenu en matière de contrôle interne est la société mère et l'ensemble des filiales qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement.

■ Description des composantes du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est fondé sur une organisation interne, adaptée à chaque activité du Groupe, et caractérisée par une forte responsabilisation du management opérationnel par la Direction.

Le Groupe met en œuvre au niveau de ses filiales, des procédures et modes opératoires, relatifs notamment à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et prenant en compte les risques inhérents à chacun des métiers et marchés sur lesquels le Groupe est présent, dans le respect des directives et règles communes définies par le Groupe.

En terme d'outils de traitement de l'information, le Groupe pilote et contrôle le déroulement de ses activités industrielles (notamment approvisionnements, production, maintenance), commerciales (ventes, expéditions et crédit clients), et les retranscrit en informations comptables à l'aide de progiciels intégrés reconnus comme des standards du marché ou d'applications spécifiques développées par la Direction des Systèmes d'Information du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe a engagé depuis 2009 une modernisation progressive de ses systèmes d'information visant à harmoniser les outils utilisés, renforcer la sécurité et la rapidité du traitement des données et des transactions sur un socle technique uniformisé, développer des pôles d'expertise partagés, et faciliter l'intégration des nouvelles entités. Cette refonte porte d'une part sur les infrastructures techniques, et d'autre part sur les processus transactionnels et les applications supportant ces processus. Elle a conduit le Groupe à initier début 2012 la mise en place du progiciel de gestion intégré SAP sur la société Vicat SA en France. Ce projet sera étendu dans les prochaines années aux autres activités françaises puis internationales du Groupe.

La Société dispose d'un système de pilotage par la Direction Générale et les directions fonctionnelles concernées, permettant une prise de décision éclairée et rapide. Ce système comprend :

- des rapports quotidiens de production des usines,
- des revues d'activité hebdomadaires par les Directions opérationnelles (pays ou filiale),
- des revues mensuelles opérationnelles et financières (performances usines, tableaux de bord industriels et

commerciaux) analysées par le contrôle financier Groupe en référence au budget et à l'exercice précédent,

- des arrêtés mensuels des résultats consolidés décomposés par pays et par branches d'activité, rapprochés du budget,
- des situations mensuelles consolidées de trésorerie et d'endettement, décomposées par pays et par branches d'activité,
- des visites régulières de la Direction Générale dans l'ensemble des filiales au cours desquelles lui sont présentées les résultats et le déroulement des opérations commerciales et industrielles, lui permettant d'évaluer la mise en œuvre des directives, faciliter les échanges et la prise de décision.

Dans l'objectif d'améliorer la cohérence et l'homogénéité des reportings financiers, d'en simplifier la production, en automatiser la consolidation et en faciliter l'exploitation, un projet de mise en place d'un système global de reporting uniformisé mensuel, initié en 2008, a été mis en service sur le premier semestre 2010 sur la majeure partie du Groupe. L'année 2012 sera essentiellement consacrée à la couverture des pays en démarrage (Kazakhstan et Inde). Le projet est par ailleurs soumis depuis mi 2010 à une démarche d'amélioration continue et d'enrichissement des indicateurs de performance de gestion.

■ Analyse et gestion des risques

La gestion des risques est intégrée dans les responsabilités des différents niveaux de management opérationnel. Les différents reportings d'activités décrits plus hauts intègrent, le cas échéant, des éléments sur les risques.

Les risques majeurs sont ensuite analysés et le cas échéant, gérés avec la Direction Générale. Une synthèse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé est présentée chaque année au chapitre 4 du Document de Référence publié par la Société et visent notamment :

- les risques industriels dont ceux liés aux équipements industriels et à des défauts de qualité des produits et ceux liés à l'environnement,
- les risques de marché et notamment : les risques de change, les risques de conversion, les risques de liquidité et les risques de taux d'intérêts.

Une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis, au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction Générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe. Cette matrice des risques est régulièrement examinée et le cas échéant, actualisée.

La direction de l'Audit Interne est rattachée à la Direction Générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction Générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

La mise en œuvre des plans d'actions fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Audit Interne sur un tableau de bord spécifique.

3. Gouvernement d'entreprise

En application de la loi du 3 juillet 2008, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la Société a pris la décision de se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF sur « Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » du 23 octobre 2003 disponible sur le site www.medef.fr.

4. Rémunération des mandataires sociaux

■ Politique de la rémunération des mandataires sociaux

Considérant que les recommandations AFEP MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées répondent à des principes de bonne gouvernance dans le cadre desquelles la Société s'est toujours inscrite, elle a pris la décision d'adhérer à ces recommandations.

La position de la Société vis-à-vis de ces recommandations est la suivante :

- des dispositions ont été prises pour que les dirigeants mandataires sociaux ne soient pas liés à la Société par un contrat de travail,
- aucune indemnité de rupture n'est prévue pour les dirigeants mandataires sociaux,
- les régimes de retraite supplémentaires en vigueur dans la Société et dont bénéficient les mandataires sociaux et certains dirigeants non mandataires font l'objet d'un encadrement strict. Le montant de la retraite additionnelle ne peut notamment pas conduire les bénéficiaires à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60% du salaire de référence,
- la société n'a pas mis en place de politique d'options d'achat ou de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance,
- conformément aux recommandations en matière de transparence sur tous les éléments de la rémunération, la société adoptera la présentation standardisée définie par l'AFEP et le MEDEF et rendra publique cette information, notamment dans son Document de Référence.

■ Politique de détermination de la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux

Le Président du Conseil d'Administration a, conformément aux recommandations du MEDEF sur le gouvernement d'entreprise, veillé au respect des principes suivants :

a) Exhaustivité

La détermination des rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux a été retenue et appréciée globalement pour chacun d'entre eux.

Elle intègre :

- une rémunération fixe
- des jetons de présence
- un régime de retraite surcomplémentaire
- des avantages en nature.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une rémunération variable, ni d'options d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions, ni d'indemnités de départ.

b) Marché de référence / métier

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux ont été comparées par rapport aux rémunérations publiées par les sociétés et groupes français du même secteur, ainsi que par rapport à des sociétés industrielles pouvant faire l'objet d'une comparaison par leur niveau de chiffre d'affaires ou de résultats. Il en ressort que les rémunérations actuelles sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

c) Cohérence

La cohérence des rémunérations entre les différents dirigeants non mandataires sociaux a pu être vérifiée eu égard aux critères suivants :

- expérience professionnelle et formation
- ancienneté
- niveau de responsabilité.

d) Simplicité et stabilité des règles

L'absence de rémunération variable et d'attribution d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permet une simplicité et une stabilité des règles d'établissement des rémunérations.

e) Mesure

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux, compte tenu de leurs montants et de leur nature essentiellement fixe, sont compatibles avec l'intérêt général de l'entreprise et sont conformes aux pratiques du marché dans le secteur d'activité.

■ Politique d'attribution d'options d'actions et d'attribution gratuite d'actions

La société n'a pas mis en place de politique d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ne fait pas l'objet de modalités particulières et est régie par la loi et l'article 25 des statuts de la Société ci-après reproduit :

ARTICLE 25 - ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION AUX ASSEMBLÉES

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédent la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au-moins une action.

6. Pouvoirs du Président et du Directeur Général

Le Conseil d'Administration du 7 mars 2008, conformément à l'article 21 des statuts de la Société, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

M. Jacques Merceron-Vicat a été renouvelé dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions de Directeur Général pour la durée du mandat du Président du Conseil, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et à ceux du Directeur Général.

Fait à Paris

Le 29 février 2012

Le Président du Conseil d'Administration

Liste des mandats et fonctions exercés au sein du groupe au 31 décembre 2011

(article R. 225-102-1 du Code de commerce)

M. Jacques MERCERON-VICAT

Vicat	France	Président du Conseil d'Administration
Béton Travaux	France	Président du Conseil d'Administration
National Cement Company	USA	Président du Conseil d'Administration
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cimento Sanayi A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Tamtas Yapı Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sococim Industries	Sénégal	Administrateur
Sinaï Cement Company	Egypte	Administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Egypte	Président du Conseil d'Administration
Mynaral Tas Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Jambyl Cement Production Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Vicat Sagar Cement Private Limited	Inde	Administrateur
Bharathi Cement Corporation Private Limited	Inde	Administrateur
BSA Ciment SA	Mauritanie	Administrateur

M. Guy SIDOS

Vicat	France	Directeur Général - Administrateur
Béton Travaux	France	Directeur Général
Parficim	France	Président
Béton Vicat	France	Représentant permanent de Béton Travaux - Administrateur
Papeteries de Vizille	France	Président
BCCA	France	Représentant permanent de Vicat - Administrateur
National Cement Company	USA	Directeur Général
Sococim Industries	Sénégal	Représentant permanent de Parficim - Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cimento Sanayi A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Tamtas Yapı Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sinaï Cement Company	Egypte	Vice-Président Administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Egypte	Vice-Président Administrateur
Vigier Holding A.G.	Suisse	Administrateur
Vigier Management	Suisse	Administrateur
Ravlied Holding AG	Suisse	Administrateur unique
Cementi Centro Sud	Italie	Administrateur
Mynaral Tas Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Jambyl Cement Production Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Vicat Sagar Cement Private Limited	Inde	Administrateur
Bharathi Cement Corporation Private Limited	Inde	Administrateur
BSA Ciment SA	Mauritanie	Administrateur

M. Louis MERCERON-VICAT

Vicat	France	Administrateur
Béton travaux	France	Représentant permanent de Vicat - Administrateur
BCCA	France	Président-Directeur Général
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cemento Sanayi A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Tamtas Yapı Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sococim Industries	Sénégal	Administrateur
Sinaï Cement Company	Egypte	Administrateur

M. Xavier CHALANDON

Vicat	France	Administrateur
-------	--------	----------------

M. Raynald DREYFUS

Vicat	France	Administrateur
-------	--------	----------------

M. Jacques LE MERCIER

Vicat	France	Administrateur
-------	--------	----------------

Mme Sophie SIDOS

Vicat	France	Administrateur
-------	--------	----------------

M. Paul VANFRACHEM (P & E Management)

Vicat	France	Administrateur
-------	--------	----------------

M. Bruno SALMON

Vicat	France	Administrateur
-------	--------	----------------

M. Pierre Breuil

Vicat	France	Administrateur
-------	--------	----------------

M. Raoul de Parisot

Vicat	France	Directeur Général délégué
Satma	France	Président
Vicat International Trading	France	Président
Cementi Centro Sud	Italie	Président du Conseil d'Administration
Vigier Holding A.G.	Suisse	Président du Conseil d'Administration
Vigier Cement	Suisse	Administrateur
Vigier Management	Suisse	Administrateur

Annexe 2

Rapport des commissaires aux comptes

**Établi en application de l'article R.225-235
du Code de commerce, sur le rapport du Président du
Conseil d'Administration de la société Vicat SA.**

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article R.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Vicat SA

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vicat SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- et d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 8 mars 2012

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 8 mars 2012

Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff - Associé

Annexe 3

Document d'information annuel	206
1. Documents de Référence	207
2. Communiqués publiés et disponibles sur le site de l'AMF et/ou sur le site de la Société	207
3. Autres informations disponibles sur le site de l'AMF et/ou sur le site de la Société	207
4. Communiqués de presse	208
5. Déclarations des opérations des dirigeants sur les titres de la Société disponibles sur le site de l'AMF et/ou sur le site de la Société	208
6. Déclarations des transactions sur les titres de la Société disponibles sur le site de l'AMF et/ou sur le site de la Société	208
7. Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponibles sur le site Internet www.journal-officiel.gouv.fr	208
8. Informations déposées au greffe du tribunal de Commerce de Nanterre, disponibles auprès du greffe du tribunal de Commerce de Nanterre et répertoriés sur www.infogreff.fr	208

Document d'information annuel (article 222-7 du règlement général de l'AMF)

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris

1. Documents de référence :

Date	Intitulé
18/03/2011	Document de Référence 2010 dépôt AMF 18 mars 2011 n° D.11-0148

Documents disponibles sous format électronique sur les sites de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.vicat.fr) et gratuitement sous format papier sur simple demande adressée au siège social de la Société.

2. Communiqués publiés et disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr) :

Date	Intitulé
12/03/2012	Résultats de l'exercice 2011
02/02/2012	Chiffre d'affaires au 31 décembre 2011
05/01/2012	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société VICAT au 31 décembre 2011
20/12/2011	Calendrier de communication financière pour l'année 2012
03/11/2011	Chiffre d'affaires au 30 septembre 2011
31/08/2011	Rapport financier semestriel
31/08/2011	Modalités de mise à disposition du rapport financier semestriel
04/08/2011	Résultats du premier semestre 2011
08/07/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société VICAT au 30 juin 2011
14/06/2011	Ligne de crédit Revolving finalisée avec succès
06/05/2011	Compte rendu de l'Assemblée Générale
03/05/2011	Chiffre d'affaires au 31 mars 2011
21/03/2011	Mise à disposition du Document de Référence 2010
18/03/2011	Document de Référence et rapport financier annuel 2010
02/03/2011	Résultats de l'exercice 2010
02/02/2011	Chiffre d'affaires au 31 décembre 2010
19/01/2011	Vicat acquiert Louis Thiriet et Cie
12/01/2011	Succès de l'opération de refinancement de la dette du Groupe
07/01/2011	Calendrier de communication financière pour l'année 2011
06/01/2011	Bilan semestriel contrat liquidité Vicat contracté avec Natixis

3. Autres informations disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr) :

Date	Intitulé
06/03/2012	Déclaration des droits de vote au 29 février 2012
06/02/2012	Déclaration des droits de vote au 31 janvier 2012
04/01/2012	Déclaration des droits de vote au 31 décembre 2011
06/12/2011	Déclaration des droits de vote au 30 novembre 2011
04/11/2011	Déclaration des droits de vote au 31 octobre 2011
04/10/2011	Déclaration des droits de vote au 30 septembre 2011
09/09/2011	Déclaration des droits de vote au 31 août 2011
02/08/2011	Déclaration des droits de vote au 31 juillet 2011
07/07/2011	Déclaration des droits de vote au 30 juin 2011
08/06/2011	Déclaration des droits de vote au 31 mai 2011
10/05/2011	Déclaration des droits de vote au 30 avril 2011
07/04/2011	Déclaration des droits de vote au 31 mars 2011
04/03/2011	Déclaration des droits de vote au 28 février 2011
07/02/2011	Déclaration des droits de vote au 31 janvier 2011
05/01/2011	Déclaration des droits de vote au 31 décembre 2010

4. Communiqués de presse :

Date		Intitulé
17/03/2012	Investir	Résultats annuels 2011
15/03/2012	Le Figaro	Résultats annuels 2011
13/03/2012	Les Echos	Résultats annuels 2011
08/08/2011	Le Figaro	Résultats semestriels 2011
06/08/2011	Investir	Résultats semestriels 2011
05/08/2011	Les Echos	Résultats semestriels 2011
14/05/2011	Investir	Compte rendu Assemblée Générale
09/05/2011	Les Echos	Compte rendu Assemblée Générale
04/04/2011	Les Echos	Convocation Assemblée Générale
02/04/2011	Investir	Convocation Assemblée Générale
01/04/2011	Le Figaro	Convocation Assemblée Générale
05/03/2011	Investir	Résultats annuels 2010
04/03/2011	Le Figaro	Résultats annuels 2010
03/03/2011	Les Echos	Résultats annuels 2010

**5. Déclarations des opérations des dirigeants sur les titres de la Société disponibles sur le site de l'AMF
(www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr) :**

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 16/03/2012 ; 07/02/2012 ; 13/12/2011 ; 23/11/2011 ; 03/10/2011 ; 14/09/2011 ; 12/08/2011 ; 06/06/2011 ; 07-17-18-23/03/2011 ; 06/01/2011

**6. Déclarations des transactions sur les titres de la Société, disponibles sur le site de l'AMF
(www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr) :**

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 05/03/2012 ; 06/02/2012 ; 04/01/2012 ; 05/12/2011 ; 04/11/2011 ; 04/10/2011 ; 07/09/2011 ; 02/08/2011 ; 07/07/2011 ; 08/06/2011 ; 10/05/2011 ; 13/04/2011 ; 04/03/2011 ; 04/02/2011

**7. Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponibles sur le site Internet
www.journal-officiel.gouv.fr :**

Date	Nature de l'information
29/07/2011	Approbation des comptes de l'exercice 2010
18/05/2011	Droits de vote à l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2011
18/03/2011	Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2011

8. Informations déposées au greffe du tribunal de Commerce de Nanterre, disponibles auprès du greffe du tribunal de Commerce de Nanterre et répertoriées sur www.infogreffe.fr :

Société : Vicat, identifiée au RCS de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

Date	Nature de l'information
27/09/2011	Procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 septembre 2011 - nomination d'un Directeur Général Délégué
03/06/2011	Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2011 - modifications statutaires
27/05/2011	Dépôt des comptes sociaux et consolidés 2010

Annexe 4

Éléments constitutifs du rapport financier annuel et du rapport de gestion 2011

Afin d'en faciliter la lecture, la table de concordance suivante permet d'identifier les principales informations devant figurer dans le rapport financier et le rapport de gestion annuels.

Rubriques du rapport financier annuel	Section
Attestation du responsable	Section 1
Comptes sociaux	Section 20.3
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	Section 20.3.4
Comptes consolidés	Section 20.2
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Section 20.2.3
Rapport de gestion	
- Analyse de l'activité, de la situation financière et du résultat	Sections 9.2 et 10
- Description des principaux risques et incertitudes	Section 4
- Informations relatives aux questions liées à l'environnement	Section 8.2
- Informations relatives aux activités de recherche et développement	Section 11
- Informations relatives aux questions liées au personnel	Section 17
- Informations relatives aux programmes de rachats d'actions	Section 21.1.3
- Actionnariat de la Société	Section 18.1
- Indication des franchissements des seuils et répartition du capital	Section 18
- Tendances et objectifs	Section 12
- Participation des salariés au capital social	Section 20.3.3
- Rémunération des avantages de toute nature versés à chacun des mandataires	Section 20.2.2
- Dividendes des trois derniers exercices	Section 20.5
- Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux	Annexe 1
- Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société	Section 17.4
- Dépenses réintégrées au titre de l'article 39.4 (amortissements excédentaires)	Section 20.3.3
- Délai de règlement des fournisseurs	Section 20.3.3
Honoraires des commissaires aux comptes	Section 20.4
Rapport du Président du Conseil sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	Annexe 1
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil	Annexe 2
Liste de l'ensemble de l'information publiée par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	Annexe 3

Glossaire

Accélérateur de prise	Adjuvant du béton ou des mortiers introduit dans l'eau de gâchage afin de diminuer le temps de prise en accélérant l'hydratation du ciment.
Adjuvant	Produit chimique incorporé à faible dose (moins de 5 % de la masse du ciment) dans le béton ou le mortier afin de modifier certaines de ses propriétés. L'incorporation se fait soit avant, soit pendant le mélange, soit au cours d'une opération supplémentaire de malaxage. Voir : « Malaxage ».
Agent de mouture	Appelé plus familièrement « aide au broyage ». Ce sont des produits destinés à faciliter le processus de broyage du clinker, utilisés dans la proportion de quelques centaines de grammes par tonne de ciment produit. Voir : « Mouture ».
Agrégat	Fragment généralement de roche, utilisé comme granulat d'un béton ou d'un mortier. Le terme granulat est mieux adapté. Voir : « Granulat ».
Argile	Sédiment compact et imperméable devenant plastique, malléable et plus ou moins thixotrope en présence d'eau. Selon sa finesse, elle présente des caractéristiques physico-chimiques variables. De composition à base de silico-aluminates, l'argile est présente dans les matières premières de la fabrication des ciments et de la chaux hydraulique (30 à 40 %). Elle est présente en plus ou moins grande quantité dans les marnes. Les argiles sont généralement riches en impuretés (mica, quartz, granit). Voir : « Marne ».
Armé (béton)	Béton dans lequel des armatures d'acier – fils, ronds, barres, treillis soudés, etc. –, judicieusement disposées, assurent une résistance aux efforts de traction.
Autolissant	Qualificatif des enduits de ragréage ou de lissage des sols qui ont pour particularité de se répartir facilement à la lissouse (certains même au balai) puis de se tendre en corrigeant d'eux-mêmes, par fluage, les inégalités laissées par l'outil d'étalement.
Autonivelant ou autonivelable	Se dit de mortiers ou bétons fluides qui sans être vraiment autolissants, sont étendus par simple passage d'une taloche ou d'une règle de maçon, pour donner une surface très plane.
Autoplaçant (béton) (BAP)	Béton qui n'a pas besoin de vibration pour être mis en place, du fait de sa grande ouvrabilité. Il est également nommé béton autocompactant ou autonivelant (BAN).
Béton	Matériau de construction formé par un mélange de ciment, de granulats et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Ce mélange, qui est mis en place sur le chantier ou en usine à l'état plastique, peut adopter des formes très diverses parce qu'il est moulable ; il durcit progressivement pour former finalement un monolithe. Selon sa formulation, sa mise en œuvre et ses traitements de surface, ses performances et son aspect peuvent considérablement varier.
Béton prêt à l'emploi (BPE)	Béton fabriqué dans une installation extérieure au site de construction ou sur le chantier de construction, mélangé dans un malaxeur fixe, livré par le producteur à l'utilisateur, à l'état frais et prêt à l'emploi.
Bétonnière	Machine servant à fabriquer du béton sur le chantier. Elle comporte une cuve, tournant sur un axe horizontal ou faiblement incliné, où sont mélangés les constituants du béton. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages.
BHP	Abréviation pour « béton à hautes performances ». Ce béton, rendu par sa formulation particulièrement compact donc de faible porosité, présente une résistance mécanique (de 60 à 120 MPa) et une durabilité très supérieures à celles des bétons courants.
Bilan thermique	Expression de la mesure des échanges calorifiques entre un milieu clos et l'extérieur. Plus spécifiquement pour les fours de cimenterie, le bilan thermique évalue les apports de chaleur et les compare aux besoins liés aux transformations physico-chimiques et aux pertes thermiques.
Broyage	Réduction en poudre ou en très fines parcelles. Un broyage peut être fait par concassage (minéraux), par écrasement (colorants, ciment) ou par émiettage (ordures). En cimenterie, les ateliers de broyage sont très généralement composés d'un appareil de broyage, d'un séparateur qui permet de renvoyer au broyeur les matériaux trop gros et d'un ensemble de dépoussiérage de la ventilation.
Broyeur	Appareil de broyage. En cimenterie il peut être soit à boulets, soit à galets, soit à rouleaux. Voir « Broyeur à boulets », « Broyeur à galets », « Horomill® » et « Presse à rouleaux ».
Broyeur à boulets	Constitué d'un tube broyeur en rotation autour d'un axe horizontal. La rotation entraîne des boulets qui retombent sur la matière qui traverse le cylindre, provoquant ainsi son écrasement de plus en plus finement. La paroi intérieure de la virole est protégée de l'usure par des blindages.

Broyeur à galets ou Broyeur vertical	Un ensemble de 2, 4 ou 8 galets (sortes de meules) à suspension flottante appuie fortement grâce à des vérins, sur un plateau circulaire en rotation. La matière à broyer est déposée sur le plateau. Sous l'effet de la force centrifuge, la matière passe sous les galets où elle est écrasée. Entraînée par un fort courant d'air, elle alimente un séparateur qui renvoie sur la table les particules les plus grosses. Voir : « Séparateur ».
Caillou	Granulat de diamètre compris entre 20 et 125 mm.
Calcaire	Roche sédimentaire contenant essentiellement du carbonate de calcium (CaCO_3). La calcite est la forme cristalline la plus stable et la plus fréquente. Les dolomies constituent une classe distincte : ce sont des carbonates mixtes (calcium et magnésium). Le calcaire est l'une des matières premières de base du clinker; il apporte la chaux nécessaire à la formation des silicates et des aluminates. La teneur en magnésie des calcaires utilisés doit rester limitée à quelques pourcents afin d'éviter à la cuisson la formation de magnésie non combinée susceptible de provoquer à moyen ou long terme des gonflements du béton.
Calcination	Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.
Calorie	Unité de mesure de l'énergie thermique : une calorie (cal) est la quantité d'énergie nécessaire pour éléver de 1°C un gramme d'eau. Actuellement, l'unité officielle du Système International est le joule (J) : $1 \text{ J} = 0,239 \text{ cal}$. En pratique, on utilise aussi le wattheure ($1 \text{ Wh} = 3\,600 \text{ J}$) et le kilowattheure ($1 \text{ kWh} = 860\,000 \text{ cal} = 3,6 \times 10^6 \text{ J}$) ; en cimenterie, la thermie (th), ou mégacalorie ($1 \text{ th} = 1\,000\,000 \text{ cal}$).
Carbonatation	Réaction chimique de combinaison de la chaux libre du béton avec le gaz carbonique de l'air.
Carrière	Chantier d'exploitation de matériaux soumis au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Ces exploitations sont généralement à ciel ouvert, exception faite des carrières souterraines de Chartreuse d'où est extraite la pierre à cuire pour la fabrication du ciment Prompt naturel. Les carrières produisent les matières premières naturelles nécessaires au cru de cimenterie ou à la fabrication de granulats qui entrent dans la composition du béton prêt à l'emploi ou de matériaux de terrassement. L'exploitation des carrières s'effectue généralement à l'explosif lorsqu'il s'agit d'un gisement de roche massive. L'extraction des matériaux meubles et alluvionnaires, qu'ils soient en eau ou hors d'eau, est réalisée par des engins mécaniques. L'exploitation des carrières s'effectue dans le plus strict respect de l'environnement conformément à un arrêté préfectoral qui clôture une instruction administrative basée sur de nombreuses études dont notamment une étude d'impact. Dans la mesure du possible, le réaménagement concerté avec l'administration et la collectivité est coordonné à l'exploitation, il s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des fronts. Voir : « Granulat », « Cru », « Béton prêt à l'emploi ».
CEM	Cette désignation caractérise un ciment conforme à la norme européenne EN 197-1. Les ciments « CEM » sont constitués de différents matériaux et sont de composition statistiquement homogène.
CEM I (anciennement « CPA-CEM I »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment Portland », c'est-à-dire un ciment composé d'un minimum de 95 % de clinker.
CEM II (anciennement « CPJ-CEM II »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise des ciments dont les plus courants sont le « Ciment Portland composé » (la lettre « M » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Calcaire » (la lettre « L » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Laitier » (la lettre « S » complète alors la désignation du ciment) ou le « Ciment Portland à la fumée de silice » (la lettre « V » complète alors la désignation du ciment). Un ciment CEM II a une teneur en clinker : <ul style="list-style-type: none">• soit de 80 à 94 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II / A » ;• soit de 65 à 79 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II / B ».
CEM III (anciennement « CHF-CEM III »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment de haut-fourneau » constitué de clinker et de laitier de haut-fourneau, dans les proportions alternatives suivantes : <ul style="list-style-type: none">• 35 à 64 % de clinker et 36 à 65 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / A ;• 20 à 34 % de clinker et 66 à 80 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / B ;• 5 à 19 % de clinker et 81 à 95 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / C.
CEM IV (anciennement « CPZ-CEM IV »)	Désigne le « Ciment pouzzolanique », qui n'est pas commercialisé en France.

CEM V (anciennement « CLC-CEM V »)	Désigne le « Ciment composé », peu utilisé en France.
Cendres volantes	Sous-produit de la combustion du charbon dans les centrales électriques utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.
Centrale à béton	Équipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE).
Certification	Identification informative des caractéristiques spécifiques et des qualités reconnues d'un produit, établie après essais par un organisme agréé par les autorités administratives ; la certification engage le fabricant sur le suivi et les contrôles permanents de conformité du produit avec les mentions de la certification.
Chape	Ouvrage en mortier de ciment, coulé en faible épaisseur (3 à 5 cm) sur un plancher en béton afin d'en assurer la planéité.
Charbon	Combustible d'origine végétale, transformé au cours des millénaires en carbone plus ou moins pur, par houillification. Malgré la concurrence du pétrole, du gaz et de l'électricité, le charbon reste un combustible important, surtout dans l'industrie, les centrales thermiques et les chaufferies de collectivités ou de grands ensembles. On classe les charbons selon leur teneur en oxygène et en eau (anthracites, maigres et ¼ gras, demi-gras, gras, flambants, lignites) et en fonction de leurs dimensions (braisette, noisette, gailletin, gros, etc.).
Chaux	Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux. On distingue les chaux aériennes, dont le durcissement s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air, et les chaux hydrauliques, dont la prise s'effectue par mélange avec de l'eau.
Ciment	Liant hydraulique, c'est-à-dire une poudre fine qui, gâchée avec de l'eau, forme une pâte qui fait prise et durcit par suite de réactions avec l'eau. Après durcissement, cette pâte conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau.
Ciment Portland	Ciment de base, fabriqué à base de clinker et d'un régulateur de prise.
Ciment Portland composé	Ciment composé de clinker, d'un régulateur de prise, et d'une proportion de cendres volantes, de calcaire ou de laitier.
Clinker	Constituant de base du ciment, composé à partir de quatre éléments minéraux majeurs : calcaire, silice, alumine et oxyde de fer. Il est obtenu par cuisson à haute température en four de cimenterie.
Clinkérisation	Transformation des matières premières (calcaire, silice, alumine et oxyde de fer) en clinker, s'opérant à une température de 1 450°C.
Coke de pétrole	Coproduit solide du raffinage du pétrole utilisé comme combustible pour la production de chaleur. Ce combustible, une fois broyé finement, est utilisé classiquement dans les fours de cimenterie.
Combustible	Matière solide, liquide ou gazeuse qui, en présence de l'oxygène de l'air, brûle avec un fort dégagement de chaleur, utilisable pour le chauffage.
Combustible de substitution	Sous-produit ou déchet combustible utilisé dans la production de chaleur en substitution d'un combustible « noble » (fioul, charbon, coke de pétrole). Aussi appelé « combustible secondaire ».
Concassage	Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.
Concasseur	Engin de concassage, utilisé surtout en carrière. Les concasseurs peuvent être à mâchoires (à mouvement alternatif, principe du casse-noix), à marteaux, pour des matériaux plus tendres ou giratoires, par broyage entre des cônes verticaux inversés (cas des gravillons).
Constituants du ciment	Ensemble de matériaux définis par la norme NF P 15-301 entrant dans la composition du ciment dans une proportion variant selon le type de ciment. Les différents constituants sont le clinker Portland, le laitier granulé de haut-fourneau, les pouzzolanes naturelles, les cendres volantes, les schistes calcinés, les calcaires et les fumées de silice.
Cru	Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.
Décarbonatation	Réaction de libération du CO ₂ contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950°C). La chaux (CaO) restante se combine ensuite aux silicates et alumino-silicates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.

Dolomie	Roche sédimentaire carbonatée, contenant au moins 50 % de carbonate, dont l'essentiel sous forme de dolomite. Dolomite : minéral carbonaté, cristal de dolomie, qui peut être blanc (quand il est pur).
Dosage	Quantité des différents constituants du béton (en kg/m ³). Exemple : béton dosé à 350 kg/m ³ .
Durcissement	Étape dans l'évolution des mortiers et bétons : après la prise, le matériau passe de l'état plastique à l'état solide et acquiert sa résistance.
Électrofiltre	Filtre électrostatique très répandu dans les cimenteries pour dépolluer les gaz de four ou de cheminée des broyeurs. Les particules en suspension dans les gaz, chargées négativement par des fils tendus entre des plaques, sont attirées par les plaques du fait de la très forte différence de potentiel appliquée (50 à 100 kilovolts). La couche de poussière recueillie est collectée par frappage sur les plaques réceptrices. Après traversée de plusieurs chambres, les gaz sont dépollués avec une efficacité pouvant atteindre quelques milligrammes de poussière par mètre cube. Les gaz doivent être conditionnés au préalable dans une tour de conditionnement. Voir : « Tour de conditionnement ».
Enduit	Revêtement superficiel (environ 2 cm pour les enduits traditionnels) constitué d'un mortier de ciment et / ou de chaux hydraulique, destiné à recouvrir une paroi, afin d'en homogénéiser la surface et de l'imperméabiliser. On distingue les enduits traditionnels (qui nécessitent trois couches), les bicouches et enfin les monocouches (à base de mortiers industriels et appliqués en deux passes).
Ensacheuse	Dispositif automatisé de mise en sacs. En cimenterie, sa capacité peut atteindre 5 000 sacs/heure. L'ensemble en rotation est muni de becs (8 à 16) et est alimenté en sacs vides par des bras ou par projection depuis une ou deux stations périphériques. Le silo central alimente les becs montés sur bascules de pesée. L'extraction automatique s'effectue au cours de la rotation ; les sacs sont repris par des bandes qui alimentent le dispositif de palettisation. Voir : « Palettisation ».
Exhausteur	Dispositif de tirage des gaz ou des fumées d'un appareil en dépression. Les exhausteurs sont utilisés en particulier pour aspirer les fumées des fours de cimenterie ou l'air de ventilation des broyeurs. Les dépressions peuvent atteindre 1 000 mm de colonne d'eau.
Farine	Nom donné à la matière première du four de cimenterie après broyage (la grosseur des grains correspond à celle de la farine du boulanger).
Filtre à manches	Utilisé pour dépolluer les gaz, le filtre à manches est constitué de plusieurs centaines de manches de tissus placées sur plusieurs chambres disposées en parallèle. À leur traversée, les gaz abandonnent leur poussière dans les poches qui sont vidées périodiquement et alternativement par frappage mécanique ou soufflage d'air à contre-courant.
Fines	(a) Ensemble des grains (classe granulaire 0/63 µm) passant au tamis de 63 µm quel que soit le constituant auquel il appartient (sables, ciment, additions, fillers). (b) Particules les plus fines de la matière. Utilisé pour désigner le flux de matière fine en sortie des séparateurs (par opposition aux gruaux ou refus). Voir : « Séparateur ».
Fioul	Carburant issu du raffinage du pétrole après extraction des fractions légères pour donner l'essence et le gazole. Un Combustible Haute Viscosité (CHV), nom donné au bitume, est en fait un fioul très lourd. Fioul et CHV sont des combustibles utilisés en four de cimenterie.
Fluorescence X (analyse par)	Cette technique est utilisée pour déterminer la composition chimique des ciments ou des crus. Elle permet un contrôle rapide et très précis des différentes étapes de la fabrication du ciment. Lors de l'analyse se déroulant en quelques minutes seulement, les échantillons sous forme de poudre compactée (ou diluée dans une perle de verre) sont soumis à un faisceau de rayons X. Un faisceau de rayons X émis d'un tube puissant permet d'exciter les éléments constituant l'échantillon. Par fluorescence X, les atomes excités réémettent à des longueurs d'ondes caractéristiques ; la mesure de leur intensité permet d'en obtenir la concentration.
Formulation	Opération consistant à définir le dosage – en poids plutôt qu'en volume – des divers constituants d'un béton, afin de satisfaire aux exigences de résistance et d'aspect souhaitées.
Frais (béton)	Béton dans la phase qui suit le malaxage et précède la prise, c'est-à-dire dans un état plastique qui permet son transport et sa mise en place. On apprécie l'ouvrabilité d'un béton durant cette phase de sa fabrication, en soumettant un échantillon à un essai d'affaissement au cône d' Abrams.

Fumées de silice	Les fumées de silice sont un coproduit de l'industrie du silicium et de ses alliages. Elles sont obtenues par condensation de gaz SiO ou par oxydation de Si métal à la surface des fours d'électrométallurgie dont les fumées sont captées et filtrées. Ces microsilices sont généralement densifiées afin de faciliter les opérations de stockage et de manutention. La fumée de silice se présente sous la forme de billes élémentaires sphériques de silice amorphe (SiO_2) dont le diamètre varie entre 0,1 et 0,5 µm. Leur teneur en silice varie de 70 à 98 % selon l'unité de production et l'alliage élaboré. Dans les bétons, les fumées de silice interviennent selon deux mécanismes : <ul style="list-style-type: none"> • par un effet granulaire lié à la forme et à l'extrême finesse de la poudre ; • par réaction pouzzolanique due à la haute teneur en silice amorphe.
Granulat	Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. On distingue les granulats naturels issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique et les granulats artificiels lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais. Les granulats naturels peuvent être roulés, de forme arrondie d'origine alluvionnaire ou concassés, de forme angulaire issus de roches de carrière. La nature des liaisons entre les granulats et la pâte de ciment influence fortement la résistance du béton.
Granulat concassé	Granulat issu du concassage de roches.
Granulat roulé	Granulat d'origine alluvionnaire constitué de grains de forme arrondie.
Granulométrie	(a) Mesure de la granularité d'un granulat, c'est-à-dire de l'échelonnement des dimensions des grains qu'il contient, par passage de celui-ci à travers une série de tamis à mailles carrées dont les dimensions sont normalisées. (b) Granulométrie ou analyse granulométrique : c'est la mesure de la proportion des diverses tailles granulaires des grains d'une poudre, d'un sable ou d'agrégats.
Gravillon	Granulat de diamètre compris entre 1 et 31,5 mm.
Greenfield	Un projet de construction d'usine <i>greenfield</i> est un projet par lequel le Groupe entreprend la construction d'une cimenterie sur un site n'ayant pas préalablement d'activité cimentière. Le projet consiste généralement, après s'être assuré de l'existence et de l'accessibilité de réserve naturelle nécessaires à la fabrication du ciment en qualité et quantité suffisante, à concevoir et mettre en œuvre les différents composants du process industriel et commercial. Par opposition, un projet est dit <i>brownfield</i> si une activité cimentière préexiste sur le site.
Gypse	Sulfate de calcium naturel ou sous-produit issu des industries de fabrication d'acide phosphorique ou d'acide citrique. Il est ajouté au ciment comme régulateur de prise.
Homogénéisation	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un mélange intime des composants de la farine avant cuisson. Elle peut être effectuée en discontinu par lots ou en continu. On peut utiliser soit des moyens de brassage mécaniques et / ou pneumatiques.
Horomill®	L'Horomill®, développé par l'ingénierie cimentière française Fives FCB, est constitué d'une virole épaisse dans laquelle se trouve un rouleau presseur d'un diamètre égal à la moitié du diamètre de la virole. La pression sur le rouleau s'exerce au moyen de puissants vérins hydrauliques. La virole de l'Horomill® tourne à 1,5 fois la vitesse critique. La matière centrifugée contre la virole est détachée à l'aide de gratteurs, tombe sur un dispositif d'avance et, après quatre ou cinq passages sous le rouleau presseur qui tourne librement, sort du broyeur.
Hydratation (des ciments)	Phénomène chimique par lequel un ciment fixe l'eau de gâchage et enclenche les processus de prise puis de durcissement. Cette réaction s'accompagne d'un dégagement de chaleur plus ou moins important selon le type de ciment.
Laitier	Sous-produit de la fabrication de la fonte, issu des hauts fourneaux des industries métallurgiques. Il possède des caractéristiques hydrauliques analogues à celles du clinker, et entre à ce titre dans la composition de certains ciments (ciments métallurgiques).
Liant	Matière ayant la propriété de passer - dans certaines conditions (en présence d'eau de gâchage pour les liants hydrauliques) - de l'état plastique à l'état solide ; elle est donc utilisée pour assembler entre eux des matériaux inertes. Constituant du béton qui, à la suite du processus de prise, assure la cohésion des granulats.

Malaxage	Action de mélanger les constituants du béton jusqu'à obtenir un mélange homogène.
Maniabilité	État définissant l'aptitude d'un mortier ou d'un béton à être transporté, manipulé et mis en œuvre ; il est caractérisé par la consistance et la plasticité du matériau. Voir : « Ouvrabilité ».
Marne	Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10 %, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication du ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer. Voir « Titre en carbonates ».
Mégapascal (MPa)	Unité de mesure de pression utilisée pour évaluer la résistance mécanique des mortiers et bétons. 1 MPa = 1 N/mm ² (anciennement 10 bars).
Mélangeur	Appareil servant à mélanger les constituants du béton. Deux types, suivant la partie qui est en mouvement : <ul style="list-style-type: none"> • bétonnière : la cuve tourne suivant un axe horizontal ou faiblement incliné (la pesanteur est la principale force agissant sur le mélange) ; • malaxeur : comporte une cuve (ou auge) et des palettes animées de mouvements relatifs.
Mortier	Mélange de ciment, de sable et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Il se distingue du béton par son absence de gravillons. Préparés sur le chantier – à partir de mortier industriel sec prédosé ou en dosant et mélangeant tous les constituants – ou livrés sur place depuis une centrale, les mortiers sont utilisés pour la réalisation de joints, d'enduits, de chapes et pour divers travaux de scellement, reprise et bouchage.
Mouture	Seconde étape majeure de la fabrication du ciment, qui consiste à broyer et à réduire en poudre le clinker avec les autres constituants du ciment.
Norme	Document qui précise un ensemble de spécifications, techniques ou autres, établi en collaboration avec les parties concernées (représentants des fabricants, des utilisateurs, des consommateurs, des pouvoirs publics, et des organismes spécialisés tels que le CSTB). Les normes ne sont rendues obligatoires que par des arrêtés ministériels. Elles peuvent être de divers types : normes d'essai, de performance, de sécurité, de terminologie. Une norme ISO est une norme élaborée et/ou adoptée par l'Organisation internationale de normalisation. Une norme EN est une norme adoptée par le Comité européen de normalisation. Une norme référencée NF EN ISO + n° reproduit intégralement la norme européenne, qui reproduit elle-même la norme internationale de même numéro.
Ouvrabilité	Propriété caractérisant la plus ou moins grande facilité de mise en place d'un béton ou d'un mortier. L'ouvrbilité est liée à la plasticité et à la fluidité. Elle varie en fonction de la nature de l'ouvrage et des conditions de mise en place. Elle est évaluée par des mesures d'étalement ou d'affaissement. Synonyme : maniabilité.
PCI	Pouvoir Calorifique Inférieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kilogramme du combustible, l'eau provenant de la combustion étant à l'état vapeur. Elle se déduit du PCS du combustible par soustraction de la chaleur absorbée par la vaporisation de cette eau. Pour la plupart des combustibles PCS (en kcal/kg) = PCI - 5 400 % H où H représente la teneur en hydrogène du combustible. Exemple : fuel lourd PCS = PCI - 200 en kcal/kg. Le PCI s'évalue en kilocalorie par kilogramme (ou thermies par tonne) et également en kilojoules par kilogramme.
PCS	Pouvoir Calorifique Supérieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kilogramme du combustible, l'eau provenant de la combustion étant condensée. Elle se mesure expérimentalement par la combustion d'une quantité donnée dans une bombe calorimétrique (quasiment adiabatique). Le PCS s'évalue en kilocalories par kilogramme (ou thermies par tonne) et également en kilojoules par kilogramme. Exemple : PCS = 9 800 kcal/kg ou 41 018 kJ/kg.
Pompage	Procédé d'acheminement du béton, poussé depuis une trémie d'alimentation vers le lieu de coulage, à travers des tubes. Il permet de parcourir des distances horizontales pouvant atteindre 400 m (voire 1,5 km) et des distances verticales de 100 m (voire 300 m).
Pouzzolane	Produit d'origine volcanique composé de silice, alumine et oxyde de fer qui sous forme de poudre fine est susceptible de se combiner à la chaux pour former des composés stables ayant des propriétés hydrauliques (durcissement sous l'eau). Par extension, désigne les matériaux naturels ou artificiels ayant la même propriété. Les pouzzolanes sont des constituants de certains types de ciments.

Précalcinateur	Chambre de combustion disposée en pied de la tour de préchauffage, alimentée en combustibles de tous types et en air de combustion chaud (750 à 900°C) provenant du refroidissement du clinker. Le précalcinateur peut apporter jusqu'à 55 % de la chaleur nécessaire à la bonne marche du four. Voir : « Préchauffeur ».
Précalcination	Système permettant d'entamer la combustion avant l'entrée dans le four, et de réduire ainsi la quantité d'énergie nécessaire dans le four.
Préchauffeur	Tour constituée d'une succession d'étages de cyclones. A chaque étage, la farine moins chaude arrivant de l'étage supérieur est réchauffée au contact des gaz plus chauds sortant de l'étage inférieur. Le mélange gaz-farine est ensuite décanté dans le cyclone. La farine réchauffée descend alors vers l'étage inférieur pour se réchauffer un peu plus. Les gaz refroidis montent à l'étage supérieur pour continuer à réchauffer la farine. Au pied du préchauffeur, la farine rentre dans le four rotatif. Les préchauffeurs peuvent comporter également un précalcinateur.
Préfabrication	Réalisation de composants de construction hors de leur emplacement définitif, en usine ou sur un site à proximité de l'ouvrage. On peut préfabriquer en béton de nombreux composants de structure poteaux, poutres, panneaux porteurs, ou d'enveloppe, panneaux de façade, bardages, ainsi que des éléments standardisés blocs, poutrelles, prédalles, dalles alvéolées, tuiles et enfin des pièces de voirie, d'assainissement ou de mobilier urbain.
Préhomogénéisation	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un pré-mélange des matières premières concassées avant broyage. Elle peut être effectuée en discontinu par lot (constitution d'un tas pendant quelques jours alors qu'un second est en reprise) ou en continu dans des halls circulaires (rotation simultanée et décalée du déchargement sur le tas et de la reprise).
Presse à rouleaux	Machine constituée de deux rouleaux horizontaux entraînés en rotation. La matière est broyée entre les deux rouleaux sur lesquels des vérins hydrauliques appliquent une forte pression. Les presses à rouleaux peuvent être utilisées comme seul organe de broyage mais sont souvent associées à des broyeurs à boulets.
Prise	Début du développement de la résistance du béton, du mortier ou de la pâte de ciment. Elle est caractérisée par l'essai de prise (NF P 15-431, NF EN 196-3).
Réfractaire (béton)	Béton pouvant résister à des températures très élevées (jusqu'à 1 800°C). Sa formulation fait appel à des ciments et à des granulats réfractaires. Il est utilisé par exemple pour réaliser des parois intérieures de fours ou des cheminées.
Refroidisseur	Appareil situé en sortie d'un four de cimenterie destiné à refroidir le clinker de 1400°C à la température ambiante. Les refroidisseurs à grilles et plaques perforées sont les plus répandus ; les refroidisseurs anciens sont constitués d'une série de rangs de plaques mobiles qui poussent le clinker vers l'extrémité de sortie (disposition en un lit de matière de 60 à 90 cm d'épaisseur). Un soufflage d'air, de bas en haut, au travers des plaques assure le refroidissement : en sortie du lit de clinker, une partie de l'air le plus chaud (l'air secondaire) remonte dans le four pour alimenter la combustion, l'air en excès ressort à l'arrière de l'appareil. Dans les refroidisseurs modernes, toutes les plaques sont fixes. Elles sont protégées du clinker chaud par un lit de clinker froid. Le déplacement du clinker vers la sortie est assuré par divers dispositifs du genre « rateau ».
Régulateur de prise	Composant du ciment destiné à freiner les réactions d'hydratation. Il s'agit le plus souvent de gypse et de sulfate de calcium.
Résistance d'un béton	Ensemble des caractéristiques de comportement sous les sollicitations de compression, traction et flexion. En France, elle est conventionnellement vérifiée pour les ouvrages en béton vingt-huit jours après leur mise en place. Aux États-Unis, ce délai est de cinquante-six jours.
Retardateur de prise	Adjuvant qui, introduit dans l'eau de gâchage, augmente les temps de début et de fin de prise du ciment dans un béton, un mortier ou un coulis.
Retrait	Contraction du béton, due à des phénomènes hydrauliques – évaporation ou absorption de l'eau de gâchage avant et au cours de la prise – et / ou thermiques du fait du refroidissement postérieur à l'élévation de température qui accompagne l'hydratation du ciment, ou de variations climatiques.
Sable	Granulat de diamètre inférieur à 6,3 mm.

Séparateur	En cimenterie, appareil disposé dans les ateliers de broyage pour trier la matière en sortie du broyeur entre fines et grosses particules. Les grosses particules sont renvoyées au broyeur pour être affinées. Les fines constituent la production. Un dispositif de réglage permet de faire varier la coupure de la séparation en taille des grains. Voir : « Fines ».
Silo	Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.), en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction. Voir : « Trémie ».
Temps de prise (mesure)	Le temps de prise des ciments est déterminé par l'observation de la pénétration d'une aiguille dans une pâte de ciment de consistance normalisée (pâte « normale ») et ceci jusqu'à une profondeur spécifiée (NF EN 196-3). Le dispositif, dit « appareil de Vicat », permet de relever le temps qui sépare le début de la mise en contact de l'eau et du ciment et le début de la prise (enfoncement de l'aiguille Vicat jusqu'à 4 mm du fond) ainsi que la fin de prise (enfoncement quasi-nul).
Thermie (th)	Unité de quantité de chaleur. 1 th = 1 000 kcal = 1 000 000 cal. Cette unité est remplacée par l'unité d'énergie le joule (J) : 1 th = 4,1855 MJ (4 185 500 J). La consommation spécifique des fours de cimenterie s'évalue :
	<ul style="list-style-type: none"> • soit en thermies par tonne de clinker (anciennes unités) ; • soit en gigajoules par tonne de clinker (nouvelles unités). Exemple : un four consomme 850 thermies par tonne de clinker soit l'équivalent de 3 558 mégajoules par tonne produite.
Toupie	Camion équipé d'une cuve rotative inclinée dans laquelle le béton frais est maintenu en mouvement durant son transport vers le chantier.
Tour de conditionnement	Tour disposée sur la sortie des fumées de la tour de préchauffage afin de les refroidir et les humidifier afin d'optimiser le rendement de l'électrofiltre situé en aval. Voir : « Électrofiltre ».
Trémie	Dispositif tronconique de stockage en hauteur des matériaux en vrac (sables, granulats, ciment), en acier ou en béton. En partie inférieure, une trémie se termine par un dispositif de soutirage des matériaux par gravité.
Tuyère	Dispositif de combustion placé dans l'axe du four rotatif alimenté en fuel, charbon, gaz ou combustibles secondaires. Les tuyères peuvent brûler simultanément plusieurs types de combustibles. Les débits peuvent atteindre sur les plus gros fours 15 à 20 tonnes par heure. Un soufflage d'air sous pression dans la tuyère assure le début de la formation et le modelage de la flamme (air dit « primaire »). Le reste de l'air de combustion provient de la récupération de l'air chaud obtenu au cours du refroidissement du clinker (air dit « secondaire »).
Type de ciment	Élément d'une classification normalisée selon la nature des constituants d'un ciment. On distingue cinq types : Portland, Portland composé, de haut-fourneau, pouzzolanique, au laitier et aux cendres. Le marquage d'un sac de ciment précise également sa classe de résistance.
Valorisation énergétique	Introduction dans le processus de production, de sous-produits, déchets ou combustibles a priori inutiles afin d'en utiliser le contenu calorifique pour la production de chaleur. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle des combustibles primaires tels que charbon, fuel ou gaz. Leur utilisation permet d'économiser les ressources primaires en énergie, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les pneus ou des solvants résiduaires constituent des combustibles pour le four.
Valorisation matière	Introduction dans le processus de production, de sous-produits ou déchets afin d'en utiliser les caractéristiques chimiques. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle de produits extraits en carrières. Leur utilisation permet d'économiser les ressources minérales naturelles, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les sables de fonderie rentrent dans la composition du cru pour un apport en silice en substitution de sable naturel et les gypses synthétiques (de désulfuration de fumées de centrales thermiques entre autres) remplacent tout ou partie du gypse ou de l'anhydrite naturels dans les ciments, pour en régulariser le temps de prise.
Vibration	Opération de serrage du béton frais après sa mise en place, afin d'en améliorer la compacité. La vibration peut être interne ou externe au béton.
Virole	Nom donné au cylindre du four rotatif ou du broyeur à boulet ou de toute autre pièce mécanique cylindrique.



Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles sans frais auprès de Vicat, Tour Manhattan - 6, place de l'Iris, 92095 Paris - La Défense Cedex, ainsi que sur les sites internet de Vicat (www.vicat.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Société anonyme au capital de 179 600 000 euros
Siège social: Tour Manhattan
6, place de l'Iris 92095 Paris - La Défense Cedex
RCS Nanterre 057 505 539.

